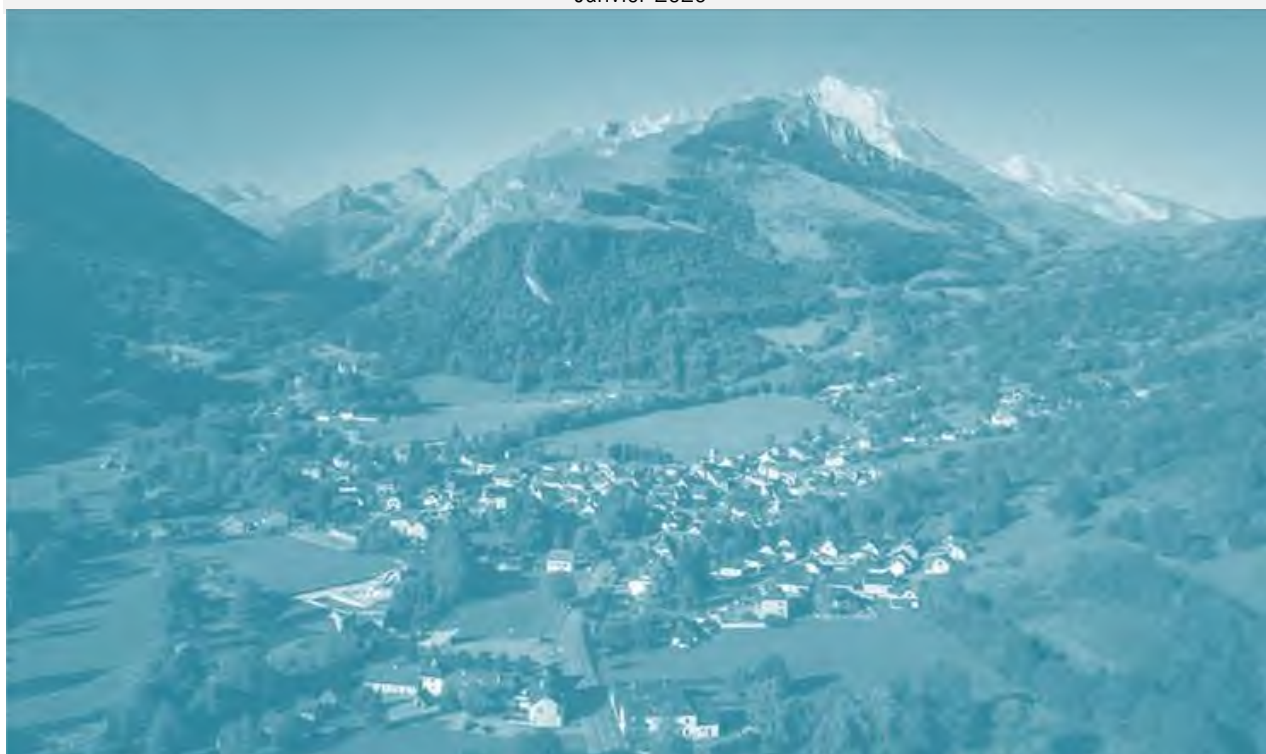


DESTINATION POUR TOUS

« VAL D'AZUN, LES PYRENEES AU RYTHME DE CHACUN »

Dossier de candidature au label « Destination pour Tous »

-Janvier 2026-



Edito

C'est avec beaucoup de plaisir et une grande fierté qu'au nom de tous les maires de la vallée je vais déposer la candidature du Val d'Azun au label Destination pour tous.

Tout d'abord parce que ce label est un condensé de valeurs et de principes qui nous sont chers, la solidarité, la fraternité, la bienveillance, et le respect de toutes les différences. Et du principe « on dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on a dit ».

Ensuite, parce que ce label permet de rassembler tous les acteurs du Val d'Azun, élus, socio-professionnels, habitants, autour d'un projet simple : rendre l'ensemble des commerces, services, installations, sites majeurs et autres accessibles à tous, valides, personnes âgées, poussettes, personnes en situation de handicap léger ou sévère, qu'ils soient habitants permanents ou visiteurs.

Par ailleurs, sa gouvernance collaborative et décentralisée renforce et va continuer à renforcer l'harmonie et la cohésion entre les différents acteurs de la vallée, tous très motivés, qu'ils soient habitants, professionnels des différentes filières ou élus des dix communes et tisser des liens entre nous tous. Ce projet va nous grandir collectivement.

Enfin, parce que nous sommes le premier territoire de montagne à candidater au label. Il met le Val d'Azun en tête de de proue du massif pyrénéen dans le domaine de l'accessibilité, et nous oblige à l'exemplarité. Bien sûr, tout n'est pas parfait, loin s'en faut, et beaucoup reste à faire. Mais l'impact de notre démarche sur l'ensemble des Pyrénées peut être considérable.

La bienveillance et le respect de toutes les différences qui caractérisent l'état d'esprit des habitants du Val d'Azun, sont la garantie du succès de notre démarche.

Merci à toutes et tous pour votre confiance, et longue vie au "Val d'Azun au rythme de chacun ».

Jean-Pierre Cazaux,
Maire d'Arrens-Marsous

SOMMAIRE

Introduction.....	4
Fiche synthétique.....	6
1- DEFINITION DU TERRITOIRE	8
1.1/ Périmètre et nature de la destination.....	9
1.2/ L'offre touristique et de loisirs du Val d'Azun.....	12
1.3/ L'offre de loisir de répit	16
1.4/ Une gamme d'hébergements et de loisirs adaptée à tous	18
1.5/ Les prestations de service de la vie quotidienne	22
2- DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE DU PROJET	25
2.1/ Le mode de gouvernance.....	26
2.2/ La politique de sensibilisation et d'implication des acteurs locaux.....	30
2.3/ La politique de communication	32
3- ACCESSIBILITE DE LA DESTINATION, DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES SERVICES A LA VIE QUOTIDIENNE	34
4- ANNEXES.....	35
Annexe 1 : La grille de critères DpT du dossier de candidature du Val d'Azun	36
Annexe 2 : Les fiches de présentation des communes et de l'offre accessible.....	46
Annexe 3 : L'Avis SCDA	52
Annexe 4 : Les membres du Comité de Pilotage	55
Annexe 5 : La note collaborative APF – Communes	57
Annexe 6 : La Maison du Parc National des Pyrénées	60
Annexe 7 : Extrait du guide des activités accessibles de l'Office de Tourisme.....	62
Annexe 8 : Les fiches Handisports 65	64
Annexe 9 : Les Equipements Recevant du Public.....	67
Annexe 10 : Cartographie : parkings PMR, toilettes PMR, points d'eau	70
Annexe 11 : Le rapport de diagnostic préalable réalisé.....	79
Annexe 12 : Les données ATG.....	116
Annexe 13 : Compte-rendu du Comité de Pilotage du 7 juin 2023.....	121
Annexe 14 : Le PAVE	142
Annexe 15 : Le bureau Montagne du Val d'Azun.....	204
Annexe 16 : La fiche DMA / Parc National « rendre accessible à tous l'espace naturel montagnard de la vallée du Tech dans le Val d'Azun »	234

Introduction

Le label « Destination pour Tous » a été révisé en 2025 afin de clarifier son cadre et de renforcer sa portée opérationnelle. Désormais, il s'appuie sur une grille nationale structurée qui remplace l'ancien système de notation par niveaux. L'attribution du label repose sur le respect de l'ensemble des critères obligatoires et sur l'atteinte d'un seuil minimal de critères de confort d'usage. Ces exigences couvrent de manière transversale l'expérience des personnes en situation de handicap : accessibilité et conformité numérique de l'information touristique, référencement de l'offre adaptée dans les bases nationales, accessibilité des services du quotidien, des transports, de la voirie et des espaces publics, mise en accessibilité des établissements recevant du public dans les domaines de l'hébergement, de la restauration, des loisirs, de la culture et du sport, ainsi que l'offre de santé, de répit et d'accompagnement.

Au-delà de ces volets techniques, le nouveau cahier des charges met l'accent sur la gouvernance territoriale et la dynamique de progrès. Il impose l'implication formalisée des commissions locales

d'accessibilité et des préfets référents inclusion, le recours à un audit externe structuré, et l'intégration systématique des retours d'usagers. Le renouvellement du label repose désormais sur un bilan qualitatif et quantitatif approfondi, incluant l'évolution des actions menées et l'évaluation de la satisfaction des publics. Ce nouveau cadre place ainsi le territoire candidat dans une démarche exigeante mais constructive, articulant accessibilité, qualité d'accueil et amélioration continue au service d'un tourisme inclusif.

Le présent document affirme la volonté forte, de la part de l'ensemble de la chaîne de gouvernance du territoire du Val d'Azun, à s'inscrire dans une démarche de labellisation « Destination pour Tous ».

Le territoire s'engage à répondre à l'ensemble des critères de la charte du label et ainsi confirmer une ambition, enclenchée depuis de nombreuses années, pour rendre son territoire accessible à tous les publics, valides comme handicapés.

Annexe 1 : Acte d'engagement du territoire (modèle) :

L'engagement du territoire est à formaliser dans un document intitulé « acte d'engagement du territoire marque d'Etat Destination pour tous » après signature par chacun des acteurs locaux partenaires du territoire candidat. A joindre complété et signé au dossier de candidature.

Acte d'engagement du territoire à la marque d'Etat Destination pour tous	
Désignation du territoire	
Val d'Agen	
Nom du représentant du territoire, interlocuteur de la Commission nationale Destination pour tous :	
Jean-Pierre CAZAY, Maire d'Arrens-Marsous	
Acteurs locaux (personnes physiques ou morales partenaires du Territoire, nommément désignés dans le dossier de candidature) partenaires du territoire candidat :	
Nom M. LEGRAND..... Signature :	Nom M ^{me} KOMEZA..... Signature :
Nom M. GERRET..... Signature :	Nom M. PELUJET..... Signature :
Nom M. DUMESTRE..... Signature :	Nom M. TOULOUZET..... Signature :
Nom M ^{me} GALEY..... Signature :	Nom :..... Signature :
Nom M. TRATZE..... Signature :	Nom :..... Signature :
Nom M ^{me} BROGNOLI..... Signature :	Nom :..... Signature :

Le TERRITOIRE déclare avoir pris connaissance des documents contractuels (règlement d'usage et cahier des charges téléchargeables sur le site des marques nationales du tourisme) en vigueur, de la marque Destination pour tous et s'engage à les respecter.

Le territoire s'engage :

- à respecter ou à faire respecter pendant 5 ans les conditions d'accessibilité (offre accessible labellisée) ;
- dans une démarche de progrès telle que décrite dans le Cahier des charges précité (engagements à moyen et long terme), à développer a minima :
 - l'offre de prestations touristiques et de services accessibles ;
 - des actions permettant d'améliorer la qualité de la chaîne du déplacement ;
 - la taille du territoire accessible le cas échéant.
- à proposer, avant la fin de la première période de labellisation, un plan de sensibilisation et de formation des acteurs locaux engagés dans la démarche

Avant la fin de la première période de labellisation, Le territoire s'engage à transmettre à la Commission nationale Destination pour tous un bilan des engagements comportant notamment un état des progrès réalisés par rapport aux différents engagements.

Fait à : Arrens-Marsous

Le 28 Novembre 2011

Signature du représentant du territoire :

Le Maire
Jean-Pierre CAZAY



Fiche synthétique

LES PRINCIPALES RAISONS QUI RENDENT LE VAL D'AZUN ELIGIBLE AU LABEL « D.P.T. »



D'abord l'atout cœur

A l'instar de la population de beaucoup d'autres vallées pyrénéennes, les habitants du Val d'Azun ont les traits de caractère particuliers de la plupart des montagnards.

Ils sont résilients car habitués aux conditions rudes, à l'isolement et à toutes les formes de défis. Ils ont, en effet, été contraints de s'adapter en permanence et ont appris à tirer le meilleur parti des ressources naturelles dont ils disposaient.

Ils ont simultanément appris à respecter l'environnement et partagent, de ce fait, un véritable amour pour la nature.

Ils ont l'esprit communautaire car la vie en montagne oblige à une vraie solidarité.

Ils sont fiers de leur vallée et attachés à ses traditions. Parmi celles-ci : l'hospitalité, qui a un caractère quasi sacré. L'accueil en Val d'Azun est donc toujours généreux et chaleureux.

A ces qualités de la population, il faut ajouter l'engagement des collectivités locales : toutes les municipalités du Val d'Azun se sentent solidairement engagées dans un processus de labélisation de la vallée qui permette à chacun, habitants ou visiteurs atteints d'un handicap léger ou sévère ou tout simplement connaissant des problèmes de mobilités dus à l'âge ou aux aléas de la vie d'avoir accès aux ressources touristiques de la vallée et aux services quotidiens. De ce fait, nombreuses sont les initiatives à avoir été prises pour sensibiliser l'ensemble des élus concernés, à cette problématique et aux enjeux qu'elle représente.



Ensuite, les atouts naturels, matériels et fonctionnels

Le Val d'Azun dispose de sites naturels accessibles au plus grand nombre, comme le barrage du Tech, le lac d'Estaing ou les cols de Couraduque et du Soulor. Tous ces lieux permettent aux personnes en situation de handicap de profiter pleinement de la nature.

Le Val d'Azun dispose d'hébergements adaptés. Un certain nombre d'unités d'hébergement sont labellisées « Tourisme et Handicap » et ce, pour tous les types de déficiences (handicaps moteur,

auditif, visuel et mental). C'est par exemple le cas entre autres de la maison d'hôte « Maison Sempé », « le gîte de Pécoumet » ou « la ferme Cazaux ».

Le Val d'Azun a également fait l'effort de développer des activités « inclusives ». Des associations comme « Liberté Condition'Ailes » proposent des stages de parapente « Handi solo », et l'Agence « Hand-route » organise des loisirs et des séjours spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, le Val d'Azun entretient des relations très étroites avec l'APF (Association des Paralysés de France) pour toutes les questions d'accessibilités dans la vallée, de même qu'avec le Parc National des Pyrénées. Un partenariat récent avec ces deux organismes a conclu à l'embauche de personnel de l'ESAT pour l'accueil à la Porte du Parc National, et a abouti un contrat de délégation de gestion d'une aire de camping-car et de restauration rapide à un ESAT de l'APF.

Le Val d'Azun a enfin apporté une attention particulière à l'adaptation de ses structures d'accueil à tous les publics. Des efforts sont faits pour la meilleure accessibilité numérique possible, que suffisamment de places de parking soient réservées aux personnes en situation de handicap et que l'accès aux équipements soit aisé grâce à des cheminements aménagés et à des éclairages adaptés (étude PAVE réalisée). En cours de reclassement « Tourisme et Handicap », la maison de l'Office du Tourisme et du Parc National garantit un accueil adapté à tous les types de visiteurs. Les agents d'accueil ont reçu une formation spécifique et certains d'entre eux pratiquent même la L.S.F. (Langue des Signes Française).



Tous ces atouts font de cette première candidature d'un territoire de montagne au label « Destination Pour tous » une démarche exemplaire dont l'impact sur l'ensemble du massif pyrénéen et sur des villes voisines comme Lourdes pourrait être considérable. Bien entendu, tout n'est pas encore parfait, notamment dans le domaine des transports, mais la dynamique est lancée et le label « Destination Pour Tous » serait un signe fort pour l'ensemble du massif Pyrénéen et un formidable encouragement pour les acteurs publics et privés du Val d'Azun très motivés qui ont initié, chacun à leur manière, cette dynamique territoriale.

1- DEFINITION DU TERRITOIRE



1.1/ Périmètre et nature de la destination

Le Val d'Azun est une vallée remarquable des Hautes-Pyrénées, située à proximité d'Argelès-Gazost.

Argelès-Gazost constitue à la fois, la principale porte d'entrée à la vallée et un lieu de commerces et services proches. Cette petite agglomération de 3000 habitants ouvre vers le Val d'Azun et ses charmantes communes rurales dont les plus connues sont Aucun, Arras en Lavedan et Arrens-Marsous. On y accède également par la vallée de l'Ouzom avec les villages d'Arbéots et Ferrières et le Col de Soulor.

Partie intégrante du Parc National des Pyrénées, le territoire montagneux du Val d'Azun, qui s'étend sur environ 160 km², est réputé pour ses paysages naturels exceptionnels, bordés par d'impressionnants sommets. Les échappées visuelles sont ainsi jalonnées de points géographiques remarquables, tels que le Pic du Midi d'Arrens et le Col de Soulor, passage emblématique du Tour de France. Le relief montagneux aux pentes abruptes et rocheuses justifie le nom du territoire : le terme Azun viendrait d'une langue pré latine et signifierait pierre, ou bien de la racine basque « atx » signifiant rocher – le Val d'Azun est donc bien « la vallée des pierres ». Mais les habitants préfèrent se référer à l'orientation Est-Ouest de la vallée, qui lui donne un ensoleillement exceptionnel, une lumière sans pareille, et parlent d'Azun comme une déformation de l'Azur...

Au pied de ces sommets dépassant parfois les 3100 mètres, le réseau des « gaves », ces fougueux torrents pyrénéens, alimente de sublimes lacs de



montagne et favorise la diversité des écosystèmes locaux, notamment les forêts de hêtres et de sapins et les prairies d'altitude. Le climat montagnard avec des hivers froids et enneigés est également propice à l'épanouissement d'une faune variée. On peut y croiser l'isard, le vautour fauve ou le gypaète barbu.

Le Val d'Azun dispose d'un riche patrimoine bâti : les églises romanes sont nombreuses et remarquables, à l'image de celles de Poueylaün ou d'Arras-en-Lavedan. Beaucoup de villages ont également gardé un caractère médiéval comme Aucun ou Arrens-Marsous. Leurs petites ruelles et leurs maisons en pierre ont une âme et un authentique cachet. On y retrouve ainsi cette atmosphère chaleureuse et conviviale qui est si agréable et si désirée après la saine fatigue qui suit une belle balade en montagne à pied ou à vélo.

Le Val d'Azun est aussi riche en traditions pastorales. L'estive, et la transhumance qui lui est liée, sont pratiquées par les agriculteurs depuis des siècles. Les élevages bovins et surtout ovins constituent, avec le tourisme, les piliers de l'économie de la vallée. Ces deux branches de l'économie azunoise sont d'ailleurs devenues au fil des années assez fortement interdépendantes : le fromage de vache ou de brebis, spécialité locale, est largement consommé par les visiteurs de la vallée.

Dans le contexte turbulent et incertain que le monde connaît aujourd'hui, le Val d'Azun fait donc figure de vallée refuge, au climat sain et à l'environnement protégé. C'est, à l'évidence, un espace générateur d'expériences et d'émotions positives. Les touristes, à la recherche d'un moment de rupture avec le stress

de la vie urbaine ou définitivement hostiles au « surtourisme », retrouvent à cet endroit un contact avec l'authentique. Les amateurs de retrouvailles conviviales en famille ou entre amis et de ressourcement physique ou psychologique retrouvent, eux aussi, dans cet espace montagnard préservé, des sensations de liberté, d'authenticité, de tranquillité et de sublime simplicité qu'ils ont, pour beaucoup, le sentiment d'avoir souvent perdues.

Climatiseur naturel en période de canicule, attractive compensation au confinement des moments de COVID, cet écosystème touristique bien ancré dans un environnement naturel d'exception peut également compter sur une offre touristique de qualité.



Les études et la candidature au label « Destination pour Tous » concernent l'ensemble des communes du Val d'Azun qui ont toutes délibéré dans ce sens. Dans un premier temps, le travail est concentré sur les trois principales communes où se situent les services, à savoir Arrens-Marsous, aucun et Arras en Lavedan, ainsi que les quatre polarités touristiques structurantes du territoire, le col de Couradue, le col du Soulor (Arbesot), le barrage du Tech et le lac d'Estaing (Estaing).

Les communes s'engagent collectivement dans ce cadre à progresser sur l'accessibilité de leur territoire et à porter dans la mesure de leur possibilité à des actions sur leur commune.

Toutes s'inscrivent donc dans cette démarche collective.



1.2/ L'offre touristique et de loisirs du Val d'Azun



La vallée est orientée Est-Ouest ce qui facilite le bon ensoleillement et favorise les activités de plein air, en hiver comme été.

L'été, le Val d'Azun est un cadre idéal pour la pratique de la randonnée. Avec ses nombreux sentiers balisés, la vallée est un formidable terrain de découverte pour les randonneurs de tous âges et de toutes conditions. Chacun peut y trouver un parcours adapté. Des promenades faciles aux parcours les plus exigeants, la gamme de l'offre est très large. Les amateurs de vélo, en ce qui les concernent, peuvent également profiter de parcours conçus pour chaque niveau de forme.

En VTT ou à vélo classique, ils ont comme décor des paysages à couper le souffle. Pour les amateurs d'expériences uniques, le parapente offre une vue plus imprenable encore sur la vallée et les massifs montagneux environnants.

L'hiver, le Val d'Azun, qui a fait le choix judicieux de se passer de station de ski de piste, se transforme en espace naturel de pratique des sports de neige plus écologiques comme le ski nordique, les balades en raquettes ou encore la luge. Véritable paradis pour les amateurs d'activités de pleine nature, le Val d'Azun, partie intégrante du Parc national des Pyrénées, attire ainsi tous les amateurs de paysages sauvages et de riche biodiversité.



Accueil FFRandonnée 85 Les Hautes-Pyrénées Les GR Chemins vers Compostelle Les PR

GRAND RAID DES PYRENEES

Rando et handicap

Les itinéraires adaptés aux fauteuils roulants : "LES PROMENADES POUR TOUS"



Les promenades pour tous ont été sélectionnées pour :

- Les personnes à **mobilité réduite** (en fauteuil).
- Les personnes ayant des **difficultés à se déplacer** sur un terrain accidenté.
- Les parents avec **poussette**.
- Les **enfants en tricycle, en trottinette ou en petit vélo**.

Les critères retenus pour ces promenades :

- Des **chemins larges**, sans dénivelé notable et possédant un **revêtement roulant** sans trafic automobile.
- Des **circuits courts** (entre 500 m et 4 km), structurés en boucle, en étoile, en aller/retour et équipés d'un parking

Ces balades ont été testées par des personnes en situation de handicap et des personnes valides.

Dans le domaine culturel, la nature a également une large place : à Arrens-Marsous, la Maison du Val d'Azun et du Parc national des Pyrénées présente de façon permanente les milieux naturels des vallées. Les espaces muséographiques communiquent des informations sur les forêts, les estives, la haute montagne et les espèces animales et végétales. Elle propose aussi une expérience sensorielle sur un sentier virtuel, des ateliers ludiques et des projections de films sur le patrimoine naturel.

Quant aux fêtes traditionnelles, elles célèbrent à la fois la culture locale, la beauté des paysages et la pureté des ciels, de jour comme de nuit.

La vie associative dans le val d'Azun est remarquablement dynamique, tant sur le plan sportif (trail, ski de fond, VTT...) que culturel, notamment à travers la "Maison des Jeunes de la vallée qui propose l'apprentissage de la musique, du théâtre et d'autres disciplines aux jeunes de la vallée.

De nombreuses manifestations culturelles célèbrent à la fois la culture locale, la beauté des paysages, la pureté des ciels et les plaisirs de la randonnée.

Au printemps, les festivals « Eldorado » et le « Murmure du monde » valorisent la randonnée, la littérature et l'éco-poésie.

Durant l'été, « Festival d'Azun de la terre aux étoiles » valorise les observations astronomiques, sensibilise et vulgarise au changement climatique grâce à la présence de grands experts, et la « Fête du ciel » permet à chacun de voir ou d'essayer le parapente, y compris pour les personnes en fauteuil roulant, de fabriquer des cerfs-volants et de mieux connaître les rapaces, très nombreux dans le ciel du Val d'Azun.

Il est à noter pour exemple l'organisation annuel du Carnaval d'Arrens-Marsous avec une organisation et participation fortes des résidents de l'APF dans un esprit convivial.



A l'automne, le festival « Trad'Azun » et la manifestation « Terre de montagne » célèbrent la culture occitane et les pratiques agricoles et pastorales de montagne.

Des initiatives privées sont également remarquables, comme le bistro-librairie « Le Kairn » à Arras en Lavedan et les nombreuses animations musicales ou culturelles tout au long de l'année.

Toutes ces manifestations apportent une attention particulière à leur accessibilité à tous publics, comme le montre la possibilité pour les personnes en fauteuil d'essayer le parapente à la Fête du Ciel !

Les polarités touristiques du Val d'Azun et leurs actions pour l'accessibilité à tous

Site du Soulor

D'importants travaux d'aménagement sont en cours.
Le parking dispose de places PMR et les bâtiments ont été rénovés dans une optique d'accessibilité et pour permettre à tous de découvrir une scénographie à travers cinq thématiques (le pastoralisme, le cyclisme, la migration des rapaces, les paysages et l'histoire des femmes et des hommes) pour raconter la vie du col du Soulor.
Le site du Soulor offre la possibilité aux personnes en situation de handicap de pratiquer des activités diverses dans un cadre naturel d'exception et emblématique.

Site du Tech

Divers aménagements ont été réalisés pour rendre accessible à tous l'espace montagnard de la Vallée du Tech : création d'un sentier montagnard d'interprétation, sentier de découverte du lac, aménagement de la maison du Tech pour tous les publics (valides comme handicapés).
Tout le monde peut emprunter les sentiers d'interprétation en autonomie totale. Des panneaux sont équipés de bornes sonores en particulier pour les malvoyants et les non-voyants. Des éléments en relief permettent également à tous de comprendre par la vue et/ou le toucher les thèmes abordés (avec des commentaires rédigés en braille).
La zone de pique-nique a été réaménagée afin de la rendre accessible à tous par son cheminement et son mobilier.
Le site est répertorié sur le site de la FFR pour son accessibilité.
(Voir fiche en annexe de Handisport65)



Site de Couraduke

Des travaux d'aménagement sont en cours avec notamment des places PME qui seront créées au plus proche des installations.
La restauration (propriété de la commune et classée « Tourisme Handicap ») dispose d'une carte en braille, les toilettes, les guichets sont accessibles à tous.
Ce site est l'emplacement pour le départ des vols parapentes pour personnes souffrant de handicap(s) et pour le départ de randonnée en Joëlette.

Lac d'Etaing

Le site vient d'être réaménagé.
Une partie du lac est accessible aux personnes en fauteuil.
Le stationnement PMR est existant au nombre de huit places. La restauration est accessible, ainsi que le camping (propriété de la commune) qui propose des emplacements accessibles (deux gîtes). Le cheminement des places PMR est assuré jusqu'aux bâtiments avec une signalétique adaptée.
Le site est équipé de deux toilettes PMR.
Le site est répertorié sur le site de la FFR pour son accessibilité.

Remarque :

Le site du Tech a fait l'objet d'une fiche DMA / Parc National sur comment rendre accessible à tous la montagne (voir annexe).

Les principaux sites touristiques du territoire sont aménagés pour permettre au plus grand nombre de profiter d'un cadre naturel d'exception, en autonomie ou accompagné.



1.3/ L'offre de loisir de répit

Depuis toujours, ce territoire pyrénéen a vocation à soigner et à remettre en forme. La vallée est historiquement accueillante et ouverte à la différence. Les élus, comme les privés, ont fait d'importants efforts pour rendre cet espace accessible aux personnes à mobilité réduite. Le Val d'Azun a une vraie culture de l'accueil des personnes en situation de handicap, renforcée par l'installation de l'APF (Association des Paralysés de France) et de l'établissement Jean Thébault.

La ville d'Argelès-Gazost a, elle, une longue tradition thermale. Aux portes du Parc national des Pyrénées, ses thermes offrent une large variété de soins pour traiter les voies respiratoires et les affections veino-lymphatiques. Les vertus des eaux chloro-sulfurées sodiques de la source dite « Hount Pudio » sont connues depuis plus d'un siècle. Mais l'établissement thermal propose également des prestations de remise en forme et des bains relaxants. Le « Jardin des bains » offre par exemple toute une gamme d'équipements ouvrant sur de véritables moments de bien-être : des bains bouillonnants, des jets massant, des jacuzzis et des bassins à bulles sont disponibles dans un univers de verrières qui rendent l'espace naturellement lumineux. La Cabana'Spa de la société Azun nature, propose de son côté, de vivre une expérience unique sous un ciel azur ou une pluie d'étoiles : « une pause détente, face à un paysage grandeur nature, un spa à la hauteur de sommets qui l'entourent ».

En Val d'Azun, nombreuses sont les offres de séjours reprenant le thème du bien-être et du « lâcher-prise ». Elles incluent en général le logement dans des hébergements confortables, associé à des séances de yoga régénératrices ou à des randonnées

dans des paysages de montagne d'une beauté saisissante. A Arrens-Marsous, la base de loisirs dispose de zones de détente équipées de chaises longues installées au bord de l'eau, d'un théâtre de verdure et d'espaces de pique-nique le long du gave. Activités consacrées à la recherche de la « vitalité douce », les visites de fermes de montagne pour découvrir la vie pastorale, les fromages et les charcuteries du terroir, au hasard de randonnées paisibles au cœur d'une nature protégée, complètent avantageusement cette offre de ressourcement pour tous.

Dans le Val d'Azun, l'offre de répit repose sur une combinaison d'initiatives locales et associatives qui permettent aux aidants de souffler tout en garantissant aux personnes en situation de handicap un accompagnement adapté. La Maison Sempé constitue l'un des dispositifs les plus emblématiques du territoire. Elle propose des séjours d'une semaine minimum, organisés sous différentes formules allant de l'accueil de répit familial à des séjours de vacances plus complets, intégrant hébergement, accompagnement professionnel et activités de découverte. Accessible depuis Lourdes, elle offre un cadre sécurisant et chaleureux, pensé pour conjuguer repos de l'aidant et épanouissement de l'aidé.

Le territoire s'appuie également sur la richesse de son environnement naturel, en mettant en valeur des aménagements inclusifs comme le sentier du Tech, labellisé Tourisme & Handicap, qui permet à tous de profiter d'une balade accessible autour du lac et de découvrir le patrimoine naturel et géologique local.

À côté de ces initiatives, plusieurs associations renforcent l'offre de répit. APF France handicap et l'ADAPEI 65 organisent des actions de soutien, d'accompagnement et de loisirs adaptés, favorisant l'inclusion et le lien social. L'association AZURA développe quant à elle des sorties en montagne pour des enfants et jeunes adultes en situation de handicap, offrant ainsi une respiration ponctuelle aux familles tout en valorisant les atouts naturels du territoire.

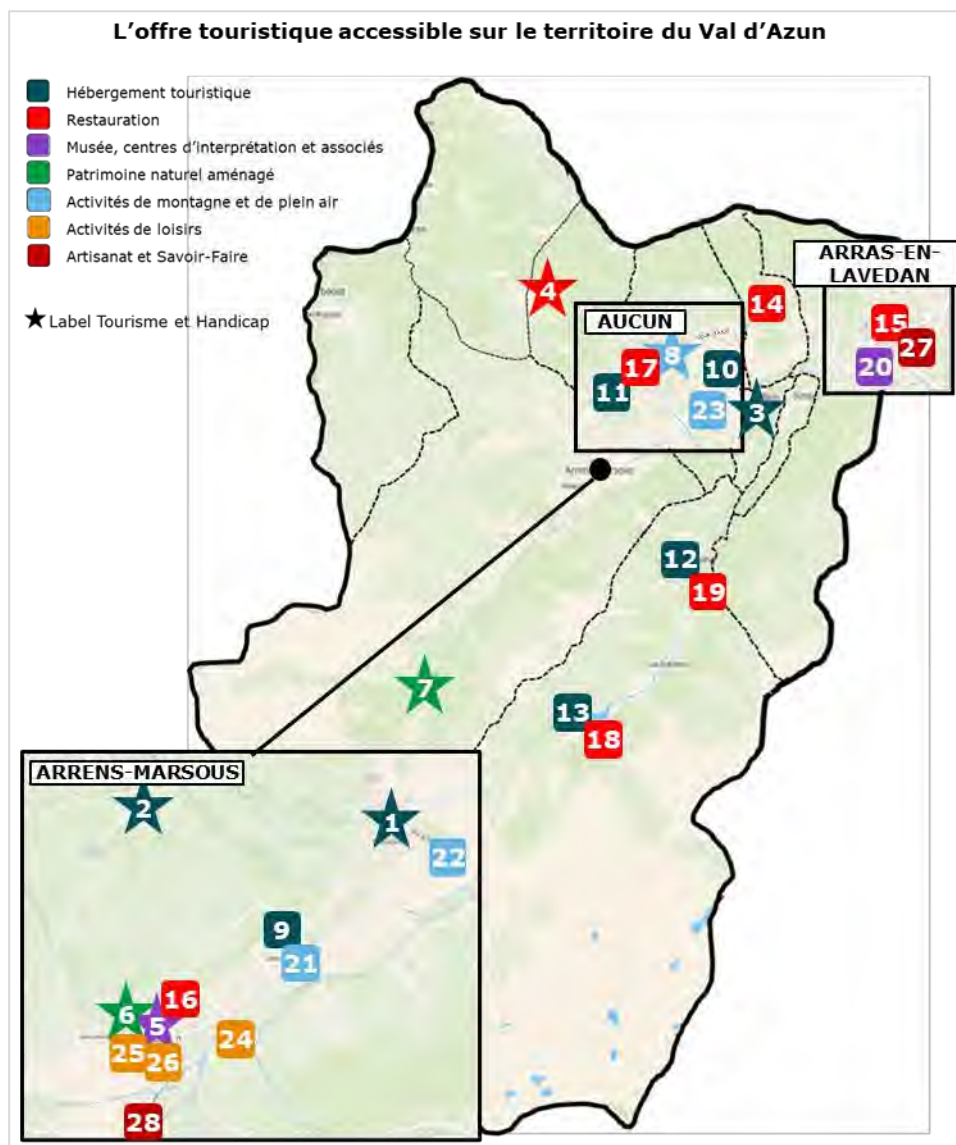
Nous pouvons citer, quelques exemples particuliers de loisirs ouverts à tous sur le territoire, en plus des exemples développés dans le reste du dossier.

La pêche : Cette activité est très populaire dans les Hautes-Pyrénées. Le territoire du Val d'Azun avec ses nombreuses rivières n'échappe pas à cette activité. C'est ainsi qu'un parcours de loisirs est présent sur le gave d'Azun, un parcours pour enfants sur un petit ru descendant dans le centre d'Arrens mais aussi un aménagement au niveau de la piscine pour les personnes en fauteuil.

Le cyclotourisme présent également dans tout le département et notamment en zone montagne. Le col de Couradue est l'un des cols montés régulièrement par le Tour de France. De nombreux cyclistes amateurs grimpent ce col mais aussi les routes sinueuses et pentues du territoire. De nombreuses associations viennent avec des personnes en situation d'handicap vivre leur passion sur le territoire.

Ainsi, le Val d'Azun dispose d'une offre de répit qui combine hébergements adaptés, activités de pleine nature et initiatives associatives, permettant de répondre à la diversité des besoins et de valoriser les atouts touristiques et humains du territoire.

1.4/ Une gamme d'hébergements et de loisirs adaptée à tous



LES HEBERGEMENTS MARCHANDS

Le Val d'Azun, encouragé par un environnement exceptionnel, des éléments naturels favorables à une bonne santé du corps et de l'âme (le grand air, les balades, et des équipements spécialement conçus pour des activités de bien être...) a décidé de devenir une destination touristique accessible à tous. Cette ambition commune à l'ensemble des acteurs publics et privés pourrait passer pour une gageure, dans ce rude espace montagnard. C'est oublier l'esprit de solidarité et la volonté historique d'accueil de tous les visiteurs. Ce sont, pour les habitants de la vallée, des vertus cardinales.

Bien sûr, beaucoup d'efforts restent encore à faire pour que le territoire soit irréprochable en matière d'accueil de personnes en situation de handicap mais le Val d'Azun propose déjà à ces personnes plusieurs hébergements garantissant l'accès à un séjour confortable et sans souci.

De nombreuses offres de locations meublées comme le gîte « Pierre et Bois » à Aucun ou bien le gîte « Kairos » à Estaing sont modulables et peuvent accueillir plusieurs personnes simultanément. Beaucoup sont équipés de rampes d'accès, de salles de bains adaptées et de chambres de plain-pied.

Les campings ont également fourni des efforts significatifs pour pouvoir recevoir des personnes en situation de handicap dans de bonnes conditions. C'est par exemple le cas du Camping Pyrénées Natura à Estaing.

Enfin, chaque hébergement touristique reçoit déjà tous types de publics, y compris des personnes en situation de handicap, sans pour autant être déjà formellement labellisé Tourisme & Handicap ; le développement de cette labellisation est naturellement fléchée prioritaire.

La plupart des **chambres d'hôtes** jouent le jeu de l'accueil pour tous. Par exemple :

- La Maison Sempé à Arrens-Marsous située dans le Parc national des Pyrénées offre aux personnes en situation de handicap, une vue panoramique sur les montagnes.
- La Ferme Cazaux située à 1000 m d'altitude offre un hébergement de plain-pied.
- La Grange au bois à Aucun et le Pic de Pan à Arrens-Marsous sont adaptés à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

De leur côté, **plusieurs établissements** se sont équipés pour accueillir des personnes ayant des besoins spécifiques. Ce sont par exemple :

- L'hôtel le Picors à Aucun
- Le Chalet du Soulor à Arrens-Marsous

Tous disposent de barres d'appui dans les salles de bains, d'installations et de services adaptées à différents types de handicaps et à la circulation des fauteuils roulants.

Remarque : Une des particularité du territoire est qu'il dispose d'un seul hôtel qui est accessible et de beaucoup de gîtes et de campings accessibles qui correspondent plus à une demande d'écotourisme et de nature. Ces hébergements sont ouverts toute l'année.

LES LOISIRS ADAPTES

Dans le domaine sportif, l'équithérapie et les balades avec des ânes sont des activités qui conviennent bien aux personnes en situation de handicap. Des randonnées sont également organisées en « Joëlettes ». Ces fauteuils roulants handisports permettent à des personnes atteintes notamment de déficience de la motricité des membres inférieurs de pratiquer la randonnée. La « Joëlette » qui nécessite l'aide de deux personnes, placées l'une à l'avant et l'autre à l'arrière, est soutenue par une roue unique. On doit cette invention à Joël Claudel, accompagnateur de haute montagne de l'île de la

Réunion. Il a inventé cette espèce de chaise à porteur roulante pour permettre à son neveu atteint de myopathie de participer à des randonnées dans l'île. Le Val d'Azun a été parmi les premiers territoires à développer l'utilisation de ce moyen de locomotion en montagne continentale.

La Communauté de communes met également à disposition sur les sites du Soulor et du Couraduc des hippocampes. Ce fauteuil polyvalent permet de pratiquer de nombreuses activités de plein air. Balades sur neige, ski nordique, randonnées en forêt...

Plus spectaculaires sont les activités de parapente. Grâce à une excellente aérologie, plusieurs écoles - le CERPP, « ABACO-comme un oiseau », et « Liberté condition'Ailes » - proposent des baptêmes ou des vols en biplace. Des stages « Handi-solo » sont même organisés par certaines écoles. Les vols en parapente sont accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite) et ne nécessitent pas de certificat médical.

A ces activités sportives s'ajoutent les séjours organisés par « Hand'Route » dont les prestations de transport et d'hébergement sont spécialement conçues pour répondre aux besoins spécifiques des participants.

A souligner : La commune d'Arrens-Marsous a organisé dans le cadre du **label Terre de Jeux 2024** en collaboration avec les associations de la commune, les associations sportives valléennes et les établissements APF une semaine d'animations sportives courant juillet 2023. La pratique handi a été intégrée à l'ensemble des activités et les plus motivés se sont mesurés au relais, au triathlon et au trail. La pétanque, l'escalade, le cécifoot (foot à l'aveugle) et les jeux familiaux ont également été de la fête. Une flamme symbolique a été fabriquée par les enfants de l'école maternelle d'Arrens-Marsous

et certains des pensionnaires de l'APF au cours d'ateliers communs. Elle a été installée sur son socle à la salle des fêtes par les plus jeunes sportifs avant l'inauguration officielle de l'évènement.



Enfin, des activités culturelles et de détente sont un bon complément aux activités sportives : stages de musicothérapie, de sophrologie et visites accompagnées de sites prestigieux comme le Cirque de Gavarnie, le Pic du Midi ou le Zoo d'Asson.

La Maison du Val d'Azun et du Parc national des Pyrénées, à Arrens-Marsous, est un équipement phare du territoire, conçu pour accueillir tous les publics dans des conditions optimales d'accessibilité. Porte d'entrée sur la découverte du patrimoine naturel et culturel, elle propose des espaces muséographiques immersifs et interactifs intégrant des dispositifs adaptés à différents types de handicaps : cheminements et aménagements intérieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite, supports de médiation en braille et en relief, outils sonores pour les déficiences visuelles, contenus visuels et multimédias adaptés aux personnes sourdes ou malentendantes, ainsi que des approches simplifiées favorisant la compréhension des publics en situation de handicap mental ou cognitif. Cette attention à l'inclusion permet à chacun de vivre une expérience de visite autonome et enrichissante. Véritable vitrine du Parc national, la Maison incarne l'engagement du Val d'Azun en faveur d'un tourisme ouvert à tous et

constitue un point fort de la candidature au label « Destination pour Tous ». (Voir annexe Maison du Parc national des Pyrénées – Arrens-Marsous).

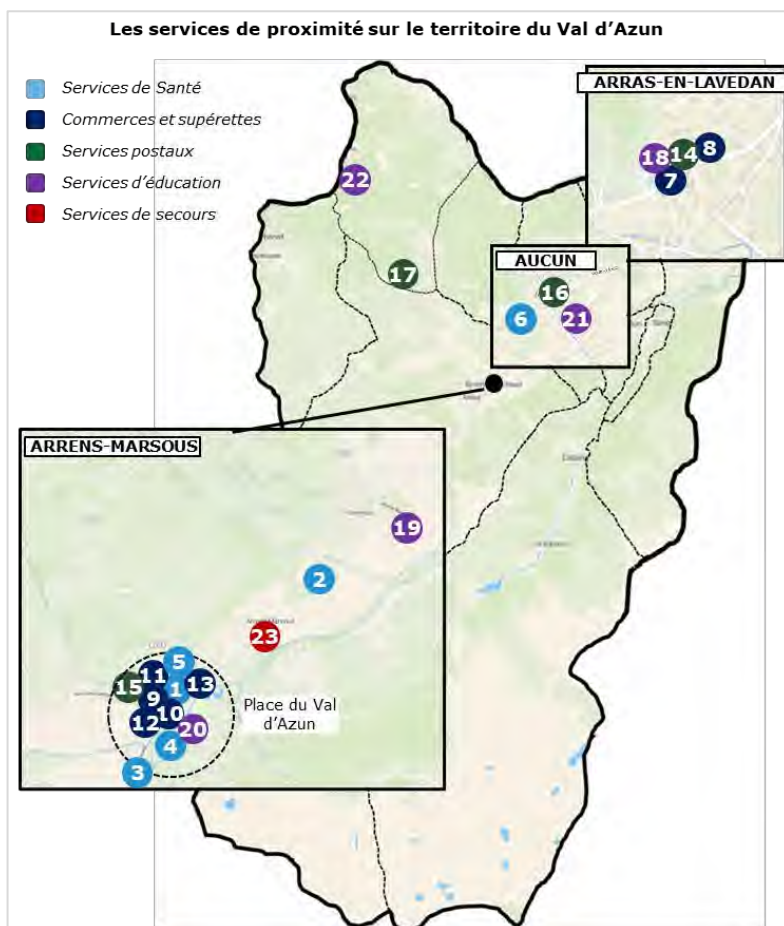
Les activités culturelles et de découverte des spécialités gastronomiques du territoire sont également ouvertes à tous. En effet, de nombreuses fermes de production de fromages, de charcuteries ou de confitures sont accessibles participant ainsi activement à un écotourisme fortement présent au Val d'Azun.

Zoom sur le travail du Bureau Montagne du Val d'Azun.

Ce bureau regroupe une quinzaine de professionnels de la montagne qui proposent à tous des activités liées à la montagne pour des publics en situation de handicap (handicap visuel, cognitif, auditif, moteur, handicap provisoire...). On peut citer par exemple, les activités en joëlette et hippocampe, raquettes, biathlon ou spéléologie pour déficient visuel. Toutes les activités de ce groupement sont détaillées en annexe 15.

1.5/ Les prestations de service de la vie quotidienne

Les commerces de proximité et les services de première nécessité sont principalement implantés à Arrens-Marsous, en particulier autour de la place du Val d'Azun (supérette, presse, tabac, boucherie...); la proximité d'Argelès Gazost, voire de Lourdes, permet de compléter l'offre. Le territoire concerné répond à tous les critères d'usage sur la vie quotidienne, ainsi qu'aux critères du cahier des charges.



Sur le plan médical, il n'y avait plus de cabinet de médecine généraliste présent sur le territoire. Mais en janvier 2024, un médecin a rejoint la Maison de Santé du Val d'Azun à Aucun. Cette Maison de santé constitue le principal service d'accueil de patients du Val d'Azun. Totalelement accessible, elle comprend désormais deux médecins, deux kinésithérapeutes, un éducateur sportif, deux psychologues, une sage-femme, un naturopathe et un orthophoniste. Le centre hospitalier le plus proche est situé à Lourdes. La commune d'Arrens-Marsous compte plusieurs lieux d'accueil et de vie pour personnes en situation de handicap. La M.A.S. d'Azun dispose de cinq unités de vie qui peuvent accompagner près de 50 personnes en situation de polyhandicap.

Le Val d'Azun travaille à ce que tous les services d'accompagnement et d'aide à la personne, qui sont généralement présents dans d'autres territoires, puisse être pleinement disponibles.

- Les S.A.D. : services à domicile comprenant l'aide pour les tâches ménagères, les courses, la préparation des repas et l'accompagnement pour les sorties.
- Les SSIAD : services de soins infirmiers à domicile qui fournissent des soins infirmiers et d'hygiène pour les personnes malades ou dépendantes.
- Les SPASAD : services polyvalents d'aide à domicile.
- La téléassistance qui permet à des personnes isolées d'entrer rapidement en contact avec les services d'assistance dont elles peuvent avoir besoin.
- Les services de soutien aux aidants.

Les services existants à date de la présentation	
Établissement	Services aux personnes
Resto du Cœur	La commune d'Arrens-Marsous accueille une fois par semaine un camion itinérant de l'association qui offre une aide alimentaire gratuite en faveur des personnes dont les ressources sont limitées.
Le Centre Local d'Information et de Coordination Pays des Gayes	Le CLIC s'adresse aux plus de 60 ans et propose des conseils et activités adaptées, dont 2 ateliers sur Arrens-Marsous, pour préserver l'autonomie, renforcer le bien-être et lutter contre l'isolement.
Pyrène Plus	L'association intervient auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes dépendantes en proposant le portage des repas, les soins infirmiers à domicile.
L'Aide à Domicile en Milieu Rural	L'ADMR intervient de la naissance à la fin de vie dans 4 domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Sur le plan scolaire, les établissements du territoire font partie d'un Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) qui favorise la coordination des ressources au service des élèves en situation de handicap et veille à une bonne prise en compte de leurs besoins. La tête de réseau est le collège du Haut Lavedan. La scolarité dans le primaire est bien assurée en Val d'Azun. Les études secondaires au collège et au Lycée s'effectuent à Argelès-Gazost. Un transport scolaire permet aux élèves d'intégrer l'établissement en 15 minutes.

Les transports : la faiblesse des transports collectifs oblige à un recours quasi-systématique à la voiture pour traverser la vallée et pour se rendre dans les centres urbains (Argelès-Gazost, Lourdes ou Tarbes). L'environnement institutionnel (CCPVG, Région Occitanie) conscient de cette faiblesse, travaille au développement de dispositifs améliorant l'accessibilité pour tous.

Il existe une ligne de bus régionale (délégataire : CCPVG) desservant Arrens-Marsous. Les schémas directeurs d'accessibilité des transports relèvent des autorités organisatrices (intercommunalités, Département, Région, SNCF). Le territoire n'est pas concerné. Une société de taxis adaptés (Handi Hand) est présente sur le territoire.

Le Val d'Azun dispose d'une seule ligne de bus qui est un transport à la demande avec réservation 1 journée à l'avance (jour ouvré) d'octobre à mai du lundi au vendredi. En fonction du nombre de réservation et en cas d'une demande particulière, le transporteur adapte le véhicule. Le service est proposé tous les jours entre juin et septembre.

Globalement la labélisation « Destination pour Tous » doit permettre dans chacun de ces domaines :

- **Un renforcement de la coordination et de la communication**
- **Une accessibilité accrue aux services de première nécessité**
- **Une évaluation en continu des besoins et des adaptations utiles**

2-DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE DU PROJET



2.1/ Le mode de gouvernance

Le Val d'Azun fait partie, avec sept autres communes du Val d'Azun, de la « CCPVG, (Communauté de Communes Pyrénées Vallée des Gaves).

Par ailleurs, les villages d'Arbéost et Ferrières, de l'autre côté du col de Soulor, appartiennent à la CCPN (Communauté de Communes du Pays de Nay).

Ainsi, les deux intercommunalités, reliées par le Col de Soulor, sont investies dans le projet.

Les élus du Val d'Azun collaborent étroitement avec le Parc National des Pyrénées pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel. La Maison du Val d'Azun, qui abrite également l'Office du Tourisme des vallées de Gavarnie, joue un rôle central dans cette collaboration.

Les élus et les socio professionnels du territoire du Val d'Azun, encouragés par de grands professionnels du tourisme spécialisés depuis longtemps dans la randonnée et le tourisme de nature, voient dans le

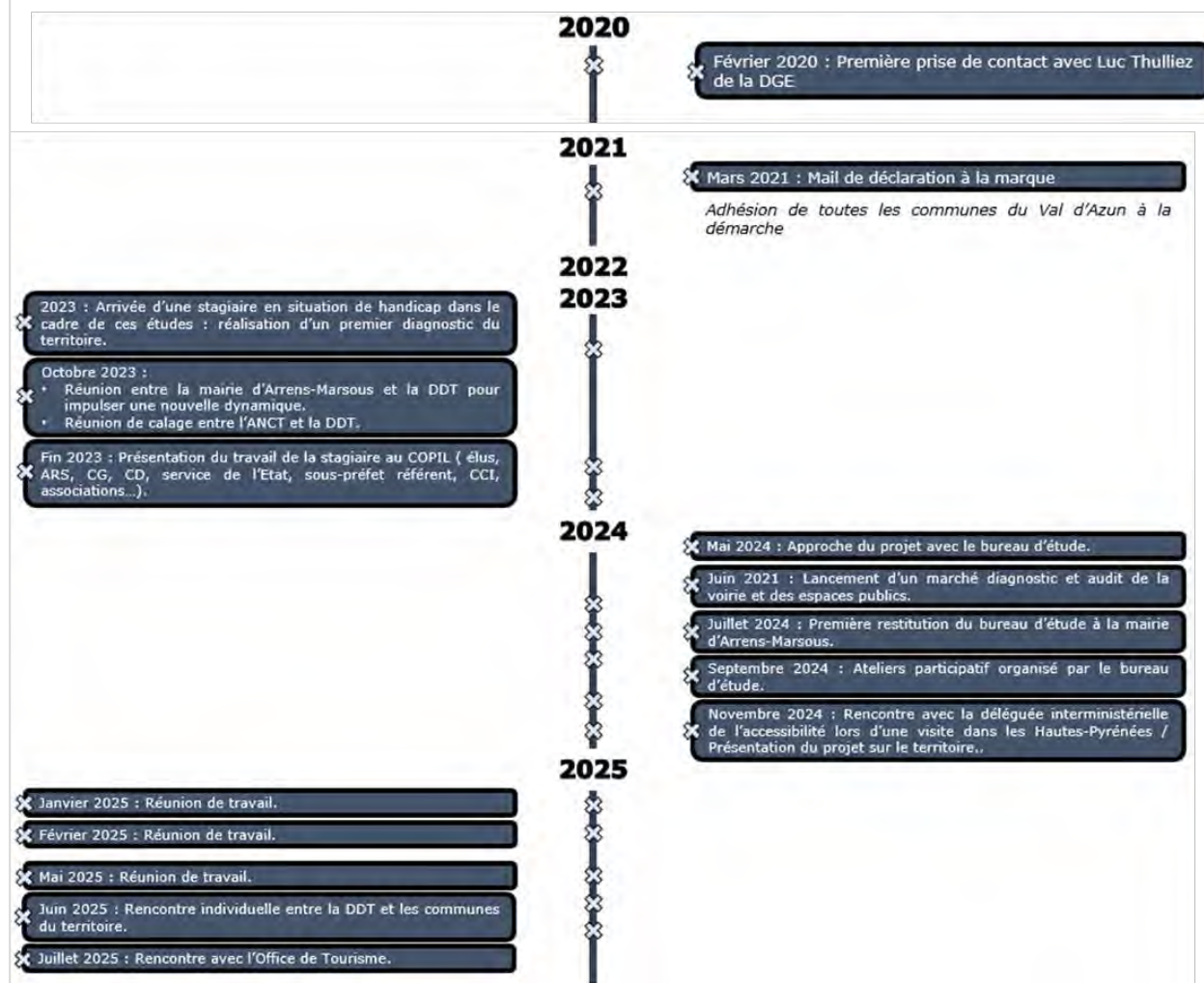
label « Destination Pour Tous » une opportunité de se perfectionner en permanence. Un comité de pilotage du projet a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises. Une enquête conduite par le cabinet de consultants chargé de suivre le dossier auprès d'un échantillon d'élus et de socioprofessionnels du territoire a révélé qu'une très large majorité des élus interrogés et des socioprofessionnels locaux consultés étaient d'accord sur trois points :

1/- La nature préservée et les paysages diversifiés sont les principaux atouts du Val d'Azun

2/-Les difficultés de déplacement constituent une réelle entrave au développement touristique

3/- Les enjeux majeurs pour l'avenir du Val d'Azun sont : la mobilité, l'accessibilité aux sites majeurs, l'amélioration de la mise en réseau des acteurs, le développement d'un tourisme plus durable et plus inclusif.

Les différents points d'étapes de la gouvernance



Dans le cadre de la labellisation « Destination Pour Tous », un comité de pilotage sera pérennisé afin d'animer et de faire vivre le label. Il aura pour mission de veiller au respect des engagements des communes et de jouer un rôle de proposition. Ses principales fonctions consisteront à suivre l'avancement des projets, identifier et résoudre les difficultés rencontrées, assurer la communication et la coordination entre les acteurs, garantir le passage des projets en commission départementale d'accessibilité et valider les livrables ainsi que les étapes clés du processus de labellisation.

Le COPIL se réunira au moins une fois par an, avec une fréquence ajustée en fonction des besoins et de l'évolution des projets. Il sera présidé par le président du projet Destination pour Tous et mettra en place en son sein un bureau opérationnel chargé de la gestion du label et d'accompagner les porteurs de projets dès leur conception afin d'intégrer les règles d'accessibilité universelle. Ce bureau rassemblera principalement le président ou son représentant, un représentant des élus, l'Office de Tourisme, la DDT, l'APF et, selon les cas, d'autres acteurs concernés. Le COPIL aura également pour mission de renforcer la communication autour du label, afin de valoriser l'action menée sur le territoire.

et d'affirmer la capacité du Val d'Azun à accueillir tous les visiteurs.

La communication autour du label « Destination Pour Tous » sera assurée de manière coordonnée par le COPIL et l'Office de Tourisme. Dès la labellisation, une information sera diffusée sur les sites internet des communes et de l'Office de Tourisme, ainsi que dans les newsletters, radios et journaux locaux. Un compte sur les réseaux sociaux sera créé pour relayer les actualités liées à l'accessibilité universelle, et des actions spécifiques seront menées auprès d'agences de voyages spécialisées. Les communes intégreront

systématiquement le logo « Destination Pour Tous » dans leurs supports de communication.

La promotion passera également par la mise en valeur du site « Accès Libre », permettant de consulter l'accessibilité des ERP du territoire. Le COPIL sera chargé du suivi du dispositif, tant sur les actions menées que sur la qualité de l'offre. Les visiteurs pourront donner leur avis via une adresse mail dédiée, afin d'alimenter une démarche continue d'amélioration.

L'Office de Tourisme, en complément, assurera la valorisation et la diffusion régulière du label.

Les engagements et les marges de progressions

- Il convient d'intégrer les recommandations de l'étude sur la voirie dans les futurs projets d'aménagement des espaces publics. Certains travaux pourront être réalisés rapidement, notamment ceux liés au stationnement, aux passages piétons, aux obstacles, aux escaliers et aux rampes. L'ensemble de ces aménagements légers devra être achevé dans un délai maximum de cinq ans.
- La collectivité s'assurera que tous les dossiers d'aménagement soient présentés en CDSA.
- La DDT et/ou l'APF organiseront des réunions d'information et de formation à destination des acteurs locaux, et assureront le portage de la politique du FTA auprès des petits ERP afin de les accompagner financièrement.
- Il convient de veiller à l'aspect pédagogique des manifestations, de sensibiliser les porteurs de projet et de garantir une accessibilité maximale en tenant compte du contexte.
- Il faut veiller à inclure des critères de mise en accessibilité dans les différents cahiers des charges des événements culturels, sportifs et autres.
- Rédiger et publier un rapport annuel du COPIL.
- Proposer des idées innovantes à mettre en place, comme par exemple une course pour personnes malvoyantes, etc.
- De nombreux travaux d'aménagement sont en cours ou sur le point d'être finalisés à Soulor, Courraduc et Estang, avec pour objectif de les rendre exemplaires.
- Encourager les gestionnaires et propriétaires à compléter Accès Libre, avec l'appui d'un stagiaire ou d'une ambassadrice (voir DDT).
- Encourager les habitants et les visiteurs à adopter des comportements citoyens, par exemple ne pas déposer les poubelles sur le trottoir, et diffuser des flyers à ce sujet.
- Renforcer le déploiement des boucles magnétiques.

Quelques marges de progrès à réaliser

- Réaliser les travaux nécessaires sur l'espace public conformément au diagnostic
- Former au moins un personnel de la maison du Parc au langage des signes
- Réaliser film pour présenter les diverses activités
- Remplacer les boucles magnétiques par le nouveau système plus performant
- Généraliser les espaces partagés et les zones 30
- Faire du tiers lieu à Aucun en cours d'étude un bâtiment exemplaire

2.2/ La politique de sensibilisation et d'implication des acteurs locaux

Ils entendent rester fidèles à leurs principes de solidarité, de respect de la nature et d'ouverture à la différence qui font l'identité singulière du Val d'Azun. Ils comptent toutefois utiliser ce tremplin pour progresser durablement. Ils sont déterminés à renforcer chaque maillon de la chaîne de valeur touristique, de façon que cette première labélisation d'un espace de montagne, constitue un exemple à suivre dans le massif pyrénéen.

Le Projet « Destination Pour Tous », porté par le Maire d'Arrens-Marsous pour le compte de l'ensemble des communes du Val d'Azun est un projet fédérateur et de territoire.

Les représentants de l'État et du Parc National des Pyrénées ont de leur côté, largement participé aux réflexions collectives et aux débats conduits en amont. La démarche de candidature est donc collective et collaborative.

L'ensemble des maires soutiennent le projet, ces élus très volontaristes sont largement encouragés, d'une part par le Maire d'Arrens-Marsous et d'autre part par le fondateur de « La Balaguère », un tour opérateur de référence sur le marché du tourisme de randonnée, également fondateur et ex-président d'ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et de son label. Enfin une large majorité de socio-professionnels implantés sur le territoire est favorable à la démarche.

Les habitants du Val d'Azun sont très largement impliqués dans la vie communautaire à travers des associations locales et des comités consultatifs. Cette gouvernance collaborative et décentralisée qui respecte bien le principe de subsidiarité, favorise une certaine harmonie et renforce la cohésion. S'agissant de la démarche « Destination Pour Tous », les acteurs eux-mêmes affirment fortement leur souhait de contribuer à cette labélisation pour laquelle ils pensent leur territoire légitime. Ils s'engagent à inscrire dans la durée, la bienveillance et le respect de toutes les différences qui caractérisent l'état d'esprit des habitants du Val d'Azun, ce qui est une garantie de succès.

L'Office du Tourisme est conscient de la valeur exemplaire du projet et de l'intérêt d'un développement d'un tourisme pour tous, inclusif, et s'implique fortement dans le dossier porté par le Val d'Azun. Il a obtenu le label « Tourisme & Handicap » pour l'accueil des quatre déficiences : handicap auditif, handicap visuel, handicap moteur et handicap mental. Le personnel est donc sensibilisé et formé à l'accueil de personnes en situation de handicap et mettent à la disposition de la clientèle une documentation adaptée au handicap visuel et mental sur demande. Le point d'accueil est également équipé d'un amplificateur auditif et les conseillers et conseillères sont formés aux bases de la Langue des Signes Française (LSF). Les locaux ont été conçus pour recevoir tout type de public grâce à des présentoirs, des éclairages et un cheminement aménagé. Des places de parking pour les personnes en situation de handicap sont situées à proximité.

L'Office de Tourisme répond ainsi à la totalité des critères obligatoires du cahier des charges.

Concernant le site internet, il dispose d'une grande partie « Tourisme accessible ». Cependant, il n'est pas totalement praticable et dispose d'un délai de cinq ans pour se mettre en conformité totale. Il dispose par ailleurs d'extraits sonores pour les déficients visuels et d'un onglet pour toutes les informations à destination des visiteurs en situation de handicap (en annexe, un extrait du guide à destination de personne souffrant de handicap(s)). Le formulaire de contact respectant les règles d'accessibilités est en cours et sera terminé prochainement.

D'une façon générale, le Val d'Azun entend créer un environnement inclusif et respectueux qui puisse être profitable aux habitants comme aux visiteurs.

Il s'agit :

- De renforcer la formation à l'accueil pour tous et à l'accompagnement spécifique des personnes handicapées des professionnels directement concernés, ceux en particulier des secteurs de l'éducation, du tourisme et de la santé.
- De développer la coopération entre les communes et les associations locales pour mettre en œuvre davantage de projets inclusifs et de services adaptés.
- D'accroître l'accompagnement et le soutien quotidien à tous ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne, que ce soit en termes de démarches administratives ou par exemple, d'accès à l'emploi et de leur offrir des espaces d'échange et de partage qui soient porteurs de plus de solidarité.

2.3/ La politique de communication

COMMUNICATION EXTERNE

La politique de communication externe doit reposer avant tout sur un positionnement marketing du territoire qui démarque vraiment le Val d'Azun des territoires concurrents.

Concernant le site internet, il dispose d'une grande partie « Tourisme accessible ». Il propose des extraits sonores pour les déficients visuels et d'un onglet pour toutes les informations à destination des visiteurs en situation de handicap. Le formulaire de contact respectant les règles d'accessibilité est en cours et sera terminé prochainement.

Les habitués de la vallée doivent pouvoir retrouver dans l'image véhiculée, les atouts naturels, matériels, fonctionnels et affectifs qui les séduisent et les fidélisent. Mais il faut aussi pouvoir attirer de nouvelles clientèles nationales en ajoutant à ce qui constitue les fondements naturels de l'identité touristique du territoire, une dimension nouvelle : l'accessibilité pour tous, le tourisme inclusif, régénératif et adapté.

Ainsi le positionnement touristique souhaité peut se définir comme suit :

- Une situation géostratégique d'intérêt ;
- Une vallée durable et solidaire ;
- Une vallée aux aménités naturelles, formant un « écrin préservé ;
- Une vallée bienheureuse, bienveillante et du bien vivre ensemble ;
- **Une vallée « loin des foules près des gens » ;**
- Une vallée dans « l'air du temps » dont le profil « matche » avec les attentes et besoins des consommateurs et citoyens ;
- Une vallée qui répond aux attentes des pratiquants de la montagne mais aussi à un tourisme intégré, inclusif, de répit et régénératif.

Notre ambition :

Arrens-Marsous et le Val d'Azun, premier territoire de montagne labellisé Destination Pour Tous : une vocation d'exemplarité et de répliquabilité pour le Massif pyrénéen !



3-ACCESSIBILITE DE LA DESTINATION, DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES SERVICES A LA VIE QUOTIDIENNE

Voir en annexe 11 - Le PAVE



4- ANNEXES

Annexe 1 : La grille de critères DpT du dossier de candidature du Val d’Azun	36
Annexe 2 : Les fiches de présentation des communes et de l’offre accessible.....	46
Annexe 3 : L’Avis SCDA.....	52
Annexe 4 : Les membres du Comité de Pilotage.....	55
Annexe 5 : La note collaborative APF – Communes	57
Annexe 6 : La Maison du Parc National des Pyrénées	60
Annexe 7 : Extrait du guide des activités accessibles de l’Office de Tourisme	62
Annexe 8 : Les fiches Handisports 65.....	64
Annexe 9 : Les Equipements Recevant du Public.....	67
Annexe 10 : Cartographie : parkings PMR, toilettes PMR, points d’eau	70
Annexe 11 : Le rapport de diagnostic préalable réalisé.....	79
Annexe 12 : Les données ATG.....	116
Annexe 13 : Compte-rendu du Comité de Pilotage du 7 juin 2023.....	121
Annexe 14 : Le PAVE	142
Annexe 15 : Le bureau Montagne du Val d’Azun	204
Annexe 16 : La fiche DMA / Parc National « rendre accessible à tous l’espace naturel montagnard de la vallée du Tech dans le Val d’Azun »	234

Annexe 1 : La grille de critères DpT du dossier de candidature du Val d'Azun

Séquence	Type	N°	CRITERES	OBSERVATIONS EVENTUELLES
Information de l'offre touristique	Obligatoire	1	L'office de tourisme et ses annexes sont labélisés Tourisme & Handicap.	Renouvellement de la labellisation en cours. Un travail sera mené dans le cadre du label pour proposer des prestations et des informations supplémentaires. L'office de Tourisme sera un partenaire très important du futur COPIL.
	Obligatoire	2	Existence d'un accueil physique dédié au handicap au sein de l'office de tourisme	Oui – le mobilier est adapté et les personnes formées (voir attestation de formation)
	Obligatoire	3	L'équipe de l'office de tourisme est formée à l'accueil aux personnes handicapées.	Oui - voir attestation de formation. Dans le cadre des marges de progrès, prévoir la formation d'un agent d'accueil à la langue des signes.
	Confort d'usage	4	Si une annexe de l'office du tourisme existe, l'équipe est formée à l'accueil aux personnes handicapées.	Non concerné
	Obligatoire	5	Le site internet de l'office de tourisme est conforme au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).	En cours (Dérogation de 5 ans pour mise en conformité)
	Obligatoire	6	Le site internet de l'office de tourisme présente pour les images des textes alternatifs pertinents pour les internautes déficients visuels.	Oui, pages spécifiques. Pages audio (aller sur le site)
	Obligatoire	7	Le formulaire de contact est développé en respectant les règles d'accessibilité numérique.	Oui
	Obligatoire	8	Le site internet de l'office de tourisme comporte une page dédiée et accessible centralisant l'information à destination des visiteurs en situation de handicap.	Oui
	Obligatoire	9	Le site internet de l'office de tourisme référence les points d'intérêt naturels accessibles.	Oui mais à développer. Accord de l'office de tourisme d'aller plus loin si le label est obtenu. Amélioration possible sur le contenu

	Obligatoire	10	Le site internet de l'office de tourisme référence les lieux d'hébergement et de restauration accessibles	Oui
	Obligatoire	11	Le site internet de l'office de tourisme référence l'offre culturelle accessible	Oui
	Obligatoire	12	Le site internet de l'office de tourisme référence l'offre sportive accessible en mentionnant les équipements adaptés disponibles	Oui, ainsi que le site de la CCPVG (communauté de commune dont dépend le territoire)
	Obligatoire	13	Le site internet de l'office de tourisme référence les services de la vie quotidienne accessibles	Oui
	Obligatoire	14	Le site internet de l'office de tourisme introduit le réseau de transport de la collectivité ainsi que les informations relatives aux horaires et aux modalités d'achats de titres	Oui
	Confort d'usage	15	Le site internet de l'office de tourisme référence les entreprises de location d'équipements adaptés aux personnes en situation de handicap	Oui
	Obligatoire	16	Le site internet de l'office de tourisme référence les informations quant aux équipements proposés directement par la collectivité	Oui
	Obligatoire	17	Le site internet de l'office de tourisme référence les taxis "hardi accueillants"	Oui – Société Hand-Route
	Obligatoire	18	Le site internet de l'office de tourisme référence les places de parking PMR sous forme de cartographie accessible	Partiellement à ce jour/uniquement sur les sites touristiques. Une cartographie a été faite dans le cadre du dossier DPT. L'office de tourisme intégrera cette cartographie sur son site. Cette cartographie recensera également les WC accessibles, les points d'eau et les bancs.

	Obligatoire	19	Le site internet de l'office de tourisme recense l'offre de séjours adaptés organisés	Oui mais l'office de tourisme n'a pas vocation à faire de la publicité. Il recense les hébergements adaptés.
	Obligatoire	20	Un guide/brochure physique (également disponible en format numérique et téléchargeable sur le site internet de l'office de tourisme) centralise l'offre touristique accessible et l'ensemble des informations pratiques	Oui
Offre culturelle	Confort d'usage	21	Les sites internet des lieux de visites doivent répondre aux règles d'accessibilité RGAA. Ils doivent également permettre aux visiteurs de trouver toutes les informations nécessaires pour faciliter leur visite, par exemple billets coupe-file, durée de la visite, objets interdits, outils existants permettant une meilleure accessibilité aux œuvres, contact du référent handicap s'il existe.	En cours. Peu de site internet actuellement. Il s'agit d'un territoire très rural dont "l'économie" est basée sur la nature et la montagne
	Obligatoire	22	Proposition d'outils de médiation au sein des lieux de visite (œuvres à toucher, objets 3D, accompagnements sonores, visites virtuelles, etc.)	Oui : <u>exemple</u> : Musée à la maison du Parc à Arrens Marsous ou le parcours au lac du Tech
	Obligatoire	23	Existence d'outils d'accessibilité aux œuvres type boucles à induction magnétique, audioguides en audiodescription, maquette tactile ; maintenance de ce matériel.	Oui – film à réaliser dans le cadre des marges de progrès
	Confort d'usage	24	Existence de visites guidées adaptées (ex : Langue des signes française (LSF))	Pas à ce jour
	Confort d'usage	25	La collectivité a intégré des critères de mise en accessibilité dans le cahier des charges des événements	Engagement de la collectivité. De plus, du fait de la présence de plusieurs centre APF sur le territoire avec de nombreux résidents, ce critère est naturellement suivi.
	Confort d'usage	26	Existence de représentations culturelles adaptées (cinéma, concert, opéra, théâtre)	Oui : Ciné Débat organisé par la commune d'Arrens-Marsous en collaboration avec l'APF Cinéma accessible à la maison du parc
Offre sportive	Obligatoire	27	Existence d'une offre sportive adaptée référencée dans le Handiguide des sports ou son équivalent proposé par le Ministère des sports	Oui, on peut citer par exemple : Comité départemental de vol libre des Hautes Pyrénées à Arrens La voie verte à Argelès-Gazost Canyoning Triathlon à Argelès-Gazost

				Rugby à Lourdes
	Confort d'usage	28	La collectivité met à disposition du matériel sportif adapté pour se déplacer dans le périmètre de la labélisation	Non pour la collectivité Prêt éventuel pour dépannage de l'APF
	Obligatoire	29	Si zone de baignade existante : Mise à disposition d'équipements de mise à l'eau (plage, plans d'eau, piscine)	Non concerné
	Obligatoire	30	Si sport de montagne existant : existence de remontées mécaniques adaptés à la remontée de matériel spécifique (skis adaptés, fauteuils tout terrain (FTT)...) pour le ski	Non concerné Ski nordique en Hippocampe au col Soulor et au col du Cauraduque organisée par le CCPVG (communauté des communes) qui peut prêter du matériel
	Obligatoire	31	Si zone de nature existante : existence d'une offre sportive adaptée de nature avec accompagnement des personnes en situation de handicap	Oui Escalade, Joëlette, piscine, parapente, randonnée, zone de pêche, terrain de basket
Vie quotidienne	Obligatoire	32	Présence au sein du territoire de commerces de détail à prédominance alimentaire accessibles	Oui – magasin PROXI à Arrens-Marsous
	Obligatoire	33	Présence au sein du territoire de boulangeries ou dépôt de pain accessibles	Oui, plusieurs boulangeries – Une des boulangeries propose la livraison à domicile
	Confort d'usage	34	Présence au sein du territoire de boucheries accessibles	Oui le PROXI à Arrens
	Confort d'usage	35	Présence au sein du territoire de poissonneries accessibles	Oui le PROXI à Arrens
	Confort d'usage	36	Présence au sein du territoire de marchés/marchands ambulants accessibles	Oui marché artisanal à Estaing ou marché hebdomadaire à Arrens-Marsous
	Confort d'usage	37	Présence au sein du territoire de magasins d'habillement accessibles	Oui le PROXI à Arrens
	Obligatoire	38	Présence au sein du territoire de location d'aides techniques accessibles	A Argelès-Gazost ou Lourdes (moins de 20km) Argelès-Gazost jouxte le territoire du Val d'Azun

	Obligatoire	39	Présence au sein du territoire de pharmacies accessibles	Oui à Arrens
	Confort d'usage	40	Présence au sein du territoire de kinésithérapeutes accessibles	Oui au sein de la maison médical
	Obligatoire	41	Présence au sein du territoire de libraires, papeteries, presse, souvenirs, buralistes accessibles	Oui à Arrens-Marsous
	Confort d'usage	42	Présence au sein du territoire de boutiques d'optique accessibles	A Argelès-Gazost ou Lourdes (moins de 20km) Argelès-Gazost jouxte le territoire du Val d'Azun
	Confort d'usage	43	Présence au sein du territoire de laveries/pressings accessibles	Oui à Arrens
	Confort d'usage	44	Présence au sein du territoire de services d'urgences hospitalières accessibles	Hôpital de Lourdes à moins de 20km et maison médicale à Aucun
	Confort d'usage	45	Présence au sein du territoire de médecins généralistes accessibles	Oui à la maison médicale
	Confort d'usage	46	Présence au sein du territoire d'infirmiers accessibles	Oui : présence d'un cabinet à Arrens-Marsous
	Confort d'usage	47	Présence de service d'aide à domicile	Oui, présence sur le territoire de trois prestataires
	Obligatoire	48	Présence au sein du territoire d'un service bancaire (distributeurs automatiques) accessible	Oui plusieurs
	Obligatoire	49	Présence au sein du territoire d'une boutique d'équipement sportifs accessibles	Oui au PROXI à Arrens
	Obligatoire	50	Les services de la vie quotidienne identifiés en critère obligatoire sont ouverts en permanence, durant toute l'année (saison touristique ou on)	Oui. Présence d'habitant durant tout l'année.
Accessibilité ERP	Obligatoire	51	Les ERP de 1ère à 4ème catégorie ainsi que les ERP classés en "obligatoire" dans la partie "Vie quotidienne" de la présente grille sont accessibles	Oui selon la liste communiquée par la DDT – Le refuge d'altitude n'est pas accessible (4ème catégorie) Plus de 50% de ces ERP respectent la réglementation. Ces ERP ne sont pas très nombreux sur le territoire (voir liste)
	Obligatoire	52	50 % des ERP de 5ème catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs possèdent une boucle à induction magnétique	Oui – Boucle magnétique portative

	Confort d'usage	53	50 % des ERP de 5eme catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs possèdent une bande de guidage au sol	NON ou non conforme
	Obligatoire	54	50 % des ERP de 5eme catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs possèdent une rampe d'accès ou autre accès PMR en cas de présence de marches	Oui
	Obligatoire	55	50 % des ERP de 5eme catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs possèdent un ascenseur, ce dernier doit impérativement être accessible	Oui si étage
	Obligatoire	56	50 % des ERP de 5eme catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs font état d'une signalétique adaptée (Picto, FALC)	OUI (en cours). Réflexion sur une signalétique adaptée au niveau du futur territoire labelisé
	Obligatoire	57	100 % des ERP de 5eme catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs apposent la signalétique "Chiens guide ou d'assistance"	Oui (achat signalétique en cours)
	Obligatoire	58	Au minimum, 70% des ERP présents dans le périmètre proposé à la labélisation sont référencés sur Acceslibre	OUI (en cours)
	Obligatoire	59	Les ERP labélisés "Tourisme & Handicap" sont référencés sur Acceslibre	Oui
Accessibilité transport	Obligatoire	60	Le schéma directeur de mise en accessibilité des services de transport (SDAP Ad'AP) est réalisé avec ou sans ITA	Le territoire n'est pas soumis à cette obligation. Le territoire n'a pas la compétence. Absence de train. Une seule ligne de bus régionale présente. La région délègue cette ligne à la CCPVG. Mise en place d'un service à la demande par la collectivité.
	Obligatoire	61	Si des lignes de transports en commun existent, elles doivent être accessibles.	
	Obligatoire	62	Référencement des points d'arrêt collectifs prioritaires en complément du plan des transports en commun, avec alimentation de la base de données accessibilité Acceslibre MOBILITE	
	Confort d'usage	63	Les personnels des services intervenant sur la voirie et des services de transport collectifs sont sensibilisés aux différents types de handicap et formés sur les aspects techniques de la mise en accessibilité des infrastructures et sur l'utilisation des équipements	Non concerné
	Obligatoire	64	Justifier de la mise à jour et de la liste des taxis « handi accueillants », en préciser le nombre	Deux entreprises de taxis 'handi accueillants sur le secteur'

	Obligatoire	65	Les sites web des opérateurs de transports sont accessibles	Sur le site de la Région Occitanie, il est indiqué : La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée porte une attention particulière sur l'accessibilité des sites Internet et services en ligne qu'elle édite. Depuis plusieurs années, la Région bénéficie d'un accompagnement spécifique accessibilité qui porte sur : Un suivi pour chaque étape d'élaboration des sites Internet La formation des agents contributeurs et des Webmasters de la collectivité La conception, rédaction des documents obligatoires dans le cadre du RGAA 4.1 Les différents éléments relatifs au RGAA 4.1 doivent être analysés, ce qui implique à ce stade la déclaration « Accessibilité : non conforme ». Déclaration d'accessibilité : audit à réaliser. Schéma pluriannuel de mise en accessibilité : en cours d'élaboration Plan d'actions de l'année en cours : en cours d'élaboration En cours par la Région
	Obligatoire	66	Si la destination possède un aéroport ou autres sites de dessertes en dehors du périmètre de la labélisation, il existe une navette pour PMR afin d'arriver sur le territoire	Aéroport sur Lourdes – Présence de taxi adapté sur demande.
	Obligatoire	67	Si les matériels roulants ne sont pas accessibles, mise en place d'un service de transport adapté à la demande ouvert aux visiteurs et touristes sur le territoire au tarif "résident"	Oui
Accessibilité espaces publics	Confort d'usage	68	Le territoire proposé à la labélisation possède des aires de jeux accessibles pour les enfants (ex : Balançoires PMR)	Plusieurs aires de jeux accessibles notamment sur la commune d'Arrens-Marsous
	Obligatoire	69	Apporter l'information sur le nombre de points d'eaux accessible sur les parcours vers les lieux culturels ou de loisirs	Voir cartographie

	Obligatoire	70	Apporter l'information sur les points d'apports volontaires accessibles pour la collecte des déchets	Oui plusieurs points accessibles
	Obligatoire	71	La signalétique et l'aide à l'orientation jusqu'aux lieux de loisirs et de culture sont de qualité et accessibles avec utilisation du Facile à lire et comprendre (FALC), du braille, du relief positif, de grands caractères, pictogrammes normalisés NF ou ISO	En partie. Lieux de montagne – tourisme en plein air
	Obligatoire	72	Les parcs et jardins doivent être accessibles tout en conservant un caractère particulier de nature en ville	Oui sur la commune d'Arrens-Marsous
Accessibilité de la voirie	Obligatoire	73	Les axes de voirie desservant les points structurants de l'offre touristique (hébergement, restauration, pôles d'attractivité culturelle, sportive et de loisirs, les commerces, l'offre de soin, l'offre de répit, l'offre de repli, etc.) doivent être accessibles.	Voir audit. (PAVE élaboré) Pour rappel, le territoire vu le nombre d'habitant n'est pas soumis réglementairement à un PAVE
	Obligatoire	74	Si les ruptures de niveaux (escalier par exemple) peuvent être compensées, elles doivent l'être (un ascenseur, un élévateur, etc.).	Non concerné
	Obligatoire	75	Le territoire est doté d'un Plan de mise en accessibilité de la voirie et aménagement des espaces publics (PAVE) communal ou intercommunal	Non réglementairement concerné – Un audit a été réalisé avec des propositions de travaux
	Confort d'usage	76	Si le centre-ville est situé en dehors du parcours proposé dans le dossier de labélisation, celui-ci est accessible	Oui
	Obligatoire	77	Le territoire est doté de sanitaires adaptés sur le territoire labélisé et en apporte l'information sur le nombre	Voir cartographie. Le territoire dispose de nombreux bancs, murets, points d'eau et toilettes PMR
	Obligatoire	78	Le territoire fait état de bancs sur les parcours proposés à la labélisation (tous les 200m environ)	
	Obligatoire	79	Préciser le nombre de places de parking réservées aux PSH (vs total) sur le périmètre DPT dont celles situées à proximité des lieux culturels ou de loisirs	
	Obligatoire	80	Préciser le nombre de places de parking accessibles mais non réservées équipées de borne de recharge électrique	
	Obligatoire	81	Information et disponibilité des télécommandes universelles pour feux piétons	Non concerné – pas de feux

	Obligatoire	82	En cas de présence de feux de circulation routière (R12 et R25), ils doivent être sonorisés et déclenchables soit avec une télécommande, soit avec d'un téléphone portable soit à l'aide d'un bouton poussoir	Non concerné – pas de feux
	Obligatoire	83	Ouverture des données d'accessibilité de la voirie	Oui
Offre de soin	Obligatoire	84	Nomination de référents handicap dans les établissements de santé	En cours - Responsable de la maison médicale
	Confort d'usage	85	Accès à un dispositif de consultation dédiée pour les personnes en situation de handicap	Non mais maison de santé adaptée en raison de la présence de l'APF sur le territoire
Offre de répit	Confort d'usage	86	Présence sur le territoire d'une offre de répit accessible aux personnes sur le territoire et aux vacanciers	Oui L'APF dispose de deux chambres et Handi Séjour propose des séjours ainsi que de nombreux gîtes accessibles
	Confort d'usage	87	Présence sur le territoire de vacances adaptées organisées	Oui sur Estaing et Arrens
	Confort d'usage	88	Présence d'un village de vacances proposant des séjours en famille, avec les aidants familiaux, dans un cadre adapté et proposant des activités elles-mêmes adaptées aux besoins des uns et des autres	Non
Engagements	Obligatoire	89	Publication de rapport de la commission communale ou intercommunale d'accessibilité sur le territoire (annuel ou biannuel)	Pas de commission car non obligatoire sur le territoire. Le COPIL publiera un rapport annuel (engagement)
	Obligatoire	90	Dans une démarche de progrès, les territoires labellisés s'engagent, selon une programmation détaillée, à mener des actions sur la durée de la labellisation pour renforcer l'offre existante	Oui
	Obligatoire	91	La collectivité porte l'initiative d'un programme de sensibilisation et de formation des acteurs locaux (Agents d'accueil, acteurs du tourisme, du secteur marchand, de la voirie et des transports, des activités sportives et culturelles, du secteur de la santé etc.)	Oui
	Obligatoire	92	La collectivité porte des actions d'amélioration du comportement citoyen dans le cadre de la labélisation DPT	Oui

Gouvernance	Obligatoire	93	Identification d'un directeur de projet qui assure gouvernance politique et technique	Oui – Actuellement, présence d'un COPIL. Si labellisation, le COPIL sera plus étoffé (voir annexe)
	Obligatoire	94	Identification d'un chef de projet dédié à la gestion de projet et en particulier la partie technique	Oui
	Obligatoire	95	Mise en place d'instances partenariales COPIL	Oui
	Obligatoire	96	Mise en place d'instances de concertation avec les usagers (PSH) et les associations les représentant	Oui
Communication	Confort d'usage	97	Mettre systématiquement le logo DPT dans la communication de droit commun	Prévu par le COPIL
	Obligatoire	98	La collectivité candidate s'engage à afficher le logo Destination pour Tous avec redirection vers la page officielle sur son site (mairie et office de tourisme)	Prévu par le COPIL
	Obligatoire	99	La collectivité s'engage à créer une page web sur son site afin de communiquer sur le label Destination pour tous	Prévu par le COPIL
	Obligatoire	100	La collectivité s'engage à créer un article afin de communiquer sur sa labélisation	Prévu par le COPIL
	Obligatoire	101	La collectivité s'engage à communiquer sur les réseaux sociaux au sujet de sa labélisation	Prévu par le COPIL
	Obligatoire	102	La collectivité s'engage à faire la promotion du label Destination pour Tous (et notamment par partage d'articles ou posts officiels du label)	Prévu par le COPIL
	Obligatoire	103	Le territoire s'engage à mettre en place une "écoute client" accessible sur le site de l'office de tourisme	Prévu par le COPIL
	Confort d'usage	104	Le projet valorise, autant que possible, les acquis des démarches « qualité » (démarches de qualification de l'offre touristique. Ex : labels du tourisme) et la structuration de l'offre touristique (stations classées, etc.) portées par le ministère en charge du tourisme	Prévu par le COPIL

Annexe 2 : Les fiches de présentation des communes et de l'offre accessible



Arrens-Marsous

La commune est issue de la fusion, en 1972, des villages d'Arrens et de Marsous. Elle couvre une superficie de 100,55 km² et son altitude varie de 772 à 3145 mètres. Selon l'Insee, Arrens-Marsous compte 696 habitants, soit une densité moyenne de 7 habitants par km². L'offre touristique y est variée avec un engagement pour rendre celle-ci accessible au plus grand nombre (hébergements accessibles, logements APF...).

Les activités sportives

La Balaguère
Structure auto déclarée accessible
Randonnée pédestre, VTT, raquettes, canyoning, cyclotourisme, ski de randonnée, yoga, randonnée avec âne de bât.
48 Route du Val d'Azun – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 46 46 <https://www.labalaguere.com>

Ferme équestre du Moulian
Structure auto déclarée accessible
Equitation, randonnée avec âne de bât, randonnée équestre, attelage.
42 rue du Bourg – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 41 18 <https://www.ferme-equestre-pyrenees.com>

Les activités de Loisir

Piscine Municipale d'été d'Arrens-Marsous
Structure auto déclarée accessible
Route d'Azun – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 01 62 <https://www.arrens-marsous.com>

Les activités culturelles

Maison du Val d'Azun et du Parc National des Pyrénées
Label Tourisme et Handicap en cours de renouvellement
Place du Val d'Azun – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 49 49 <https://www.valeesdegavarnie.com>

Maison du Parc National des Pyrénées du Plan d'Aste
Structure labellisée Tourisme et Handicap
Plan d'Aste – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 43 13 <https://www.pyrenees-parcnational.fr>

Bibliothèque d'Arrens-Marsous
Structure auto déclaré accessible
Place du Val d'Azun – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 42 78 <https://www.arrens-marsous.com>

Cinéma du Val d'Azun
Structure labellisée Tourisme et Handicap
Maison du Val d'Azun et du Parc National
Place du Val d'Azun – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 02 54 <https://www.arrens-marsous.com>

Gastronomie et Artisanat

Atelier du Confiturier
Structure labellisée Tourisme et Handicap
Confitures, gâteaux, biscuits, pâtisseries
21 Route des Bordères – Arrens-Marsous
05 62 97 45 57 <https://www.atelierduconfiturier.com>

Hébergements

Camping Mialanne 3 étoiles
Structure auto déclarée accessible
63 Route d'Azun – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 92 67 14 <https://www.campingmialanne.fr>

Gîte Deth Pecoumet 3 étoiles
Structure labellisée Tourisme et Handicap
60 bis Route du Soulor – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 94 53 68 <https://www.gite-pecoumet.fr>

Maison Sempé
Structure labellisée Tourisme et Handicap
3 Marque Dessus – 65 400 Arrens-Marsous
05 62 97 41 75 <https://www.maisonsempé.fr>



Aucun

La commune s'étend sur 12,94 km², entre 800 et 1804 mètres d'altitude. Elle regroupe 254 habitants, soit une densité d'environ 20 habitants par km². A noter que tous les ERP de la commune sont accessibles. De nombreuses associations sportives accueillent notamment des personnes en situation de handicap.

Les activités sportives

D'une montagne à l'autre
Structure auto déclarée accessible
Randonnée pédestre, raquettes
3 Chemin de Garcia – 65 400 Aucun
06 51 99 92 41

Les activités de Loisir

Ecole de parapente Liberté Condition Ailes
Structure labellisée Tourisme et Handicap
Route d'Azun – 65 400 Aucun
06 49 82 07 45 <https://liberte-condition-ailes.fr>

Hébergements

Hôtel Le Picors 3 étoiles
Structure auto déclarée accessible
2 chambres PMR
6 Rue du Picors – 65 400 Aucun
05 62 97 41 56

Camping Azun Nature
Structure auto déclarée accessible
1 Route de Las Pouyes – 65 400 Aucun
05 62 97 45 05 <https://www.camping-azun-nature.com>

Restauration

Le Couraduque
Structure labellisée Tourisme et Handicap
Col de Couraduque – 65 400 Aucun
05 62 97 42 16





Estaing

Estaing couvre une superficie de 71,53 km² et son altitude varie de 906 à 2960 mètres. La commune compte 94 habitants soit une densité d'environ 1,3 habitants par km². Tous les ERP de la commune sont accessibles. La commune accueille des groupes PMR régulièrement : l'association Himaine avec des séjours annuels, l'association « Vie et Souffle » qui organise 1 journée au lac comptant 35 bus de personnes en situation de handicap.

➔ Hébergements

Camping Pyrénées Natura 4 étoiles
Structure auto déclarée accessible
Route du lac – 65 400 Estaing
05 62 97 45 44 <https://www.camping-pyrenees-natura.com>

Camping du Lac d'Estaing 2 étoiles
Structure auto déclarée accessible
2 Impasse La Poye – 65 400 Estaing
05 62 97 24 46

➔ Restauration

Centre d'accueil du Lac d'Estaing
Structure auto déclarée accessible
Lac d'Estaing – 65 400 Estaing
05 62 97 09 64



Arras-en-Lavedan

La commune couvre une superficie de 24,7 km² et son altitude varie de 650 à 1800 mètres. Elle compte 494 habitants, soit une densité d'environ 20 habitants par km². La commune réalise depuis des années, des efforts et des travaux en fonction de ses possibilités financières dans ses aménagements pour une la prise en compte d'une accessibilité accrue en fonction de la topographie du terrain.

➔ Les activités sportives

Les ânes d'Azun
Structure auto déclarée accessible
Randonnée avec âne de bât
8 Routes des Gerbes – 65 400 Arras-en-Lavedan
05 62 97 53 40 <https://lesanesdazun.unblog.fr>

➔ Les activités culturelles

Maison des arts, Abbatale
Structure auto déclarée accessible
1 Rue du Gabizos – 65 400 Arras-en-Lavedan
<https://www.abbadiale.fr>



➔ Hébergements

Gîte Latapie 4 étoiles
Structure labellisée Tourisme et Handicap
21 Route d'Aucun – 65 400 Bun
06 11 62 11 67 <https://www.pour-les-vacances.com>



Bun

La commune couvre une superficie de 4,85 km² et son altitude varie de 1100 à 1500 mètres. Elle compte 158 habitants, soit une densité d'environ 33 habitants par km².



Sireix

La commune couvre une superficie de 1,73 km² et son altitude varie de 668 à 1042 mètres. Elle compte 67 habitants, soit une densité d'environ 38 habitants par km².





Arcizans-Dessus

La commune couvre une superficie de 5,01 km² et son altitude varie de 676 à 1562 mètres. Elle compte 115 habitants, soit une densité d'environ 23 habitants par km².



Gaillagos

La commune couvre une superficie de 8,46 km² et son altitude varie de 734 à 1617 mètres. Elle compte 126 habitants, soit une densité d'environ 15 habitants par km².





Ferrières

La commune couvre une superficie de 1,70 km² et son altitude varie de 453 à 1848 mètres. Elle compte 82 habitants, soit une densité d'environ 4,8 habitants par km².



Arbéost

La commune couvre une superficie de 12,28 km² et son altitude varie de 1000 à 1500 mètres. Elle compte 42 habitants, soit une densité d'environ 3,4 habitants par km².



Annexe 3 : L'Avis SCDA



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service aménagement
construction logement
Affaire suivie par :
Xavier Roger
tel : 05 62 51 41 33
courriel : xavier.roger@hautes-
pyrenees.gouv.fr

Présentation du projet « Destination Pour Tous » (DPT) du Val d'Azun à la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA)

Date : 18 septembre 2025 **Lieu :** Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA)

Intervenant : Monsieur Jean-Pierre Cazaux, Maire d'Arrens-Marsous et porteur du projet DPT

Monsieur Jean-Pierre Cazaux, maire d'Arrens-Marsous et porteur du projet « **Destination Pour Tous** » (DPT) sur le territoire du Val d'Azun, a présenté le travail réalisé et le dossier de candidature en vue de l'obtention du label DPT devant la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA).

Déroulement de la présentation

1. Rappel des enjeux de la marque DPT

Monsieur Cazaux a commencé par rappeler aux membres de la commission les fondamentaux de la marque DPT, soulignant son importance pour le développement d'un tourisme inclusif et accessible à tous.

2. Motivations et atouts du territoire

Il a ensuite exposé les motivations du Val d'Azun à candidater pour ce label, mettant en avant :

- Les atouts naturels et culturels du territoire, illustrés par des exemples concrets.
- L'offre touristique diversifiée, incluant :
 - Les activités de plein air (randonnées, activités sportives, etc.).
 - Les offres culturelles et patrimoniales, avec une attention particulière portée sur les équipements et services déjà accessibles.

3. Engagements et gouvernance

Monsieur Cazaux a détaillé les engagements de la collectivité pour garantir la pérennité du label, notamment :

- La mise en place d'une instance de pilotage (COPIL) dédiée au suivi et à l'amélioration continue de l'accessibilité sur le territoire.

Tél : 05 62 56 65 65

Courriel : prefet@hautespyrenees.gouv.fr

Place Charles de Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9

Un dialogue constructif s'est instauré tout au long de la présentation entre Monsieur Cazaux et les membres de la SCDA. Bien qu'aucun avis officiel n'ait été formulé, les membres ont salué :

- La qualité et l'ambition du projet, perçu comme un modèle inspirant pour d'autres territoires du département.
- La volonté de valoriser et développer une offre touristique inclusive, au bénéfice de tous les publics.

La commission a encouragé le Val d'Azun à poursuivre sa démarche, en espérant que ce projet puisse essaimer et fédérer d'autres initiatives similaires en Hautes-Pyrénées.

Le Chef de service Adjoint
du Service Aménagement
Construction Logement

Xavier ROGER

Annexe 4 : Les membres du Comité de Pilotage

Membre	
Directeur de projet	Le président de l'association des maires du Val d'Azun
Chef de projet	Le maire d'Arrens-Marsous
Représentants des parties prenantes	□ La direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées, □ La sous-préfète référente Handicap et Inclusion, □ La Commissaire de massif des Pyrénées □ Un élu de chaque commune du Val d'Azun, □ La commune de Lourdes (qui postule également pour la labélisation DPT) □ Les deux OT CCPVG + CCPN □ HPTE □ Le CRTL Occitanie □ La CCI, □ Le Conseil Départemental, □ L'Association APF France Handicap, □ Le collectif ACCESS 65, □ L'ADMR □ Un représentant de la CCPVG et de la CCPN (en charge du Tourisme), □ Le Parc National des Pyrénées, □ Association des producteurs et commerçants □ Association des usagers, monde associatif □ Représentants des filières professionnelles Tourisme (hébergements – restauration + gîte + nature montagne + transports) □ Un représentant du monde associatif □ L'UCPA
Représentant des utilisateurs finaux	Un résident de l'APF

Annexe 5 : La note collaborative APF – Communes

Labellisation Destination Pour Tous

Note sur la collaboration entre la Commune et l'Association des Paralysés de France - France Handicap

La Commune d'Arrens-Marsous compte quatre établissements Association des Paralysés de France - France Handicap :

- La Maison d'Accueil Spécialisée MAS d'Azun
- Le Foyer d'Hébergement CAT Le Pivau – ESAT
- L'Etablissement d'Accueil Médicalisé - FAM Jean-Thébaud (Unité de vie Le Couret et Unité de vie Le Cantou)

La Municipalité a réalisé plusieurs aménagements en faveur des personnes en situation de handicap :

- **L'aménagement de la Vallée du Tech, labellisée « Tourisme et Handicap »**

La commune d'Arrens-Marsous et le Parc national des Pyrénées, en partenariat avec la Fondation EDF, se sont associés pour accueillir tous les publics dans la vallée du Tech et rendre la montagne accessible à tous. Les aménagements réalisés sont labellisés "Tourisme et handicap" (pour les quatre handicaps moteur, visuel, auditif et mental). Depuis 2012, ils permettent à tous d'être au cœur de la nature et de découvrir la richesse exceptionnelle de la montagne. Du barrage du Tech au Plan d'Aste, des sites d'interprétation jalonnent la vallée. Aux abords du lac du Tech, un kiosque d'information renseigne le visiteur. Sur la rive droite du lac, un sentier d'interprétation horizontal longe le lac du Tech. Long de 800 mètres et accessible à tous, il est jalonné par cinq panneaux d'interprétation sur les thèmes de la géologie, du paysage montagnard, du pastoralisme ou de l'hydroélectricité.

Près de la cabane pastorale de l'Arcoèche, habitée par un berger durant l'été, deux panneaux d'interprétation présentent le pastoralisme d'hier et d'aujourd'hui.

Au terminus de la route, un sentier d'interprétation de 180 mètres serpente. Sept stations abordent les thèmes de l'eau, de la souche, du sapin, de la forêt, de la roche. La Maison du Parc national, ouverte au public en juillet et en août, accueille un espace muséographique qui prolonge le sentier d'interprétation. L'exposition permet d'approfondir les thématiques de l'eau, de la forêt, de la roche.

Tous les sites sont accessibles par la route et disposent d'aires de stationnement. Chacun peut emprunter les sentiers d'interprétation en autonomie totale. Au départ des sentiers, des panneaux sont équipés de bornes sonores, alimentées par énergie solaire. Elles diffusent un commentaire en français, anglais et espagnol en particulier pour les mal et non-voyants. Tous les panneaux sont équipés de maquettes. Les éléments en relief permettent à tous de comprendre, par la vue et le toucher, les thèmes abordés. Le commentaire est écrit en braille et en français, anglais et espagnol. Pour qu'un non-voyant puisse toucher un élément naturel, un fil de vie lui permet de l'atteindre depuis le tableau d'écriture en braille.

- **La demande de dérogation pour le changement d'un bureau de vote**

En avril 2022, à l'occasion des scrutins électoraux, la municipalité a saisi Monsieur le Préfet afin de pouvoir changer l'affectation du bureau de vote pour les électeurs résidents de la Maison d'Accueil Médicalisée en les inscrivant sur le bureau de vote 0001 afin de leur garantir :

- une aisance au niveau de l'accès,
- un espace de rotation nécessaire aux fauteuils roulants électriques assis-allongé.

En effet, ces électeurs étaient rattachés au bureau de vote 0002 qui, au regard de son accès et de la configuration de l'espace, et malgré sa mise en accessibilité, ne permettait pas d'accueillir commodément des électeurs en situation de handicap moteur se déplaçant avec un fauteuil roulant électrique assis-allongé.

La demande de dérogation a été accordée.

- **Les Aménagement voirie / passage PMR :**

La Commune a réalisé des marquages pour une bande piéton, place PMR et créer cheminements sécurisés avec passage piéton aux abords de l'EAM FAM Jean-Thébaud.

La Commune favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap pour les services rendus au public.

- **Les prestations d'entretien d'une partie des espaces verts communaux**

La municipalité fait appel à la section espaces verts de l'État de 7 vallées pour la réalisation de prestation d'entretien d'une partie des espaces communaux : tonte du cimetière du bourg de Marsous, tonte de la zone de la base de loisirs/ pumptrack, et certains espaces verts. Le reste étant réalisé par les employés communaux.

- **La gestion des abords du lac du barrage du Téch**
En juin 2023, la Commune a souhaité confier la gestion de l'aire municipale de camping-car et de bivouac située aux abords du lac du barrage du Téch à la structure ESAT des 7 vallées, via un bail commercial.
Depuis le mois de mai 2024, elle a également confié la gestion du bâtiment communal, attenant à l'aire, dénommé La Maison du Téch.
Le personnel de l'ESAT entretient ainsi les espaces, accueille et informe le public et assure le service au bar snacking.
- **Animations culturelles et cérémonie cultuelle des établissements APF**
La salle des fêtes est régulièrement sollicitée et utilisée par les établissements APF dans le cadre des animations qu'ils organisent telles que la fête de la musique, le carnaval, des contes musicaux, le Handi défi, Halloween, le nouvel an.
En collaboration avec l'ensemble paroissial du Val d'Azun, la messe des personnes handicapées y est célébrée.
- **Animations intergénérationnelles – APF/Ecoles**
Des rencontres sont organisées entre les résidents de la MAS d'Azun et les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Cette année, la MAS d'Azun a convié les enfants des écoles au spectacle « conte et musique » qu'elle a organisé à la salle des fêtes.
- **Séance de cinéma – établissements APF**
Les établissements APF programment avec la Commune et le Parys des séances de cinéma à destination des résidents les mercredis après-midi.

À Arrens-Marsous, le 21 juillet 2025

Le Maire,
Jean-Pierre CAZAUX



Annexe 6 : La Maison du Parc National des Pyrénées

La Maison du Parc national et de la vallée d'Arrens-Marsous constitue à la fois un lieu d'accueil, d'information et de médiation culturelle et scientifique sur le Parc national des Pyrénées et ses patrimoines. Deux dimensions principales se dégagent des documents analysés.

D'une part, une volonté affirmée d'accessibilité universelle. Le site a été aménagé afin de recevoir l'ensemble des publics, et en particulier les personnes en situation de handicap. Les aménagements couvrent l'ensemble des besoins identifiés : accessibilité physique (stationnement dédié, circulation aisée, ascenseur, sanitaires adaptés), supports sensoriels diversifiés (braille, audiodescription, sous-titrage, boucles magnétiques), signalétique et dispositifs ludiques favorisant la compréhension. Ces dispositifs, conçus pour répondre aux besoins spécifiques, bénéficient à l'ensemble des visiteurs.

D'autre part, un contenu muséographique structuré et immersif. Le rez-de-chaussée regroupe l'accueil assuré conjointement par les agents du Parc national et l'Agence touristique, une boutique valorisant notamment des produits locaux de la marque Esprit parc national, ainsi qu'un espace ludique consacré à la découverte des rapaces et un espace repos équipé d'un accès wifi. Le premier étage est dédié à une exposition permanente qui propose un parcours thématique à travers les différents étages du milieu montagnard, depuis la forêt jusqu'aux sommets, en passant par les estives et le col du Soulor. Ce parcours met en lumière la richesse de la faune, de la flore et des paysages, ainsi que les activités humaines et les savoirs associés.

En définitive, la Maison du Parc national et de la vallée d'Arrens-Marsous se positionne comme un équipement culturel et touristique exemplaire, conciliant accessibilité pour tous et valorisation du patrimoine naturel et humain des Pyrénées.



Annexe 7 : Extrait du guide des activités accessibles de l'Office de Tourisme

→ Les Activités de Loisir



Ecole de parapente Liberté Condition' Ailes

Structure labellisée Tourisme et Handicap

Route d'Azun - 65400 Aucun

06 48 82 07 45

www.liberte-condition-ailes.fr

liberteconditionailes@gmail.com



Piscine Municipale d'été d'Arrens-Marsous

Structure auto déclarée accessible

Route d'Azun - 65400 Arrens-Marsous

05 62 97 01 62

<http://www.arrens-marsous.com>



→ Restauration



Le Couraduque

Structure labellisée Tourisme et Handicap

Cuisine traditionnelle

Col de Couraduque - 65400 Aucun

05 62 97 42 16

val.azun_loisirs@orange.fr



Centre d'accueil du Lac d'Estaing

Structure auto déclarée accessible

Cuisine traditionnelle

Lac d'Estaing - 65400 Estaing

05 62 97 09 64

bd.saint-martin@orange.fr

Accès bar, terrasse et magasin de souvenir.



→ Les Activités Culturelles



Maison du Val d'Azun et du Parc National des Pyrénées

Label tourisme et handicap en cours de renouvellement



Place du Val d'Azun - 65400 Arrens-Marsous

05 62 97 49 49

infotourisme@valleesdegavarnie.com

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete>

Maison du Parc National des Pyrénées du Plan d'Aste

Structure labellisée Tourisme et Handicap



Plan d'Aste - 65400 Arrens-Marsous

05 62 97 43 13

www.pyrenees-parcnational.fr

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES



Gîte Deth Pecoumet ***

Structure labellisée Tourisme et Handicap

60 bis Route du Soulor - 65400 Arrens-Marsous

05 62 94 53 68

contact@gite-pecoumet.com

www.gite-pecoumet.fr



Gîte Latapie ****

Structure labellisée Tourisme et Handicap

21 Route d'Aucun - 65400 Bun

06 11 62 11 67

mur.thierry@aliceadsl.fr

www.pour-les-vacances.com



Annexe 8 : Les fiches Handisports 65

FICHE N°4

LE LAC DU
TECH*Une balade facile et accessible pour toute la famille.*

VAL D'AZUN

Les promenades pour tous

ont été sélectionnées pour :

- Les personnes à mobilité réduite (en fauteuil) ;
- Les personnes ayant des difficultés à se déplacer sur un terrain accidenté ;
- Les personnes avec poussette ;
- Les enfants en tricycle, en trottinette ou en petit vélo.

Les critères retenus

- Des chemins larges, sans dénivelé notable et possédant un revêtement roulant sans trafic automobile ;
- Des circuits courts (entre 500 m et 1 km), structurés en boucle, en étoile, en aller-retour et équipés d'un parking.

Les sorties proposées ont été testées par des personnes valides et des personnes en situation de handicap.

Retrouvez toutes les fiches sur :

www.handisportos.frwww.hautes-pyrenees.fr/andonne.fr

À voir, à faire, à proximité...

Agence Touristique des Vallées de Gavarnie

Antenne du Val d'Azun

Email : info@antennevaldazun.comSite : www.valléesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49



Source : Agence Touristique des Vallées de Gavarnie - Antenne du Val d'Azun - 2012-2013



- Parking : à l'extrémité sud du lac, sous l'ancien fort, route au 500 m, un parking se trouve sur la droite (au sud du lac) ;
- Durée : 40 min ;
- Départ : 1,6 km A/R ;
- Alt. minimum : 1250 m ;
- Alt. maximum : 1300 m ;
- Dénivelé : 12 m ;

Recommandations :

- La route d'Arche au lac du Tech est fermée en hiver (se renseigner sur les dates d'ouverture à l'Office de Tourisme) ;

Accès

Le lac du Tech, à 6,5 km, d'Arche-Mercur par le D105. Pour une découverte : au terminus de la route D105, Maison du Parc national (espace info et toilettes) et sentier d'interprétation.



“ Tout au long du parcours, découvrez la richesse du Parc National des Pyrénées, le pastoralisme et la géologie. ”

A Le sentier d'interprétation : 1,6 km A/R 40 min

Le chemin est plat et de très faible pente vers les stations d'interprétation.

B Maison du Parc National

Parcourez l'espace muséographique et le sentier d'interprétation avec ses pupitres thématiques.

A groupes...

Le Parc National a mis en œuvre (depuis quelques années) une politique forte d'accueil des publics à handicap : aménagements des Maisons du Parc (quatre d'entre elles sont labellisées pour les quatre déficiences), sentiers d'interprétation (certains) et le deuxième à être labellisé pour les quatre déficiences, sorties accompagnées...

À ce titre le Parc National s'est vu décerner le Trophée APAJH 2009 pour la globalité de son action en faveur du monde du handicap.

Ce sentier fait partie des cinq entités aménagées tous handicaps de la vallée du Tech : l'Office de tourisme d'Arche, le point d'interprétation et de pique-nique du barrage du Tech et la Maison du Parc National du Plan d'Aste.



Les promenades pour tous ont été sélectionnées pour :

- Les personnes à mobilité réduite (en fauteuil).
- Les personnes ayant des difficultés à se déplacer sur un terrain accidenté.
- Les parents avec poussette.
- Les enfants en tricycle, en trottinette ou en petit vélo.

Les critères retenus pour ces promenades :

- Des chemins larges, sans dénivelé notable et possédant un revêtement roulant sans trafic automobile.
- Des circuits courts (entre 500 m et 4 km), structurés en boucle, en étoile, en aller/retour et équipés d'un parking.

LE LAC D'ESTAING

Une balade facile et accessible pour toute la famille.

Les sorties proposées ont été testées par des personnes valides et des personnes en situation de handicap.

Retrouvez toutes les fiches sur :

www.handisport65.fr
www.hautes-pyrenees.fr/andonnee.fr

À voir, à faire, à proximité...

Agence Touristique des Vallées de Gavarnie
Antenne Du Val d'Auzon

Email : infotourisme@valleesdegavarnie.com

Site : www.valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49



Source : Agence Touristique des Vallées de Gavarnie - Antenne Du Val d'Auzon



- Parking : Accessibilité le long de la route ou juste avant le camping.

- Durée : 1h00
- Distance : 2,3 km
- Altitude : 1161 m
- Dénivelé : 0 m

- Recommandation : pour le chemin non réalisé en le passage du pont il est recommandé une aide humaine ou une aide technique (2^e roue électrique ou manuelle) pour les personnes en fauteuil roulant manuel.

Accès

Depuis le village d'Arrens-Marsous, compter 20 min de route en passant par le col des Bordères.

Accessible en voiture et camping car, le lac d'Estaing est un lac naturel d'altitude situé à 1161 m que l'on découvre soudainement au détour d'une avancée rocheuse au pied de majestueux sommets.



Cadre reposant, lieu de pêche, de promenade ou de balades équestres l'été, ce site est incontournable pour des moments de partage en famille.



D103
Auberge du Lac d'Estaing

Le tour du lac d'Estaing

2,3 km - 1h00

Il est possible de faire le tour complet du lac en fauteuil. Il est toutefois recommandé une aide humaine ou une aide technique (2^e roue électrique ou manuelle) pour les personnes en fauteuil roulant manuel.

Les passages délicats

- 1 La petite montée : elle s'étend sur quelques mètres mais reste gérable... le terrain est en dénivelé et des racines ne facilitent pas le passage, mais avec de l'aide ça passe.

Parcours de 1 à 2 : 2 km A/R - 45 min

- 2 Le pont : 2 ressauts successifs d'environ 10 cm sont à passer. La largeur du premier palier étant courte, la stabilité du fauteuil n'est pas forcément facile à gérer.
- 3 Le retour sur la route : ce passage par la graine est obligatoire mais n'est que sur quelques mètres. Ça monte un peu, pour les sportifs aucun souci, sinon une aide humaine ou une aide technique (2^e roue électrique ou manuelle) pour les personnes en fauteuil roulant manuel reste indispensable.

Parcours de 3 à 4 : Parcours sur route, circulation automobile. PRUDENCE !



Annexe 9 : Les Equipements Recevant du Public

Accessibilité ERP

Les ERP de 1 à 4 mentionnés dans les critères obligatoires, appartenant au périmètre d'étude, sont accessibles, ainsi que ceux appartenant à la vie quotidienne.

Il s'agit des ERP suivants concernant les catégories 1 à 4

NOM ERP	COMMUNE DEMANDE	CAT.	TYPE	AD'AP
SALLE DES FETES	ARRAS-EN-LAVEDAN	4	L	06502916P0001
ARF FAM JEAN THEBAUD - BATIMENT LE CANTOU	ARRENS-MARSOUS	4	J	NON
CENTRE DE VACANCES LA SALAMANDRE	ARRENS-MARSOUS	4	R	
FOYER MEDICALISE "LE CANTOU"	ARRENS-MARSOUS	4	J	NON
MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE	ARRENS-MARSOUS	4	J	NON
MAISON DU PARC NATIONAL DES PYRENEES	ARRENS-MARSOUS	4	L	06503215P0001
MAISON DU VAL D'AZUN	ARRENS-MARSOUS	4	L T S W	06503215P0002
STADE DE FOOT ET VESTIAIRES	ARRENS-MARSOUS	4	PA	06503215P0002
CENTRE DE VACANCES	AUCUN	4	R - N	06504515C0002
Hôtel PICORS	AUCUN	4	O	NON
REFUGE DU HANGAROU	AUCUN	4	N R	
SALLE DES FETES	AUCUN	4	L	
PROXI	ARRENS-MARSOUS	1	M	06502215C0005

Concernant les ERP de la vie quotidienne mentionnée dans la grille, ils sont accessibles.

Les ERP de 5^e catégorie à caractère touristique, culturel, de loisirs ou sportifs sont les ERP suivants :

- L salle spectacle
- S Bibliothèque
- T Exposition
- V culte
- X Sport Couvert
- Y musée

Selon la liste des ERP appartenant au périmètre d'étude, nous avons les ERP de catégories L, S, T, V, X et Y en jaune dans la liste suivants :

50 % de ces ERP sont totalement accessibles. Les trois églises sont accessibles par une rampe amovible.

La mise en place de la signalétique est en cours ainsi que la saisie sur Libre Accès pour atteindre les pourcentages demandés dans le cahier des charges.

Ad'Ap :

Seules les communes d'Arras-en-Lavedan et Arrens-Marsous ont déposé respectivement en 2016 et 2015 un Ad'Ap. Celles-ci ont été sollicitées et ont répondu en 2023 qu'elles disposaient de rapport

Aucune demande de prorogation n'a été enregistrée et il semblerait que pratiquement tous les travaux ont été réalisés sur ces deux communes

Commune	ERP	Activité	Catégorie	Type
Arrens-Marsous	Auberge du Pic de Pan	Auberge	5	N
	Camping le Moulian	Bâtiment accueil	5	R
	Camping la Heche		5	R
	Centre de vacances la Salamandre	Hébergement	4	R
	Centre équestre le Moulian	Activité extérieure	5	R
	Chalet du Soulor	Restauration et locaux à sommeil	4	R
	Commerce de 1ère nécessité	Commerce	5	M
	Eglise St Pierre	Culte	5	V
	Eglise St Martin	Culte	5	V
	Chapelle Notre dame de Pouey Laun	Culte	5	V
	Espace associatif intergénérationnel	Salle spectacle, activités	3	L
	Établissement d'accueil médicalisé Jean Thebault	Santé – Personnes âgées	4	J
	Unité de vie le Cantou			
	Établissement d'accueil médicalisé Jean Thebault	Santé – Personnes âgées	4	J
	Unité de vie le Couret			
	Foyer du Pivau	Santé – Personnes âgées	5	J
	Piscine	sport	5	X
	Mairie	Administration	5	W
	Gîte d'étape le Camelat	Hôtellerie	5	O
	Hôtel restaurant l'Edelweiss	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Restaurant les Marmottes col soulor	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Hôtel restaurant le Tech	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Le Jardin de Marie (ex gîte du Soulor)	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Le Mas d'Azun	Santé – Personnes âgées	4	J
	Maraud Medina	Commerce vin	5	M
	Magasin EURL Distribution	Commerce	5	M
	Maison d'assistantes maternelles	Garderie	5	R
	Maison du Plan d'Asté	Salle d'exposition	5	T
	PROXI	commerce	1	M
	Maison du Val d'Azun	Salle spectacle, activités	4	L
	Miellerie Ponce Fabien	Commerce	5	M
	Nature et des courgettes	Commerce	5	M
	Boucherie – serge Louey	Commerce	5	M
	La botiga d'Azun – Multiservice	Commerce	5	M
	La belle-Pyrene – restaurant	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Les jolies cuvées (vin)	Commerce	5	M
	C'Line – coiffure	Commerce	5	M
	Pharmacie	Commerce	5	M
	Le Pic de Pan	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Pizzeria	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Apistomaque	Restauration – Hôtellerie	5	O
	Refuge 2ème ensemble de Migouelou	Refuge	4	REF
	Refuge 2ème ensemble du Larribet	Refuge	4	REF
	Restaurant la Tachouère et poste de secours			
	Col du Soulor	Restaurant	5	N
Aucun	Centre de vacances Vers les cimes	Restaurant & Hébergement	5	R
	Bâtiment accueil salle hors sacs poste de secours	Salle activités	5	L
	Col du Couraduque			
	Boulangerie Eth pan viu	Commerce	5	M
	Camping Azun Nature	Soins	5	U
	Camping Cap Pyrénées Accueil et Bar	Administration & Commerce	5	N
	Salle des fêtes et mairie	Salle activités et administration	5	L
	Eglise	Culte	5	V
	Ancienne école	Tiers lieu	5	N
	Groupe scolaire	Enseignement	5	R
	Hôtel Picors	Hôtellerie	4	O
	Pôle de santé avec pharmacie	Santé	5	U
	Refuge 2ème ensemble Haugarou	Refuge	4	REF
	Restaurant le Couraduque	Restauration	5	N
Arras-en-Lavedan	Ecole primaire	Enseignement	5	R
	Hôtel restaurant l'Arragnat	Restauration & Hébergement	5	O
	L'auberge et le domane du mont Gez	Restauration & Hébergement		
	Le Karm - restauration et librairie			
	Boulangerie Lagrue			
	Eglise	Culte	5	V
	Mairie	Administration	5	W
	L'abbadiale	salle exposition	5	T
Arbeost	Salle polyvalente	Salle activités	4	L
	Maison du Soulor		1	T

Annexe 10 : Cartographie : parkings PMR, toilettes PMR, points d'eau

CARTOGRAPHIE

Destination Pour Tous
Val d'Azun

Légende :

	Parking PMR
	Toilette PMR
	Points d'eau
	Bancs / muret
	Recharge électrique

COL SOULOR : ARRENS-MARSOUS / ARBEOST



Lac du tech : Arrens-Marsous :

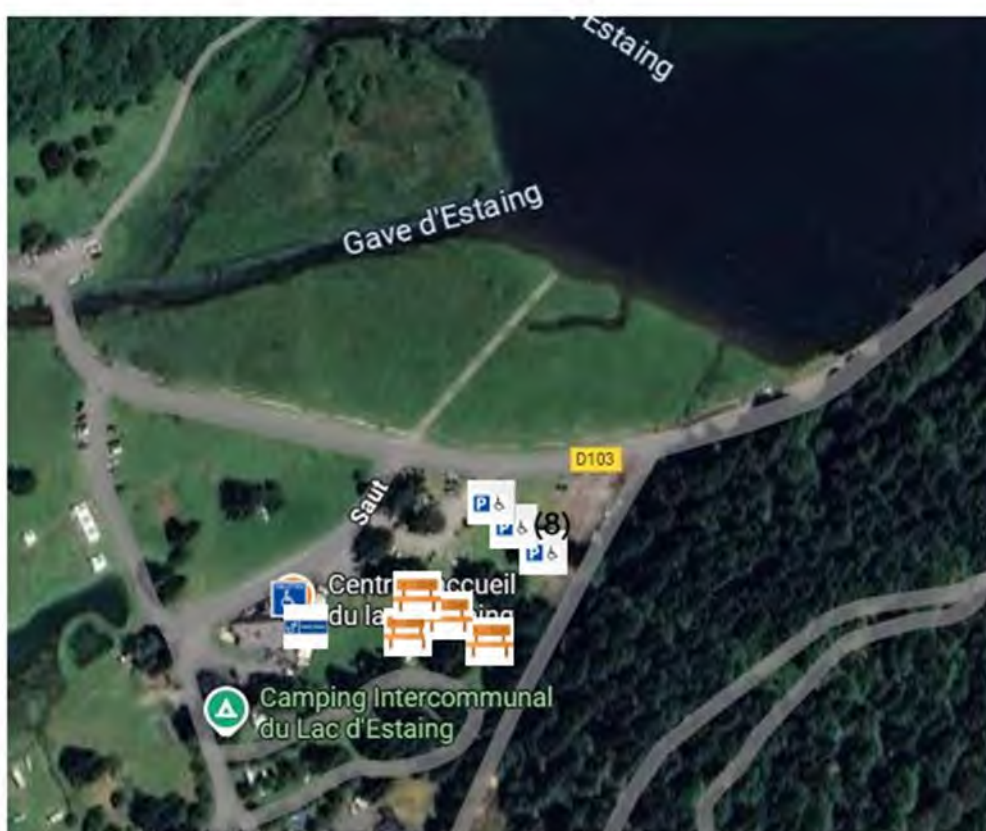


Col de Couraduque : Aucun



Remarques : Aménagement en cours
Le restaurant/ bar est labellisé tourisme Handicap
Les guichets sont aux normes PMR

Lac d'Estaing: Estaing

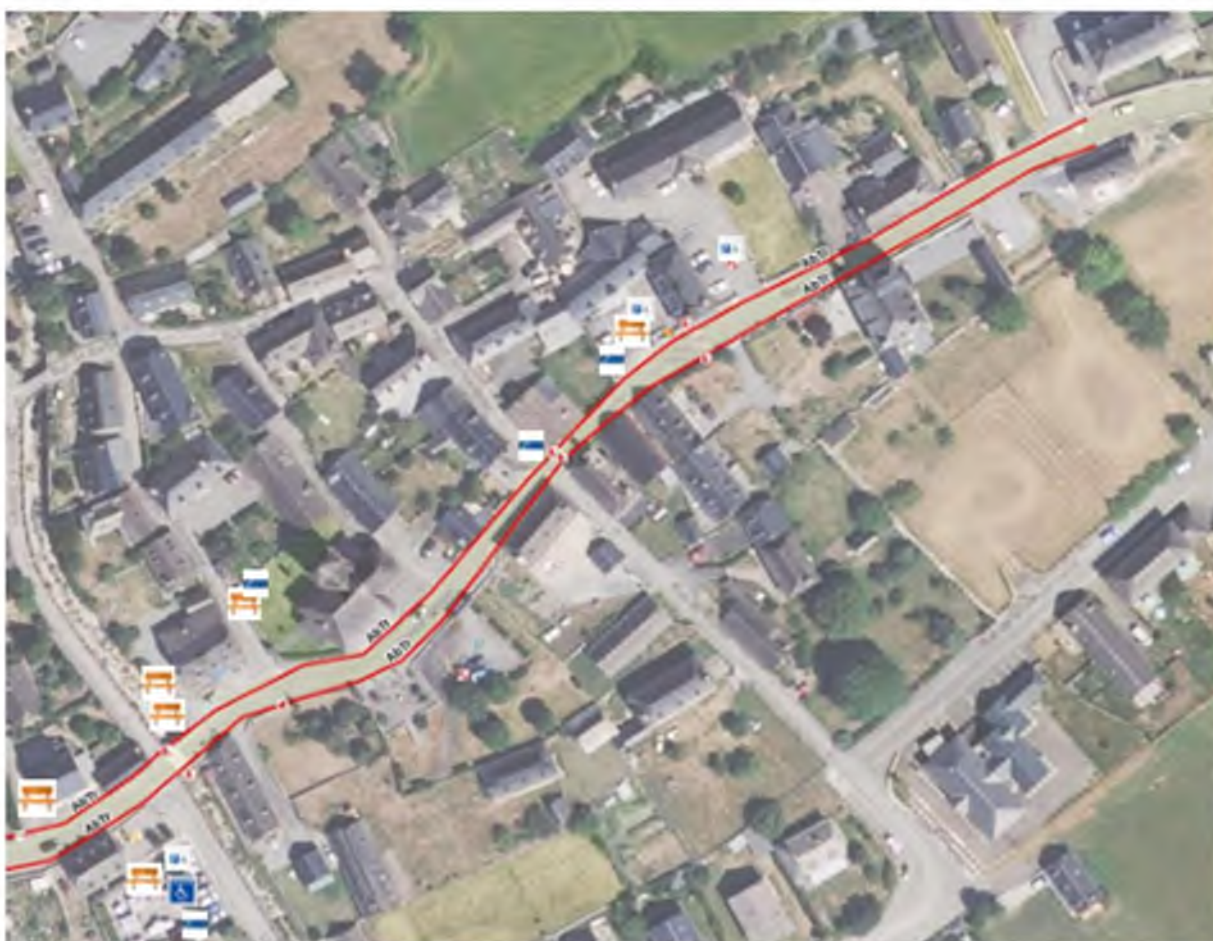


Remarques: Aménagement en cours

ARRAS EN LAVEDAN :



AUCUN :



ARRENS-MARSOUS :



Annexe 11 : Le rapport de diagnostic préalable réalisé



Rapport de phase 1

ACCOMPAGNEMENT ANCT – LABELLISATION DESTINATION POUR TOUS

ANCT – Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun

Juin 2024

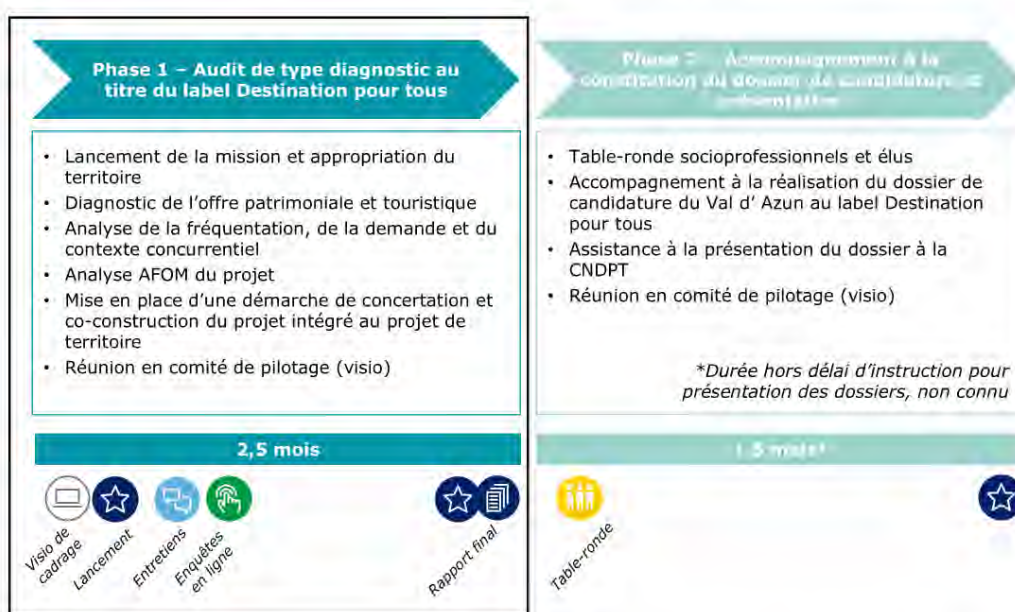
Sommaire

PREAMBULE	p.3
ANALYSE DE TERRITOIRE	p.6
A/ Portrait de territoire	p.7
B/ Analyse de l'offre	p.13
C/ Analyse de la demande	p.30
D/ Synthèse de concertation	p.35
E/ Analyse des cadres stratégiques	p.48
ANALYSE PROSPECTIVE, SYNTHESE ET ENJEUX	p.56
SYNTHESE ET ENJEUX	p.63

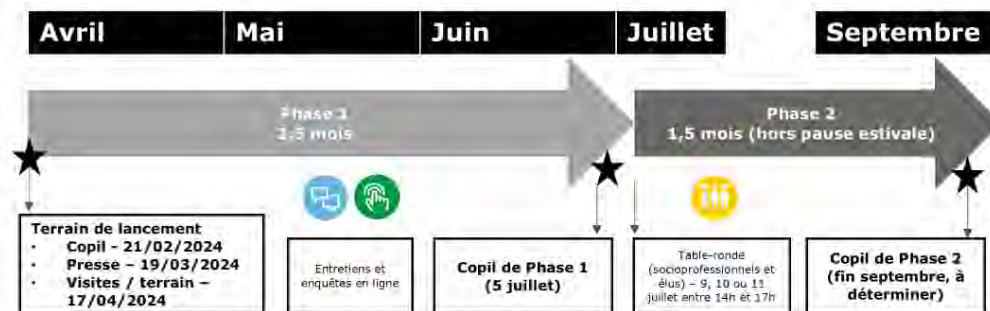


PREAMBULE

Une méthodologie sur-mesure en 2 phases...
... pour aboutir à une stratégie réaliste et partagée



Calendrier de la mission



ANALYSE DE TERRITOIRE

A/ Portrait de territoire

Sources : INSEE

Portrait du Val d'Azun

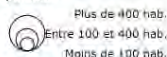
Présentation du territoire et identité touristique

Au cœur du massif montagneux des Pyrénées

- Le Val d'Azun est situé dans le département des Hautes-Pyrénées, en région Occitanie. Il est constitué de trois vallées (vallée d'Arrens, vallée d'Estaing et la haute vallée de l'Ouzoum) dont **le territoire est réparti entre dix communes** : Arbéost, Arcizans-Dessus, Arrens-en-Lavedan, Arrens-Marsous, Aucun, Bun, Estaing, Ferrières, Gaillagos et Sireix.
- Le territoire du Val d'Azun compte **2 501 habitants en 2020** selon l'Insee. Arrens-Marsous est la commune qui centralise le plus de population avec 687 habitants. A l'exception d'Arbéost et de Ferrières qui appartiennent à la Communauté de communes Pays de Nay, les autres communes du Val d'Azun font partie de la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves.
- Sa situation géographique en fait **un territoire de montagne avec une faible densité humaine**. L'économie du Val d'Azun est fortement dépendante de l'agriculture traditionnelle (notamment l'élevage) et du tourisme.
- Une partie du Val d'Azun est intégré au **Parc National des Pyrénées**. C'est un lieu prisé pour les activités de pleine nature toute l'année. Haut lieu de la randonnée, les voyageurs viennent ici se ressourcer et s'imprégner des paysages de montagnes, de forêts denses et de prairies.
- L'identité touristique** du Val d'Azun repose sur la combinaison de sa nature préservée, de ses activités de plein air variées, de son riche patrimoine culturel ainsi que des produits locaux issus d'un savoir-faire traditionnel.



Population



Territoire du Val d'Azun



- Un territoire de montagne, composé de 10 communes, dont une partie est intégrée au Parc National des Pyrénées.**
- Le tourisme joue un rôle essentiel dans l'économie du territoire été comme hiver avec une filière APN comme moteur de développement.**

Définition des zones de chalandises

Un territoire de montagne éloigné des grands centres urbains régionaux

Un bassin de population relativement peu important, dû à l'enclavement montagneux du territoire

- La zone de chalandise primaire est peu conséquente et ne comprend pas d'important centre urbain. Le bassin de vie le plus proche (~50 min) est Tarbes qui est également la ville qui concentre le plus d'habitants sur le département des Hautes-Pyrénées.
- La zone secondaire se densifie quelque peu en intégrant notamment l'agglomération de Pau (~1h15), préfecture du département des Pyrénées-Atlantiques, et ses 200 000 habitants. La zone de chalandise à 1h30 d'Arrens-Marsous touche 571 059 habitants.
- La zone tertiaire intègre près de 350 000 habitants supplémentaires mais ne comprend pas de pôles urbains majeurs. A 2h à l'est d'Arrens-Marsous, on se rapproche de la couronne périphérique de Toulouse. A l'ouest, la côte basque est également accessible en un peu plus de 2h.
- L'environnement à 1h30 de la destination Val d'Azun constitue un bassin de population relativement peu important, essentiellement due à l'enclavement montagneux du Val d'Azun, qui regroupe près de 920 000 habitants.

- L'environnement tertiaire ne comprend pas d'importants pôles urbains et intègre 921 000 habitants.
- A 1h30 de la destination, on localise deux pôles de concentration de services et d'équipements : Tarbes à 50 min et Pau à 1h15.

Les zones de chalandise jusqu'à 2h d'Arrens-Marsous



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

© In Extensio TCH

9

Sources : OT Vallées de Gavarnie, SNCF, sites des aéroports

L'accessibilité du territoire

Se rendre sur le territoire

Une accessibilité rendue complexe par une situation de territoire de montagne

- Le Val d'Azun est caractérisé par sa situation géographique qui en fait un territoire de montagne relativement enclavé et difficile d'accès. Le territoire n'est accessible que depuis Lourdes via une route unique, la D821 puis la D918 depuis Argelès-Gazost. Les alentours d'Arrens-Marsous sont structurés par un réseau de routes secondaires qui sont souvent sinueuses et étroites.
- A 50 min au nord d'Arrens-Marsous, Tarbes est desservie par l'A64 qui relie Pau et Toulouse. La ville est également équipée d'une liaison TGV ainsi que d'un aéroport (Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées) qui a accueilli près de 400 000 passagers en 2022 (à noter que les ¾ de ce flux concerne des vols low-cost). Durant les périodes d'ouverture des domaines skiables, des navettes connectent l'aéroport aux pistes.
- La gare de Lourdes, desservie en TGV (directs Paris) se situe à 30 minutes d'Arrens-Marsous.
- A 2h20, l'aéroport de Toulouse-Blagnac est le 4^e aéroport français (hors aéroports de Paris). En 2022, il accueille plus de 7M de passagers.

- Le principal pôle urbain concentrant les équipements et services de transport est Tarbes qui est localisé à 50 min d'Arrens-Marsous.
- Sur le territoire du Val d'Azun, les déplacements se font essentiellement via des routes de montagne.
- Un passage par Argelès mais une « porte d'entrée » de la vallée plutôt située au niveau d'Arras.
- Une faiblesse de transports collectifs entre Argelès et la vallée

Les infrastructures de mobilités à 2h d'Arrens-Marsous



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

© In Extensio TCH

10

Mobilités du territoire

Circuler sur le territoire

Une mobilité interne complexe sans le recours à la voiture...

- La compétence Transport est gérée par la Région Occitanie. Seuls les transports pour la cantine scolaire sur sa zone de compétence sont gérés par la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves ainsi que le transport à la demande sur le Val d'Azun et Davantaygue.
- Le territoire ne disposant d'aucun équipement ferroviaire, l'accessibilité est réduite.
- La CCPVG est desservie par une ligne régulière de bus (1965) mais on constate que cette liaison ne traverse pas le territoire du Val d'Azun. Le Transport à la demande permet une connexion entre le Val d'Azun et Argelès-Gazost (du mardi au samedi) puis les lignes régulières LiO qui desservent Lourdes, Pierrefitte-Nestalas, Luz-St-Sauveur, Barèges, Gavarnie, et Cauterets.
- On note que le territoire CCPVG dispose d'une quinzaine de bornes de recharge pour voitures électriques, dont une située à Arrens-Marsous.

... mais au cœur des enjeux stratégiques de développement du territoire

- Un diagnostic des mobilités est en cours dans l'objectif de mettre en place des actions tests dès l'été 2024 : une enquête a été mise en ligne sur le mois de novembre 2023 avec 345 répondants.
- La définition d'un Schéma Directeur des Mobilités est également en cours.

La ligne régulière 965 de la CC Vallée des Gaves



- Des projets en termes de mobilité en cours sur le territoire à l'échelle de la CCPVG avec notamment la réalisation d'un Schéma Directeur des Mobilités avec l'appui de l'appel à Manifestation d'Intérêt France Mobilité – Avenir Montagnes Mobilités.
- La mobilité interne au territoire du Val d'Azun reste complexe avec un faible réseau de transport en commun. L'essentiel des trajets doit donc se réaliser au biais d'un transport personnel.
- Le territoire réfléchit également à de la mobilité douce sur son territoire. Cette réflexion porte sur la réalisation d'une voie verte desservant les différents points touristiques du Val d'Azun ainsi que les centres des communes mais aussi sur la création de zone de partage de la voirie permettant aux cyclistes et aux piétons de partager la voirie.

Mobilités du territoire

Focus : l'accessibilité de la voirie

Cf. Rapport spécifique PAVE

B/ Analyse de l'offre

L'offre touristique structurante

Focus sur les Vallées de Gavarnie

Une offre touristique sportive et nature qui capitalise sur un patrimoine naturel d'exception

- 4 Grands Sites Occitanie : le Cirque de Gavarnie, le Pic du Midi (passerelle suspendue à 2 877 mètres), Cauterets – Pont d'Espagne, et Lourdes (cité au patrimoine historique et religieux remarquable : Cité Mariale, Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, grotte Massabielle, basiliques)
- Le Parc national des Pyrénées, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui englobe une grande partie du territoire
- 5 domaines skiables et 3 espaces nordiques dont celui du Val d'Azun
- De grandes itinérances : la Voie Verte des Gaves cyclable (de Lourdes à Pierrefitte-Nestalas, labellisée Tourisme et Handicap) et le GR10 qui traverse les Pyrénées françaises d'est en ouest sur environ 850km
- 8 cols mythiques à vélo, dont certains sur le tracé du Tour de France, et 3 sur le territoire du Val d'Azun (Soulor, Couraduc et Aubisque qui culmine à 1 709 mètres)
- Plusieurs sources thermales réputées pour leurs vertus curatives, et 4 spas et centres thermaux (Argelès-Gazost, Barèges-Barzun, Cauterets, Luz-Saint-Sauveur)

- Une offre riche labellisée répartie sur l'ensemble du territoire
- La proximité du Val d'Azun avec Lourdes d'un côté et le Parc National des Pyrénées de l'autre : un positionnement nature, sport, culture et bien-être

Cartographie des Vallées de Gavarnie



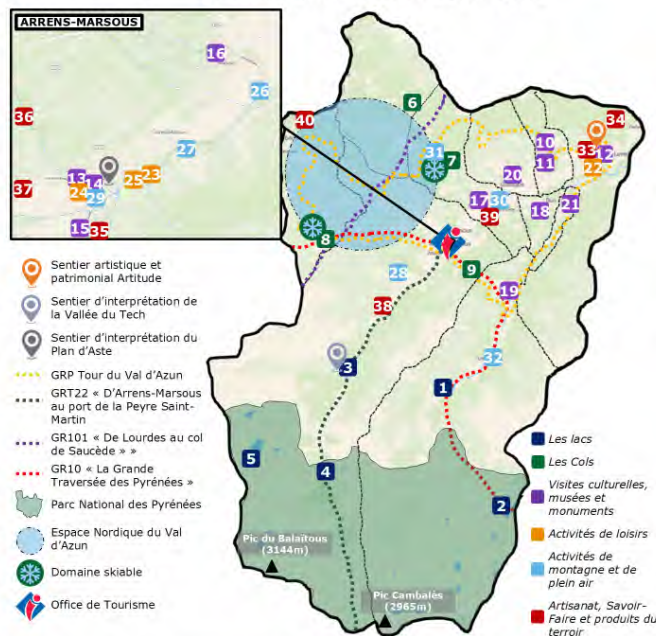
L'offre touristique du Val d'Azun

Cartographie de l'offre touristique

Un territoire Nature tourné vers les activités de pleine nature

- Le territoire compte plusieurs polarités pour son offre touristique :
 - La D918 qui assure la liaison de l'axe **Arras-en-Lavedan / Aucun / Arrens-Marsous**
 - Le **centre-bourg d'Arrens-Marsous**, structuré autour de la Maison du Val d'Azun et du Parc Régional des Pyrénées et de sa base de loisirs
 - L'**Espace Nordique du Val d'Azun** qui est la plus grande station de ski de fond des Hautes-Pyrénées mais également un espace de loisirs dédié à la neige et aux familles
 - La **partie sauvage et naturelle au sud** du territoire avec notamment les lacs du Tech et d'Estaing qui sont des points de départ et de retour pour de nombreux sentiers de randonnées
- L'offre du Val d'Azun est essentiellement tournée vers la Nature et les loisirs à pratiquer en plein air. Le territoire profite d'un environnement d'exception propice à la randonnée ou au trail. On trouve de nombreux prestataires internes ou externes au territoire qui proposent un accompagnement dans la pratique des activités de nature et de pleine montagne sur le Val d'Azun.

L'offre touristique sur le territoire du Val d'Azun



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 15

L'offre touristique du Val d'Azun

Recensement de l'offre touristique

	Site, établissement...	Commune
Les Lacs		
1	Lac d'Estaing	Estaing
2	Lac d'Ilhéou	Estaing, Cauteleze
3	Lac du Tech	Arrens-Marsous
4	Lac du Suyen	Arrens-Marsous
5	Lac du Migouéou	Arrens-Marsous
Les Cols		
6	Col de Spandelles	Ferrières
7	Col de Couradoue	Aucun
8	Col du Soudor	Arbeost
9	Col des Bonnières	Arrens-Marsous
Visites culturelles, musées et monuments		
10	Eglise Saint André	Arzacans Dessus
11	Moulin musée d'Arzacans Dessus	Arzacans Dessus
12	Maison des Arts, Abbatiale	Arras-en-Lavedan
13	Eglise Saint-Pierre d'Arrens	Arrens-Marsous
14	Maison du Val d'Azun et du Parc National des Pyrénées	Arrens-Marsous
15	Chapelle de Pouégaon	Arrens-Marsous
16	Eglise Saint-Martin de Marsous	Arrens-Marsous
17	Eglise Saint-Féat de Génère	Aucun
18	Eglise Saint-Martin de Bun	Bun
19	Eglise Saint-Jean-Baptiste	Estaing
20	Eglise Saint-Martin de Gallagous	Gallagous
21	Eglise Saint-Jean-Baptiste de Sireix	Sireix

Activités de loisirs		
30	Bistro Lubrine Le Naur	Arras-en-Lavedan
32	Base de loisirs d'Arrens-Marsous	Arrens-Marsous
34	Cinéma d'Arrens-Marsous	Arrens-Marsous
35	Piscine municipale d'été	Arrens-Marsous
Activités de montagne et de plein air		
26	Ferme équestre du Mouliou	Arrens-Marsous
27	La Babiguère	Arrens-Marsous
28	Sire d'escalade d'Arayoulet	Arrens-Marsous
30	Bureau Montagne du Val d'Azun	Arrens-Marsous
31	D'une Montagne à l'autre	Aucun
32	ESF - Val d'Azun	Aucun
33	Pyrénées Ludiques	Estaing
Artisanat, Savoir-Faire et produits du terroir		
33	Atelier de sculpture Abdallah Jean Jacques	Arras-en-Lavedan
34	La Ferme de Karfascou	Arras-en-Lavedan
35	Atelier du Confiseur	Arrens-Marsous
36	Ferme Cazaux-Dumpe Martine	Arrens-Marsous
37	Les Ruchers du Sabirios	Arrens-Marsous
38	Le Rocher Arrensais	Arrens-Marsous
39	Ors Na Bruma - Ferme distillerie	Aucun
40	Ferme de la Haute Vallée de l'Ouzoum	Ferrières

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 16

L'offre touristique du Val d'Azun

Le patrimoine naturel du Val d'Azun

Une des portes d'entrée du Parc National des Pyrénées

- Une partie des communes d'Arrens-Marsous et d'Estaing est située dans le zonage du Parc National des Pyrénées qui fixe dans sa charte le grand objectif de protéger et valoriser les patrimoines naturel, culturel et paysager ainsi que de soutenir l'économie locale dans une perspective de développement durable.
- Le Parc National des Pyrénées abrite une variété de paysages remarquables dont certains sont inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Cette richesse s'exprime dans une **biodiversité pyrénéenne remarquable** avec une flore endémique ainsi qu'une faune emblématique (bouquetin, marmotte...).
- Ce territoire d'altitude et ses paysages montagnards sont un support privilégié pour de nombreuses pratiques en pleine nature. Le Val d'Azun et son relief accueillent de grands événements sportifs dont le Tour de France avec **des passages de cols sur le territoire, devenus mythiques** pour la compétition : Col d'Aubisque (1709m), Col du Soulor (1474m), Col de Spandelles (1378m), Col de Couradue (1367m) et Col de Bordères (1161m).
- L'Eau est un élément identitaire important de cette destination montagnaise avec de nombreux lacs éparpillés sur le territoire dont certains facilement accessibles et aménagés (lac du Tech, lac d'Estdaing) et d'autres plus reculés avec un caractère plus sauvage (lac de Migouélou, lac de Suyen, lac d'Illhéou...).
- On note le **Pic du Balaïtous** (3144m), qui est le point culminant du territoire du Val d'Azun mais également le

premier de la chaîne des Pyrénées à dépasser l'altitude de 3000m depuis la côte atlantique. Son massif marque une frontière naturelle avec l'Espagne.



Pic du Balaïtous



Lac d'Estdaing



Lac de Migouélou



Une faune et flore emblématiques

- Une Nature exceptionnelle mais fragile qui inscrit nécessairement le territoire comme une destination responsable.
- Un territoire ancré dans une logique de conservation naturelle avec un zonage Parc National.
- Une diversité de paysages et de reliefs support pour de nombreuses activités de pleine nature.

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©Jn Extensio TCH 17

L'offre touristique du Val d'Azun

Activités de Pleine Nature (1/2)

Les activités de montagne au cœur de l'offre touristique du Val d'Azun

- Le territoire profite de son relief et de sa géographie montagnaise pour proposer une **grande diversité dans les activités de loisirs outdoor**.
- On retrouve sur le territoire de nombreux prestataires qui offrent leurs services le temps d'une journée ou d'un séjour pour accompagner les visiteurs dans la découverte du Val d'Azun à travers **des activités à sensations** comme le parapente ou de la via ferrata. Certaines de ces activités sont pensées également pour accueillir un public aux problématiques d'accessibilité diverses.
- Les vallées et les sommets du Val d'Azun offre un **territoire privilégié pour pratiquer la randonnée**. Un réseau de sentiers de randonnée, comprenant différents niveaux de difficulté, sillonne le territoire et permet aux visiteurs d'**explorer la diversité naturelle** de la région.

L'Espace Nordique du Val d'Azun

- Plus de **100 km de pistes nordiques**, en plein cœur du Val d'Azun, qui s'étendent entre le Col du Soulor et le Col de Couradue. L'espace comprend **1 remontée mécanique** et des pistes pour pratiquer le ski de fond à tous les niveaux (3 vertes, 3 bleues, 3 rouges et 1 noire). Le forfait journalier s'élève à 10€.
- En dehors des activités de neige (ski, raquettes, luge...), lorsque les conditions sur les pistes ne sont plus optimales, la station propose d'autres activités : **VTT, trottinette électrique et tyrolienne**.



De nombreux loisirs à pratiquer en plein air, dans le ciel ou sur terre, en toute sécurité.

- Un volet Activités de Pleine Nature au cœur de l'offre touristique du Val d'Azun.
- Des loisirs sur un territoire de montagne à l'année avec des loisirs outdoor à pratiquer en été et en hiver.
- Une destination « Aventure » au cœur d'un environnement naturel proposant de nombreuses expériences.

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©Jn Extensio TCH 18

L'offre touristique du Val d'Azun

Activités de Pleine Nature (2/2)

La randonnée et le trail

- Un **réseau de randonnées multimodales dense et vecteur de connexion entre les principaux points d'intérêt du territoire**. Une partie de ce réseau est adapté pour donner la possibilité aux personnes handicapées de le pratiquer.
- Le Val d'Azun est un **territoire privilégié pour les pratiquants du trail** avec des sentiers techniques et des dénivelés variés, le secteur attire de nombreux coureurs.
- On trouve **des sentiers de Grande Itinérance** sur le territoire notamment le **GR10 « La Grande Traversée des Pyrénées »** qui traverse Estaing, Arrens-Marsous et Arbéost et qui relie un itinéraire vers Lourdes (**GR101**). Labellisé **GR de Pays, « Le Tour du Val d'Azun »** effectue le tour de la vallée d'Azun en cinq étapes qui relient le cœur des villages en passant par les forêts montagnardes, les cols et les crêtes environnantes.
- Une partie de l'offre de randonnée rejoint celle du patrimoine avec **plusieurs sentiers d'interprétation sur les thèmes de la géologie, du paysage montagnard, du pastoralisme, de l'hydroélectricité...**

Le vélo et le VTT

- Chaque année, les Pyrénées sont **une étape clé du Tour de France**. La compétition a marqué durablement le territoire et contribué à son attractivité pour les amateurs de vélo.
- De nombreux cyclistes viennent emprunter les itinéraires du Val d'Azun et graver **les cols mythiques** du Tour de France : Col du Soulor, Col de Spandelles, Col du Couraduque, Col des Bordères.

- Le Val d'Azun est également un **terrain de jeu pour les amateurs de VTT** avec un réseau étendu de sentiers balisés à travers les forêts et les vallées. Abordable pour tous les niveaux le territoire offre une expérience complète autant pour les débutants avec des pistes douces que pour les initiés avec des descentes techniques et des singletracks.
- Les **innovations**, sur les dernières années, dans le domaine du vélo participent à rendre de plus en plus **accessible** pour le grand public cette pratique, et notamment sur les territoires de montagne : vélo électrique, Gravel...



- Un **réseau de randonnées dense et multimodal**.
- Un **spot reconnu dans le domaine du sport avec notamment une attractivité liée au cyclisme, à la rando et trail**.

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 19

L'offre touristique du Val d'Azun

Activités de Loisirs

Un espace multi-loisirs et un espace de vie dans le centre bourg d'Arrens-Marsous

- La **base de loisirs du Val d'Azun** propose de nombreuses activités ludiques et sportives à quelques pas du centre d'Arrens-Marsous. Pour tous les âges, l'espace offre **une aire de jeux pour enfants, terrain de tennis, mur d'escalade, terrain multisports, terrains de pétanque, slackline, street workout, pumptrack...**
- La base est ouverte à l'année, avec un accès gratuit et un parking sur place.
- Adjacente à la base de loisirs, Arrens-Marsous est équipé d'une **piscine extérieure chauffée** ouverte sur les mois de juillet et d'août, tous les jours, de 10h à 19h.



- Un **espace de loisirs pour tous facilement accessible et qui comprend une diversité d'activités à pratiquer seul, entre amis ou en famille**.
- **Peu de loisirs à pratiquer en intérieur et donc une offre dépendante de la météo**.



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 20

L'offre touristique du Val d'Azun

Culture et Patrimoine

Une culture et un patrimoine tournés vers la Montagne : l'identité du Pyrénéisme

- Le Val d'Azun est ancré dans **une culture du pyrénéisme** avec un art de vivre tourné vers la montagne et son exploration. **La Maison du Val d'Azun et du Parc National des Pyrénées** abrite des espaces muséographiques entièrement rénovés à l'été 2022, avec une exposition décomposée en trois espaces dédiés aux milieux naturels des vallées de Gavarnie.
- Cet univers montagnard est retranscrit dans **l'architecture des villages** avec notamment Arcizans-Dessus, reconnue pour ses moulins à eau ainsi que ses vestiges de fortifications. On observe également **un petit patrimoine religieux sillonnant le territoire** (chapelle de Pouey-Lalun à Arrens-Marsous, des églises dans les centres bourgs...).
- A Arrens-en-Lavedan, l'ancien presbytère a été restauré pour devenir **La Maison des Arts** qui propose tout au long de l'année des expositions, des rencontres avec les artistes, des ateliers et stages de pratiques artistiques à tout public. Le village propose **un parcours artistique pédestre « Artitude »** ponctués d'œuvres d'art qui revisite l'histoire, le paysage ou les légendes du territoire.
- Au centre du village d'Arrens, **le Kairn** est une **structure à vocation culturelle** qui accueille une résidence d'écrivains et organise régulièrement des ateliers et des rencontres dans une optique de valorisation du lien social et humain.

Des temps forts dans l'année : événements entre sport, culture et tradition

- Les Vallées de Gavarnie font régulièrement partie des

étapes clefs du **Tour de France** avec des cols mythiques de l'épreuve notamment sur le Val d'Azun. On note à proximité l'organisation de **l'Altito** (compétition internationale de ski-alpinisme) sur la commune de Luz-Saint-Sauveur.

- L'association En cadence organise le **festival TRAD'AZUN**, autour des musiques, danses et chants traditionnels occitans. La 7^e édition, en 2023, a accueilli plus d'un millier de visiteurs. Une nouvelle édition se déroule fin août 2024 sur la commune d'Arrens-Marsous.
- Le cadre naturel du Val d'Azun devient le support de **La Fête du Ciel** pour sa 5^e édition en septembre 2024. Le Col de Couraduc, en accès libre, accueille une programmation autour du thème du Ciel avec des vols de montgolfières, de parapente, de cerfs-volants... mais également des animations de sensibilisation sur les rapaces avec la **Ligue pour la Protection des Oiseaux**.



Chapelle de Pouey-Lalun, Arrens-Marsous



Abbadiale, Maison des Arts, Arrens-en-Lavedan

- Le Pyrénéisme au cœur de l'identité du territoire**
- Des établissements culturels structurants qui occupent une place importante dans la vie associative culturelle du territoire.**
- Quelques temps forts dans l'année autour d'événements au rayonnement local.**

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 21

L'offre touristique du Val d'Azun

Savoir-Faire et Produits du terroir

Une gastronomie vitrine pour un savoir-faire local

- Les Pyrénées sont réputées pour leur **riche héritage culinaire mêlant les saveurs du Sud-Ouest à celles des montagnes**. La Garbure, la soupe traditionnelle pyrénéenne, reste le plat incontournable de la destination.
- Aujourd'hui, de nombreuses productions sont reconnues pour leur qualité : **le fromage, la truite, le miel, la confiture...** Ancestralement **une terre pastorale d'élevage**, le territoire abrite de nombreux producteurs et artisans qui défendent des savoir-faire locaux.
- Ces productions sont mises en vente directement sur leur lieu de production ou dans les boutiques d'artisans essentiellement basées à Arrens-Marsous.
- Le village d'Arrens-Marsous accueille un marché de producteurs** sur sa place centrale, tous les samedis de 10h30 à 13h ainsi que les dimanches matin sur juillet-août.
- La marque **« Val d'Azun - Pyrénées »** vient reconnaître une production de fromages avec une longue histoire.

Des producteurs qui ouvrent leurs espaces de production à la visite pour valoriser leur savoir-faire

- Les visiteurs du territoire ont la possibilité de découvrir les lieux de production** de nombreux produits qui participent à la reconnaissance du Val d'Azun comme une destination de saveurs.
- La Ferme Cazaux** d'Arrens-Marsous présente des fromages fermiers artisanaux (Tomme des Pyrénées) qui sont vendus directement à la ferme et propose des visites et soirées organisées. **La Ferme de la Haute Vallée de**

l'Ouzoum, à Ferrières, propose de découvrir le métier de producteur/affineur de fromage de chèvres à travers la visite de l'exploitation et de la cave d'affinage. **Ors Na Bruma**, à Aucun, cultive en agroécologie de nombreux fruits, plantes aromatiques et médicinales... pour ensuite les transformer et distiller dans leur atelier ouvert à la visite.



La Garbure, soupe traditionnelle pyrénéenne



Les confitures de fruits artisanales



Le miel des Pyrénées



Le fromage de Pays, de vache, de brebis ou de chèvre

- Une marque locale pour valoriser la production de fromage : « Val d'Azun - Pyrénées ».**
- De nombreux producteurs qui défendent leur savoir-faire en accueillant et en faisant visiter leur site de production.**
- Un marché de producteurs à l'année, vitrine des produits de terroir, tous les samedis matin à Arrens-Marsous.**

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 22

L'offre touristique du Val d'Azun

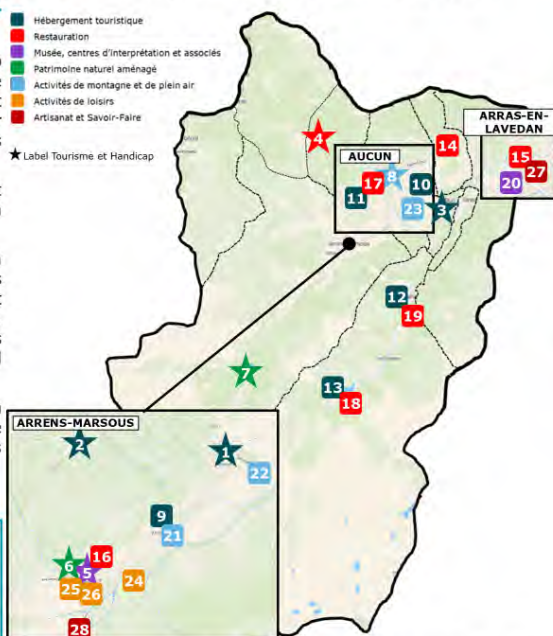
Cartographie de l'offre touristique accessible

Une accessibilité de l'offre reposant essentiellement sur la volonté des socio-professionnels de développer l'accueil des personnes handicapées

- Sept structures sont labellisées Tourisme et Handicap dont deux hébergements marchands et une offre de restauration. PM Le label Tourisme et Handicap traitent des quatre familles de handicaps (auditif, mental, moteur et visuel), le label étant attribué si les candidats remplissent au moins deux des quatre familles.
- La majorité de l'offre qualifiée « accessible » est représentée par des structures qui s'auto-déclarent en capacité d'accueil des publics handicapés.
- On remarque dans l'offre un axe Arrens-Marsous – Aucun - Arras-en-Lavedan qui polarise une majorité des équipements. Les lacs du Tech et d'Estaing font également partie des sites facilement accessibles à tous, mais certains sentiers à proximité nécessitent des aménagements au regard des déplacements en fauteuil roulant.
- On constate aujourd'hui un besoin d'augmentation de la qualité de l'offre d'hébergement, ainsi qu'un besoin de transports en commun accessibles pour relier les différents points d'intérêt du territoire.

- Une trentaine d'offres qualifiées d'accessibles pour les publics avec des difficultés de mobilité.
- Un label Tourisme et Handicap peu présent mais qui constitue uniquement une image partielle de l'accessibilité de l'offre.

L'offre touristique accessible sur le territoire du Val d'Azun



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 23

Sources : OT Vallées de Gavarnie

L'offre touristique du Val d'Azun

Recensement de l'offre touristique accessible

Structure labellisée Tourisme et Handicap			
	Site, établissement...	Commune	Accessibilité
Hébergement touristique			
1	Maison Sempé	Arrens-Marsous	Handicap moteur
2	Gîte Deth Pecournet ***	Arrens-Marsous	Handicap moteur
3	Gîte Latapie ****	Bun	Handicap moteur
Restauration			
4	Le Couraducque	Aucun	Handicap moteur
Musée, centres d'interprétation et associés			
5	Maison du Val d'Azun et du Parc National des Pyrénées	Arrens-Marsous	Handicap moteur
Patrimoine naturel aménagé			
6	Sentier d'interprétation du Plan d'Aste	Arrens-Marsous	Handicap moteur
7	Sentier d'interprétation de la Vallée du Tech	Arrens-Marsous	Handicap moteur
Activités de montagne et de plein air			
8	Ecole de parapente liberté Condition'Ailes	Aucun	Handicap moteur
Structure auto-déclarée accessible			
	Site, établissement...	Commune	Accessibilité
Hébergement touristique			
9	Camping Mialanne ***	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
10	Camping Azun Nature ***	Aucun	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
11	Hôtel Le Picors ***	Aucun	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
12	Camping Pyrénées Natura ****	Estaing	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
13	Camping du Lac d'Estaing **	Estaing	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel

Restauration			
14	Auberge Les Saveurs d'Azun	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
15	Le Kaim BistrotLibrairie	Arras-en-Lavedan	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
16	L'Apistomaque	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
17	La Po'potes	Aucun	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
18	Centre d'accueil du Lac d'Estaing	Estaing	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
19	Bistrot L'étape du Randonneur	Estaing	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
Musée, centres d'interprétation et associés			
20	Abbadiale, Maison des Arts	Arras-en-Lavedan	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
Activités de montagne et de plein air			
21	La Balaguère	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
22	Ferme équestre du Moulian	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
23	D'une Montagne à l'autre	Aucun	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
Activités de loisirs			
24	Piscine municipale d'été d'Arrens-Marsous	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
25	Cinéma du Val d'Azun	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
26	Bibliothèque d'Arrens-Marsous	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
Artisanat et Savoir-Faire			
27	Atelier de sculptures Abdallah Jean-Jacques	Arras-en-Lavedan	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel
28	Atelier du Confiturier	Arrens-Marsous	Handicap mental, Handicap auditif, Handicap moteur, Handicap visuel

Handicap mental Handicap auditif
Handicap moteur Handicap visuel

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 24

L'offre d'accompagnement du Val d'Azun

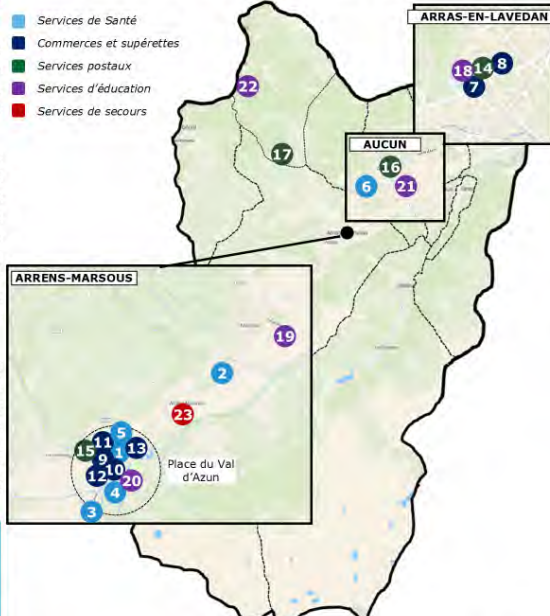
Cartographie des services de proximité

Des services qui se concentrent sur un axe Arrens-Marsous / Aucun / Arras-en-Lavedan avec une polarisation autour du centre bourg d'Arrens-Marsous

- Le territoire dispose de plusieurs commerces de proximité centralisés sur Arrens-Marsous et notamment autour de la place du Val d'Azun (supérette, presse-tabac, boucherie...). Il faut aller jusqu'à Argelès-Gazost voire Lourdes pour les grandes surfaces de type hypermarché.
- Il n'y a plus de cabinet de médecine généraliste sur le territoire, mais au début janvier 2024 un docteur a rejoint la Maison de Santé du Val d'Azun, à Aucun, qui constitue le principal service de santé du Val d'Azun. Le centre hospitalier le plus proche est situé à Lourdes. La commune d'Arrens-Marsous comptabilise plusieurs lieux d'accueil et de vie pour les personnes en situation de handicap notamment la MAS d'Azun avec 5 unités de vie qui accompagne près de 50 personnes en situation de polyhandicap.
- On note que les établissements scolaires du territoire font partie d'un Pôle Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL), qui favorise la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins, dont la tête de réseau est le collège du Haut Lavedan. Le territoire propose des établissements primaires, le secondaire étant localisé sur les communes de Lourdes et de Tarbes.

- L'essentiel des commerces et services de la vie courante est localisé à Arrens-Marsous.**
- La Maison de Santé du Val d'Azun centralise la majeure partie des services de santé du territoire.**

Les services de proximité sur le territoire du Val d'Azun



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 25

L'offre d'accompagnement du Val d'Azun

Cartographie des services de proximité

Services de santé		
	Site, établissement...	Commune
1	Pharmacie du Val d'Azun	Arrens-Marsous
2	Maison d'Accueil Spécialisée d'Azun APF	Arrens-Marsous
3	Foyer d'Accueil Spécialisé	Arrens-Marsous
4	Etablissement d'Accueil Médicalisé Jean Thibaud	Arrens-Marsous
5	Cabinet d'Infirmiers	Arrens-Marsous
6	Maison de Santé du Val d'Azun	Aucun

Commerces et supérettes		
	Site, établissement...	Commune
7	Boulangerie pâtisserie Maison Lagrie	Arras-en-Lavedan
8	Le Kairn Bistrot-Librairie	Arras-en-Lavedan
9	La Belle Pyrène	Arrens-Marsous
10	Boucherie-Chaouterie Louey	Arrens-Marsous
11	Bar-Tabac-Presse-L'Apistomaque	Arrens-Marsous
12	Le Wine Truck Pyrénéen	Arrens-Marsous
13	Supérette Proxi	Arrens-Marsous

Services postaux		
	Site, établissement...	Commune
14	Agence communale La Poste	Arras-en-Lavedan
15	Agence communale La Poste	Arrens-Marsous
16	Agence communale La Poste	Aucun
17	Agence communale La Poste	Ferrières

Services d'éducation		
	Site, établissement...	Commune
18	Ecole primaire Joseph Contraires	Arras-en-Lavedan
19	Ecole maternelle de Arrens-Marsous	Arrens-Marsous
20	Ecole élémentaire de Arrens-Marsous	Arrens-Marsous
21	Ecole primaire publique de Aucun	Aucun
22	Ecole primaire de Ferrières	Ferrières

Services de secours		
	Site, établissement...	Commune
23	Centre d'incendie et de secours d'Arrens-Marsous	Arrens-Marsous

Les associations d'aide à la personne		
	Etablissement	Actions sur le territoire
	Resto du Coeur	La commune d'Arrens-Marsous accueille une fois par semaine un camion itinérant de l'association qui offre une aide alimentaire gratuite en faveur des personnes dont les ressources sont limitées.
	Le Centre Local d'Information et de Coordination Pays des Gaves	Le CLIC s'adresse aux plus de 60 ans et propose des conseils et activités adaptées, dont 2 ateliers sur Arrens-Marsous, pour préserver l'autonomie, renforcer le bien-être et lutter contre l'isolement.
	Pyrène Plus	L'association intervient auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes dépendantes en proposant le portage des repas, les soins infirmiers à domicile...
	L'Aide à Domicile en Milieu Rural	L'ADMR intervient de la naissance à la fin de vie dans 4 domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 26

Analyse de l'offre de restauration et de produits du terroir

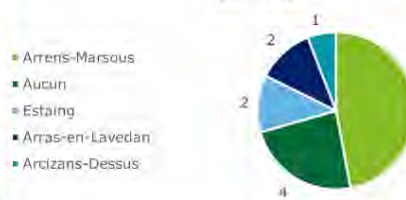
L'offre sur le territoire du Val d'Azun

L'offre de restauration se caractérise par :

- L'OT Vallées de Gavarnie recense 17 restaurants sur le Val d'Azun ; une offre de cuisine principalement traditionnelle et pyrénéenne
- Si ces restaurants n'ont pas de labellisation particulière, le pôle Argelès-Gazost à quelques minutes propose un « Maître Restaurateur », un restaurant « Guide Michelin » et un restaurant qui apparaît « Guide Michelin » et « Gault et Millau »
- Le village d'Aucun a accueilli le premier Foodtrucks Festival les 27 et 28 avril 2024, organisé par le restaurant La Po'Potes, avec un concours culinaire pour mettre à l'honneur la gastronomie locale
- Arrens-Marsous accueille deux marchés en période estivale : le mercredi (16h-20h de mi-juin à mi-septembre) et le dimanche (matin, juillet/août)

Restaurant	Commune
Auberge les saveurs d'Azun	Arcizans-Dessus
L'Auberge du Mont de Gez	Arras-en-Lavedan
Le Kalim Bistrot-Librairie	Arras-en-Lavedan
Pizzeria l'Arrensoise	Arrens-Marsous
La Belle Pyrene	Arrens-Marsous
L'Isard perché	Arrens-Marsous
Auberge du Pic de Pan	Arrens-Marsous
La Tachouere	Arrens-Marsous
Les Marmottes	Arrens-Marsous
L'Apistomaque	Arrens-Marsous
La Salamandre	Arrens-Marsous
Le Picors	Aucun
La Po'Potes	Aucun
Le Couraduque	Aucun
Refuge du Haugarou	Aucun
Bistrot l'étape du randonneur	Estaing
Auberge du lac d'Estaing	Estaing

Répartition des restaurants du Val d'Azun par commune



- Une offre de restauration principalement structurée autour d'Arrens-Marsous et d'Aucun
- Un positionnement de restauration « traditionnelle » à l'image d'un territoire identitaire pyrénéen
- Un événement valorisant de l'identité gastronomique porté par un socioprofessionnel du territoire

Analyse de l'offre d'hébergement

La capacité d'accueil touristique du territoire

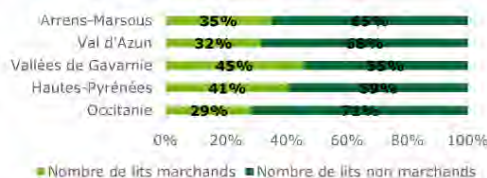
L'offre d'hébergement sur le Val d'Azun se caractérise par :

- Une capacité d'accueil d'environ 9 675 lits touristiques, dont 68% de lits non marchands (résidences secondaires)
- A noter que la Vallée des Gaves est le pôle touristique le plus fourni en lits marchands du département (env. 32 000 lits marchands)
- Le territoire dispose de 3 060 lits touristiques marchands
 - 68% représentent des lits en campings : **une offre de 10 campings**, dont 3 à Arrens-Marsous (253 emplacements, soit 36%) et 2 à Estaing (146 emplacements, soit 21%)
 - Près d'**une centaine de meublés** et chambres d'hôtes réservables via Gîtes de France
 - Un seul hôtel (non classé) à Aucun de 84 lits (2% des lits marchands)
- Le territoire affiche un **taux de fonction touristique très élevé** (458% dans le Val d'Azun, contre 58% en Occitanie) ; par ailleurs, le taux de résidences secondaires dans le Val d'Azun est de 53,6% contre 23,2% dans les Hautes-Pyrénées et 15,4% en Occitanie

Le Val d'Azun : 3 060 lits marchands

Type d'hébergement	Nb d'équipements	Capacité (nb de lits)	Part de la capacité totale en %
Hôtels	1	84	1%
Résidences de tourisme	1	200	2%
Campings	10	2094	22%
Auberges de jeunesse et centres sportifs	1	200	2%
Meublés labellisés	95	482	5%
Total marchand	108	3 060	32%
Résidences secondaires	1 323	6 615	68%
Total non marchand	1 323	6 615	68%
TOTAL	1 431	9 675	100%

Répartition des lits touristiques



Zone d'étude	Ratio lits marchands / population	Ratio lits touristiques / population
Arrens-Marsous	185,6%	530,6%
Val d'Azun	145,0%	458,5%
Vallées de Gavarnie	205,4%	451,6%
Hautes-Pyrénées	50,4%	123,7%
Occitanie	16,6%	58,1%

- Un territoire avec un **taux de fonction touristique très élevé**, au sein des Hautes-Pyrénées
- Un enjeu stratégique d'amélioration de la qualité d'accompagnement à la transition environnementale, et de montée en gamme de l'hébergement

Analyse de l'offre d'hébergement

Focus sur l'hébergement de plein air

Une offre d'hébergement de plein air qui se caractérise par :

- 10 établissements avec une capacité de 2 094 lits saisonniers, répartis sur le territoire
- Une offre principalement de **milieu de gamme (59%)**
- 2 campings 4* à Aucun

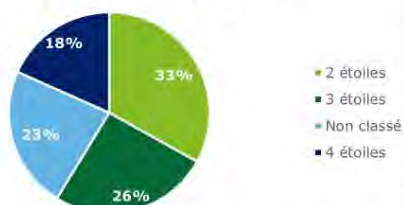
TripAdvisor :
Camping Azun
Nature - Aucun

5,0 Excellent
●●●●● 288 avis

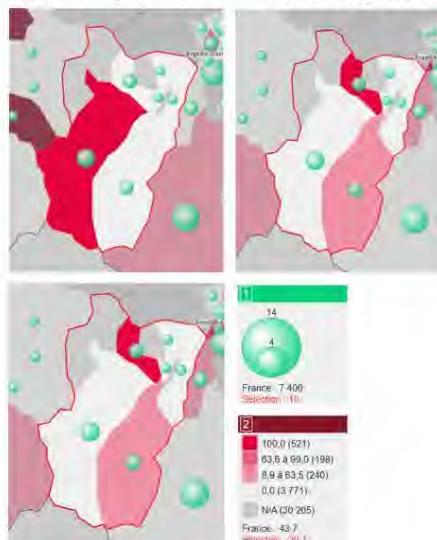
TripAdvisor :
Camping
Pyrénées Natura
- Estaing

4,5 Excellent
●●●●● 297 avis

Répartition des lits en camping dans le Val d'Azun par niveau de gamme



Nombre de terrains de camping sur le Val d'Azun, et part des emplacements « entrée de gamme » (non classés, 1*), « milieu de gamme » (2* et 3*) et « haut de gamme » (4* et 5*)



C/ Analyse de la demande

Analyse des clientèles touristiques : les Hautes-Pyrénées

Une destination en adéquation avec les attentes des clientèles

Un tourisme principalement de proximité

- La fréquentation des Hautes-Pyrénées représente près de 15 millions de nuitées en 2019 (dernier rapport édité par HPTE, les chiffres en 2023 étant fortement similaires), dont 34% réalisées par la clientèle étrangère.
 - Parmi les étrangers, les plus présents sont les Espagnols, les Italiens et les Anglais ; 80% des nuitées sont réalisées entre avril et octobre. Ce nombre est fortement dépendant des pèlerinages de Lourdes, dans une moindre mesure des « séjours à la neige ».
 - 9,9 millions de nuitées françaises, dont 63% réalisées sur les pôles de montagne : les deux principaux départements d'origine sont la Gironde (11%) et la Haute-Garonne (10%).

Une forte saison estivale

- Une saisonnalité marquée avec une forte activité touristique en été expliquée par les pèlerinages et le Tour de France ; la Vallée des Gaves se distingue par une prédominance de la saison thermique et estivale, en réalisant 66% des nuitées entre mai et novembre.
- 31% des nuitées réalisées durant la saison du ski.

- Des touristes principalement de proximité (Bassin Grand Ouest, façade Atlantique, Espagne)
- Une activité touristique au rythme des événements sportifs et religieux en période estivale, et de la saison du ski en période hivernale

Saisonnalité des nuitées de touristes français et étrangers dans les Hautes-Pyrénées en 2019



Les grands bassins émetteurs de touristes français en 2019



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 31

Sources : Rapport d'activité 2021 de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie (dernier rapport disponible)

Analyse des clientèles touristiques : les Vallées de Gavarnie

Une destination prisée pour ses activités de pleine nature

Un tourisme principalement de proximité

- Les nuitées touristiques sont estimées à 3 140 000 sur l'année 2021, en hausse de +10,5% par rapport à 2020 (reprise d'activité post-COVID)
 - Parmi les étrangers (11%), les Espagnols se démarquent (37%)
 - 89% de nuitées françaises (principalement façade atlantique : Gironde 14,6%, Loire-Atlantique 6,7%)
 - A noter encore un retard sur 2019 (-8,7% au global, et jusqu'à -31% de nuitées sur le mois de juin entre 2019 et 2021) et un recul de la fréquentation étrangère (particulièrement UK)

Une demande d'activités touristiques outdoor

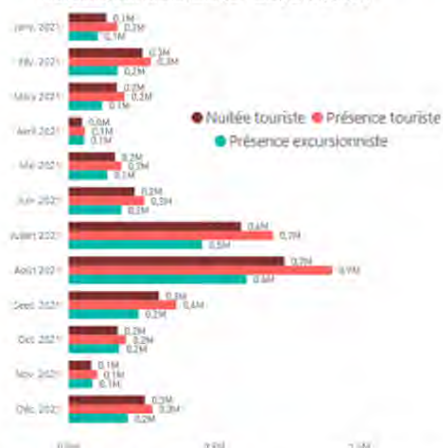
- Parmi les demandes effectuées par les touristes auprès de l'ATVG dans ses différents points d'accueil, les activités de pleine nature sont les plus importantes (47% des demandes, dont 68% pour les balades et randonnées, 13% pour les activités neige et 9% pour les activités vélo et VTT)
- Les activités de loisirs et événementielles correspondent à 17% des demandes recensées par l'ATVG

- Une reprise partielle du tourisme en 2021 après la pandémie du COVID-19
- La prépondérance du tourisme de proximité (Nouvelle-Aquitaine, Espagne)
- La popularité des activités de pleine nature et des activités outdoor plus généralement

Origine des clientèles françaises accueillies par l'ATVG en 2021



Fréquentation mensuelle par catégorie (2021)



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 32

Portrait socio-démographique du Val d'Azun

Un territoire en perte de vitesse démographique

Un territoire faiblement peuplé et en perte démographique

- Le Val d'Azun, composé de 10 communes pour 2 110 habitants, représente uniquement 1% de la population des Hautes-Pyrénées. C'est également l'une des zones les moins denses du département (8 hab./km² contre 52 hab./km² dans les Hautes-Pyrénées et 82 hab./km² en Occitanie).
- On observe une diminution de la population (-0,6% entre 2014 et 2020 et -0,4% entre 2009 et 2014), qui s'explique principalement par le solde naturel (-0,5% entre 2014 et 2020). Si les Hautes-Pyrénées sont aussi concernées par une variation négative du solde naturel (-0,4% entre 2014 et 2020), la variation générale de la population reste positive (0,1% entre 2014 et 2020), de même que pour l'Occitanie (0,7% entre 2014 et 2020).
- Par ailleurs, la part de résidences secondaires est très importante dans le Val d'Azun (53,6% contre 23,2% dans les Hautes-Pyrénées, 15,4% en Occitanie, et 9,7% au niveau national)

Une population vieillissante

- 50% de la population du Val d'Azun a entre 45 et 74 ans, contre 42% dans le département et 38% au niveau régional. Par ailleurs, la proportion des plus de 45 ans a augmenté de 19,4% depuis 2009, contre +7,4% aux niveaux départemental et régional.
- Si la part de ménages avec famille (sans et avec enfants) est plus important dans le Val d'Azun (64%) que dans les Hautes-Pyrénées et en Occitanie (58%), la proportion de ménages sans enfant est, elle, plus importante : 34,3%

de couples sans enfant, contre environ 27% aux niveaux départemental et régional.



	VAL D'AZUN	HAUTES-PYRENEES	OCCITANIE	FRANCE
Répartition de la population par tranche d'âge en 2020				
Moins de 30 ans	22%	29%	33%	35%
30 à 59 ans	40%	37%	38%	39%
60 ans et plus	38%	35%	29%	26%



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 33

Portrait socio-démographique du Val d'Azun

Un territoire rural avec une forte proportion d'inactifs

- La part de la population inactive des 15-64 ans est plus forte au Val d'Azun (30,3%) qu'aux autres échelons départemental et régional (environ 27%).

	VAL D'AZUN	HAUTES-PYRENEES	OCCITANIE
Inactifs :	30,3%	27,2%	26,7%
> Elèves, étudiants et stagiaires	5,3%	9,7%	10,8%
> Retraités ou préretraités	10,5%	8,2%	6,4%
> Autres inactifs	14,5%	9,3%	9,5%

- Toutefois, la part d'actifs au chômage est moins importante (6,0% contre 9,4% et 10,2%), ce qui explique d'une part la part similaire d'actifs en emploi à ces différents niveaux territoriaux (environ 63,5%), et d'autre part un taux de pauvreté inférieur dans le Val d'Azun (13,7% contre 16,0% et 17,5%).
- Avec 640 emplois dans le Val d'Azun pour 809 résidents actifs en emploi, la concentration d'emplois est de 79% : des bassins d'emplois plus importants se situent à Argelès-Gazost (165%) ou Lourdes (194%).
- Une sur-représentation des agriculteurs exploitants (6% dans le Val d'Azun contre 2% aux niveaux départemental et régional), et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (7% dans le Val d'Azun contre 10% en Hautes-Pyrénées et 16% en Occitanie).
- Si l'agriculture joue un rôle important pour le territoire (12% des emplois du Val d'Azun contre 4% dans les Hautes-Pyrénées), la part des emplois administratifs et tertiaires est prépondérante (75%).



	VAL D'AZUN	HAUTES-PYRENEES	OCCITANIE	FRANCE
Répartition de la population active des 15-64 ans en 2020				
> Agriculteurs exploitants	6%	2%	2%	1%
> Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8%	8%	8%	6%
> Cadres et prof. int. sup.	7%	10%	16%	17%
> Professions int.	25%	24%	26%	25%
> Employés	32%	34%	29%	28%
> Ouvriers	21%	21%	19%	21%

- Le Val d'Azun, un territoire rural faiblement peuplé**
- Une perte démographique due au solde naturel et un vieillissement de la population, mais une tendance récente au « rebond d'attractivité »**
- Une forte concentration de résidences secondaires et une part importante d'inactifs**

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 34

D/ Synthèse de concertation

Les gens reçus en entretien :

- Vincent Fonvielle
- François Goguet (Agence touristique des Vallées de Gavarnie)
- Laëtitia Faldi (mairie d'Arrens-Marsous)
- Sylvain Lanne (CC Pyrénées Vallées des Gaves)
- Chloé Coyac (Hand'route, A Cœur d'Hêtre)
- Sylvie Racaud (Maison Sempé)
- Ali Ghomrani (Association Liberté Condition'Ailes)
- Hervé Daubeuf (EDF)

Les élus qui ont répondu au questionnaire en ligne :

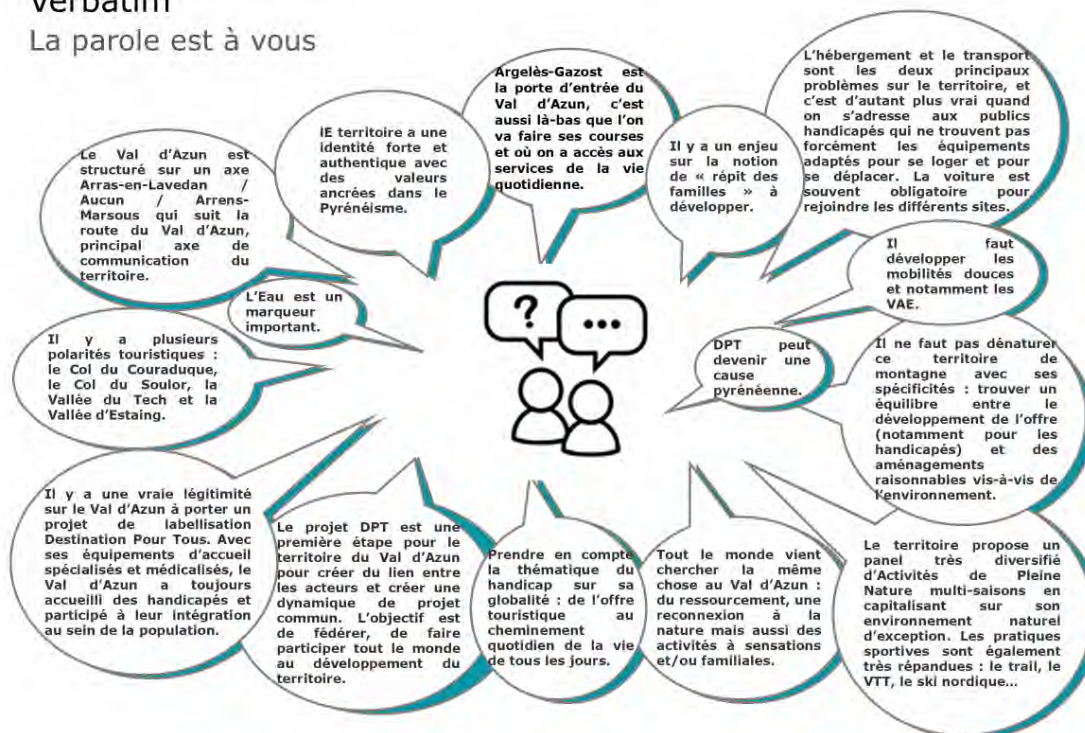
- Vincent Fonvielle
 - Cyrille Fraize (Arbéost)
 - Jean Haurat (Arrens-Marsous)
 - Thierry Dumestre (Gaillagos)
- + 3 anonymes respectivement d'Arrens-Marsous, de Bun et d'Estaing.

Les socio-professionnels qui ont répondu au questionnaire en ligne :

- Gîte Les Terres Nères / Petit Gîte refuge / D'une montagne à l'autre (Prestataire d'hébergement)
- Boucherie Charcuterie de Serge Louey (Commerce)
- Chalet du Soulor (Prestataire d'hébergement)
- Maison Sempé (Prestataire d'hébergement)
- La Po'Potes (Prestataire de restauration)
- Carpe Diem Altitude (Prestataire d'activités)
- Les ânes d'Azun (Prestataire d'activités)
- Pyrénées Ludiques (Prestataire d'activités)
- La Condorinette (Prestataire d'hébergement)
- Fromages Cazaux (Producteur terroir)
- Camping Mialanne (Prestataire d'hébergement)
- Bureau Montagne des Vallées de Gavarnie (Prestataire d'activités)
- Les chalets d'Arrens (Prestataire d'hébergement)
- La Turbine, espace de coworking (Service)
- Maison Camelat (Prestataire d'hébergement)
- L'Emicurienne (Artisan)
- Ors Na Bruma (Producteur terroir)
- Aux d'Estaing Croisés (Prestataire d'hébergement)
- Auberge Les Saveurs d'Azun (Prestataire de restauration)
- La Grange du Plan (Prestataire d'hébergement)
- Miellerie du Val d'Azun (Producteur terroir)
- Azun Nature (Prestataire d'hébergement)

Verbatim

La parole est à vous



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrons-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 37

Verbatim

Les mots clés du territoire selon vous



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrons-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 38

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des élus

7 réponses (dont 3 personnes en charge du tourisme, de la culture ou des loisirs dans leur commune).



Les élus interrogés ont pu définir **3 mots-clés** pour définir la destination Val d'Azun d'un point de vue touristique ; **Authentique, Préservé et Familial** ; 3 autres notions se dégagent également : Ressourçant, Patrimonial et Sportif.

Authentique
Préservé
Familial
Ressourçant
Patrimonial
Sportif



86% des choix se tournent vers sa Nature préservée et ses paysages diversifiés lorsqu'il s'agit d'identifier un atout à mettre en avant auprès des touristes. De même, sa richesse culturelle et patrimoniale, ses activités et services pour les familles, son accessibilité, son Histoire et son Héritage ainsi que son Authenticité, sont autant d'éléments à valoriser auprès des clientèles touristiques.

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des élus



Selon les élus interrogés, **les thématiques de déplacements et de mobilités sont au cœur des freins au développement touristique du Val d'Azun.** Le manque d'activités ou d'événements en hors saison apparaît également régulièrement dans les réponses.

4 sur 3 élus interrogés ont connaissance des projets touristiques en matière d'accessibilité portés par leur collectivité (aménagement du Col du Soulor, du Lac d'Estaing...).

Aucun d'entre eux n'a connaissance de projets touristique privés en matière d'accessibilité sur le territoire.

Toutes les personnes interrogées connaissent l'existence du label Destination Pour Tous, **71,5% d'entre eux considèrent le développement de l'accessibilité et la labellisation DPT du territoire comme une priorité pour le Val d'Azun.**

Quelle place pour les enjeux d'accessibilité au sein des stratégies touristiques du Val d'Azun ?

« Importante sans être prioritaire »
« Prioritaire »



« Au cœur de l'ensemble des actions menées sur le Val d'Azun »

Une labellisation DPT qui s'installe dans les priorités du Val d'Azun ?

« Oui » « Non »



Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des élus

4 chantiers apparaissent comme prioritaires dans l'optique du développement de la destination à court terme :

- ☐ **Améliorer la circulation et la mobilités** (pour 71%).
- ☐ **Améliorer l'aménagement et l'accessibilité de sites touristiques majeurs** (pour 43%).
- ☐ **Développer la mise en réseau des acteurs du tourisme** (pour 43%).
- ☐ **Développer un tourisme plus durable et plus inclusif** (pour 57%).

D'autres pistes de réflexions se dégagent notamment sur une valorisation plus importante du cadre patrimonial ainsi que sur une requalification de la signalétique touristique et culturelle.

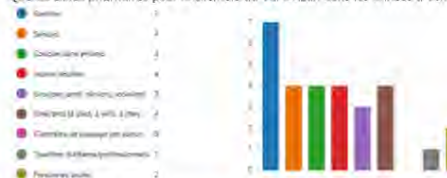
Les répondants s'accordent à dire que **l'offre globale de transports et de mobilités n'est peu voire pas développée**. Mais que l'offre touristique existante est globalement satisfaisante en termes d'accessibilité.

Comment qualifier, en termes d'accessibilité?



Les élus interrogés estiment que **la cible clientèle prioritaire dans les années à venir du Val d'Azun est principalement les Familles**.

Quelles cibles prioritaires pour la clientèle du Val d'Azun dans les années à venir?



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

© In Extenso TCH 41

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des élus

Concernant les potentiels besoins en matière de formation et d'accompagnement des acteurs socioprofessionnels du territoire, **les élus pensent à 71% qu'ils nécessitent un accompagnement dans la recherche de financements de projet (adaptation des infrastructures d'accueil...).**

L'accompagnement dans les démarches de labellisation et l'accompagnement dans la mise en œuvre de solutions technologiques (applications mobiles accessibles, supports de communication adaptés, systèmes de guidage pour les personnes malvoyantes, outils de traduction et de sous-titrage...) apparaissent également pertinents pour 57% des interrogés.

Le développement de l'accessibilité touristique est un point de départ important pour entamer un travail partagé par l'ensemble du territoire du Val d'Azun avec des professionnels du handicap pour assurer les meilleures réponses à l'accueil de tous.

C'est également un point d'accroche pour mener de nouvelles réflexions et projets comme le développement d'un tourisme de répit qui semble pertinent sur la destination.

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

© In Extenso TCH 42

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des socioprofessionnels

22 réponses (dont ¼ implanté sur la commune d'Arrens-Marsous)



82% des structures interrogées relèvent d'un statut privé.

50% sont des prestataires d'hébergement, **18%** des prestataires d'activités, le reste des répondants exerçant leur activité dans les domaines de la restauration, de l'artisanat, du terroir et autres.

64% exercent d'autres activités liées au tourisme en plus de leur mission de base (événementiel, monitorat, ateliers...).

41% sont labellisés ou en cours de labellisation (Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap...).

45% entreprennent ces démarches dans l'optique : de se mettre à niveau à l'échelle locale, d'obtenir une visibilité plus importante sur les outils de communication, de diversifier la clientèle.

Le reste des votants considère que l'obtention d'un label permet d'accroître sa clientèle et d'aider la structuration d'un établissement.

Êtes-vous labellisé ou en cours de labellisation?

* Oui * Non



Avez-vous des projets structurants en cours pour votre activité?

* Oui * Non



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 43

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des socioprofessionnels

5 mots-clés ressortent lorsqu'il s'agit de caractériser le Val d'Azun d'un point de vue touristique :

Accueillant
Famillial
Authentique
Préservé
Convivial

Les déplacements au sein du territoire

(50%)

Le manque d'activités ou d'événements hors saison

(36%)

Le manque de voies vertes ou de pistes cyclables

(64%)

Les acteurs relèvent **3 principaux freins** au développement touristiques du Val d'Azun. D'autres points de vigilance complètent ces éléments : l'accessibilité du territoire, la sur fréquentation de certains sites, le manque d'offres et de services pour les familles, les handicapés, les seniors...



82% des votants considèrent que sa **Nature préservée et ses paysages diversifiés** sont les principaux atouts de la destination à mettre en avant auprès des touristes. Le Val d'Azun bénéficie toutefois d'autres atouts sur lesquels capitaliser parmi lesquels : les **activités et services pour les familles** (41%), sa **richesse culturelle et patrimoniale** (32%) et son **authenticité** (32%).

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 44

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des socioprofessionnels

Pour 59% des répondants les enjeux d'accessibilités doivent être au cœur de l'ensemble des actions et des stratégies touristiques du Val d'Azun. On note que **pour 32%**, cette thématique est importante sans être prioritaire.

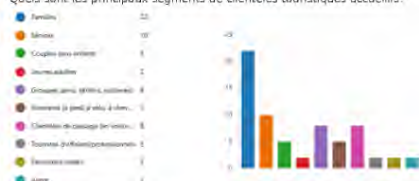


55% avait connaissance de l'existence du label DPT, **45%** ne le connaissait pas.

64% estiment que le développement de l'accessibilité et la labellisation DPT du territoire ressort comme une priorité.

Les familles représentent une part très importante de la clientèle observée sur les structures interrogées. Elles viennent généralement sur **plus de 4 jours (long séjour)**, tout comme les clientèles seniors. Les couples et les groupes de touristes ont plutôt tendance à venir sur du **court séjour (1 à 2 jours)**.

Quels sont les principaux segments de clientèles touristiques accueillis ?



Quels sont les durées moyennes de séjour des principaux segments de clientèles ?



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 45

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des socioprofessionnels

41% des personnes interrogées constatent la venue de personnes concernées par des difficultés d'accessibilité (handicaps, familles, seniors...) dans leurs établissements. Lors de l'accueil des clientèles handicapées, les principaux défis auxquels ils sont confrontés est dans un premier temps la communication et l'information sur les offres accessibles du territoire, puis la proposition des services adaptés.

Selon les répondants, les clientèles concernées par des difficultés d'accessibilité viennent chercher plusieurs choses en Val d'Azun :



Accueillez-vous des clientèles handicapées ?



Quels sont les principaux défis lors de l'accueil de clientèles handicapées ?



Les répondants s'accordent à dire que **l'offre globale de transports et de mobilités est peu voire pas développée**. Concernant l'offre touristique ainsi que les services de la vie quotidienne, les avis restent très partagés entre la satisfaction et le manque.

Comment qualifier, en termes d'accessibilité ?



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 46

Le résultat des enquêtes en ligne

Synthèse des réponses du questionnaire à destination des socioprofessionnels

3 chantiers apparaissent comme prioritaires dans l'optique du développement de la destination à court terme :

☐ **Améliorer l'aménagement et l'accessibilité de sites touristiques majeurs** (pour 41% des votants).

☐ **Développer la mise en réseau des acteurs du tourisme** (pour 41% des votants).

☐ **Développer un tourisme plus durable et plus inclusif** (pour 50% des votants).

D'autres pistes de réflexions se dégagent également autour de l'amélioration de la circulation et des mobilités, de la valorisation du cadre patrimonial, du développement de nouvelles offres et notamment plus accessibles ou encore du renforcement de la promotion et de la communication.

50% des répondants ne sont pas intéressés par des formations ou des ressources supplémentaires sur l'accueil de personnes avec des problématiques d'accessibilité spécifiques.

36% se montrent intéressés par des dispositifs de formations avec comme besoins prioritaires :

Sur quelle(s) thématique(s) voulez-vous être accompagnés ?



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©JN Extenso TCH 47

Le résultat des enquêtes en ligne

En résumé :

- Elus : **7 réponses** (dont 3 personnes en charge du tourisme / culture / loisirs dans leur commune)
- Socioprofessionnels : **22 réponses** (dont ¼ implanté sur la commune d'Arrens-Marsous) - 41% sont labellisés ou en cours de labellisation (Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap...).
- Environ **85% considèrent que sa Nature préservée et ses paysages diversifiés** sont les principaux atouts de la destination à mettre en avant auprès des touristes.
- Les thématiques de **déplacements et de mobilités** sont au cœur des freins au développement touristique du Val d'Azun



- 71% des élus considèrent **le développement de l'accessibilité et la labellisation DPT du territoire comme une priorité pour le Val d'Azun.**

4 chantiers prioritaires dans l'optique du développement de la destination à court terme :

- Améliorer la circulation et la mobilité
- Améliorer l'aménagement et l'accessibilité de sites touristiques majeurs
- Développer la mise en réseau des acteurs du tourisme
- Développer un tourisme plus durable et plus inclusif

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©JN Extenso TCH 48

E/ Analyse des cadres stratégiques

Les cadres supra-territoriaux La Région Occitanie

Quatre grands défis du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL)

1. ACCOMPAGNER la transition écologique, sociale et numérique des entreprises et des territoires touristiques :

- De meilleures conditions d'emplois et de vie des saisonniers et des saisonnières
- Une attractivité des emplois dans les filières en tension
- Des entreprises responsables et engagées
- La transformation énergétique, environnementale et numérique des structures touristiques
- Des mobilités touristiques décarbonées
- Une sensibilisation des touristes aux pratiques durables

2. EXPÉRIMENTER de nouvelles dynamiques économiques locales en lien avec les habitants :

- Des nouveaux modèles de dynamiques économiques locales
- La transformation des stations de montagne, du littoral et thermales en destinations 4 saisons
- Des projets de territoires touristiques plus inclusifs et plus durables

3. ACCÉLÉRER l'attractivité des territoires, des produits et des destinations :

- Des vacances et loisirs pour toutes et tous
- La découverte d'entreprises, des savoirs-faire et des terroirs

• La valorisation et mise en tourisme des atouts culturels de l'Occitanie

- La mise en tourisme des atouts sportifs de l'Occitanie
- Une stratégie de marketing touristique partagée
- Une stratégie de marque offensive des produits et des destinations d'Occitanie

4. FAIRE ENSEMBLE et conforter une gouvernance efficiente :

- L'articulation avec les politiques touristiques infra et supra régionales
- Le Comité Régional du Tourisme et de Loisirs, opérateur régional
- Le Parlement de la Montagne et le Parlement de la Mer
- L'accompagnement des filières et opérateurs régionaux
- La connaissance en termes d'adaptation aux enjeux du changement climatique et l'évaluation du tourisme durable
- La mise en œuvre de la politique de transformation du tourisme régional : simplification, ingénierie, évaluation
- Des dispositifs engagés, simplifiés, lisibles

• Prise en compte dans les priorités et les actions stratégiques de l'accessibilité des destinations pour tous avec notamment un travail sur les publics handicapés.

Les cadres supra-territoriaux

La Région Occitanie

Les différents éléments de réflexion menés par la Région sur l'accueil de personnes en situation de handicap au sein du SRDTL

PRIORITÉ 1.3 : DES ENTREPRISES RESPONSABLES ET ENGAGÉES

- Action 8 : Soutenir les entreprises dans leur démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (y compris en matière de qualité de services, d'ancrage territorial, d'économie circulaire, de biodiversité, d'économie d'énergie, **d'accessibilité aux personnes en situation de handicaps, ...**), en s'appuyant notamment sur la marque « Valeur Parc » dans les PNR.

PRIORITÉ 2.3 : DES PROJETS DE TERRITOIRES TOURISTIQUES PLUS INCLUSIFS ET PLUS DURABLES

- La stratégie régionale encadre et prend en compte les besoins en termes : d'activités touristiques, **de mobilités douces/décarbonées pour accéder aux sites et se déplacer au sein des territoires, de promotion par chaque territoire des facilités et/ou possibilités d'accès via les mobilités douces et les transports publics, d'accueil des personnes à mobilité réduite et des personnes en situation de handicap, d'accessibilité pour tous et toutes, de digitalisation des destinations.**

PRIORITÉ 3.1 : DES VACANCES ET LOISIRS POUR TOUTES ET TOUS

- Action 29 : Elargir l'impact de la carte Occ'ygène en mobilisant plus de prestataires, plus de partenaires et en l'articulant avec les offres de transport régionales tant en faveur des jeunes que des seniors et **offrir une**

meilleure visibilité des prestations accessibles aux personnes en situation de handicap et aux seniors.

PRIORITÉ 3.3 : LA VALORISATION ET MISE EN TOURISME DES ATOUTS CULTURELS DE L'OCCITANIE

- Action 34 : **Développer de nouvelles modalités de médiation notamment culturelle en s'appuyant sur le numérique y compris à distance** (ex. visite en réalité virtuelle d'une grotte pour les personnes en situation de handicap, cabines de réalité virtuelle).

PRIORITÉ 3.5 : UNE STRATÉGIE DE MARKETING TOURISTIQUE PARTAGÉE

- Action 41 : Dans le cadre de la rédaction et de la mise en œuvre du plan marketing de la destination Occitanie en lien avec la dynamique des Contrats de destination, **une action est plus particulièrement dédiée aux touristes en situation de handicap tant en termes de promotion que de qualification et de mise en accessibilité de l'offre.**

- L'intégration d'éléments d'accessibilité en s'appuyant sur les plans opérationnels de mobilités**
- L'accompagnement des socioprofessionnels pour l'innovation et l'intégration des handicaps dans leurs prestations et leurs médiations**
- Une attention particulière dédiée aux touristes en situation de handicap en termes de promotion, de qualification et de mise en accessibilité de l'offre dans l'élaboration du plan marketing de la destination Occitanie**

Les cadres supra-territoriaux

Le Département Hautes-Pyrénées

Une stratégie de développement touristique partagée pour les Hautes-Pyrénées au sein d'un Carnet de Route du Tourisme

- Cinq axes stratégiques ont été défini en matière de développement touristique dans le Projet de Territoire Hautes-Pyrénées 2020-2030 :

1. Œuvrer à l'amélioration de l'offre d'hébergement

2. Mettre en « tourisme » le territoire

3. Tendre vers l'excellence commerciale

4. Développer la culture touristique des professionnels

5. Animer une nouvelle coopération entre les acteurs publics et privés

- Considérant que **les besoins ne sont pas identiques sur tout le département**, il a été préconisé que les dispositifs d'aide du Conseil Département puissent s'adapter aux enjeux de chacun des territoires concernés. **Dix pôles ont été institués autour de stations ou de sites à fortes notoriété et qui constituent des espaces de séjours touristiques identifiables par les clients** : Lourdes, Gavarnie, Cauterets - Pont d'Espagne, Luz - Pays toy, Argelès-Gazost - Val d'Azun, Tourmalet - Pic du Midi, Vallée de Saint Lary - Néouvielle, Vallée du Louron - Peyragudes, Coteaux - Nestes - Baronnies - Barousse, Tarbes - Vallée de l'Adour.

- Pour accompagner la mise en œuvre des feuilles de route de chacun des Pôles, le Département lance deux appels à projets par an. Chaque projet doit poursuivre la réalisation de facteurs clés définis dans le Projet de

territoire :

- La qualité environnementale et urbanistique
- La qualité des restaurants, des équipements et des services
- La mise en tourisme des sites naturels et du territoire
- L'excellence commerciale et marketing des acteurs
- La qualité de l'accueil
- L'accessibilité et les dessertes
- Quatre thématiques sont également prises en compte dans l'aboutissement de ces projets :
 - La pertinence touristique
 - La viabilité économique du projet
 - La dimension sociale
 - La dimension environnementale

- Cinq axes stratégiques identifiés dans le Projet de Territoire Hautes-Pyrénées 2020-2030 pour structurer l'offre départementale.**
- Une logique de pôles autour de sites constituant des destinations touristiques identifiables (dont le Val d'Azun) pour répondre à des besoins non identiques sur tout le département.**
- Deux appels à projet lancés chaque année par le département pour accompagner les pôles dans le développement de leur offre et de leur promotion,**

Les cadres supra-territoriaux

Le Département Hautes-Pyrénées

Le développement de la compétitivité et de l'attractivité des Hautes-Pyrénées par un accompagnement des professionnels du tourisme notamment en termes d'accessibilité

- Le Conseil Départemental et Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement développe **une expertise pour porter conseil et assistance aux acteurs et porteurs de projets touristiques**.
- Cet appui porte sur de nombreux aspects du développement de l'offre touristique dont la qualification de celle-ci pour les publics à mobilités réduites et/ou handicapés, **notamment avec une assistance au montage de dossiers de labellisation Tourisme & Handicap**.
- Cette expertise est mobilisable sur de nombreux domaines : marketing, qualité, accessibilité, modèle économique, recherche de financements, montage des dossiers administratifs et financiers, communication, commercialisation.

Deux appels à projets par an pour accompagner les initiatives portées sur les Pôles Touristiques des Hautes-Pyrénées

- Les projets peuvent être portés par une structure publique ou privée et **doivent se conformer avec la stratégie adoptée par le Pôle**.
- Le porteur de projet doit :
 - Justifier le projet au regard de la stratégie et de sa synergie avec les autres actions du Pôle
 - Identifier clairement les marchés et cibles visés par le

projet (montagne hiver, montagne été, grand tourisme, handicap...)

- Préciser les tendances socio-culturelles des clients
- Etablir la pertinence économique, sociale, et environnementale

A noter :

Il n'y a pas d'actions ou de focus particulier en faveur des publics en situation de handicap dans le Carnet de Route du Tourisme des Hautes-Pyrénées. On retrouve seulement deux itérations du mot « Handicap » dans l'intégralité du document.

- Une assistance et expertise dans de nombreux domaines en faveur des acteurs et porteurs de projets touristiques.**
- Deux appels à projet annuels sur les Pôles touristiques du département pour accompagner le développement de leur offre.**

Les cadres supra-territoriaux

Focus : Le Pôle Argelès-Gazost Val d'Azun

Les grands axes de travail identifiés dans le Carnet de Route du Tourisme des Hautes-Pyrénées pour le Pôle touristique Argelès-Gazost Val d'Azun

- Les éléments du constat sur le territoire ont permis de dégager **quatre grands enjeux stratégiques pour la destination** :
 1. Installer le Pôle sur le marché du Grand Tourisme
 2. Positionner le Pôle dans la grande vallée de Lourdes à Gavarnie
 3. Poursuivre le travail engagé sur la qualité des espaces urbains et naturels
 4. Monter en gamme pour chaque marché
- Le Carnet de Route a défini **trois piliers du positionnement** de la destination :
 1. Une base de vie ensoleillée (hôtels, commerces, climat, services, loisirs, paysages doux...)
 2. Dans une grande vallée touristique avec des sites mondiaux (Lourdes, Gavarnie, Tourmalet...)
 3. **Avec un petit paradis préservé : le Val d'Azun**

- Le Val d'Azun est intégré comme un pilier des destinations touristiques des Hautes-Pyrénées**
- Des pistes de travail identifiées en concertation avec les acteurs politiques et économiques du territoire**
- A noter que les projets qui axent spécifiquement ces pistes de travail peuvent obtenir un accompagnement du Département**

des pistes de travail

DÉVELOPPEMENT

- Qualité et montée en gamme de l'hébergement
- Qualité des espaces urbains
- Mise en scène des paysages et espaces naturels (col du Soulor, etc.)
- Projets espaces ludiques aménagés (Hautacam, espace nordique du Val d'Azun)
- Projets sur Thermes - Balnéo
- Équipements et services Altamonta (+ extension de la démarche sur le VTT)

MARKETING

- Montage de gammes de produits sur tous les marchés**
 - Grand Tourisme : produits avec les autres sites mondiaux alentours.
 - Montagne été : produits montagne douce et accessible tous publics / grand parc de loisirs pour les familles.
 - Vélo : cycloportif / loisirs / VTT.
- Thermalisme & bien-être : produits "Ressourcement" & "Thermal" avec la grande vallée thermale.
- Hiver : produits ski safari (avec les stations de la grande vallée) / ski & spa / nordic trip / neige autrement.
- Commercialisation**
 - Repérage de clientèles et gestion de la relation clients.
 - Distribution et ventes.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

- Plan de formation-action pour montée en compétence marketing (hébergeurs, prestataires...)
- Action auprès des commerçants et socio-pros pour accueil des clientèles internationales (langues, accueil, services, etc.)

Les cadres supra-territoriaux

La stratégie territoriale de la CCPVG

Le Schéma Directeur de Mobilité

- La compétence mobilité est gérée par la Région Occitanie depuis 2019 ; c'est donc la Région qui organise les transports, les mobilités actives (vélo) et partagées (covoiturage). Néanmoins, certains services comme le transport à la demande peuvent être délégués aux collectivités territoriales, ce qui est le cas de la CCPVG.
- La mobilité constitue un axe central du projet de territoire de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves.
- L'objectif du Schéma Directeur des Mobilités de la CCPVG est de dresser un état des lieux des services existants et des besoins des populations pour proposer aux habitants une nouvelle offre de mobilités adaptée aux nouveaux usages et aux enjeux de la transition écologique.
- Est en cours un diagnostic global des mobilités, et la mise en place d'un plan d'actions pour le redéploiement de la nouvelle offre de services de mobilités sur le territoire.
- Une aide financière à la mise en place de ce schéma directeur est apportée par l'appel à Manifestation d'Intérêt France Mobilité – Avenir Montagnes Mobilités.

- La problématique de la mobilité est centrale dans les réflexions stratégiques au cœur de la CCPVG
- Le schéma Directeur des Mobilités Actives tend à définir deux grands objectifs : développer les aménagements pour faciliter la circulation des cyclistes, et développer les services aux usagers

Le Schéma Directeur Vélo

- L'un des axes du Plan Climat Air Energie Territorial de la CCPVG est de développer l'usage du vélo, en alternative à la voiture, autant pour les déplacements touristiques comme les trajets du quotidien.
- Elaboré en 2021, ce schéma prend la forme d'un atlas des itinéraires cyclables à déployer à l'échelle du territoire intercommunal.
- L'objectif est d'aboutir à la constitution d'un réseau continu et sécurisé de voies cyclables, en complément de la voie verte des Gaves. L'aménagement de stationnements et l'installation de services vélo doivent être développés en lien avec ces itinéraires.
- Un travail d'animation et de communication devra également être mené pour mettre en valeur de vélo comme un vrai mode de transport alternatif à la voiture.



Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 55

*Sources : (pyreneesgaves.com), Entretiens

Les cadres supra-territoriaux

Focus : la sensibilisation des acteurs du territoire

Des exemples de grandes initiatives prises aux différents échelons, en termes de sensibilisation des socioprofessionnels à l'accessibilité et aux handicaps

- La Direction Ministérielle à l'Accessibilité a édité, en 2023, un **nouvel outil de sensibilisation** afin d'aider les professionnels du tourisme à accueillir les clientèles en situation de handicap, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Cet outil se présente sous la forme d'une plaquette de 6 volets qui apporte des conseils pour **mieux accueillir les clientèles en fonction de leur déficience** (auditive, motrice, intellectuelle ou cognitive, psychique, visuelle) :
 - Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?
 - Comment y répondre, quels gestes et attitude adopter ?
- Le 26 avril 2023, la création d'un **fonds territorial d'accessibilité** doté d'une enveloppe de **300 millions d'euros sur 5 ans**, a été annoncée lors de la Conférence nationale du handicap. L'objectif de ce fonds territorial d'accessibilité est d'accompagner financièrement les établissements recevant du public de 5^{ème} catégorie dans la réalisation de leurs travaux de mise en accessibilité en vue notamment des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.
- Chaque année, une **journée du sport adapté et handisport** est organisée par le service des Sports et la Commission handicap de la ville de Tarbes. Le 27 avril 2024, la ville accueillera sa **11^{ème} édition** avec des démonstrations, des stands pour s'informer, des rencontres sportives et des ateliers.



A noter :

Il n'y a pas d'actions spécifiques réalisées en faveur de la sensibilisation des professionnels du territoire. Il s'agit principalement de porteurs de projet déjà engagés et sensibilisés qui font appel au Département pour un accompagnement spécifique.

- Sur les dernières années, le handicap obtient plus de visibilité notamment par le sport.
- Par ruissellement, cette tendance vient apporter plus de sensibilisation auprès de tous les acteurs du territoire concernant les différents types de handicap afin de mieux les connaître.
- De nombreuses initiatives sont activées aux différentes échelles de la France avec notamment un volet communication à destination des socioprofessionnels pour les aider à accueillir de façon plus efficace les publics handicapés.

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extensio TCH 56

ANALYSE PROSPECTIVE

Le tourisme social Quelques données de cadrage

« Le tourisme social est l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant de la participation au tourisme et en particulier de la participation des couches sociales aux revenus modestes. Cette participation est rendue possible, ou facilitée, par des mesures d'un caractère social bien défini. »
(Article 3 des statuts du BITS - ISTO)

Un secteur de plus en plus présent dans l'économie touristique et qui s'apparente aux nouvelles tendances

Aujourd'hui, en France, le tourisme social représente **plus d'1 milliard de chiffre d'affaires, 20 millions de nuitées et 6 millions de vacanciers**.

Depuis quelques années, **il s'est peu à peu dirigé vers un tourisme de masse**. Le tourisme social doit, dans ce contexte, évoluer vers un positionnement plus généraliste et moins de niche pour apporter toujours plus de solutions aux nouvelles attentes.

Le tourisme social représente avant tout un engagement pour **un tourisme de qualité**, humaniste visant à créer des liens entre le touriste, les hôtes et la population locale. C'est également un engagement dans **un tourisme équitable** que ce soit dans la répartition des revenus, l'utilisation des ressources ou l'accès au plus grand nombre.

Les modes de consommation ont évolué avec la pandémie ; les clientèles recherchent des destinations leur permettant un retour à l'authentique, à l'humain et à la découverte de cultures et de traditions, de manière toujours plus responsable. Ces valeurs sont celles véhiculées par le tourisme social qui constitue donc **un enjeu majeur pour les destinations souhaitant rester attractives**.

Les grandes étapes de la structuration du secteur du Tourisme Social

1963 : Création du Bureau international du tourisme social, à l'échelle internationale, qui deviendra plus tard l'Organisation internationale du tourisme social (ISTO).

1972 : La Charte de Vienne présente le tourisme comme un « fait social fondamental » ; le tourisme doit être un moyen d'épanouissement accessible à tous, dans un esprit proche de l'éducation populaire.

1996 : La Charte de Montréal intègre officiellement dans les préoccupations du tourisme social la conciliation d'un « développement touristique, protection de l'environnement et respect des populations locales.

2003 : Le secteur se structure et s'organise avec la tenue du premier Forum International du Tourisme Solidaire et Développement Durable (FITS).

2006 : Création d'un réseau dédié en France, l'Association pour le tourisme équitable et solidaire (Ates).

Le tourisme social

Quelques données de cadrage

Un engagement fort de l'Etat en réponse à la crise de la COVID 19

- Avec la crise de la COVID, le gouvernement a souhaité orienter **l'aide au départ en faveur des jeunes**, particulièrement impactés par les effets de la crise sanitaire. Cette aide au départ s'est appuyée sur le programme 18-25 de l'ANCV, qui permet de financer 90% du voyage dans la limite de 300€ par jeune. Cette mobilisation a bénéficié à 33 114 jeunes en 2021 (contre 2860 personnes en 2019 et 3514 en 2020).
- Dans le prolongement des programmes d'aide au départ de l'ANCV, **le gouvernement souhaite pérenniser et amplifier cette dynamique**. Le plan « Destination France » (le grand plan national de relance économique post pandémie) prévoit sur la période 2022-2025 de soutenir financièrement le départ en vacances de 50 000 jeunes et 100 000 seniors en situation de précarité par an et de favoriser l'offre de tourisme social pour les ultramarins. La mise en œuvre de ces mesures sera spécifiquement assurée par l'ANCV. De manière structurelle, des actions visant à lever les freins économiques au départ en vacances sont menées, s'agissant notamment de **la dématérialisation des chèques-vacances** ou de **l'harmonisation et du renforcement des aides distribuées par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)**.
- Ces actions nationales, en lien avec les représentants institutionnels et les professionnels du tourisme se doublent d'un engagement européen et international de la France avec deux chantiers pour l'avenir : une future initiative de la Commission européenne concernant la

location de courte durée et la révision annoncée de la Directive des « voyages à forfait ».

L'accessibilité dans le tourisme, qu'est-ce que c'est ? - Acteurs du Tourisme Durable (ATD)

Le tourisme inclusif doit permettre un accès à tous les publics, c'est-à-dire aux personnes en situation de handicap, les familles ou encore les personnes ayant des revenus modestes. On établit une distinction claire entre le tourisme accessible aux personnes en situation de handicap et le tourisme social pour tous.

Afin de mieux connaître les clientèles aux besoins spécifiques et de prendre conscience de leur importance et de leur représentation dans nos sociétés, ADT communique les chiffres suivants :

- Près de 40 % des Français ne partent pas en vacances**, principalement pour des raisons financières, suivi par les raisons de santé.
- Environ 15 % de la population mondiale a un handicap physique, mental ou sensoriel**.
- En France, près de 12 millions de personnes sont touchées par un handicap, dont 67 % déplorent le manque d'accessibilité des lieux publics.
- Avec le vieillissement mondial, **plus de 20 % de la population aura plus de 60 ans d'ici à 2050**.
- Les 40 % de non-voyageurs en France représentent un marché potentiel à explorer.

Le tourisme et le handicap

Quelques données de cadrage

Définition

« Constitue un handicap, toute **limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société** subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (Loi du 11 février 2005, article 14)

L'OMS classe les handicaps à l'aide de **5 catégories** :

- Le handicap **moteur**
- Le handicap **sensoriel** (visuel, auditif)
- Le handicap **psychique**
- Le handicap **mental** (déficiences intellectuelles)
- Et les **maladies invalidantes**

Le poids du handicap

- Les Nations Unies estiment à **1 milliard** le nombre de personnes handicapées dans le monde. En Europe, environ **80 millions** de personnes sont concernées
- En France, **6,8 millions** de personnes de 15 ans ou plus (13%) déclarent avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive et **3,4 millions** (6%) déclarent être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un critère de santé (source : DREES, 2021)
- La clientèle des personnes en situation de handicap représente donc un **potentiel pour l'ensemble de l'industrie touristique, d'autant que très peu de**

territoires proposent une offre adaptée

Parmi les habitudes de consommation (source : enquête de Vendée Expansion, février-mars 2020), on note que :

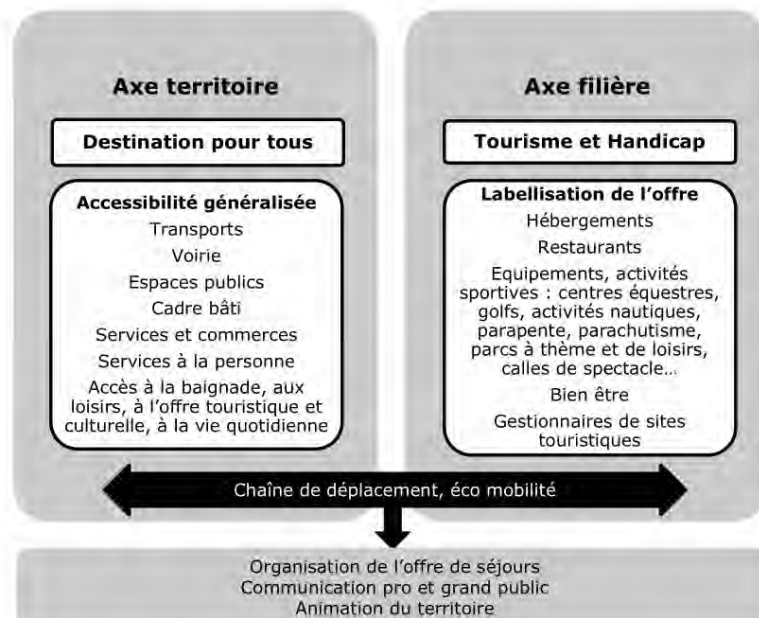
- 85% des personnes handicapées se renseignent au préalable** quant à l'accessibilité des établissements,
- Ces voyageurs sont **amenés à revenir** dans une destination ou un hébergement **ayant satisfait leurs critères d'accueil et d'accessibilité**,
- La **saison festive** est la plus fréquentée, comme les longs week-ends ou les événements,
- Cette clientèle voyage **toute l'année**,
- Le **littoral** est une **destination privilégiée** de ces touristes (source : Association Tourisme & Handicaps)

La réglementation en vigueur en France

- "Le libre accès aux vacances, aux sports et aux loisirs** représente un facteur primordial d'intégration sociale et d'épanouissement personnel pour les personnes présentant une gêne ou un handicap ». C'est un **droit fondamental** inscrit dans la loi dite de « lutte contre les exclusions » du 29 juillet 1998
- La **loi du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées réaffirme le **principe d'accessibilité pour tous**.
- Les **établissements recevant du public (ERP)** doivent notamment être rendus accessibles à tous les types de handicap, en termes d'accès, de circulation et d'informations diffusées.

Le tourisme et le handicap

Destination Pour Tous - Tourisme Handicap : 2 marques, 1 même objectif



Le tourisme et le handicap

Focus : le label « Destination pour tous »

Présentation du label

- Créée en 2013 pour prolonger la marque « Tourisme et handicap », **Destination pour Tous** est la marque d'Etat, lancée conjointement par les ministères responsables des personnes handicapées et le ministère du Tourisme, qui valorise un territoire permettant un **séjour inclusif pour tous** dont les axes essentiels sont :
 - La construction, avec les acteurs publics et privés, d'une **offre touristique cohérente et adaptée** aux besoins de chacun des publics, quelle que soit leur situation particulière
 - La **mise en accessibilité** des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie
 - Le développement d'une **offre d'accompagnement adaptée** tout au long du séjour pour l'accès aux prestations touristiques (hébergement, restauration, activités culturelles, sportives et de plein air), et des services de proximité (commerces, services ouverts au public, services de soin...)
 - Le développement d'une **démarche intégrant et valorisant les bonnes pratiques**, les nouveaux services numériques ou techniques innovants, notamment en matière de communication et de services de substitution

Les 9 territoires labellisés à ce jour

- 5 en Occitanie (Toulouse, Balaruc-les-Bains, Colomiers-Lespignan, Manguio-Carnon, Nîmes)
- 2 dans les Hauts-de-France (Amiens, Communauté Urbaine de Dunkerque)
- 2 en Nouvelle-Aquitaine (Grand Dax Agglomération, Bordeaux)

HandiMap interactive développée par Hérault mobility, vue sur le port de Manguio-Carnon (16 000 habitants)



- Une marque « ombrelle » pour valoriser tous les atouts touristiques du territoire
- Une marque qui tient compte de toutes les situations de handicap, mais aussi la perte d'autonomie liée à l'âge, les entraves au déplacement liées à la situation familiale, le handicap de la langue...

Le tourisme et le handicap

Focus : le label « Destination pour tous »

Une marque évolutive pour affirmer une ambition en faveur de l'accessibilité universelle

En 2018, Destination pour Tous établit un nouveau cahier des charges, le dispositif est simplifié :

- La labellisation se fait en une seule étape et l'audit d'accessibilité accompagne le dossier de candidature
- Le nombre de critères est réduit de 6 à 3 avec un **rééquilibrage entre l'exigence d'accessibilité et l'offre touristique**
- L'accompagnement ministériel est renforcé : DGE et DGCS pour l'ensemble des critères et DMA pour l'accessibilité
- Attribution de la marque DPT par niveau (bronze, argent et or) dans une démarche de progrès et d'amélioration continue

Une **nouvelle simplification est en réflexion** en 2024.

Dépôt du dossier de candidature

Le dossier doit être accompagné d'un audit externe qui s'assure que la destination touristique propose un séjour prolongé inclusif et des activités ou prestations touristiques accessibles à tous. Il est composé de :

- **La définition du territoire**
 - La présentation du périmètre retenu et la nature de la destination
 - L'offre touristique et de loisirs, l'offre loisirs de répit
 - Les prestations de service de la vie quotidienne
- **La dynamique de la gouvernance**

- La présentation du mode de gouvernance
- La politique de sensibilisation et d'implication des acteurs locaux
- La politique de communication et la stratégie du territoire pour valoriser et promouvoir la destination
- L'engagement post-labellisation du territoire

• L'accessibilité sur le territoire

Démarche de progrès

L'attribution de la marque Destination pour tous se fait dans le cadre d'une démarche de progrès. Le territoire poursuit la démarche de progression suite à l'obtention de la marque notamment par :

- La diversification et l'innovation de la proposition touristique et des outils et technologiques qui l'accompagnent
- Le renforcement de la politique locale impliquant l'ensemble des acteurs
- La diversification et la consolidation du réseau des professionnels et acteurs impliqués
- L'extension progressive aux plans quantitatifs, qualitatifs et géographiques de la destination touristique et du réseau de transport et des modes d'accompagnement permettant d'accéder à l'offre de tourisme, de loisirs ou de répit
- La construction de partenariats notamment avec d'autres territoires labellisés Destination pour tous ou des porteurs de projets innovants

SYNTHÈSE ET ENJEUX

Synthèse des analyses: les points clés du diagnostic

ATOUTS	FAIBLESSES
• Un territoire de montagne à taille humaine avec une forte identité autour du Pyrénéisme, • Un environnement naturel d'exception consacré au sein du Parc National des Pyrénées • Un écosystème touristique Val d'Azun bien établi et intégré, sans sur fréquentation, une hospitalité bien ancrée, • Des activités de plein air variées sur les 4 saisons (randonnée, cyclisme, ski de fond et raquettes en hiver) • Un savoir-faire reconnu issu de la tradition pastorale du territoire avec de nombreux produits de terroir • Des artisans et producteurs impliqués dans la défense et la valorisation de leur savoir-faire qui ouvrent à la visite leur lieu de production • Certaines installations touristiques sont déjà accessibles aux personnes à mobilité réduite • Des polarités touristiques bien en place: Couraducque, Estaing, Soulor,...et accessible à tous • Une base de loisirs au centre d'Arrens-Marsous offrant de nombreux loisirs,	• Une accessibilité et une mobilité compliquée sans voiture • Une dépendance saisonnière et météorologique avec des ailes de saisons plus creuses • Le principal pôle urbain concentrant des équipements et services de transport est Tarbes qui est localisé à 50 min d'Arrens-Marsous (mais Argeles Gazost et Lourdes proches) • Un manque de structures en termes de transport et d'hébergement à destination des clientèles handicapées : des coûts élevés associés à l'adaptation des infrastructures • Une offre de loisirs indoor faible dans la vallée • Une homogénéité d'accès différencié pour les publics en situation de handicap, en fonction des différentes polarités touristiques
OPPORTUNITES	MENACES
• Un territoire propice au lâcher-prise, à une reconnexion avec la nature, au ressourcement, à se retrouver en famille... en accord avec les tendances de développement du tourisme vert: un territoire de modernité alternative, • Une dynamique d'attractivité démographique « en rebond » post covid • Une structuration du territoire sur un axe Arras-en-Lavedan – Aucun – Arrens-Marsous le long de la route du Val d'Azun • Une thématique sur le handicap appropriée par les socio-professionnels du territoire • Un environnement institutionnel favorable au développement du tourisme inclusif et des dispositifs pour soutenir les projets d'accessibilité et de transition • Un territoire de montagne, territoire de fraîcheur (« climatiseur » naturel en période de canicule)	• Un territoire naturel sensible mais pas en situation de « surtourisme », en effet seuls quelques sites et encore de façon ponctuelle peuvent être dans cette situation sporadiquement, • Un positionnement à renforcer : un besoin d'affirmer une réelle identité propre au sein des Vallées de Gavarnie • Une offre touristique essentiellement tournée vers les pratiques en pleine nature et donc météo sensible • Processus administratifs complexes pour obtenir des certifications d'accessibilité et des labels pour les structures d'hébergement et d'activités

Une ambition et un positionnement à affirmer à travers le label

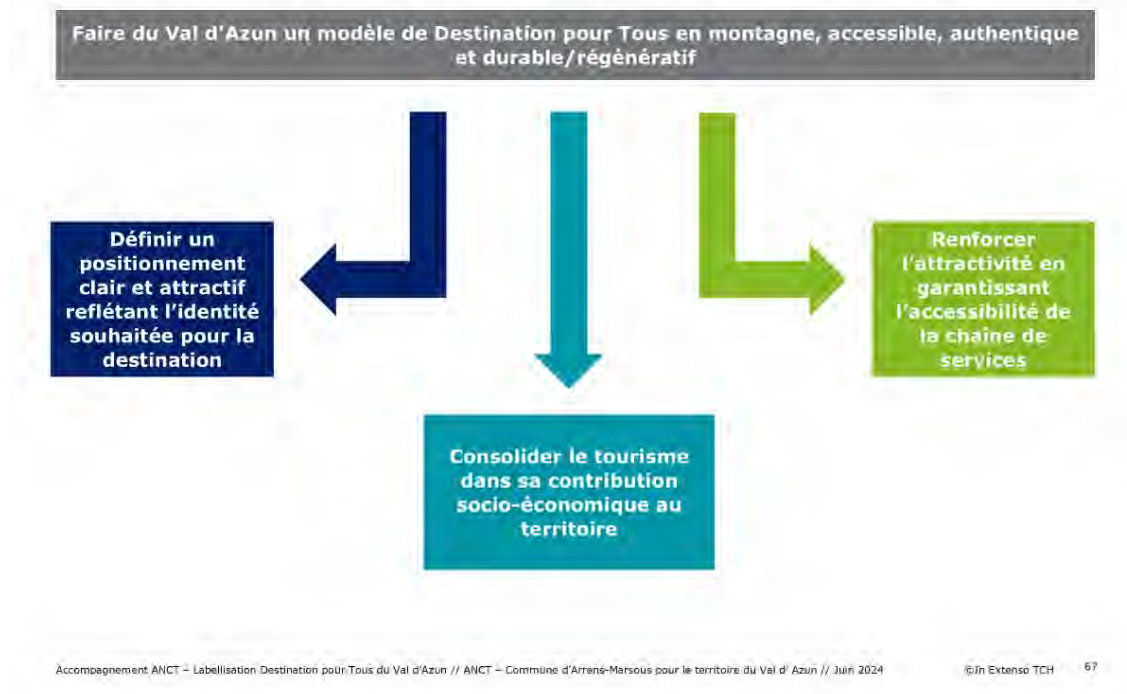
« Destination pour tous »

Une situation géostratégique d'intérêt,
 Une vallée durable et solidaire,
 Une vallée aux aménités naturelles formant « **écrin préservé** »,
 Une vallée **bienheureuse, bienveillante, du bien vivre ensemble**,
 Une vallée « **loin des foules près des gens** »,
 Une vallée **dans « l'air du temps »** dont le profil matche avec les attentes et besoins des consommateurs et citoyens,

Une vallée qui répond aux attentes des pratiquants de la montagne mais aussi à **un tourisme intégré, inclusif, de répit et régénératif**

Arrens-Marsous et le Val d'Azun, premier territoire de montagne labellisé DPT: une vocation d'exemplarité et de répliquabilité pour une orientation stratégique de DPT à intégrer dans le développement touristique du territoire élargi

Les enjeux touristiques identifiés



Les enjeux touristiques identifiés



Les enjeux touristiques identifiés

Consolider le tourisme dans sa contribution socio-économique au territoire



Favoriser l'émergence de nouvelles offres et services pour affirmer la spécificité de la destination (événements saisonniers, produits touristiques thématiques, hébergements insolites, activités de répit pour les accompagnants...)

Élargir les temps de découverte en travaillant sur les 4 saisons et en développant les activités et les animations pour allonger la durée de séjour

Promouvoir la collaboration intercommunale pour mutualiser les ressources, partager les bonnes pratiques et développer des synergies entre les différents acteurs du tourisme

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 69

Les enjeux touristiques identifiés

Renforcer l'attractivité en garantissant l'accessibilité de la chaîne de services



Asseoir la qualité et l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de services et des infrastructures existantes (hébergement, restauration, services...)

Améliorer les services de transport adaptés, incluant les navettes, les taxis et les moyens de transport en commun, pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite au sein du Val d'Azun

Accompagner les acteurs (publics et privés) dans l'adaptation des offres pour répondre aux transitions à l'œuvre et aux besoins des clientèles spécifiques, dans le standard du label DPT

Accompagnement ANCT - Labellisation Destination pour Tous du Val d'Azun // ANCT - Commune d'Arrens-Marsous pour le territoire du Val d'Azun // Juin 2024

©In Extenso TCH 70

Annexe 12 : Les données ATG

Les données clés 2024



VALLÉES DE GAVARNIE
PYRÉNÉES

Les données clés de 2024



Les principaux attraits touristiques de notre territoire

46 communes - Près de 15 500 habitants

- 2 sites inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO : « Pyrénées – Mont Perdu » au double titre naturel et culturel depuis 1997 et l'église de Gavarnie comme bien en série des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle
- 3 Grands Sites Occitanie : Gavarnie – Cauterets Pont d'Espagne – Pic du Midi
- 1 Réserve Internationale de Ciel Etoilé : RICE du Pic du Midi depuis 2013
- 1 observatoire astronomique : le Pic du Midi depuis 1873
- Parc national des Pyrénées
- 2 Réserves Naturelles : *Pyrénées-Audoubert et Néouvielle*
- 5 domaines skiables alpins :
Grand Tourmalet
Cauterets
Luz Ardouin
Gavarnie-Goudou
Hautacam
- 3 espaces nordiques :
Pont d'Espagne
Hautacam
Aul d'Auzon
- 4 établissements thermaux et 4 centres thermoludiques
- Une offre d'activités outdoor variée. Des sites de visites et de découverte reconnus.



3

Les données clés de 2024



La capacité d'hébergement de nos vallées : répartition dans les Vallées des Gaves

	Territoire de l'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie		Cauterets		Luz-Saint-Sauveur		Total capacité
	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	
Meublés	1728	8359	720	3306	380	1858	13 523
Hôtels	31	1415	9	948	4	171	2534
Campings	46	10223	6	1350	3	525	12098
Hébergements collectifs	23	989	4	213	3	71	1273
Chambres d'Hôtes	38	304	4	45	3	24	373
Résidences de tourisme	3	160	5	1393	7	1420	2973
Refuges	12	500	5	300	-	-	800
Total	1883	21950	753	7555	400	4069	33574

Les données clés de 2024



La capacité d'hébergement de nos vallées : répartition dans les Vallées de Gavarnie

	Vallée d'Argelès-Gazost		Val d'Azun		Vallée de Luz		Barèges		Gavarnie-Gèdre		Total capacité
	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	Nb de biens	Capacité (en nb de pers)	
Meublés	659	2953	258	1285	312	1464	356	1818	143	839	8359
Hôtels	15	663	1	100	4	258	5	136	6	258	1415
Campings	18	4794	11	1961	9	2864	2	98	6	506	10223
Hébergements collectifs	3	145	7	213	3	87	3	219	7	325	989
Chambres d'Hôtes	18	135	7	65	6	36	1	10	6	58	304
Résidence de tourisme	2	68	1	92	-	-	-	-	-	-	160
Refuges	-	-	5	136	-	-	2	95	5	269	500
Total	715	8758	290	3852	334	4709	369	2376	173	2255	21950

Les données clés de 2024



Une nouvelle solution d'observation des Vallées de Gavarnie

Depuis janvier 2023, l'ATVG renforce ses critères d'observation sur la fréquentation de son territoire grâce à l'outil Flux Vision Tourisme en partenariat avec HPTE.

L'Agence Touristique des Vallées de Gavarnie dispose désormais d'outils à même de capter et d'analyser la fréquentation du territoire : éléments quantitatifs, typologie des visiteurs, origines géographiques.

L'ATVG s'attache également à recueillir auprès d'un large échantillon d'acteurs du tourisme leurs ressentis et les données de leur activité en saison. Les éléments de cette enquête de conjoncture sont largement partagés avec les participants à ce dispositif et sont également disponibles en ligne dans la rubrique "Espace pro" du site internet.

L'observatoire Flux Vision Tourisme, c'est quoi ?

Le dispositif Flux Vision permet de convertir des millions d'informations techniques du réseau mobile Orange en indicateurs statistiques afin d'analyser la fréquentation de territoires et le déplacement des populations. Ces algorithmes exclusifs de Flux Vision, développés par les chercheurs d'Orange, sont le fruit de plusieurs années de recherche et sont conformes aux recommandations de la CNIL (anonymisation des données).

Flux Vision Tourisme permet d'étudier, de façon quotidienne, la fréquentation du territoire (nuitées, excursions), la population présente et la pression touristique, la mobilité (flux entre territoires) et l'origine des visiteurs (nationalité des visiteurs étrangers, origines des Français par département...) de façon quotidienne.

Cet outil apporte aujourd'hui une lecture des flux permettant de disposer de données précises et exhaustives, indispensables à la prise de décision en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de création de nouveaux projets.

Les données clés de 2024



Données annuelles et poids des périodes de vacances

	GLOBAL	Vacances Hiver	Vacances Pâques	Vacances Été	Vacances Toussaint	Vacances Noël	Poids total vacances
Nbre de nuitées	3 666 379	412 206 12,21%	149 979 4,09%	1 337 031 36,47%	93 188 2,51%	288 915 7,88%	2 281 319 62,22%
Nbre d'excursionnistes	3 545 477	316 788 8,93%	158 172 4,46%	1 233 805 34,80%	112 658 3,18%	213 814 6,03%	2 035 237 51,54%
Nbre de nuitées moyennes / pers.	3,3	3,6	3,2	3,5	2,9	3,4	3,3

Poids des clientèles françaises et étrangères



Excursionnistes : 78%
Nuitées : 81%



Excursionnistes : 22%
Nuitées : 19%

Nombre de nuitées en moyenne / personne



3,6



2,4

Les données clés de 2024



Synthèse des données

Nombre d'excursionnistes : **3 545 477** (+15,42% vs 2023)

Nombre total de visiteurs (nombre d'excursionnistes + nombre de touriste ayant généré au moins 1 nuitée) : **4 656 501** (+11,85% vs 2023)

Nombre de nuitées : **3 666 379** (+1,57%)



- La proportion entre touristes français et étrangers est de 78/22
- La proportion de nuitées françaises et étrangères est de 81/19
- **Top 5 des départements de provenance :**
 - Excursionnistes : 31, 64, 32, 33, 40
 - Nuitées : 33, 44, 31, 64, 85
- **Top 5 des pays étrangers de provenance :**
 - Excursionnistes : Espagne, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pologne
 - Nuitées : Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique

Durée moyenne du séjour : **3,3** nuitées

8

Annexe 13 : Compte-rendu du Comité de Pilotage du 7 juin 2023



Val d'Azun, "Destination pour Tous"

Les Pyrénées au rythme de chacun

COPIL 7 juin 2023
– Arrens-Marsous –

COPIL 7 juin 2023 **Ordre du jour**

- Qu'est-ce que la marque "Destination pour tous" ?
- La démarche Val d'Azun
 - ✓ Objectifs, stratégie retenue, gouvernance, périmètre
- Où en sommes-nous en juin 2023 ?
 - ✓ Etat des lieux de l'accessibilité
 - ✓ Le périmètre
 - ✓ Les actions de sensibilisation
- Ce qu'il reste à faire
 - Sur le terrain
 - Pour le dossier de candidature
- Questions - réponses

Qu'est-ce que la marque "Destination pour Tous" ?

- **La construction, avec les acteurs publics et privés, d'une offre touristique adaptée** par chacun des publics quelle que soit leur situation particulière
- **La mise en accessibilité** des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie
- **Le développement d'une offre d'accompagnement** adaptée tout au long du séjour
- **Une démarche innovante** (intégrant et valorisant de nouveaux services ou techniques innovants, notamment en matière de communication)

Critères d'attribution

Un territoire candidat à la marque "Destination pour tous" doit satisfaire à 3 critères :

- **Définition du territoire** (périmètre, offre touristique, de loisir et de répit, prestation de service de la vie quotidienne)
- **Gouvernance, sensibilisation des acteurs, communication**
- **Accessibilité de la destination**, (auditée par une étude externe) de la voirie, des espaces publics, des services de transport et du cadre bâti.

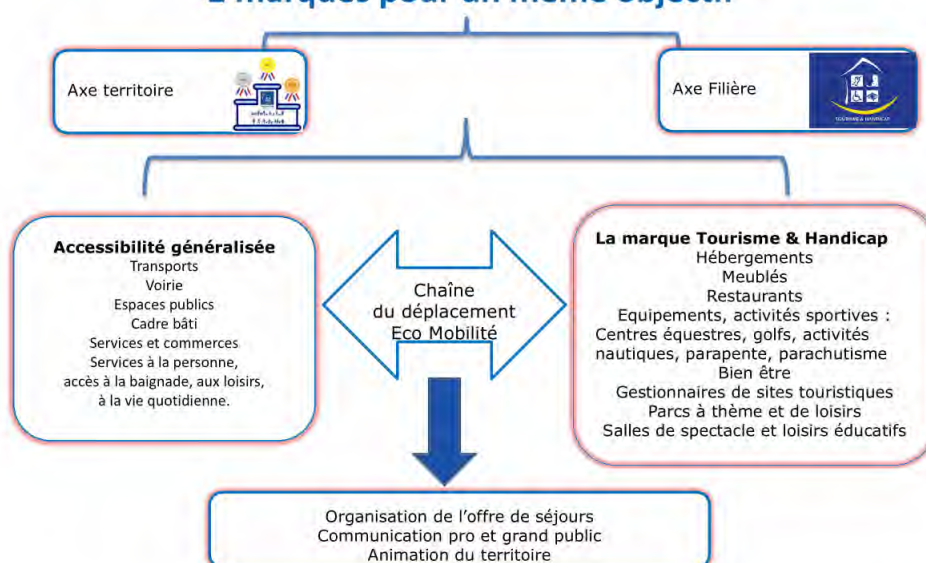
Attribution graduée

Selon le niveau de réponses aux différents critères exigés, Il existe trois niveaux de label :

- 501 à 700 points : **BRONZE**
- 701 à 900 points : **ARGENT**
- 901 à 1000 points : **OR**

Les ministères porteurs de la marque (DGE et DCGS) accompagnent le territoire candidat, notamment à élaborer le plan d'actions et à établir le calendrier et les jalons pour le suivi

Destination Pour Tous - Tourisme Handicap : 2 marques pour un même objectif



6

L'accessibilité

Proposer une accessibilité universelle



L'accessibilité

Garantir la chaîne de déplacement en toute autonomie.



Rappel du contexte

La marque d'État « Destination pour Tous »



9

Destination Pour Tous

1. S'informer :

Site internet,
guide CCPVG, HPTE, OT

2. Accéder :

Desserte transport et
Stationnement

3. Se repérer :

Signalisation, audio
guide, NTIC

4. Circuler :

Cheminement, services à
la personne,
aménagement des
espaces publics et voirie



5. Être accueilli :

Savoir-faire et outils adaptés

6. Qualifier l'offre :

Offre labellisée T & H ou
repérée accessible.

7. Utiliser les services :

Cadre bâti et IOP, informations

8. Accéder aux commerces

Eclairage, vitrines....

9. Accéder à l'offre :

Hébergement, restauration
Loisirs (sites, sports...)

Au delà de la prestation labellisée Tourisme handicap : la marque Destination pour tous



- L'accessibilité au tourisme et l'accès au sports, loisirs, un projet de destination touristique : garantie pour le client de trouver sur le lieu de séjour une prestation complète pour son autonomie (transports adaptés, hébergements, services, commerces, loisirs)
- Des prérequis : Office du tourisme labellisé tourisme et handicap, une C.C.A, l'Elaboration d'un PAVE afin de croiser les éléments du diagnostic voirie et espaces publics avec la chaîne du déplacement et les services sur le le périmètre retenu .
- Les accès au territoire (gare, transport publics).
- Des prestations touristiques labellisées « Tourisme & Handicap » (offices du tourisme, hébergements, restaurations, sites, loisirs...), complétés par le repérage de services de proximité adaptés (boulangerie, pharmacie...).
- Des services de base de la vie quotidienne.
- Un ou des cheminement (s) adapté (s), condition sine qua non pour que les personnes handicapées vivent pleinement leurs loisirs ou leurs vacances

Stratégie retenue pour le Val d'Azun **Objectifs**

- **Contribuer à la mise en accessibilité de la destination touristique Val d'Azun**
- **Développer une offre de séjour accessible pour tous**
- **Valoriser le territoire permettant un séjour prolongé pour tous**
- **Augmenter et qualifier l'image du Val d'Azun**
- **Conforter l'entité Val d'Azun comme destination touristique responsable**
- **Accroître l'attractivité du territoire**
- **Créer un lien entre les élus et les habitants du Val d'Azun**

Stratégie retenue pour le Val d'Azun

Proposer une expérience de séjour adapté selon l'ADN du Val d'Azun, c'est à dire :

- Des activités de pleine nature, de découvertes sportives mais aussi culturelles et contemplatives
- Une destination "deux saisons", mais à développer progressivement toute l'année
- Une organisation de séjour **"en archipel"** à partir de portes d'entrée (y compris Ferrières et Arbéost) et de l'axe Arras-en-Lavedan-Aucun-Arrens-Marsous -Ferrières

Stratégie retenue pour le Val d'Azun

- Des points de fixation sur les hébergements labellisés Tourisme&Handicap ou repérés accessibles
- Raisonner en "séjours en étoile" sur les 10 communes vers des points d'intérêts, à minima une activité (prestataire ou communale), restauration et/ou un arrêt possible sur toutes les communes (stationnement PMR identifié).
- Mise en valeur des sites exceptionnels du Val d'Azun
- Veiller à mettre en œuvre la chaîne de déplacement la plus cohérente possible (comment aller d'un point A à un point B)

Stratégie retenue pour le Val d'Azun

L'offre de répit et de repli s'organise autour de :

- Argelès-Gazost : commune ressource en termes d'hébergements, de commerces, services et loisirs complémentaires
- Lourdes : parc d'hébergements et Grand Site
- Richesses de proximité tels que Cirque de Gavarnie ; Grands sites Occitanie et les pépites touristiques de la destination

La Gouvernance – l'équipe projet

Le projet s'appuie sur une dynamique valléenne forte et sur un large soutien :

- Porté politiquement par les maires des 10 communes du Val d'Azun engagés et mobilisés dans la démarche, appuyés par les deux EPCI concernées : CCPVG et CCPN
- Un maître d'ouvrage délégué unique : Arrens-Marsous
- Une équipe technique resserrée mais fortement mobilisée, avec l'appui technique des Offices de tourisme du territoire
- Un cabinet en AMO compétent et expérimenté
- L'appui de l'état, de la Région Occitanie, du département 65, et l'expérience du département de l'Hérault
- Un COPIL élargi, représentatif des acteurs socio-professionnels

Les projets structurants à intégrer dans la démarche

- Aménagement du Col de Soulor
- Repositionnement de la station du Val d'Azun
- Valorisation du lac d'Estaing
- Projet "Bourg-centre"
- Les projets en cours (création résidence sénior à Arrens-Marsous, d'un hébergement adapté pour le parapente à Aucun, réaménagement de la Maison du Parc à Arrens-Marsous, réhabilitation de Poueylaun, etc...)
- Les événements (festivals, etc..)
- Les projets au niveau CCPVG (mobilité douce) et massif des Pyrénées (la Marque Pyrénées)

Composition du Copil

- | | |
|---------------------------------|--|
| • Les 10 communes | • Représentants des Filières professionnelles tourisme (hébergements – restauration + gîte + nature montagne |
| • Les 2 communautés de communes | • Pôle de parapente adapté |
| • Les 2 OT | • EDF |
| • Le Sous-Préfet | • Fédérations sportives |
| • HPTE | • Parc National des Pyrénées |
| • Le Commissariat de Massif | • Association des producteurs |
| • DDTM / DIRECCTE | • Associations du handicap |
| • CRTL Occitanie | • UCPA |
| • Service handicap 65 et Région | • ADMR |
| • CD 65 Dev Local | • Pdt Commission intercommunale accessibilité |
| • CCI 65 | |
| • Chambre agriculture | |
| • CAUE | |
| • ONF | |

Ce qui est fait ou en cours

- Valider les pré-requis (OT, PAVE...)
- Recenser les professionnels (hébergements – restaurants, services) et points d'intérêts majeurs par communes et leur niveau d'accessibilité
- Sensibiliser tous les acteurs et les élus du territoire (réunions de début/fin de saison, communication...)
- Recenser les services à la personne : médical, location matériel
- Effectuer une prédéfinition macro du périmètre des poches d'accessibilité en archipel, le cartographier
- Faire un état des lieux précis de l'accessibilité du territoire

•

**Etat des lieux de l'accessibilité
réalisé par Eva Derlincourt de mars à juin 2023**

Rappel du contexte

Stratégie retenue pour le Val d'Azun en 2021

- Des points de fixation sur les hébergements labellisés Tourisme&Handicap ou repérés accessibles
- Raisonner en "séjours en étoile" sur les 10 communes vers des points d'intérêts, à minima une activité (prestataire ou communale), restauration et/ou un arrêt possible sur toutes les communes (stationnement PMR identifié).
- Mise en valeur des sites exceptionnels du Val d'Azun
- Veiller à mettre en œuvre la chaîne de déplacement la plus cohérente possible (comment aller d'un point A à un point B)
- L'offre de répit et de repli s'organise autour de :
- Argelès-Gazost : commune ressource en termes d' hébergements, de commerces, services et loisirs complémentaires
- Lourdes : parc d' hébergements et Grand Site
- Richesses de proximité tels que Cirque de Gavarnie ; Grands sites Occitanie et les pépites touristiques de la destination

21

Le projet de territoire

10 communes du Val d'Azun



Mail : dpt.valdazun@gmail.com

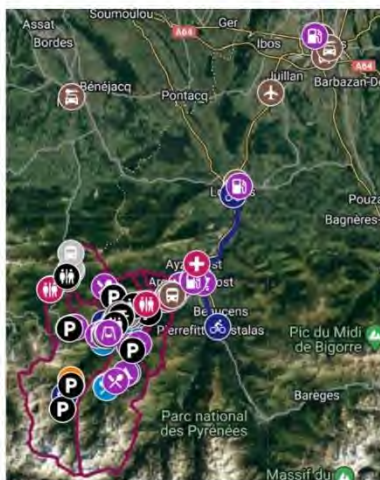
22

Avancées depuis le dernier COPIL

- Recrutement d'un stagiaire dédié au projet
 - Master Pratiques Inclusives Handicap
Accompagnement Accessibilité (PIHA2), Parcours conseiller en accessibilité
 - 3 mois à mi-temps
- Visites de terrain en collaboration avec l'APF
- Réalisation d'un état des lieux de l'accessibilité du territoire

23

- Travail de cartographie avec carte interactive et détaillée de l'offre recensée dans le Val d'Azun + recommandations
- Elargissement du périmètre pour certains services indispensables manquants sur le territoire



24

S'informer

- « Guide pratique touristique Tourisme et handicap » élaboré par l'ATVG
 - Intègre ce qui est labellisé TH et ce qui relève du déclaratif (différenciés)
 - Couvre la majorité du territoire
 - Éléments pas toujours détaillés
 - Incomplet, notamment en raison de la date de son élaboration
- Travail de recensement de la MDPH 65
 - Rubrique infos pratique -> documentation
 - Ensemble de fiches d'information à propos d'offres accessibles



25

Accéder

- Voiture particulière
- Location de voiture dont véhicules adaptés PMR (conduite ou transport) à Tarbes et Nay
- Transports en commun
 - Gares SNCF de Lourdes ou Tarbes, pourvues du service d'assistance accès plus
 - Navette Lio à la demande Lourdes-Val d'Azun
 - Petit Bus du Pays de Nay
 - Aéroport
- Covoiturage
- Transporteurs
 - Hand'route



26

Se repérer

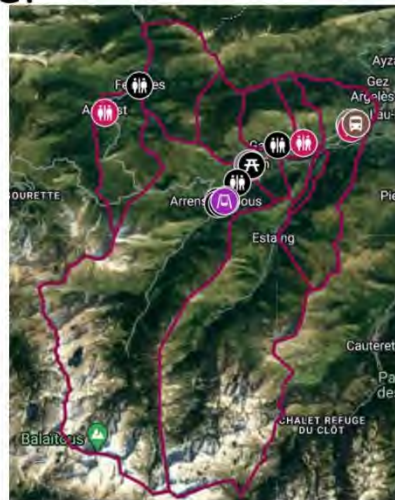
- Panneaux d'information dans la plupart des communes, mais datés donc souvent obsolètes et pas accessibles tout public :
 - Manque certaines informations
 - Lecture parfois difficile
 - Pas d'alternative pour non lecteurs
- Signalétique absente ou peu entretenue : nombreux panneaux tombés, illisibles ou obsolètes
- Incohérence entre signalétique et réalité



27

Circuler

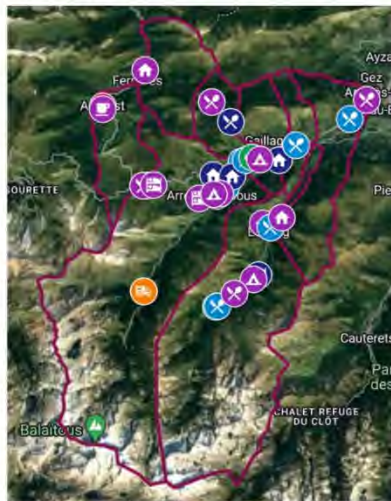
- Voirie
 - Absence trottoirs et si présents pas toujours utilisables
 - Absence bandes d'appel à la vigilance
 - Certaines zones dangereuses : étroites, pas de visibilité ou d'éclairage, circulation rapide et importante



28

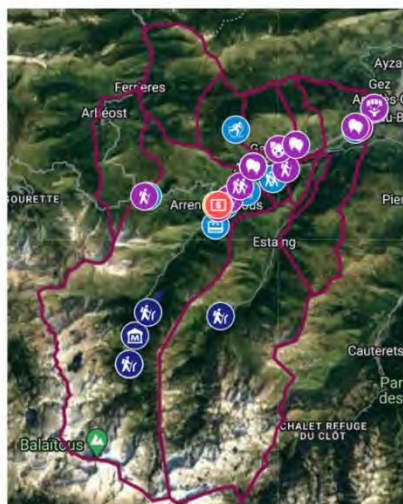
Offre hébergement et restauration

- Présence d'une offre d'hébergement
 - Plusieurs labellisés TH
 - Certains hébergements non labellisés mais de grande qualité
 - Peu de choix et peu de places disponibles
 - Souvent isolés
- Offre de restauration saisonnière et concentrée sur certains jours de la semaine
 - Soucis de fiabilité
- Répartition inégale entre les communes
- Possibilités de livraison
 - De courses, sur tout le territoire (gratuite pour publics prioritaires)
 - De produits de boulangerie
 - Pour le Pays de Nay, portage de repas pour personnes âgées ou en situation de handicap



29

Activités



30

Bonnes pratiques



31



32

Les préconisations

- Pour les équipements en accessibilité existants
 - Inciter aux bonnes pratiques et aux usages que l'on en fait
 - Mettre en place des actions de formation, sensibilisation des élus, techniciens,
- Lister les aménagements à faire en priorité
- Mettre en place les instances locales de l'accessibilité
- Associer davantage la commune d'Argelès-Gazost et la CCPVG
- Doter le projet de moyens supplémentaires
- Poursuivre les efforts de sensibilisation, de communication et de pédagogie
- Création d'un poste dédié

Ce qu'il reste à faire (dossier de candidature)

- Renforcer l'équipe technique du projet
- Élargir (partiellement) le périmètre à Argelès-Gazost
- Rédiger le concept en une note synthétique
- Rédiger un organigramme de présentation
- Inviter la DGE/DMA sur le territoire
- Voir avec HPTE les sites ou pros potentiellement labellisables pour une progression des sites/pros labellisés T&H
- Rédiger l'acte de candidature
- Engager l'audit d'accessibilité

Le dossier de candidature

Le dossier de candidature est rédigé selon la chronologie suivante :	
DEFINITION DU TERRITOIRE	
1.1	Présentation du périmètre retenu
1.2	La nature de la destination
1.3	L'offre touristique et de loisirs
1.4	L'offre de loisirs de répit
1.5	Les prestations de services de la vie quotidienne
DYNAMIQUE DE LA GOUVERNANCE	
2.1	La présentation du mode de gouvernance du projet
2.2	La politique de sensibilisation et d'implication des acteurs locaux, Commission d'accessibilité
2.3	La politique de communication
2.4	La stratégie du territoire pour valoriser et promouvoir la destination
2.5	L'engagement post labellisation du territoire
ACCESSIBILITE DE LA DESTINATION	
3.1	Audit de la voirie et des espaces publics
3.2	Audit des services de transport
3.3	Audit du cadre bâti
	> L'accessibilité des prestations touristiques,
	> des déplacements collectifs,
	> Des déplacement à pied,
	> les services d'accompagnement et d'aide à la personne (offre sanitaire et médicosociale)
L'audit est illustré d'exemples concrets et de témoignages représentatifs (et visites mystères)	

Dossier de candidature

Points à valoriser dans le dossier de candidature :

- le caractère exemplaire de la démarche porté par notre territoire **de montagne**, spécificité unique à ce jour dans les candidats à DPT
- La délibération des 10 communes et l'enthousiasme des acteurs démontrant une commande politique forte porteuse de sens à l'échelle de la vallée.
- Il faut définir un titre et une baseline. Par exemple :
"Val d'Azun, les Pyrénées au rythme de chacun"
- La qualité de communication est importante (vidéos, témoignages, annexes...)

Points forts de la démarche Val d'Azun

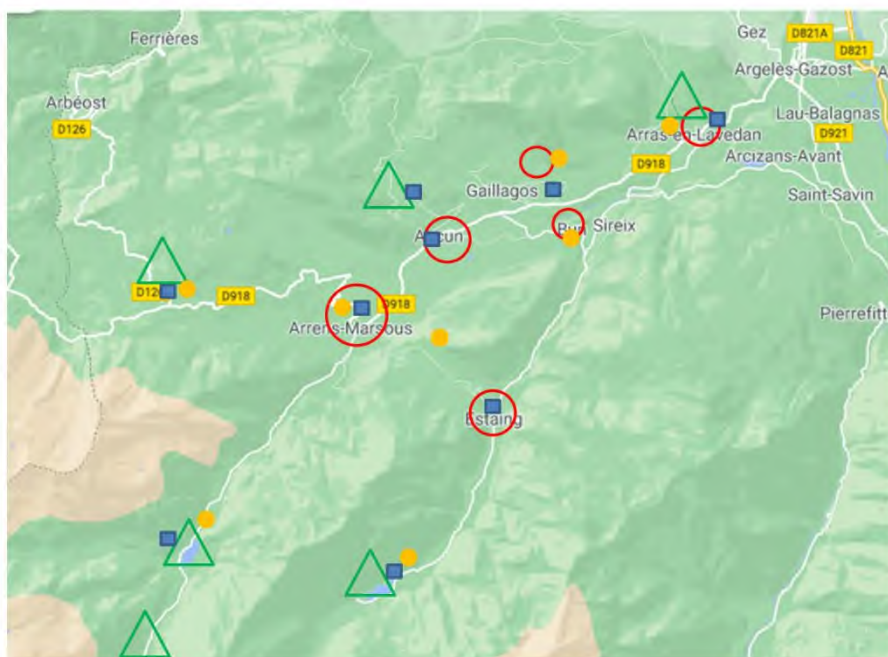
- Acteurs motivés et mobilisés
- Base de données départementale et locale Tourinsoft enrichie des données sur l'accessibilité, recensement en cours par un questionnaire en ligne
- Recensement des solutions de transports et mobilités réalisé sur le territoire
- Partenariat fort avec Handisport avec la présence d'un parc de matériel adapté
- Présence d'APF (possible convention)
- Beauté et richesses de nombreux espaces, parfois bien aménagés en accessibilité : barrage du Tech, Col de Couradue et le Lac d'Estaing
- Périmètre du Parc National des Pyrénées
- Implication possible d'EDF
- Evénements structurants
- Nombreux acteurs du handicap dynamiques : Handroute, école de parapente avec nacelle pour PMR et son projet d'hébergement, Handigite, Rêve de Gosse...

Points faibles de la démarche Val d'Azun

- Manque de ressources humaines pour aider au dossier (stagiaire par exemple)
- Manque d'hébergements adaptés dont 1 hôtel seulement
- Peu d'établissements labellisés T&H, nécessité de s'adosser à de l'accessibilité numérique (Accessible.net ou autre)
- Faiblesse de l'offre de transport transversal
- Manque d'offre médicale
- Sites nécessitant une amélioration de la mise en accessibilité (pontons de pêche au lac d'Estaing ou au Barrage du Tech, caillebotis, plan en facile à lire et à comprendre, sous titrage vidéos ...)

Ebauche du périmètre

-  Hébergements
-  Sites remarquables
-  Restauration
-  Activités, Services divers



Annexe 14 : Le PAVE



RAPPORT

Plan de Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics du Val d’Azun

Septembre 2024



Sommaire

INTRODUCTION..... 4

1. Contexte..... 4

2. Rappel de la réglementation..... 5

3. Méthodologie de l’étude 8

3.1. Présentation de la méthode.....8

ANALYSE ET PROPOSITIONS..... 11

1. Arras-en-Lavedan..... 12

1.1. Diagnostic12

1.2. Photos des dysfonctionnements13

1.2.1. Cheminements 13

1.2.2. Traversée de chaussée 13

1.2.3. Stationnement réservé 14

1.2.4. Arrêt de bus 14

1.3. Propositions.....15

2. Aucun..... 16

2.1. Diagnostic16

2.2. Photos des dysfonctionnements18

2.2.1. Cheminements 18

2.2.2. Traversée de chaussée 19

2.2.3. Escaliers 19

2.2.4. Obstacles 20

2.2.5. Stationnement réservé 21

2.3. Propositions.....22

3. Arrens-Marsous..... 24

3.1. Diagnostic24

3.2. Photos des dysfonctionnements28

3.2.1. Cheminements 28

3.2.2. Traversée de chaussée 29

3.2.3. Stationnement réservé 29

3.2.4. Obstacles30

3.2.5. Escaliers.....31

3.2.6. Cheminement le long du ruisseau31

3.3. Propositions : scénario 1 : Zone de rencontre 32

3.4. Propositions : scénario 2 : Boucle à sens unique..... 36

4. Col de Couraduke 41

4.1. Diagnostic..... 41

4.2. Photos des dysfonctionnements 42

4.2.1. Cheminements42

4.2.2. Stationnement réservé42

4.2.3. Obstacles43

4.3. Propositions 44

5. Col du Soulor..... 45

5.1. Diagnostic..... 45

5.2. Photos des dysfonctionnements 47

5.2.1. Cheminements et stationnements47

5.3. Propositions 48

6. Lac du Tech 50

6.1. Diagnostic..... 50

6.2. Photos des dysfonctionnements 51

6.2.1. Cheminements51

6.2.2. Obstacles51

6.2.3. Stationnement réservé52

6.3. Propositions 53

7. Lac d’Estaing..... 54

7.1. Diagnostic..... 54

7.2. Photos des dysfonctionnements 55

7.2.1. Cheminements55

7.2.2. Stationnement réservé55

7.3. Propositions 56

CHIFFRAGE

1. Chiffrage estimatif.....

ANNEXES.....

1. ANNEXES.....

1.1. Catalogue de données

1.2. Projet QGIS.....

1.3. Atlas au format pdf

57

57

58

58

58

61

61

INTRODUCTION

1. Contexte

La présente prestation est sollicitée par le cabinet de conseil In Extenso dans le cadre d'une mission auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui a vocation à définir le cadre d'une labellisation de communes ou station touristique.

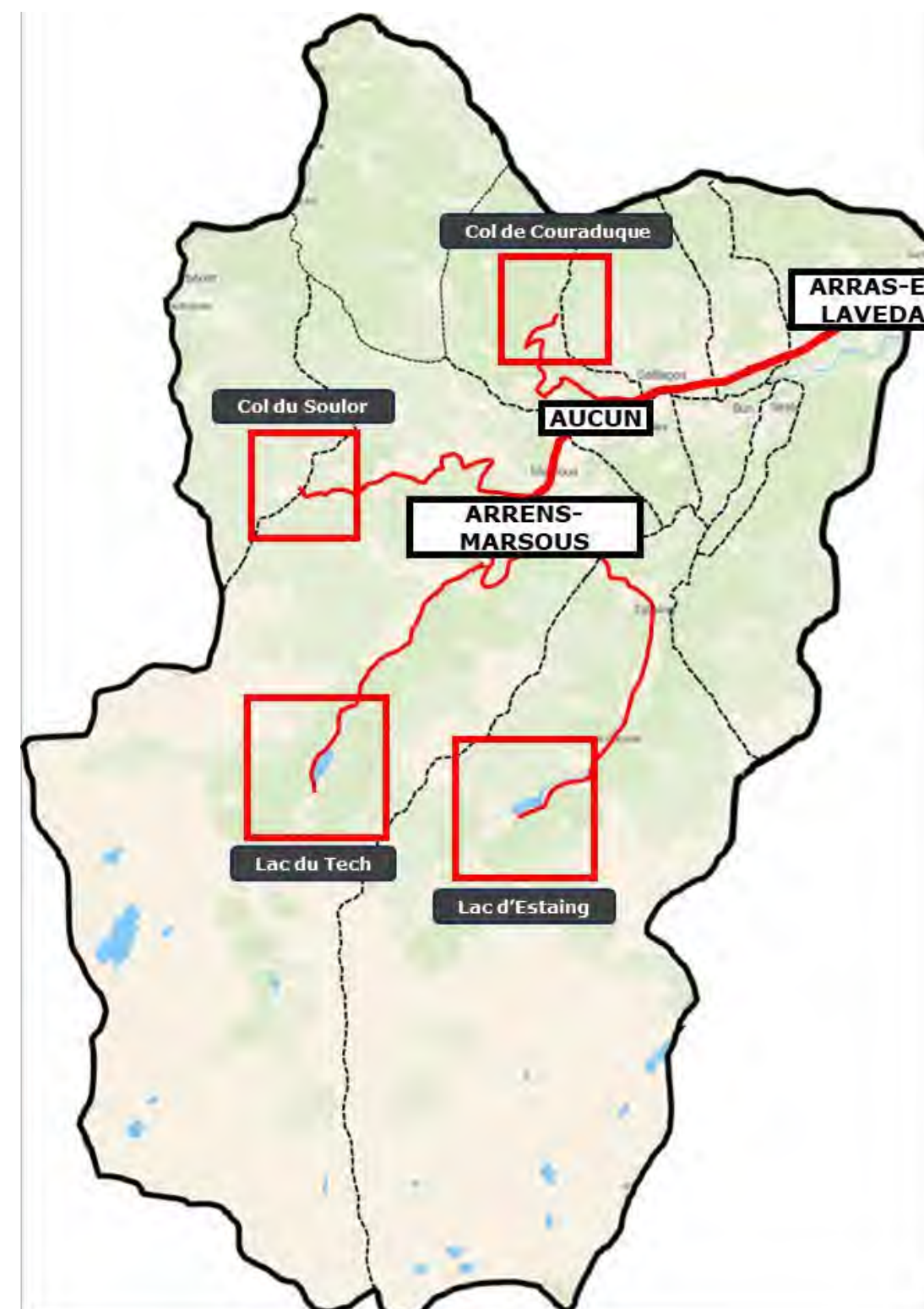
La prestation demandée consiste à établir un diagnostic d'accessibilité PMR des espaces publics principaux des communes concernées par le projet.

La présente mission concerne 3 centre-bourgs du Val d'Azun dans les Hautes-Pyrénées qui sont :

- ▶ Arras-en-Lavedan,
- ▶ Aucun
- ▶ Arrens-marsous

et 4 sites touristiques :

- ▶ la station sport nature du Col de Couraduque
- ▶ la station sport nature du Col du Soulor
- ▶ la Maison du Tech au lac du Tech
- ▶ le camping intercommunal du lac d'Estaing



2. Rappel de la réglementation

► Principes d'accessibilité

Depuis le 11 février 2005 et le vote de la **Loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**, cette dimension s'est élargie pour prendre en compte toute diminution des capacités: handicaps moteurs, visuels, auditifs, cognitifs et mentaux, de même que les personnes vulnérables, comme les enfants et les personnes âgées. On note également la prise en compte de la dimension sociale : le handicap lié à des difficultés financières ou relationnelles, les étrangers ne parlant pas la langue et ayant du mal à comprendre les informations et la signalisation, les handicaps de situation (personne avec bagages encombrants, parents avec poussette...).

L'accessibilité affiche la notion d'égalité d'accès citoyenne. Cette dimension amène à devoir concevoir une ville accessible à tous. Au-delà des personnes handicapées, c'est bien l'usager et l'ensemble de la population qui doit en bénéficier. Il s'agit de faciliter l'insertion dans la vie sociale et de permettre à chacun d'être un citoyen à part entière, de vivre pleinement la ville.

A partir de la réflexion sur le handicap et l'accessibilité, il est possible de développer une vision globale de la qualité de l'espace public de la ville. Cette vision élargie doit permettre des améliorations pour tous : qualité de vie urbaine, meilleure sécurité en ville...

L'accessibilité au cadre bâti, à la voirie et aux transports, publics ou privés, permet leur usage sans dépendance pour toute personne qui, à un moment ou à un autre, éprouve une gêne du fait d'une incapacité permanente, d'une difficulté temporaire ou bien encore de circonstances extérieures.

► Définition du handicap

Dès les toutes premières lignes, la Loi rappelle les droits fondamentaux des personnes handicapées et définit officiellement pour la première fois la notion de handicap.

Dans l'article 2 :

« *Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »

Il s'agit donc d'étendre la réflexion à l'ensemble des handicaps : troubles ou absence de vue et d'audition, déficience intellectuelle, déficience motrice.

Au fil des articles, la notion de personne à mobilité réduite (PMR) est utilisée pour compléter celle du handicap. Pour trouver sa définition, il convient de se référer à la directive 2001/85/CE du Conseil européen en novembre 2001.

« Les personnes à mobilité réduite sont toutes les personnes qui ont une difficulté ; telles que les personnes handicapées (comprenant les personnes ayant des incapacités sensorielles ou intellectuelles, les personnes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuil roulant), les personnes de petite taille, les personnes avec des bagages encombrants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes avec des chariots à provisions et les personnes avec de jeunes enfants (y compris des enfants en poussette).



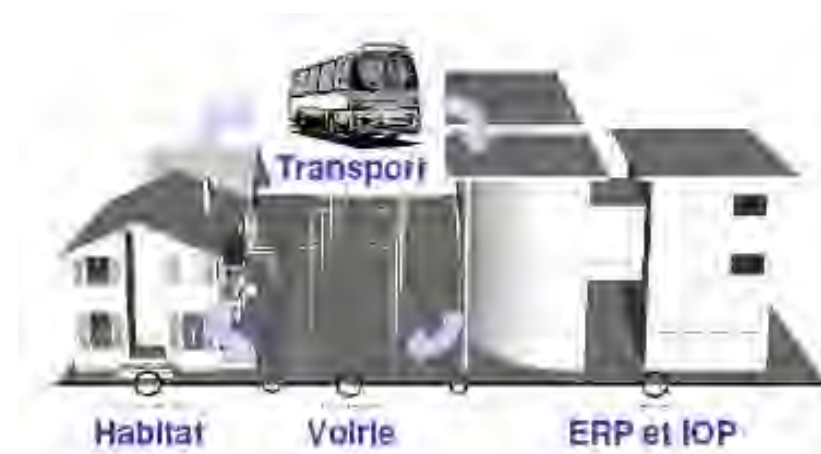
► La notion de chaîne de déplacement

A travers l'accessibilité, la Loi intègre la notion de **chaîne de déplacement** définie à l'article 45 :

« *La chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.* »

L'ambition est de prendre en compte les besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite dans tous leurs lieux de vie, d'activité et de déplacement.

Des mesures importantes sont fixées. Elles concernent les bâtiments, les espaces publics et les transports publics. Non seulement les obligations techniques sont évoquées mais la loi précise également les moyens d'organisation et de concertation à mettre en œuvre pour les communes et les autorités organisatrices de transport.



Depuis la loi du 11 février 2005 sur le handicap, plusieurs textes relatifs à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont parus et fixent les modalités d'évaluation de l'accessibilité d'un site :

- décret n° 2006-1657 du 21/12/2006, relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- décret n°2006-1658 du 21/12/2006, relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- arrêté du 15/01/2007 (consolidée au 03/02/2007) portant application du décret n°2006-1658 du 21/12/2006.

Les textes d'applications ont ainsi fixé un certain nombre de normes à appliquer sur l'espace public afin de permettre la circulation de l'ensemble de la population, notamment des personnes à mobilité réduite :

UNE VOIRIE ACCESSIBLE

Décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 - Arrêté du 15 janvier 2007
relatifs à l'accessibilité de la voirie aux personnes handicapées

Décret n° 2006-1658

Arrêté du 15 janvier 2007

Recommandations

Informations

CHEMINEMENT

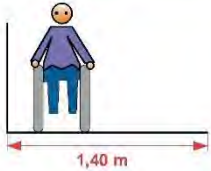
■ Sol

Non meuble, non glissant, sans obstacle à la roue, à la canne et au pied

■ Largeur

Largeur suffisante

- ◆ 1,40 m minimum libre de tout obstacle
- ◆ 1,20 m si aucun mur ou obstacle de part et d'autre du cheminement
- ◆ Trous et fentes < 2 cm



- ◆ Cheminement le plus usuel
Cheminement le plus direct et le plus court
- ◆ Possibilité d'utiliser les couleurs et les différences de revêtement de sol pour faciliter le repérage par les déficients visuels
- ◆ Pose d'appuis ischiatiques: hauteur 0,70 m
Abris tous les 200 m

■ Profil en long et Pente

Pente la plus faible possible
Toute dénivellation importante peut être franchie par un plan incliné qui respecte les caractéristiques minimales définies dans l'arrêté

- ◆ Pente 5 % maximum
- ◆ Si impossibilité technique
pentes tolérées: 8 % maximum sur 2 m
12 % maximum sur 0,50 m

- ◆ Palier de repos :
 - 1,20 m x 1,40 m
 - horizontal et hors obstacle
 - tous les 10 m pour les pentes > 4 %
 - en haut et en bas de toute pente
 - à chaque changement de direction
- ◆ Garde corps préhensible si rupture de niveau > à 0,40 m



- ◆ Main courante à 0,90 m de hauteur environ le long des rampes > 4 %
- ◆ Main courante à mi-hauteur
- ◆ Bordure chasse roue le long des ruptures de niveau



■ Dévers

Pente transversale la plus faible possible

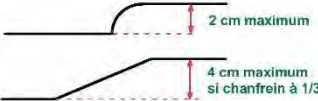
- ◆ 2 % maxi en cheminement courant



◆ 1 % de dévers est préférable

■ Ressauts

Minimum de ressauts avec bords arrondis ou chanfreinés s'ils ne peuvent être évités



◆ Chanfrein à 1/4 plus confortable

- ◆ 2,50 m minimum entre 2 ressauts sur les pentes
- ◆ "pas d'âne" interdits

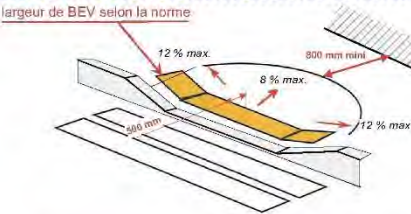
■ Traversée de chaussée

Bateaux (abaissés) de trottoir

Bande d'éveil de vigilance conforme

- ◆ Largeur minimum de l'abaissé de trottoir : 1,20 m

- ◆ Mise en oeuvre de la bande d'éveil de vigilance (BEV) conforme à la norme NF P98-351 pour signaler la partie abaissée des bordures de trottoir au droit des traversées de chaussée matérialisées :
 - 0,50 m du bord du trottoir
 - sur toute la largeur de l'abaissement de la bordure de trottoir, rampants compris jusqu'à une hauteur de vue minimum de 5 cm



- ◆ Marquage conforme à l'arrêté du 16 février 1988 et à l'article 113 de l'ISR 7e partie, contraste visuel entre chaussée et marquage (annexe 1)

- ◆ Contraste tactile sur la chaussée pour repérer le passage ou ses limites ou tout autre dispositif assurant la même efficacité

◆ Zone 30 : possibilité d'utiliser les bandes podotactiles pour signaler des aménagements de traversées : chaussée surélevée, abaissement de trottoir

FEUX DE SIGNALISATION

- Dispositif conforme aux normes en vigueur permettant aux personnes aveugles et malvoyantes de connaître la période de traversées des piétons

- ◆ Complété par un dispositif sonore et tactile conforme à l'arrêté du 21 juin 1991 et à l'article 110.2 de l'ISR 6e partie
- ◆ Conforme aux normes en vigueur NF PS32-002
- ◆ Hauteur des commandes entre 0,90 m et 1,30 m (si elles existent)

◆ Dossier CERTU Répétiteurs de feux piétons pour personnes aveugles et malvoyantes

ESCALIERS

- ◆ Escalier (sauf escalier mécanique)

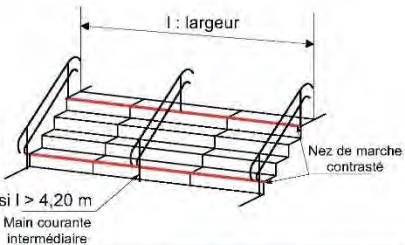
- ◆ largeur :
 - 1,20 m si aucun mur de chaque côté
 - 1,30 m si un mur d'un côté
 - 1,40 m entre 2 murs
- ◆ marches :
 - hauteur maximale : 16 cm
 - giron minimum : 28 cm
- ◆ main courante :
 - à partir de 3 marches
 - dépassant la première et la dernière marche

- ◆ nez de première et dernière marche avec un dispositif contrastant, largeur mini : 5 cm (annexe 1)

- ◆ Tout escalier de 3 marches ou plus comporte une main courante de chaque côté ou une main courante intermédiaire

- ◆ Une double main courante intermédiaire si largeur supérieure à 4,2 m

- ◆ Passage minimum entre mains courantes : 1,20 m
Hauteur de main courante comprise entre 0,80 m et 1 m
Chaque main courante dépasse les premières et dernières marches de chaque volée d'une largeur au moins égale au giron



- ◆ Hauteur maximale de la main courante: 0,90 m au dessus du nez de la marche
- ◆ Une main courante à une hauteur intermédiaire pour les personnes de petite taille
- ◆ Nez de marche saillant ou à claire-voie à éviter

EQUIPEMENT

■ Bornes et poteaux

Bornes et poteaux aisément détectables par les personnes aveugles ou malvoyantes y compris en porte-à-faux

- ◆ Bornes et poteaux et autres mobiliers urbains comportent une partie contrastée : bande de 10 cm de hauteur apposée sur le pourtour à une hauteur comprise entre 1,20 m et 1,40 m pour mobilier inférieur à 1,30 m bande en partie haute

- ◆ Hauteur de passage libre de 2,20 m

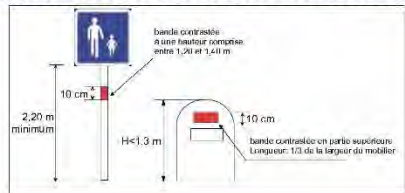
- ◆ Les obstacles en saillie de plus de 15 cm situés en porte-à-faux à moins de 2,20 m de hauteur doivent être rappelés à l'aplomb du porte-à-faux par un élément bas installé au maximum à 0,40 m du sol ou par une surépaisseur au sol d'au moins 3 cm

Dispositif d'éclairage non éblouissant (annexe 2)

Abaque de détection des bornes et poteaux (annexe 3)

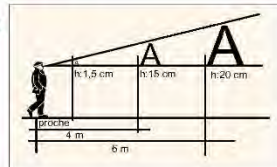
Cheminement avec passage sélectif doit permettre le passage d'un fauteuil roulant de gabarit 0,80 m x 1,30 m

- ◆ Informations compréhensibles, lisibles en position debout et assise
- ◆ Hauteur des commandes entre 0,90 m et 1,30 m
Espace d'usage devant équipement : 0,90 m x 1,30 m
- ◆ Signalisation des équipements par des idéogrammes, en particulier les escaliers
- ◆ Informations visuelles peuvent être doublées par un signal sonore



Autres types de mobiliers concernés :

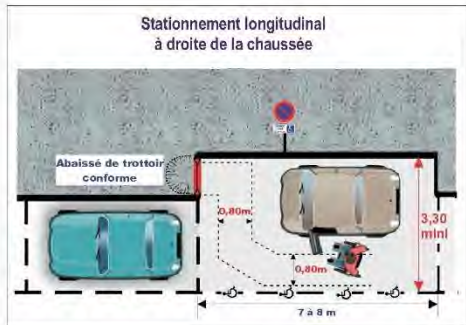
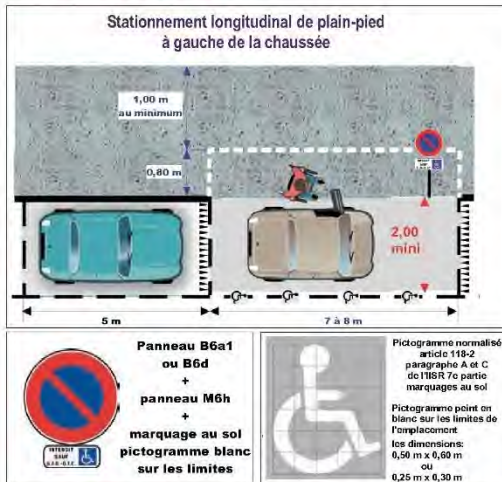
- Toilettes publiques, cabines téléphoniques, escaliers mécaniques, trottoirs roulants ... se reporter à la réglementation ERP/OP neuf (Arrêté du 1er août 2006)
- Barrières de chantier: lisse basse à 0,30 m du sol (NF P98-470)



STATIONNEMENT

- 2 % de l'ensemble des emplacements de chaque zone de stationnement
- Si la zone comprend plus de 500 places, le nombre est fixé par arrêté municipal, il ne peut pas être inférieur à 10
- Accès au cheminement piéton libre de tout obstacle
- Parcètres accessibles et proches des emplacements

- ◆ Largeur $\geq 3,30$ m
- ◆ Pentes et dévers ≤ 2 %
- ◆ Cheminement accessible jusqu'au trottoir sans emprunter la chaussée largeur de 0,80 m
- ◆ Rue à sens unique : Stationnement à gauche de plain-pied : emplacement réduit à 2 m si espace sur trottoir de largeur 0,80 m dégagé de tout obstacle
- ◆ Signalisation verticale et horizontale conforme à l'arrêté du 7 juin 1977 et à l'arrêté du 16 février 1988 concernant la signalisation routière (IISR 4e partie)
- ◆ Répartition homogène sur la zone de stationnement
- ◆ Parcètre ou horodateur lisible en toute position hauteur entre 0,90 m et 1,30 m



- ◆ 7 à 8 m est la longueur recommandée pour le stationnement longitudinal
- ◆ L'aménagement de places de stationnement réservées doit toujours faire l'objet d'un arrêté municipal

- ◆ Par anticipation de la modification de l'IISR, possibilité de substituer le panneau B6a1 par le panneau B6d (arrêt et stationnement interdit)

POSTES D'APPEL D'URGENCE ET ABORDS

Accessibles aux personnes en fauteuil roulant et aux personnes sourdes ou malentendantes

- ◆ Délivrance d'un retour d'informations pouvant être reçu et interprété par une personne handicapée
- ◆ Conforme à la norme NF P99-254

- ◆ Signal visuel pour attester la réception de l'appel
- ◆ Mise en conformité d'un PAU : 3 cas possibles
 - Infrastructure nouvelle: le décret s'applique de plein droit
 - Implantation et extension du réseau sur route existante rendre accessible sous réserve des impossibilités techniques
 - Le matériel installé doit être conforme à la nouvelle réglementation d'accessibilité

EMPLACEMENT D'ARRÊT DES VEHICULES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Tout emplacement et arrêt doit être conforme au schéma directeur d'accessibilité (loi du 11 février 2005 art.45)

L'aménagement permet l'arrêt des véhicules au plus près du quai ou du trottoir

L'accès est dégagé de tout obstacle

Pour les transports guidés par rail, l'arrêt est équipé de bandes d'éveil de vigilance

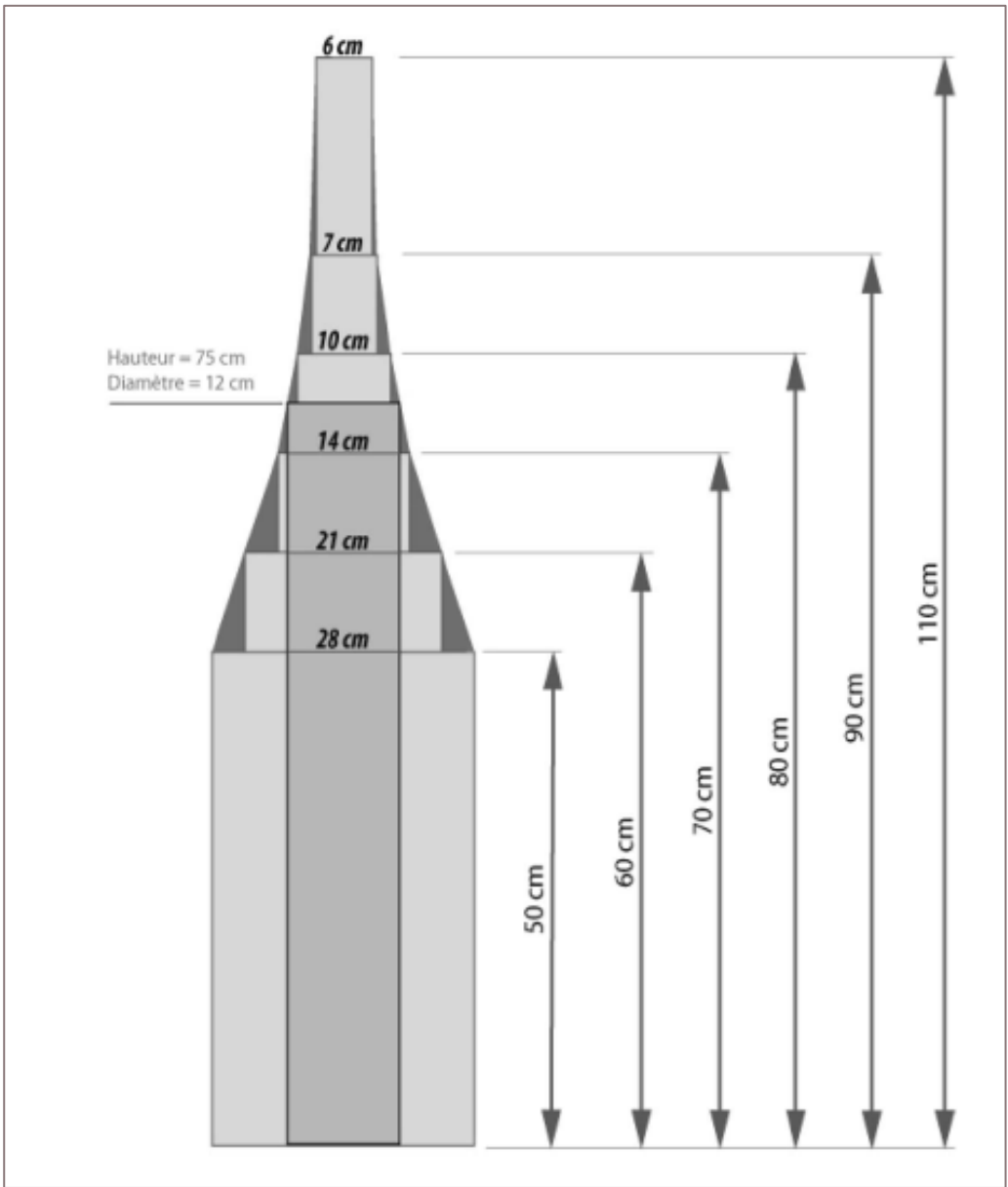
Avis de la CCDSA pour des dérogations d'ordre technique

- ◆ Hauteur adaptée aux véhicules utilisés
- ◆ Un cheminement accessible entre trottoir et arrêt, dégagé de tout obstacle
- ◆ Passage entre nez de bordure et retour abri : 0,90 m 1,40 m si cheminement piéton non accessible côté cadre bâti
- ◆ Aire de rotation fauteuil : diam. 1,50 m En urbain, sauf impossibilité, les arrêts sont aménagés en alignement ou en avancée
- ◆ Signalétique et informations Hauteur minimum des caractères :
 - 12 cm pour l'identifiant de la ligne
 - 8 cm au minimum pour le nom de l'arrêt
 - des couleurs contrastées conformes (annexe 1)
- ◆ Pour le transport guidé : Hauteur quai ≥ 26 cm équipé de bandes d'éveil de vigilance sur toute la longueur (NF P98-351)

- ◆ Guide CERTU Les bus et leurs points d'arrêt accessibles à tous
- ◆ L'implantation des BEV conforme est recommandée pour les systèmes de transports guidés par un dispositif autre que le rail

- Les prescriptions concernant les machines automatiques de vente de tickets sont celles applicables aux ERP en cohérence avec celles des gares (article 11 de l'arrêté du 1er août 2006)
- Les dimensions de l'espace d'usage assurant l'accessibilité des équipements sont de 0,90 m x 1,30 m

► Abaque de détection des obstacles :



3. Méthodologie de l'étude

3.1. Présentation de la méthode

► Diagnostic terrain

Le diagnostic d'accessibilité PMR porte sur le réseau de voirie structurant du bourg en intégrant la desserte des équipements stratégiques en termes de tourisme et d'inclusion.

Le linéaire enquêté représente un **total de 3,2 km** (voir cartes ci-contre, périmètre en violet).

Pour réaliser ce relevé de terrain, nous avons utilisé une méthodologie éprouvée techniquement et standardisée réglementairement :

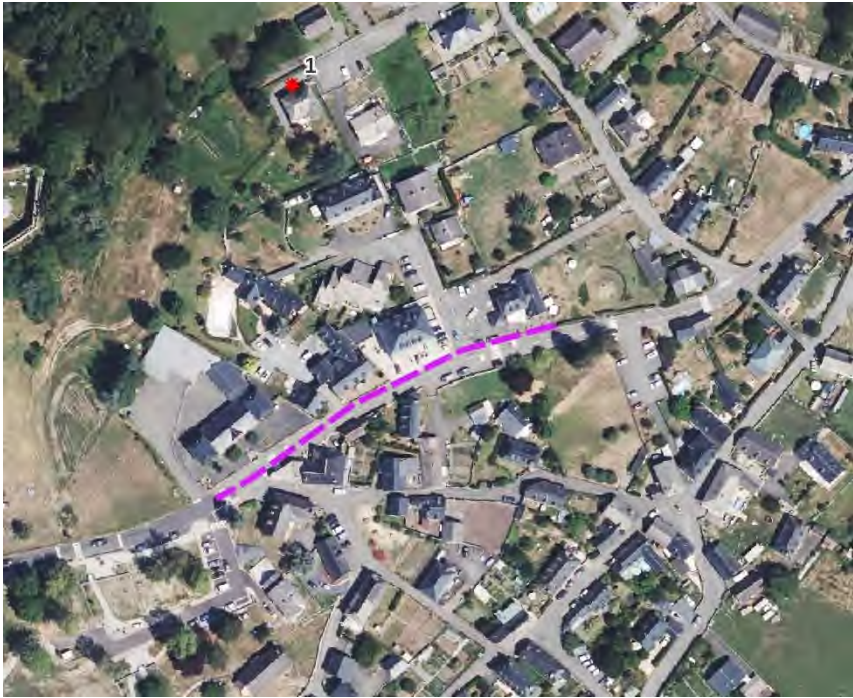
A l'aide d'outils de mesures terrain (mètre, niveau-mètre laser...) et du logiciel QFIELD nous avons relevé l'ensemble des caractéristiques des trottoirs et cheminement piéton à l'aide d'une tablette.

Les caractéristiques ont été évaluées au regard de l'arrêté du 15 janvier 2007 qui spécifie précisément, par application du décret n°2006-1658 du 21/12/2006, relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, les normes en termes d'accessibilité (largeur, pente, dévers, obstacles, etc).

- L'enquête a été menée le mardi 30 juillet entre 9h00 et 21h00.



Arrens-Marsous



Arras-en-Lavedan (à gauche), Aucun (au milieu) et le Col du Soulor (à droite)



Col de Couraduque (à gauche), lac d'Estaing (au milieu) et lac du Tech (à droite)

► Traitement des données QGIS

Le catalogue de donnée utilisé pour définir les critères de conformité est le suivant : (voir en annexe le catalogue en entier)

[illegible]

► Atlas cartographique

Un atlas cartographique des voies analysées a été produit à la suite du relevé de terrain. Ce document représente l'ensemble des non-conformités (linéaire et ponctuel) suivant le type de dysfonctionnement (passage piéton, trottoir, mobilier urbain...).

► Un reportage photos des dysfonctionnements

Les dysfonctionnements ont été mis en avant grâce à un reportage photos par sites et par types d'espaces publics.

► Propositions de mise en accessibilité

Une approche qualitative à la suite de l'analyse terrain est proposé sous forme schématiques illustrant la typologie et la localisation des travaux préconisées, ainsi que le fonctionnement futur de l'espace en cas d'adaptations organisationnelles.

ANALYSE ET PROPOSITIONS

L'analyse et les propositions de mise en accessibilité dans cette partie sont proposés avec une approche géographique.

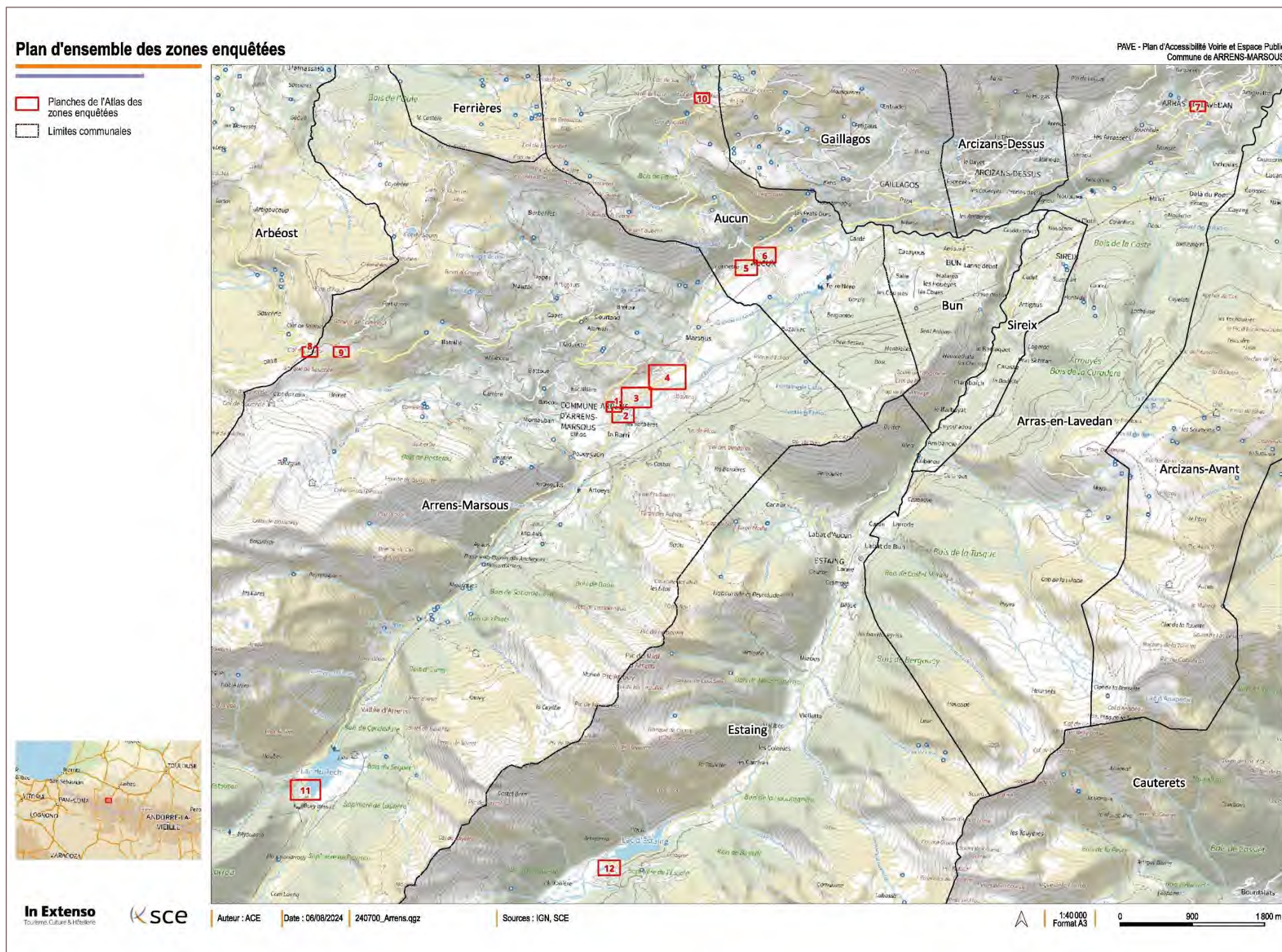
Ainsi, le plan ci-contre permet de repérer les zones enquêtées et les cartographies qui suivront sur les pages suivantes. La symbologie sur les cartographies à suivre dans l'étude propose une mise en couleurs des éléments diagnostiqués selon leur niveau d'accessibilité :

- ▶ **Vert** : Conforme
- ▶ **Orange** : Non conforme (et peu accessible)
- ▶ **Rouge** : Non accessible (infranchissable)

Cette méthode de notation permet ensuite de déterminer le niveau d'accessibilité réel et l'urgence des interventions de façon pragmatique. La priorisation des travaux prendra donc en compte les différents niveaux d'urgence entre le traitement d'un élément dit « non-conforme » et un élément dit « non-accessible ».

Exemple : largeur de cheminement nécessaire sur trottoir :

- Largeur ≥ 140 cm : conforme à la réglementation (vert),
- Largeur entre 90 cm et 140 cm : Non conforme mais le trottoir est encore circulaire pour une personne en fauteuil roulant (orange),
- Largeur ≤ 90 cm : non accessible (rouge) : le trottoir est inutilisable et la personne en fauteuil roulant ou avec une poussette doit circuler sur la chaussée.



1. Arras-en-Lavedan

1.1. Diagnostic

Stationnement

- Stationnement conforme
- Stationnement non conforme

Traversée de chaussée

- Passage piéton non conforme acceptable
- Passage piéton non conforme

Escaliers publics

- Escalier non conforme acceptable

Arrêt de bus

- Arrêt non conforme

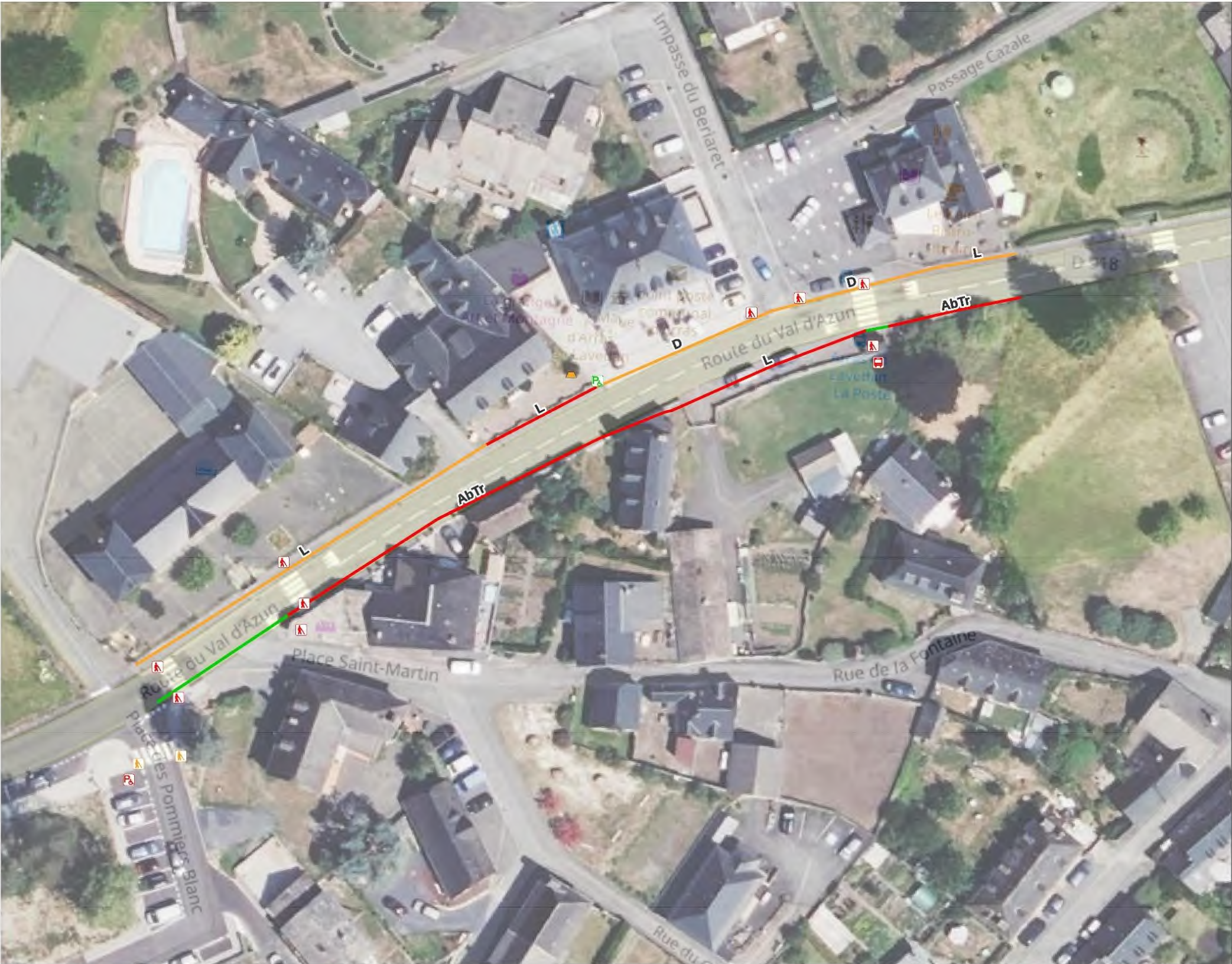
Cheminement

- Tronçon conforme
- Tronçon non conforme
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

- P = Pente
- D = Devers
- L = Largeur
- AbTr = Absence Trottoir
- AcE = Accotement enherbé
- REV = revêtement peu praticable
- SI = Stationnement illicite
- Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



1.2. Photos des dysfonctionnements

1.2.1. Cheminements

- ▶ Trottoirs étroits non accessibles ou Absence de trottoir



1.2.2. Traversée de chaussée

- ▶ Contraste bandes blanches peu visible, chaussée dégradée, absence abaissé de trottoir (bateau), absence bande d'éveil de vigilance (BEV), ressaut > 2 cm



1.2.3. Stationnement réservé

- Absence accessibilité au trottoir, pas d'abaissé de trottoir



1.2.4. Arrêt de bus

- Non-conforme ressaut > 2 cm (marche entre 7 à 20 cm au plus haut)

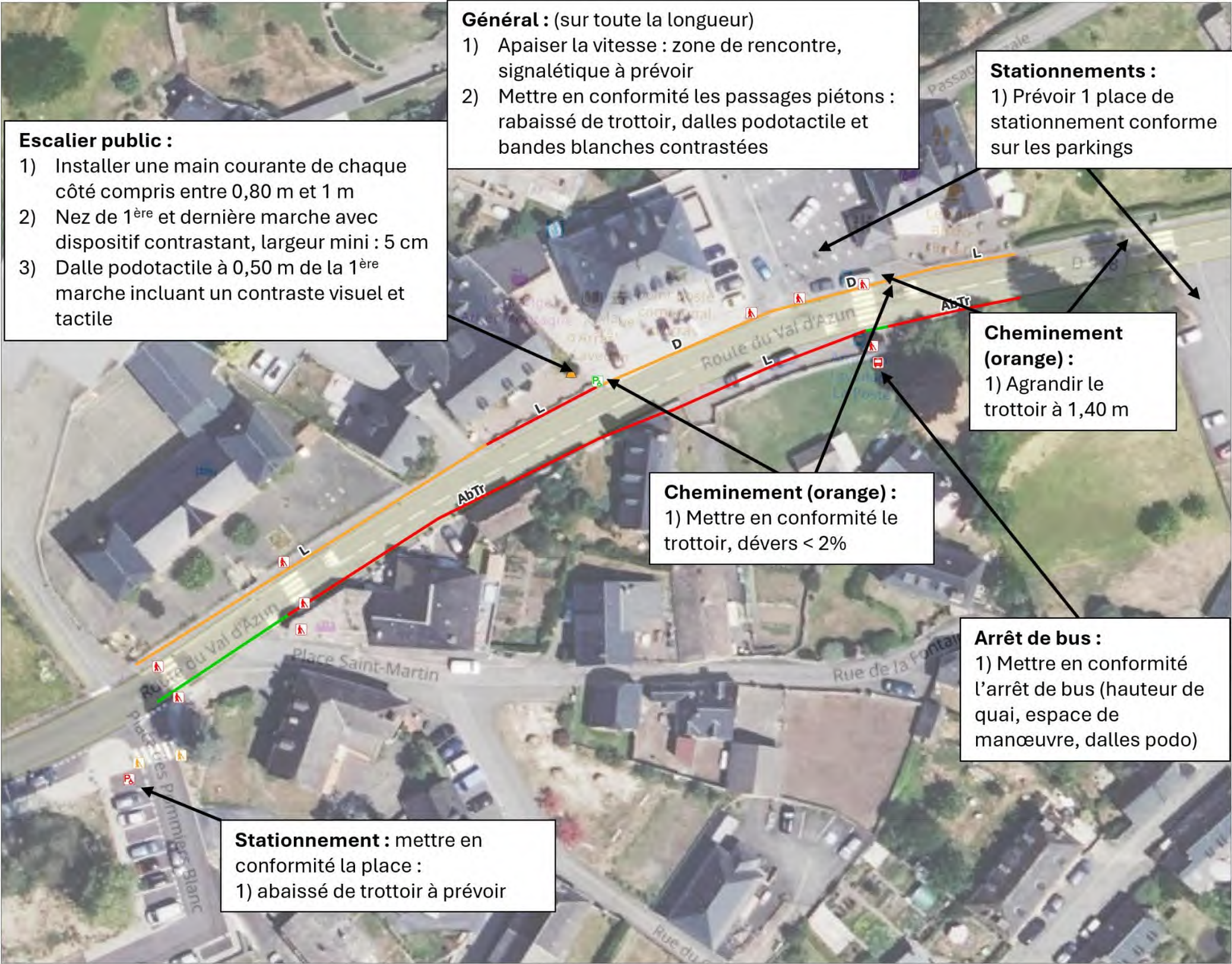


1.3. Propositions

- Stationnement**
- Stationnement conforme
 - Stationnement non conforme
- Traversée de chaussée**
- Passage piéton non conforme acceptable
 - Passage piéton non conforme
- Escaliers publics**
- Escalier non conforme acceptable
- Arrêt de bus**
- Arrêt non conforme
- Cheminement**
- Tronçon conforme
 - Tronçon non conforme
 - Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

- P = Pente
- D = Devers
- L = Largeur
- AbTr = Absence Trottoir
- AcE = Accotement enherbé
- REV = revêtement peu praticable
- SI = Stationnement illicite
- Grav = Gravier sur chemin



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

SCE

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrons.qgz

Sources : IGN, SCE



1:550
Format A3

0 10 20 m

2. Aucun

2.1. Diagnostic

Obstacle

- Mobilier urbain non conforme acceptable
- Mobilier urbain non conforme

Stationnement

- Stationnement non conforme acceptable

Traversée de chaussée

- Passage piéton non conforme acceptable
- Passage piéton non conforme

Cheminement

- Tronçon conforme
- Tronçon non conforme
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

- P = Pente
- D = Devers
- L = Largeur
- AbTr = Absence Trottoir
- AcE = Accotement enherbé
- REV = revêtement peu praticable
- SI = Stationnement illicite
- Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



Obstacle

- Mobilier urbain non conforme acceptable
- Mobilier urbain non conforme

Stationnement

- Stationnement non conforme acceptable
- Stationnement non conforme

Traversée de chaussée

- Passage piéton non conforme acceptable
- Passage piéton non conforme

Ressaut

- Ressaut non conforme

Escaliers publics

- Escalier non conforme acceptable

Cheminement

- Tronçon non conforme
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

sce

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:800
Format A3

0 10 20 m

2.2. Photos des dysfonctionnements

2.2.1. Cheminements

- Absence de trottoirs



- Accotement non sécurisé, trop étroits ou non praticable (enherbé)



2.2.2. Traversée de chaussée

- ▶ Contraste bandes blanches peu visible, chaussée dégradée, absence abaissé de trottoir (bateau), absence bande d'éveil de vigilance (BEV), ressaut > 2 cm
- ▶



2.2.3. Escaliers

- ▶ Escalier non-conforme : main courante non conforme, absence dalles podotactiles, marche pour accéder à l'escalier



2.2.4. Obstacles

- Hauteur du panneau de signalisation non conforme (< de 2.20m) et absence bande contrasté sur le mobilier pour les malvoyants



- Dégagement de passage < 90 cm devant le panneau ou ressaut > 2cm



2.2.5. Stationnement réservé

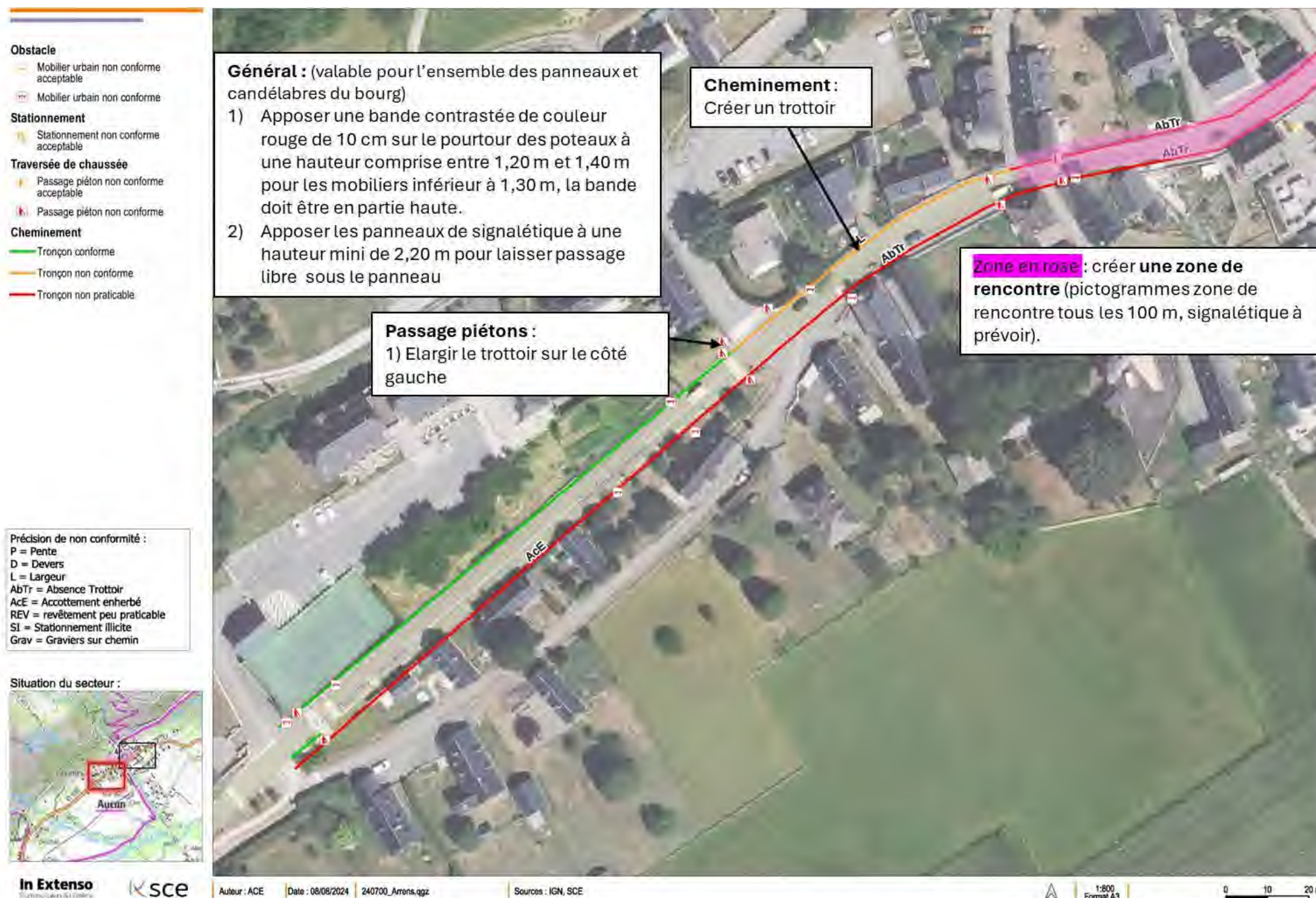
- Stationnement non conforme : absence signalétique horizontal et vertical, dévers > 2%



- Absence de places de stationnement réservé (mairie et tiers-lieu)



2.3. Propositions

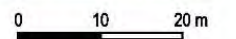




3. Arrens-Marsous

3.1. Diagnostic





Obstacle

- Mobilier urbain non conforme acceptable
- Mobilier urbain non conforme

Stationnement

- Stationnement non conforme acceptable

Traversée de chaussée

- Passage piéton non conforme acceptable
- Passage piéton non conforme

Ressaut

- Ressaut non conforme

Cheminement

- Tronçon conforme
- Tronçon non conforme
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :
P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

SCE

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:1 150
Format A3

0 20 40 m



Cheminement

- Tronçon non conforme
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :
P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

SCE

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:1400
Format A3

0 30 60 m

3.2. Photos des dysfonctionnements

3.2.1. Cheminements

- ▶ Revêtements dégradés non praticable, dévers > 2% et pentes > 4% sur certains tronçons des cheminements



- ▶ Cheminement non sécurisé sur la chaussée et difficilement praticable (revêtement rugueux, non lisse)



- ▶ Ressaut > 2% et trottoirs trop étroits



3.2.2. Traversée de chaussée

- Contraste bandes blanches peu visible, chaussée dégradée, absence abaissé de trottoir (bateau), absence bande d'éveil de vigilance (BEV), ressaut > 2 cm, dégagement < 80 cm ou avec obstacle (poubelles) au niveau du passage piéton



3.2.3. Stationnement réservé

- Absence stationnement réservé devant mairie, stationnement gênant sur trottoir, dimensions place réservé non conforme (2,90 m x 3,70 m), absence signalétique verticale et signalétique horizontale non conforme.



3.2.4. Obstacles

- Absence bande contrasté sur le mobilier pour les malvoyants, dégagement pour passage < 90cm, obstacles sur trottoirs, poubelles, ganivelle, ressaut > 2cm (bouche d'égout)



- Jardinières sur trottoirs gênant : dégagement < 90 cm pour passage, ressaut > 2 cm



3.2.5. Escaliers

- Escaliers mairie non conforme : absence main courante de chaque côté et dalles podotactiles, absence contraste nez de marche,



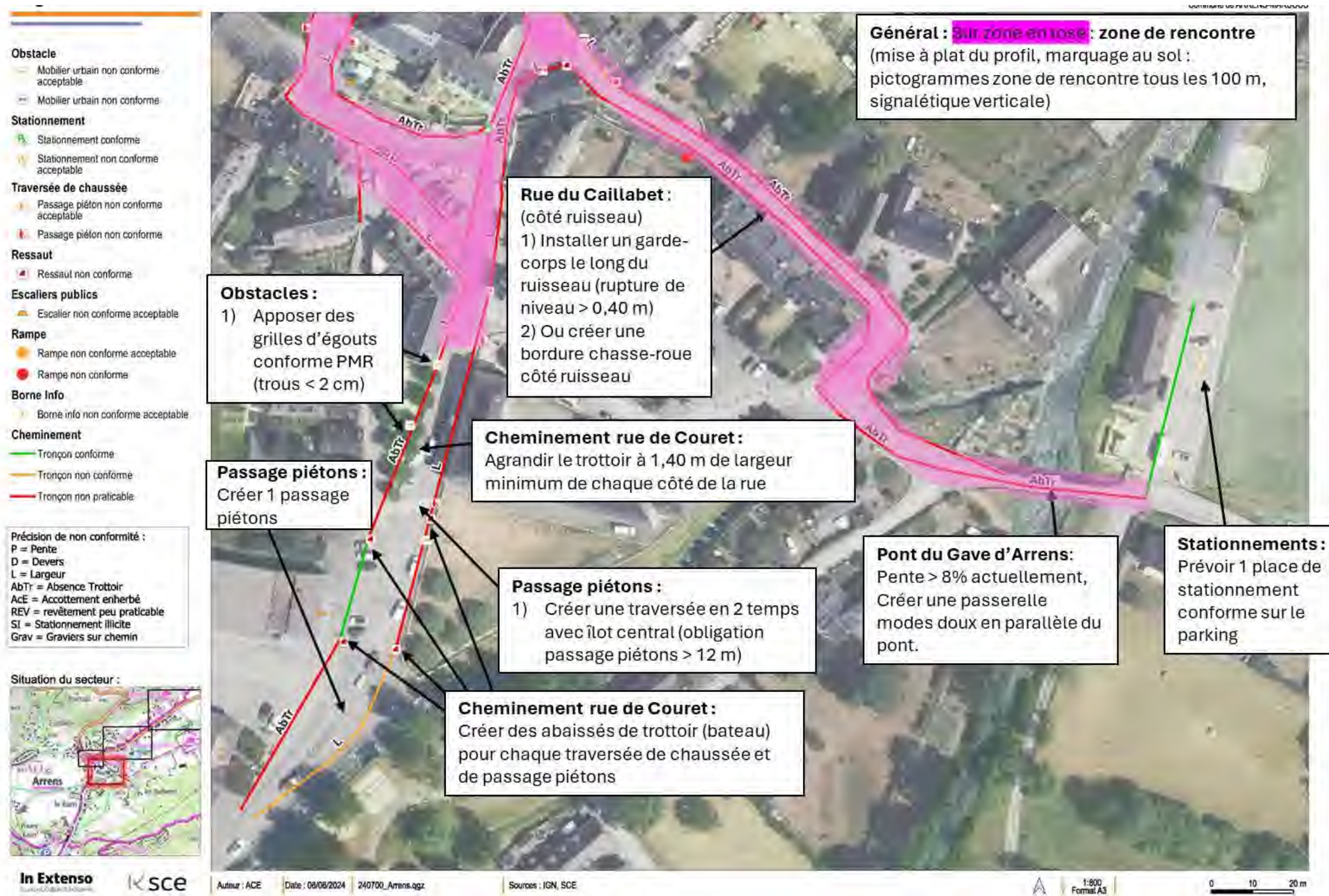
3.2.6. Cheminement le long du ruisseau

- Absence de garde-corps et de bordure chasse roue le long des ruptures de niveau (> 40 cm)



3.3. Propositions : scénario 1 : Zone de rencontre







Cheminement
— Tronçon non conforme
— Tronçon non praticable

Général :

- Mise en conformité des passage piétons
- 1) Créer des abaissés de trottoir (bateau) > 1,20 m pour chaque traversée de passage piétons, pente du trottoir au niveau du passage piéton < 8%
 - 2) Apposer des BEV à 0,50 m du bord du trottoir
 - 3) Peinture bande blanche à refaire

Cheminement (rouge) : (Route d'Azun, côté Nord)

- 1) Elargir le cheminement existant à mini 1,40 m de largeur entre le camping Mialanne et la Maison d'accueil APF (espace disponible)
- 2) Apposer une bordure de sécurité avec la chaussée

Stationnements :

Prévoir 1 place de stationnement conforme sur le parking de la Balaguère

Précision de non conformité :
P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Graviers sur chemin

Situation du secteur :



Cheminement (orange) : Route d'Azun, côté Sud

- 1) Reprendre le dévers devant les entrées charretières pour obtenir < 2% de dévers

In Extenso
Solutions Culturelles & Techniques

SCE

Auteur : ACE Date : 08/08/2024 240700_Arrons.qgz

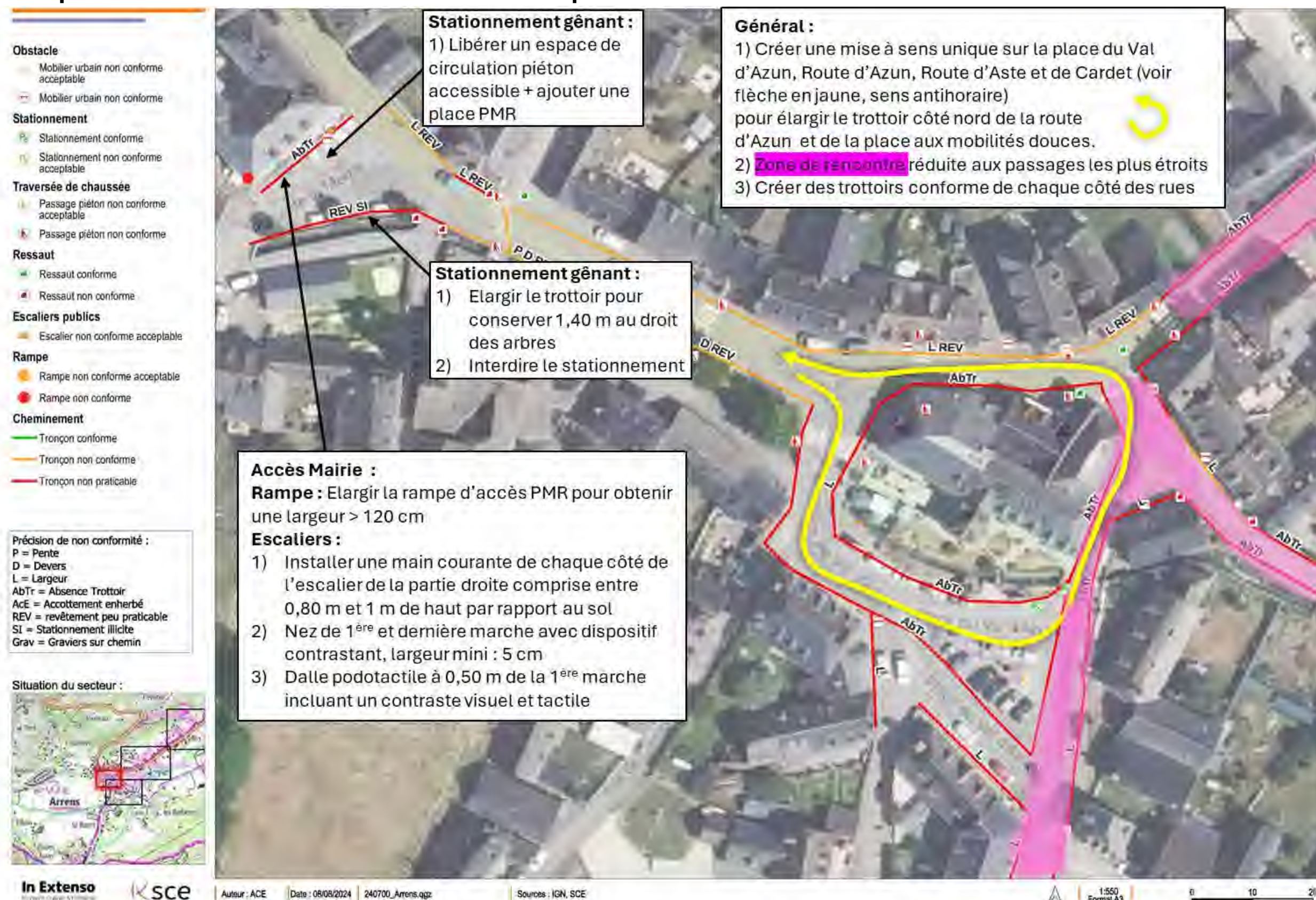
Sources : IGN, SCE

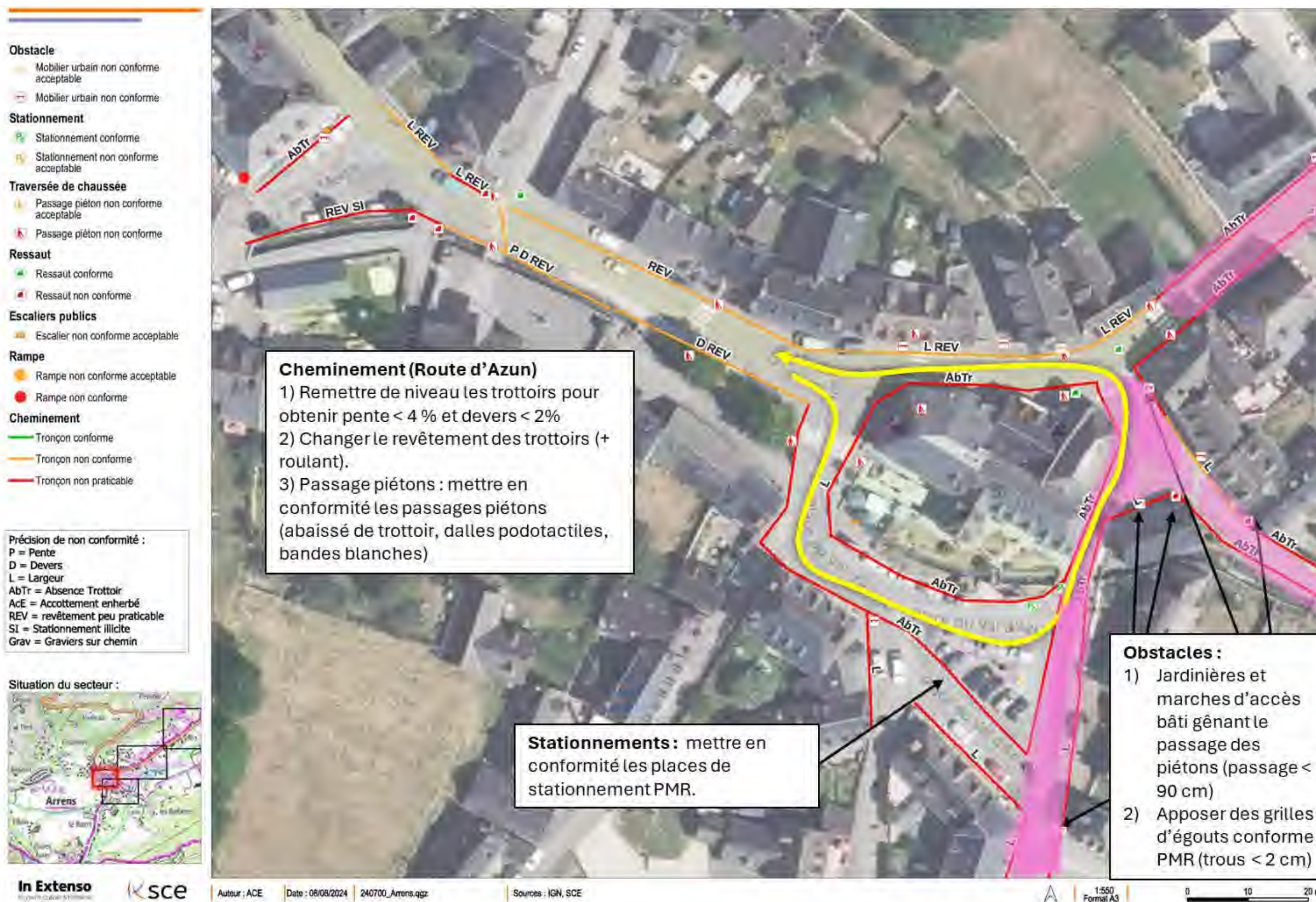


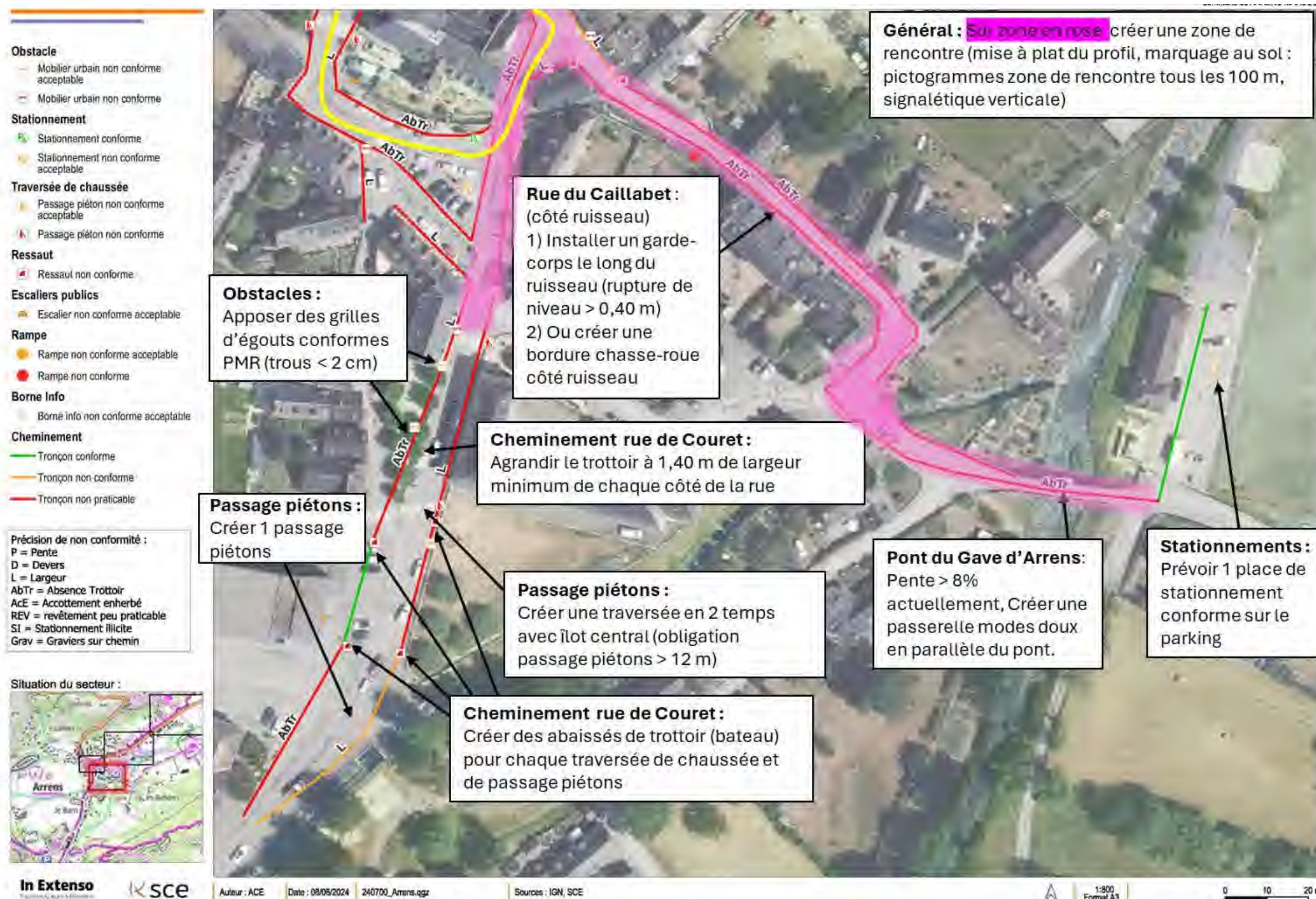
1:1400
Format A3

0 30 60 m

3.4. Propositions : scénario 2 : Boucle à sens unique









Cheminement
— Tronçon non conforme
— Tronçon non praticable

Général :

Mise en conformité des passage piétons

- 1) Créer des abaissés de trottoir (bateau) > 1,20 m pour chaque traversée de passage piétons, pente du trottoir au niveau du passage piéton < 8%
- 2) Apposer des BEV à 0,50 m du bord du trottoir
- 3) Peinture bande blanche à refaire

Cheminement (rouge) : (Route d'Azun, côté Nord)

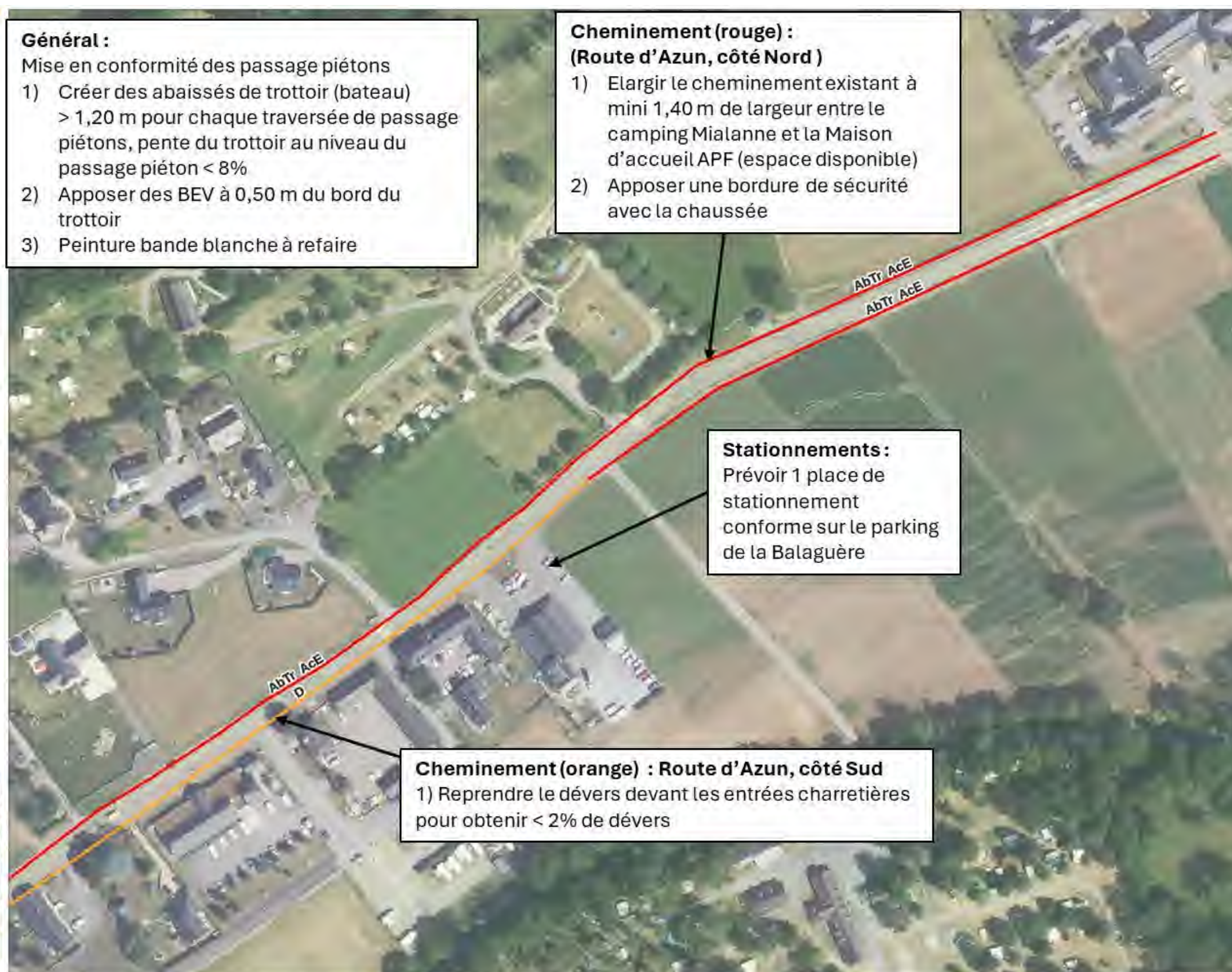
- 1) Elargir le cheminement existant à mini 1,40 m de largeur entre le camping Mialanne et la Maison d'accueil APF (espace disponible)
- 2) Apposer une bordure de sécurité avec la chaussée

Stationnements :

Prévoir 1 place de stationnement conforme sur le parking de la Balaguère

Précision de non conformité :
P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



Cheminement (orange) : Route d'Azun, côté Sud

- 1) Reprendre le dévers devant les entrées charretières pour obtenir < 2% de dévers

In Extenso
Solutions Culturelles & Éco-citoyennes

sce

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrons.qgz

Sources : IGN, SCE



1:1 400
Format A3

0 30 60 m

4. Col de Couraduque

4.1. Diagnostic

Obstacle

- Mobilier urbain non conforme acceptable
- Mobilier urbain non conforme

Stationnement

- Stationnement non conforme acceptable

Ressaut

- Ressaut non conforme

Seuil

- Seuil non conforme

Borne Info

- Borne info non conforme acceptable

Cheminement

- Tronçon conforme
- Tronçon non conforme
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

- P = Pente
- D = Devers
- L = Largeur
- AbTr = Absence Trottoir
- AcE = Accotement enherbé
- REV = revêtement peu praticable
- SI = Stationnement illicite
- Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



4.2. Photos des dysfonctionnements

4.2.1. Cheminements

- ▶ Revêtement non praticable (empierré et enherbé) jusqu'aux tables de pique-nique et bornes d'informations touristiques, ressaut > 2cm et revêtement non lisse et peu praticable à l'intérieur du bâtiment d'accueil (rugueux et ressaut).



4.2.2. Stationnement réservé

- ▶ Accessibilité non conforme des places de stationnement : dégagement pour sortie véhicule en sécurité, absence de signalisation vertical et signalisation horizontal non conforme, accotement en cailloux non consolidé



4.2.3. Obstacles

- Bouche d'égout avec ressaut > 2cm, tables inaccessibles avec la marche de 40 cm de hauteur, tables de pique-nique non accessible personne mobilité réduite

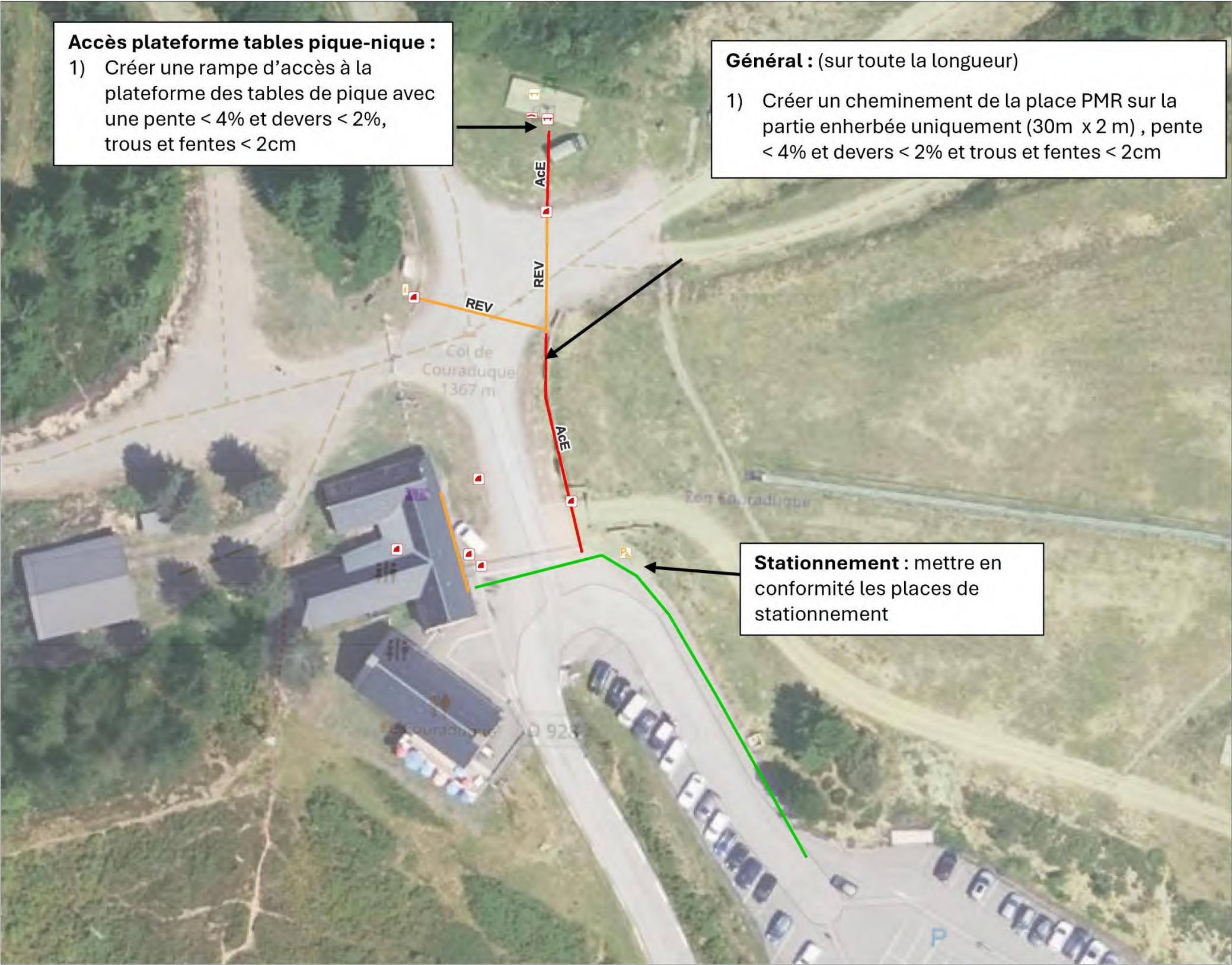
- Ressaut > 2 cm pour accéder devant les panneaux d'informations touristiques, cheminement enherbé, impraticable, informations relativement haute > 120 cm du sol.



4.3. Propositions

- Obstacle**
- Mobilier urbain non conforme acceptable
 - Mobilier urbain non conforme
- Stationnement**
- Stationnement non conforme acceptable
- Ressaut**
- Ressaut non conforme
- Seuil**
- Seuil non conforme
- Borne Info**
- Borne info non conforme acceptable
- Cheminement**
- Tronçon conforme
 - Tronçon non conforme
 - Tronçon non praticable

Précision de non conformité :
P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

sce

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:500
Format A3

0 10 20 m

5. Col du Soulor

5.1. Diagnostic

- Stationnement**
-  Stationnement non conforme acceptable
- Cheminement**
-  Tronçon non conforme
 -  Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

- P = Pente
- D = Devers
- L = Largeur
- AbTr = Absence Trottoir
- AcE = Accotement enherbé
- REV = revêtement peu praticable
- SI = Stationnement illicite
- Grav = Gravier sur chemin



- Stationnement**
- Stationnement non conforme acceptable
 - Stationnement non conforme
- Cheminement**
- Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

- P = Pente
- D = Devers
- L = Largeur
- AbTr = Absence Trottoir
- AcE = Accotement enherbé
- REV = revêtement peu praticable
- SI = Stationnement illicite
- Grav = Gravier sur chemin



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

sce

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:500
Format A3

0 10 20 m

5.2. Photos des dysfonctionnements

5.2.1. Cheminements et stationnements

- Absence de cheminements et de stationnements réservés, cheminement non sécurisé
>>> **EN TRAVAUX AU MOMENT DU RELEVÉ**



5.3. Propositions

Stationnement

 Stationnement non conforme acceptable

Cheminement

 Tronçon non conforme

 Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

P = Pente

D = Devers

L = Largeur

AbTr = Absence Trottoir

AcE = Accotement enherbé

REV = revêtement peu praticable

SI = Stationnement illicite

Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

sce

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:500
Format A3

0 10 20 m



Passage piétons :
Création d'un passage piéton

Stationnements :
Prévoir 1 place de stationnement conforme sur les parkings

- Général : (SITE EN TRAVAUX AU MOMENT DU RELEVÉ)**
- 1) Créer un cheminement sécurisé entre les parkings et les bâtiments. (minimum de 1,40 m en revêtement roulant (lisse, pas empierré, ni enherbé) libre de tout obstacle , pente < 4% et devers < 2% et trous et fentes < 2cm
 - 2) Créer une bordure pour séparer les véhicules motorisés des piétons, randonneurs, cyclistes...
 - 3) Proposition d'installation de mobilier de repos (bancs, assis-debout, tables pique-nique accessible PMR...)

Passage piétons :
Création d'un passage piéton

Stationnement

 Stationnement non conforme acceptable

 Stationnement non conforme

Cheminement

 Tronçon non praticable

Général : (SITE EN TRAVAUX AU MOMENT DU RELEVÉ)

- 1) Créer un cheminement sécurisé entre le parking et le bâtiment.
(minimum de 1,40 m en revêtement roulant (lisse, pas empierré, ni enherbé) libre de tout obstacle , pente < 4% et devers < 2% et trous et fentes < 2cm
- 2) Créer une bordure pour séparer les véhicules motorisés des piétons, randonneurs, cyclistes...
- 3) Proposition d'installation de mobilier de repos (bancs, assis-debout, tables pique-nique accessible PMR...)

Stationnements :

Prévoir 1 place de stationnement conforme sur les parkings

Précision de non conformité :

P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



In Extenso
Tourisme, Culture & Hébergement

SCE

Auteur : ACE

Date : 08/08/2024

240700_Arrrens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:500
Format A3

0 10 20 m

6. Lac du Tech

6.1. Diagnostic

Obstacle

Mobilier urbain non conforme acceptable

Stationnement

Stationnement non conforme acceptable

Traversée de chaussée

Passage piéton non conforme acceptable

Passage piéton non conforme

Borne Info

Borne info conforme

Cheminement

Tronçon conforme

Tronçon non conforme

Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

P = Pente

D = Devers

L = Largeur

AbTr = Absence Trottoir

AcE = Accotement enherbé

REV = revêtement peu praticable

SI = Stationnement illicite

Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



6.2. Photos des dysfonctionnements

6.2.1. Cheminements

- ▶ Pente et devers conforme sauf le 2ème virage à reprendre pente > 4%, absence de garde-corps : rupture de niveau > 0.40 m,
- ▶ Stationnement gênant sur cheminement PMR au niveau du parking



6.2.2. Obstacles

Cheminement impraticable lors des traversées de ruisseaux, (3 ponts en bois avec ressaut > 2 cm) ; grille avec trous de 2 cm x 2 cm, peu praticable, cailloux sur le cheminement (difficilement franchissable)



6.2.3. Stationnement réservé

- Absence signalétique horizontal et vertical conforme



6.3. Propositions

Obstacle

— Mobilier urbain non conforme
— acceptable

Stationnement

— Stationnement non conforme
— acceptable

Traversée de chaussée

— Passage piéton non conforme
— acceptable

— Passage piéton non conforme

Borne Info

— Borne info conforme

Cheminement

— Tronçon conforme

— Tronçon non conforme

— Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

P = Pente

D = Devers

L = Largeur

AbTr = Absence Trottoir

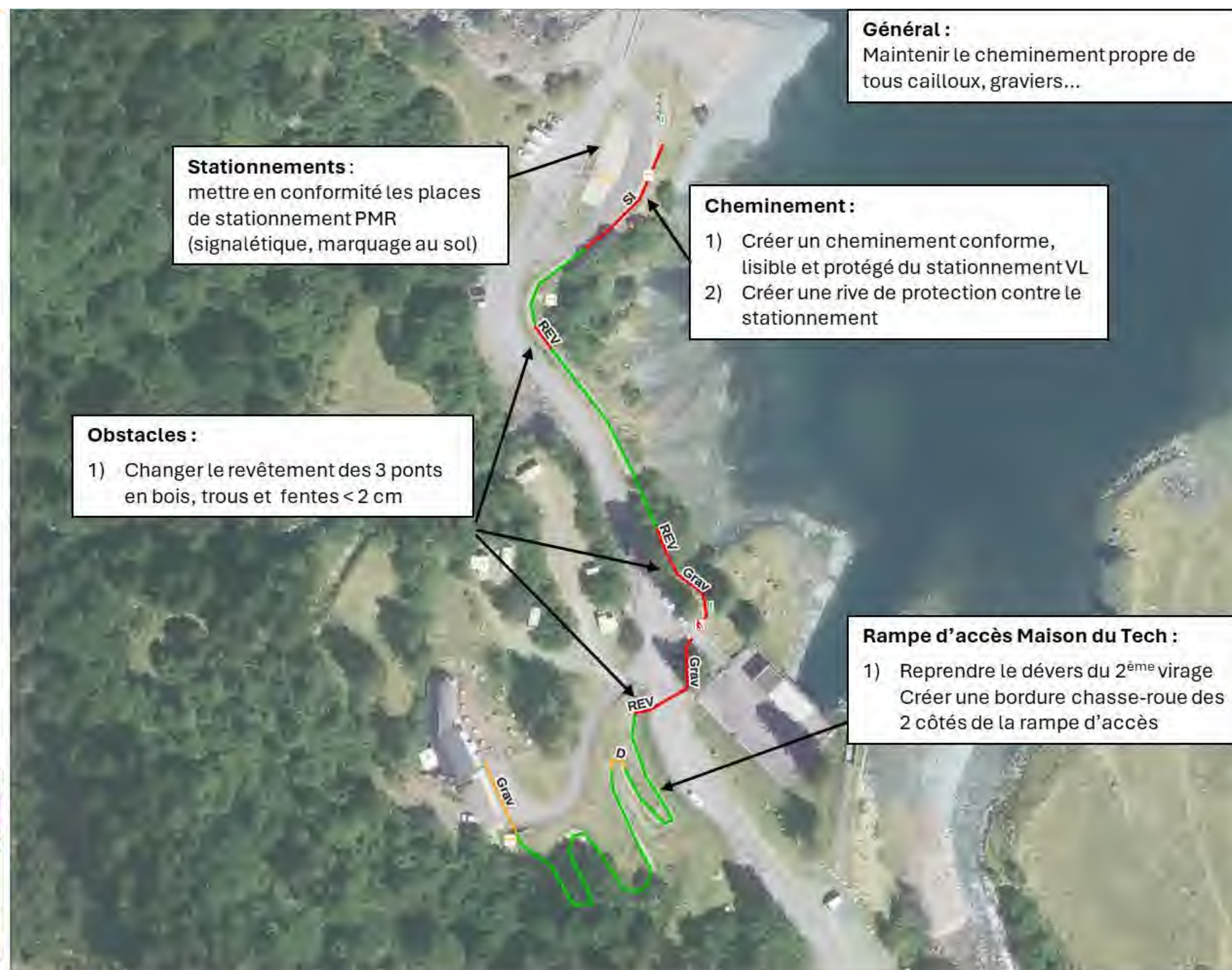
AcE = Accotement enherbé

REV = revêtement peu praticable

SI = Stationnement illicite

Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



In Extenso

SCE

Auteur : ACE

Date : 12/06/2024

240700_Arens.qgz

Sources : IGN, SCE



1:1 000
Format A3

0 20 40 m

7. Lac d'Estaing

7.1. Diagnostic

Stationnement

 Stationnement non conforme acceptable

Cheminement

 Tronçon non conforme

 Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

P = Pente

D = Devers

L = Largeur

AbTr = Absence Trottoir

AcE = Accotement enherbé

REV = revêtement peu praticable

SI = Stationnement illicite

Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



7.2. Photos des dysfonctionnements

7.2.1. Cheminements

- ▶ Revêtement impraticable non lisse (empierré), ressaut > 2 cm et devers > 2% par endroits,
- ▶ Pente > 4% pour accéder à l'accueil du camping



7.2.2. Stationnement réservé

- ▶ Absence de stationnement réservé



7.3. Propositions

Stationnement

 Stationnement non conforme acceptable

Cheminement

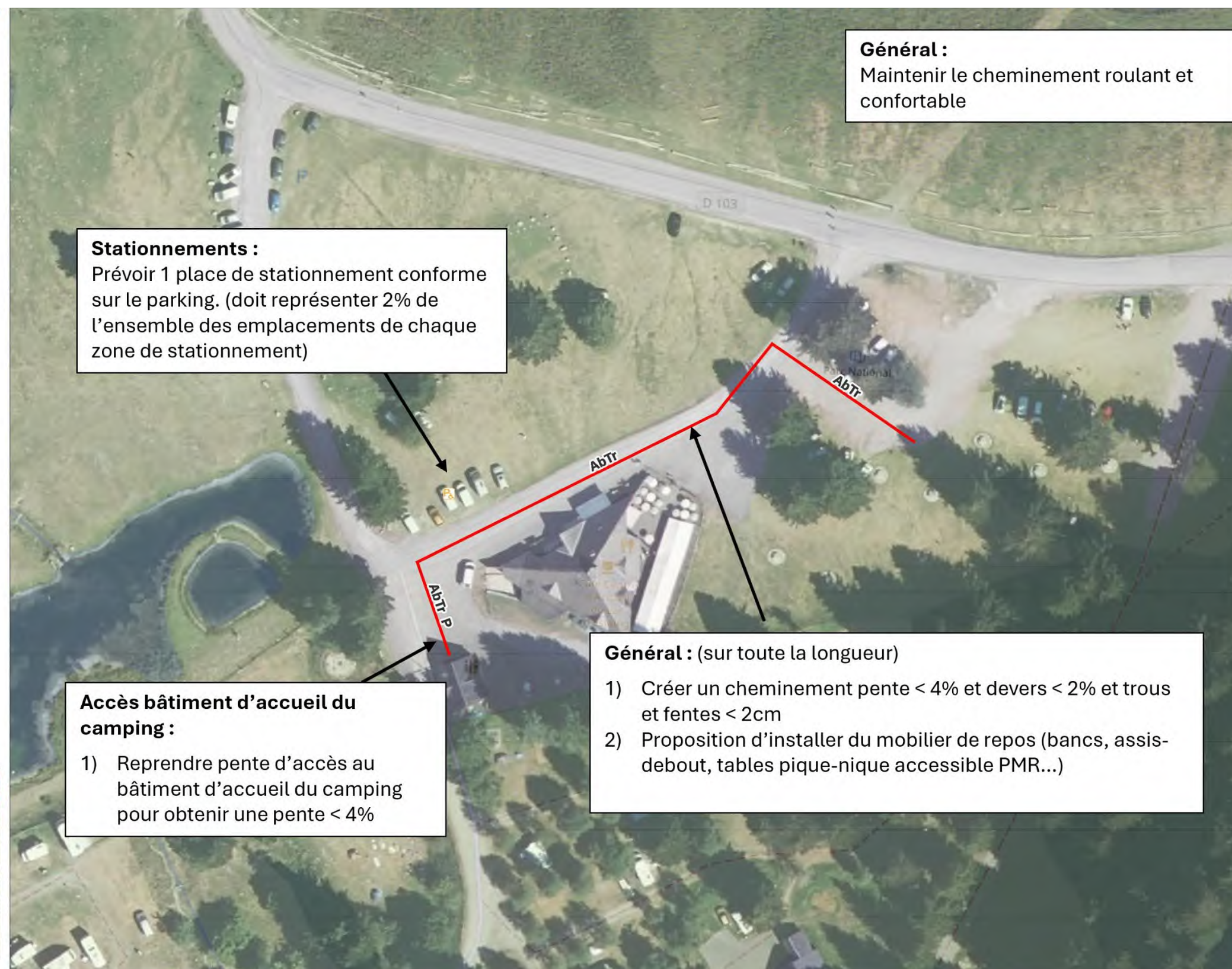
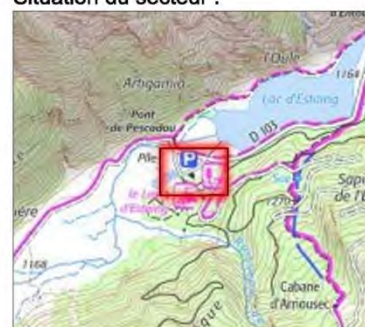
 Tronçon non conforme

 Tronçon non praticable

Précision de non conformité :

P = Pente
D = Devers
L = Largeur
AbTr = Absence Trottoir
AcE = Accotement enherbé
REV = revêtement peu praticable
SI = Stationnement illicite
Grav = Gravier sur chemin

Situation du secteur :



CHIFFRAGE

1. Chiffrage estimatif

Le chiffrage estimatif ne prend pas en compte les aléas : (les travaux concessionnaires réseaux éventuels, les frais d'acquisitions foncières et les travaux associés, les études complémentaires éventuelles (géotechniques, environnementales, PA, etc.).

Type d'aménagement	Besoins		ARRAS-EN-LAVEDAN		AUCUN		ARRENS-MARSOUS (scénario 1 - sens unique)		ARRENS-MARSOUS (scénario 2 zone de rencontre)		COL DE COURADUQUE		COL DU SOULOR		LAC DU TECH		LAC D'ESTAING	
		Unité	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts	Quantité	Coûts
CHEMINEMENT	Trottoir neuf (largeur 1,40 m)	m²			98	8 143,80 €												
	Elargissement trottoir existant (largeur 1,40 m)	m²	147	9 863,70 €	7	469,70 €	300	20 130,00 €	300	20 130,00 €								
	Cheminement neuf (hors trottoir) (largeur 2 m)	m²					500	42 750,00 €	350	29 925,00 €	80	6 840,00 €	600	51 300,00 €			260	22 230,00 €
	Cheminement de couleur neuf (hors trottoir) (largeur 1,40 m)	m²													70	7 007,00 €		
	Reprise pente et devers du cheminement (largeur 1,40 m)	m²	35	1 718,50 €			952	46 743,20 €	952	46 743,20 €					7	343,70 €	28	1 374,80 €
	Abaissé de trottoir (largeur 1,20 m)	ml	1	48,00 €			7	336,00 €										
	Création bordure séparative entre la chaussée et les modes doux (piétons, vélos...)	ml					250	14 500,00 €	250	14 500,00 €			100	5 800,00 €				
	Ecluse neuve	F	1	7 500,00 €														
	Création zone de rencontre pictogrammes ZDR tous les 100 m + couleur ?	u			11	1 650,00 €	1	150,00 €	1	150,00 €								
	Création zone de rencontre panneaux signalétique	u			14	4 200,00 €	1	300,00 €	1	300,00 €								
	Création zone 30	F																
	Installation mobilier de repos (bancs, assis-debout, tables)	F									3	2 400,00 €	6	4 800,00 €			4	3 200,00 €
	Création d'une passerelle en parallèle du pont (voir avec Ouvrages d'art)	F					1	866 000,00 €	1	866 000,00 €								
STATIONNEMENT	Nombre signalétique horizontal PMR	u	2	110,00 €	3	165,00 €	4	220,00 €	4	220,00 €	1	55,00 €	3	165,00 €	1	55,00 €	1	55,00 €
	Nombre signalétique vertical PMR	u	2	600,00 €	3	900,00 €	4	1 200,00 €	4	1 200,00 €	1	300,00 €	3	900,00 €	1	300,00 €	1	300,00 €
	Reprise pente et devers de la place PMR existante	F			1	1 041,00 €					1	1 041,00 €						
	Création place de stationnement PMR	F	2	3 702,00 €	2	3 702,00 €	5	9 255,00 €	5	9 255,00 €			3	5 553,00 €			1	1 851,00 €
PASSAGE PIETONS	Nombre création de passage piétons neuf	u	1	250,00 €									3	750,00 €				
	Dalle podotactile	ml	6	480,00 €	12	960,00 €	48	3 840,00 €	48	3 840,00 €								
	Peinture bandes blanche	ml	3	7,05 €	2	4,70 €	8	18,80 €	8	18,80 €								
	Abaissé de trottoir (1,20 m)	ml	6	288,00 €	6	288,00 €	48	2 304,00 €	48	2 304,00 €								
	Ilot refuge (traversée en 2 temps)	F					1	3 500,00 €	1	3 500,00 €								
ARRET DE BUS	Mise en conformité quai bus	F	1	10 793,75 €														
OBSTACLES	Bande contrastée de couleur rouge de 10 cm sur le pourtour des poteaux	u			15	225,00 €												
	Remettre le panneau à la hauteur conforme (2,20m)	F	1	175,00 €	7	1 225,00 €												
	Changement revêtement passerelle	m²													15	2 250,00 €		
	Nombre grille d'egout PMR	u					2	700,00 €	2	700,00 €								
ESCALIERS	Nombre de main courante	ml	2	350,00 €	2	350,00 €	2	350,00 €	2	350,00 €								
	Nombre de main courante intermédiaire	ml																
	Nombre de dispositif contrastant sur nez de 1ère et dernière marche	ml	1	3,50 €	1	3,50 €	2	7,00 €	2	7,00 €								
	Dalle podotactile sur la 1ère marche	ml	1	100,00 €	1	100,00 €	2	200,00 €	2	200,00 €								
RAMPE	Création rampe en bois	F									1	1 500,00 €						
	Bordure chasse-roue	ml					70	3 150,00 €	70	3 150,00 €					170	7 650,00 €		
TOTAL HT			35 989,50 €		23 427,70 €		1 015 654,00 €		1 002 493,00 €		12 136,00 €		69 268,00 €		17 605,70 €		29 010,80 €	
Aléas - 20%			7 197,90 €		4 685,54 €		203 130,80 €		200 498,60 €		2 427,20 €		13 853,60 €		3 521,14 €		5 802,16 €	
TOTAL HT avec aléas			43 187,40 €		28 113,24 €		1 218 784,80 €		1 202 991,60 €		14 563,20 €		83 121,60 €		21 126,84 €		34 812,96 €	

ANNEXES

1. ANNEXES

1.1. Catalogue de données

Base de données pour l'élaboration du formulaire de diagnostic accessibilité PMR sous QGIS								
Obstacle ponctuel	TR_largeur	TR_pente	TR_bords_paves	TR_Ravens	TR_femmes	TR_stationnement général	TR_banquette	TR_banque
champ	Largeur de trottoir	Pente du trottoir	État des bordures	État des pavés	État des femmes	État du stationnement		
Alias								
Liste de valeurs								

Obstacle ponctuel	MU_detecta	MU_Hauteur _panneaux	MU_Contras	MU_degagem	MU_stationnementfauteuil	mobilier	MU_commentaires	MU_photo
champ	abaque de détection des bornes et poteaux	Hauteur de panneaux	contraste malvoyant par rapport à l'environnement autour sur bornes et poteaux	Dégagement pour passage fauteuil	stationnement pour fauteuil	type de mobilier		
Alias								
Liste de valeurs	conforme selon abaque	conforme : Passage libre > ou égal à 220 cm de haut	conforme : bande contrastée de 10 cm de hauteur pour mobilier entre 120 cm et 140 cm ou sur partie sup. sur mobilier < à 130 cm	>90cm	>80x130cm	abri bus		
	non conforme selon abaque	conforme : Passage libre < à 220 cm de haut avec élément > à 40 cm du sol ou surépaisseur de 3 cm	non conforme : bande contrastée existante mais mal placée ou peu visible	<90cm	aucun stationnement	arbre		
	élément H>40 cm du sol	non conforme	non conforme : pas de bande contrastée sur le mobilier existant		<80x130cm	autre		
						banc		
						barrière		
						boîte aux lettres		
						borne		
						borne incendie		
						candelabre		
						coffret EDF		
						jardinière		
						panneau signalisation		
						parterre fleurs		
						portail		
						poteau concessionnaire		
						potelet		
						grille avaloir EP		
						grille arbre		
						panneau publicité		
						parking vélo		
						regard		
SCE – 240700 - PAVE VAL D'AZUN 05/09/2024						feu tricolore		
						enrochement		
						cabine téléphonique		
						terrasse commerce		
						végétation		

ST1_stationnement ponctuel									
champ	ST1_largeu	ST1_accest	ST1_devers&pentes	ST1_signal	ST1_sign1	ST1_commentaire	ST1_photo		
Alias	Largeur du trottoir	Accessibilité du trottoir	Dévers & Pentes	Signalisation horizontale	Signalisation verticale	Commentaire			
Liste de valeurs	conforme	80cm+bateau	< 2%	lineaire+sigle	panneau				
	non conforme	pas d'accès	> 2%	aucune non contraste/marque partielle	aucune non conforme				

Traversée de chaussée diagnostic effectué de chaque côté de la chaussée										
champ	PP1_largeu	PP1_dallep	PP1_pente_bateau	PP1_ressaut_bateau	PP1_bande_	PP1_degag	PP1_endeux	PP1_zone se	PP1_etat chaussee	PP1_photo
Alias	Largeur de l'abaissé de trottoir	Bande d'éveil de vigilance (BEV)	Pente de l'abaissé de trottoir	Ressaut de l'abaissé de trottoir	Etat peinture bandes blanches	Cheminement dégagé	Traversée en deux temps	Zone sécurisée	État de la chaussée	
Liste de valeurs	>120 cm	conforme : 50 cm du bord du trottoir	<8%	< 2 cm	contraste>70%	>80cm	présence deux tps	dalles podo+zone securisee	bon etat	
	<120 cm	non conforme ou mal positionnée	>8%	4 cm maxi si chanfrein à 1/3	contraste<70%	<80cm	absence deux tps	absence	degradé	
		absence		>2 cm, pas de chanfrein	absence		sans objet	non conforme		
								sans objet		

R_ressaut ponctuel			
champ	Type_ressaut	Rhauteur	photo
Alias	Type de ressaut	hauteur ressaut	
Liste de valeurs	Grille d'égout	accès trottoir	
	Racine d'arbre	ressaut >2cm (surface 100x100 cm)	
	Nid de poule autres		

H1_horodateur ponctuel						
champ	H1_espacli	H1_hauteur	H1_lisibilite	H1_degagemt	H1_comment	H1_photo
Alias	Espace libre en face de l'horodateur	Hauteur affichage infos	Lisibilité des infos	Dégagement pour passage fauteuil		
Liste de valeurs	>=80/130cm	90<H<130cm	police>1,5cm + contraste	3		
	<80/130cm	>130cm ou <90cm	illisible	<90cm		

Seuil ponctuel			
champ	SC1_degagm	SC1_comment	SC1_degagm
Alias	Dégagement seuil		
Liste de valeurs	>90cm		
	<90cm		

FT1_feuxtricolores ponctuel						
champ	FT1_appel_m	FT1_repetiteurvisuel	FT1_distanc	FT1_degagmt	FT1_dursuffisante	FT1_apreconiser
Alias	Appel manuel	Répétiteur visuel	Distance du répétiteur avec voisin sonore	Dégagement	Durée suffisante	A préconiser
Liste de valeurs	présent et fonctionnel	présent et fonctionnel	>=3m	>90cm	>=1m/s	oui
	non fonctionnel	non existant	<<3m	<90cm	<1m/s	non
	non existant	non fonctionnel				

ES_escalierspublics										
ponctuel										
champ	ES_largeur	ES_nezdemarche	ES_dallepodo	ES_contremarche	ES_maincourante	ES_maincourantecentral	ES_marche	ES_revetmt		
Alias	Largeur de la marche	Nez de marche	Dalle podo	Contremarche	Main courante	Main courante centrale				
Liste de valeurs	>120cm entre main courante	contraste 70%+anti derapant	dalle podo 1ère marche du haut	1ère et dernière marche H=10cm	prolongmt 1 marche + préhensible + 80<H<1m	prolongmt 1 marche + préhensible + 80<H<1m	giron>=28cm + H<16cm	non glissant/non degrade		
	<120cm	contraste/anti derapant/debord	absence	absence	absence	absence main courante centrale	giron<28cm + H>16cm	glissant/degrade		
			non conforme	non conforme	absence prolongmt 1 marche + non préhensible + 80>H>1m	absence prolongmt 1 marche + non préhensible + 80>H>1m				
						sans objet L<420				

BUS_arrêt										
ponctuel										
champ	BUS_infos	BUS_eclairage	BUS_zonerotation	BUS_circulation trottoir	BUS_hauteurquai	BUS_comment	BUS_photo			
Alias	Infos à l'arrêt de bus	Eclairage de l'arrêt de bus	Zone de rotation du fauteuil		Hauteur du quai					
Liste de valeurs	nom arrêt et numéro et destination de ligne	éclairage distance<10m	zone diamètre >=1,5m	90 devant arrêt et 140 derrière ou 140 devant	H >=15cm ou H <=25cm					
	nom arrêt seul	éclairage distance>10m	zone diamètre <1,5m	<90cm	H <15cm ou H >25cm					
	numéro et destination ligne seul									
		information absente ou illisible								

BI_borneinfo					
ponctuel					
champ	BI_espacli	BI_hauteurinfo	BI_lisibilite	BI_degagemt	
Alias	Espace libre en face de la borne d'info	hauteur de l'info	Lisibilité de l'info	Dégagement devant la borne d'info	
Liste de valeurs	>=80/130cm	90<H<130cm	police>1,5cm + contraste	>90cm	
	<80/130cm	>130cm ou <90cm			
			illisible	<90cm	

RP1_rampe										
ponctuel										
champ	RP1_largeur de la pente	RP1_pente	RP1_palierrepos	RP1_espacemanoevre	RP1_gardecorps	RP1_maincourante	RP1_apreconiser	RP1_photo		
Alias	Largeur de la pente	Pente de la rampe	palier de repos							
Liste de valeurs	>=120cm	4% / 10m, 8% / 2m, 12% / 0,5m	tous les 10m	>150cm	50-60cm et 80-100cm	prolongmt 1 marche + préhensible + 80<H<1m	oui			
	<120cm	>4% / 10m, >8% / 2m, >12% / 0,5m	absence	absence	absence (si vide H>40cm)	absence				
			>10m ou <120x120cm	<150cm	non conforme	absence prolongmt 1 marche + non préhensible + 80>H>1m	non			
			sans objet							

1.2. Projet QGIS

- ▶ Voir le projet QGIS fourni en pièce jointe.

1.3. Atlas au format pdf

- ▶ Voir le pdf fourni en pièce jointe

Annexe 15 : Le bureau Montagne du Val d'Azun

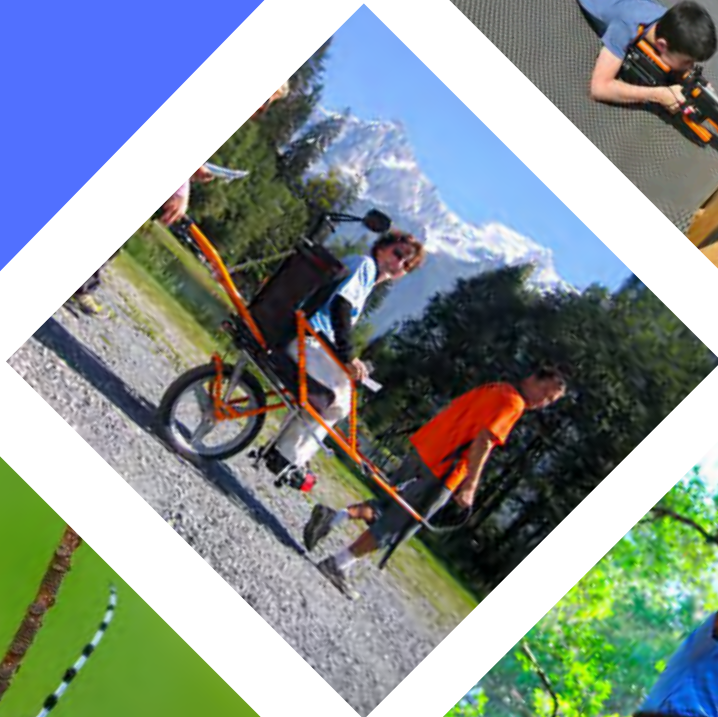
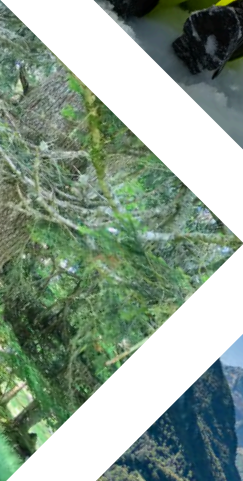
E DU

bmva.net - bmva65@gmail.com

A collage of three images. The top-left image shows a snowy mountain peak with several people standing on the snow. The top-right image is a close-up of green ferns. The bottom image is a blue sky with a white contrail from an aircraft. The text 'E DU' is in the top-left, and 'bmva.net - bmva65@gmail.com' is written diagonally across the middle.

CARNETS D'EXPÉRIENCES

A collage of three images. The top image shows a person in a bright yellow jacket lying face down in deep, white snow. The bottom-left image is a close-up of a green plant stem with small, dark, spiky leaves. The bottom-right image is a solid green background with a white, pointed object in the foreground.





Tous les accompagnateurs en montagne et encadrants d'activités de pleine nature, membres du Bureau Montagne du Val d'Azun, ont tous vécu dans leur parcours professionnel des expériences d'accompagnement de publics spécifiques. Tous en ont tiré un enseignement, une ouverture et une attention qui ont enrichi leur pratique professionnelle au jour le jour. Il nous a semblé intéressant de vous présenter nos expériences pour continuer à tisser du lien... ce lien humain qui nous est cher et qui guide nos pas....

NOTRE ÉQUIPE	 P3
NOS VALEURS	 P4
CARNET D'EXPÉRIENCES	 P5 à 26
PARTENAIRES ACCESSIBLES	 P27
ILS NOUS FONT CONFIANCE	 P28
TARIFS ET CONTACTS	 P29

NOTRE EQUIPE...

Le Bureau Montagne du Val d'Azun est un syndicat local professionnel qui regroupe quinze professionnels de la montagne à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet. Nous sommes unis par la passion des Pyrénées et du Val d'Azun en particulier !

Les activités que nous vous proposons sont variées : **randonnées pédestres et en raquettes, escalade, escalad'arbre, biathlon, VTT, spéléologie, canyon, chiens de traîneaux et canirando,, Via ferrata...**

Toutes ces activités n'ont qu'un seul but, permettre à chacun de vivre une aventure en pleine nature.

La Fabrique de souvenirs est en marche !



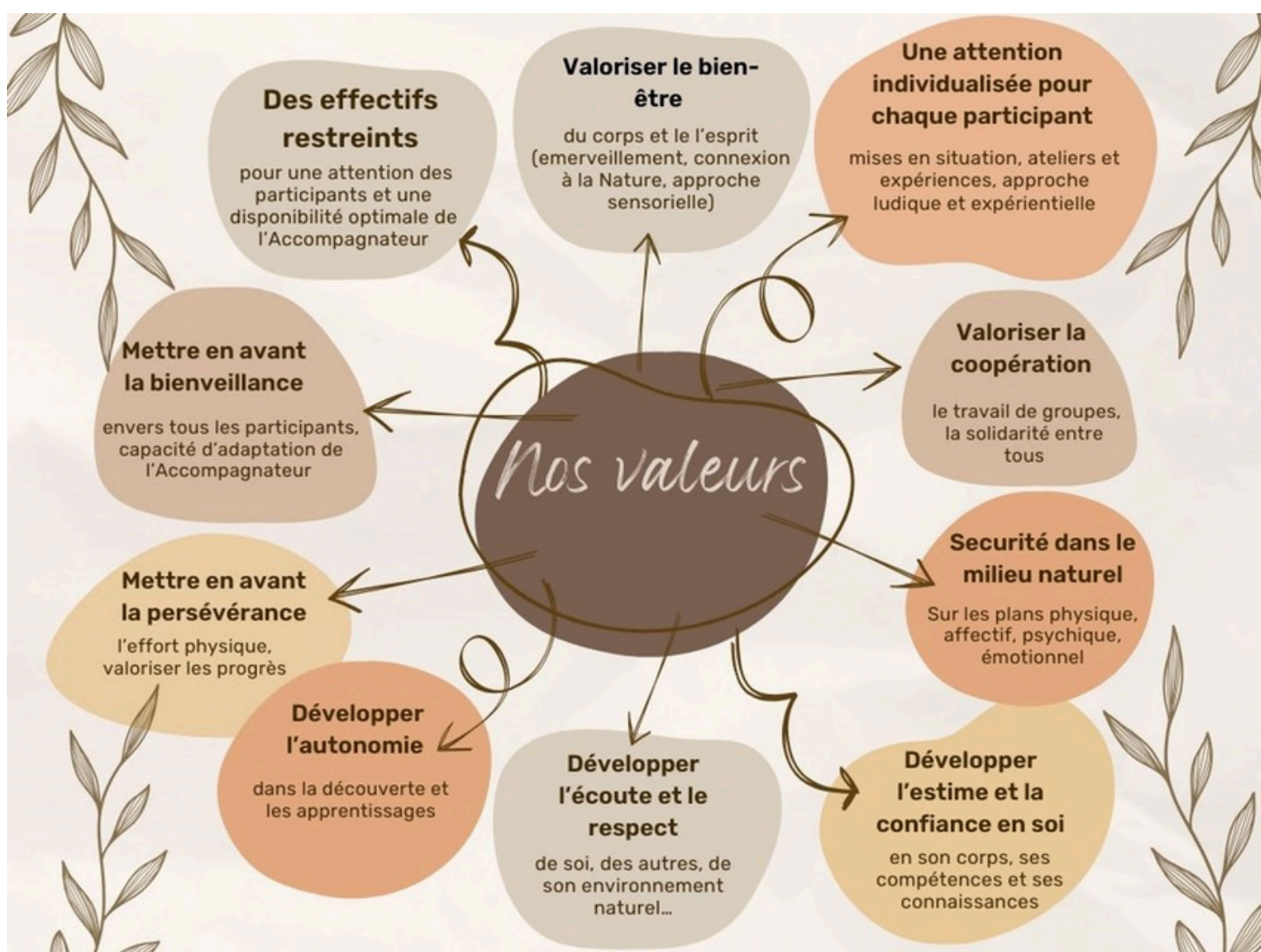
NOS VALEURS...

A travers nos activités, nous mettons en avant la nécessité pour chacun d'être **au contact de la Nature**. Les effets positifs sont le bien-être physique, psychique et social, le développement de la confiance en soi, une découverte de soi dans un environnement loin du quotidien.

Nous mettons en avant la **coopération, la bienveillance et la persévérance**.

Nous avons à cœur d'adapter nos sorties nature et notre posture aux spécificités du public.

Nous mettons tout en œuvre pour réaliser les rêves de tous.





EXPÉRIENCES... HANDICAP MENTAL

- ▶ **1-AMBIANCE NEIGE,
REPRENDRE UNE ACTIVITÉ
PHYSIQUE DU BON PIED !**
- ▶ **2-ESCAPE GAME "OÙ SONT
PASSÉES TES BREBIS ?**

« Si je tire une réflexion principale de mon travail avec des publics handicapés physiques et psychiques en nature et en montagne, c'est celle-là : la nature et la montagne sont pour eux un magnifique lieu, espace, de poésie, d'extraordinaire, d'émerveillement, de jubilation, d'enthousiasme, de joie, d'aventure, de dépassement, de convivialité, d'intensité, de vivre poétiquement »

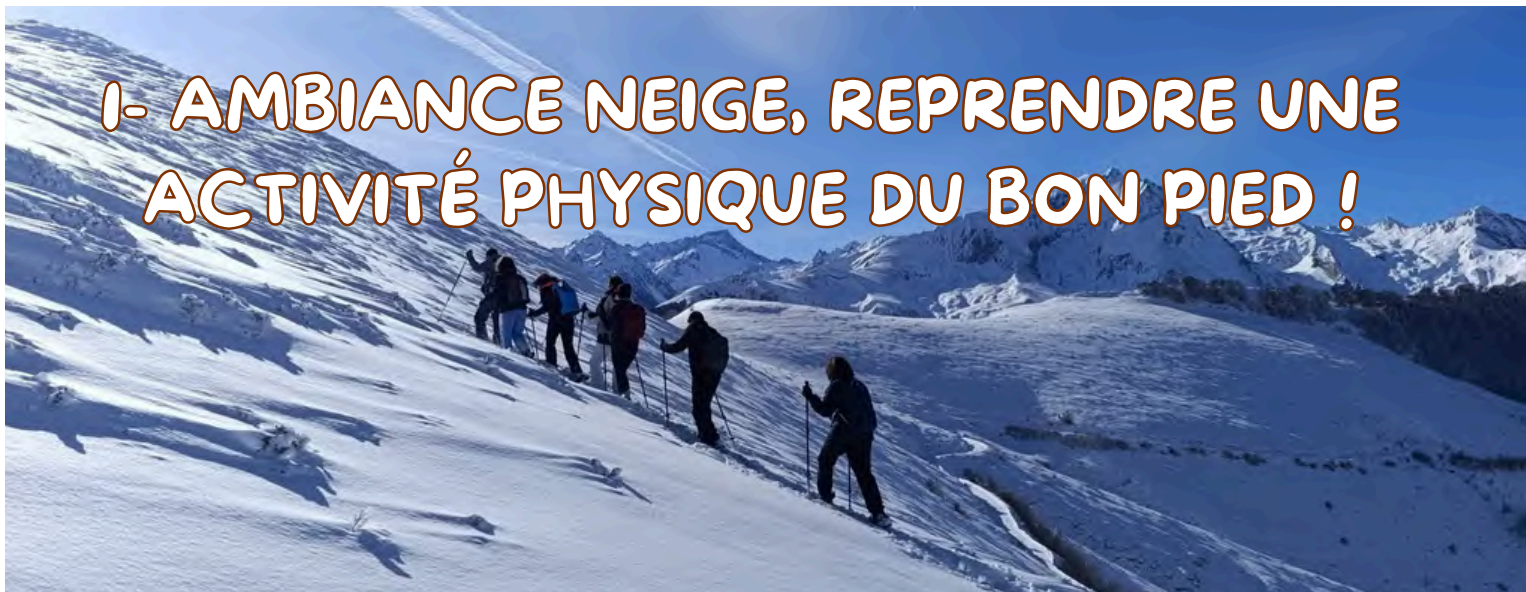
Louis Espinassous, animateur nature,
accompagnateur en montagne, écrivain, formateur,
berger.

bmva.net - bmva65@gmail.com



06-95-20-30-03

I- AMBIANCE NEIGE, REPRENDRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE DU BON PIED !



Projet proposé par le CDOS 65 (Comité Départemental Olympique et Sportif), tous les ans des IME (Instituts Médico-Educatifs) étaient sélectionnés pour bénéficier d'un programme éducatif combinant 6 sorties Neige et randonnée en raquettes. Chaque IME accueillait un public de **12 à 18 ans porteurs de différents handicaps** (obésité, handicap mental léger, grosses difficultés scolaires....).



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE A GUILAUME

Cette expérience, qui s'est déroulée plusieurs années d'affilée, a permis à des équipes éducatives de découvrir leurs jeunes sous un angle différent de celui de l'institution.

L'accent était mis au maximum sur le côté ludique de la neige (bataille de boules de neige, bonhommes de neige, land art...) dans le but de mieux accepter l'effort physique parfois important demandé par la pratique de la raquette.

Une attention de tous les instants était nécessaire pour le bien-être de chacun et du groupe impliqué dans un projet au long cours.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Renforcement de l'autonomie et de la responsabilisation de chacun (savoir gérer son équipement et son matériel)
- ✓ Progression des aptitudes physiques, de sociabilité et de solidarité (un défi à chaque sortie)
- ✓ Atténuation des tensions entre jeunes

2- ESCAPE GAME, MAIS OÙ SONT PASSÉES TES BREBIS ?



Petite balade sur une zone d'estives. Un troupeau de brebis à droite, un troupeau de vaches à gauche et au milieu une cabane de berger... Le défi était de retrouver les 10 brebis manquantes au troupeau en fouillant dans le sac à dos du berger, en résolvant des énigmes, en cherchant sur le terrain de jeu... Les **7 jeunes (dont deux jeunes avec troubles du spectre autistique)** et les **5 encadrants de l'ITEP de Saint-François de Toulouse** ont su relever ce défi pastoral !

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTÉ À ANABELLE

Ayant suivi la formation proposée par le réseau Education Pyrénées Vivantes dans le cadre du POCTEFA INCLUPYR "Autisme et nature", en amont de la sortie, j'ai bien insisté, auprès des jeunes, sur le déroulé précis de la matinée. Mon attention sur chacun des participants a été renforcée afin que chacun soit conscient de son utilité pour résoudre les énigmes. Cette sortie m'a permis de voir que ce jeu, avec quelques adaptations, était complètement adapté à ce type de public.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ A permis de répondre à l'objectif de l'encadrement de l'ITEP sur la notion de coopération
- ✓ Montrer que seul on ne peut rien, ensemble, on peut tout !
- ✓ Découvrir la vie des bergers et leurs troupeaux



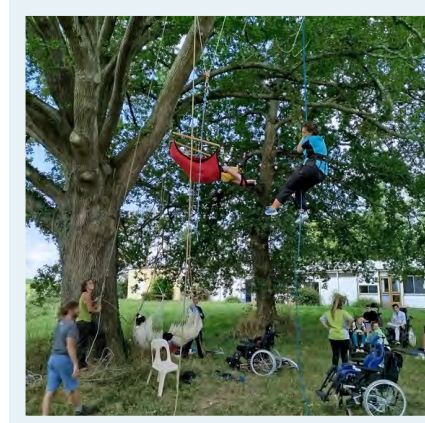
EXPÉRIENCES... HANDICAP MOTEUR

3-GRIMPE DANS LES ARBRES EN ARBO'ZEN

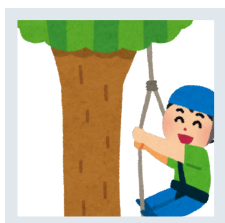
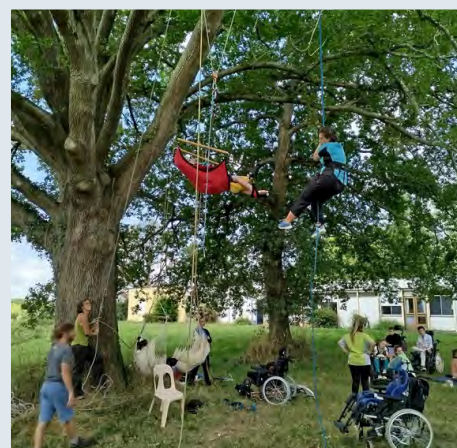
4-SORTIE SCOLAIRE AU PIC DE LA PAHULE EN JOELETTE ET HIPPOCAMPE

"La Joëlette permet aux personnes à mobilité réduite d'aller dans des lieux inaccessibles en fauteuil, sur les mêmes sentiers que les personnes valides... Elle permet la mise en commun de l'énergie de chacun, un outil pour souder un groupe, pour apprendre le partage, le respect, la solidarité, l'entraide et le respect de chacun chez les valides en plus d'être un moyen de locomotion pour les non valides. Du gagnant gagnant !"

Cécile Borghini Accompagnatrice en montagne



3-GRIMPE DANS LES ARBRES EN ARBO'ZEN



"Into the wild" le temps d'une demi-journée, pour une session verticale le long des arbres avec **6 participants y compris l'encadrement de l'IME**. Transfert du fauteuil médicalisé vers le fauteuil hamac, installation d'une corde spécifique pour que l'éducateur puisse garder le contact visuel avec le participant polyhandicapé et assurance de l'ensemble du dispositif par Matthieu, l'encadrant spécialisé.

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APORTE A MATTHIEU

C'était une première pour moi, mais certainement pas la dernière ! Cette activité s'est déroulée en petit groupe, sur un site préalablement identifié pour être pleinement adapté, et toujours en lien avec l'équipe encadrante. Il est important d'adapter les techniques de cordage à chacun des participants pour s'adapter aux capacités motrices et aux spécificités du handicap de chacun des participants.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Un temps suspendu en pleine nature apportant calme et détente
- ✓ Un contact privilégié et sensoriel avec les éléments naturels (ouïe, odorat, toucher....)
- ✓ Vivre la sensation de quitter le sol quelques instants et de sentir son corps en apesanteur
- ✓ Immersion totale dans l'univers forestier

4-BALADE SCOLAIRE AU PIC DE LA PAHULE EN HIPPOCAMPE ET EN JOËLETTE



En séjour Classe verte à Gavarnie, une classe de cycle 2, originaire de Vendée, a bénéficié de deux sorties découverte nature. Au cirque de Gavarnie et sur les crêtes du Pic de la Pahule. **Deux élèves étaient en situation de handicap moteur nécessitant l'usage d'une joëlette et d'un hippocampe** pour les balades. Une expérience mémorable !



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE A FLORENT

L'encadrement d'une randonnée avec la joëlette ou l'hippocampe nécessite un encadrement renforcé. Avec les parents accompagnants, j'ai pris le temps de bien testé le matériel en amont de la sortie et de les former à l'utilisation de la joëlette et de l'hippocampe.. De façon plus intense que d'habitude, je devais être attentif à mon itinéraire pour éviter les cailloux tout en menant et animant la classe comme d'habitude en proposant différentes séquences pédagogiques de découverte de l'environnement naturel.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Grande solidarité entre les élèves car partage de la responsabilité du pilotage de la Joëlette et de l'hippocampe quand la sécurité était assurée
- ✓ Se mettre à la place des deux élèves (chacun a essayé la joëlette ou l'hippocampe pour se rendre compte)
- ✓ Vivre un séjour montagne 100% partagé par 100% des élèves (les élèves en situation de handicap ont pu participer à toutes les activités)



EXPÉRIENCES... TROUBLES COGNITIFS

► 5-MARMOTTES AU BALCON
FAMILLE PLEINE D'ÉMOTIONS

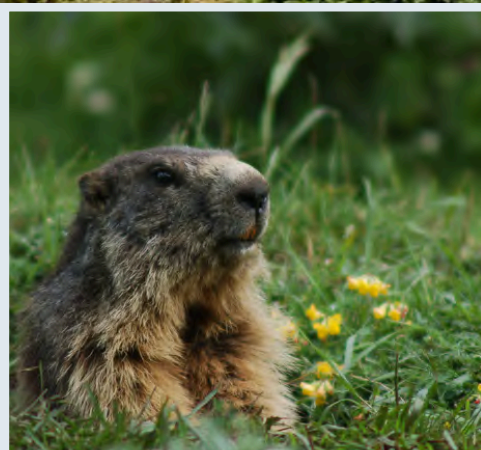
► 6-RAQUETTES, LAND ART ET
PARTAGE

*Tu as remarqué, qu'à une lettre prêt "Autiste", ça fait
"Artiste" !*

Virginie Grimaldi, romancière "Il est grand temps
de rallumer les étoiles" 2028



5- MARMOTTES AU BALCON, FAMILLE PLEINE D'EMOTIONS !



Avec une famille composée de **2 enfants (8 ans et 6 ans) présentant des troubles du spectre autistique**, accompagnés de leurs deux parents, le but était d'aller observer les marmottes dans le vallon de Bouleste en vallée du Tech. Une randonnée en montagne qui a permis aux enfants de sortir des écrans et du numérique pour un contact privilégié avec le vivant.



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APORTE A CELINE

J'ai rapidement compris que les marmottes n'étaient pas une fin en soi ! Après la montée dans la forêt, atteindre l'objectif du plateau où les marmottes sont présentes était déjà énorme. Au départ de la randonnée, j'ai été plus précise que d'habitude sur le parcours, le dénivelé, les types de terrains traversés, les temps de montée et de descente afin de rassurer les enfants. J'ai porté une attention plus soutenue sur chacun d'entre eux et raconté encore plus d'anecdotes pour maintenir leur attention au présent.

bmva.net - bmva65@gmail.com

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Des parents ravis de voir que la découverte d'un autre univers en famille est possible
- ✓ Un contact privilégié des enfants et de toute la famille avec le vivant pour sortir des écrans
- ✓ La présence d'un tiers (la guide) qui apporte des anecdotes et des histoires pour encourager dans l'effort physique
- ✓ Immersion dans l'univers montagnard

 **06-95-20-30-03**

6- RAQUETTES LAND ART ET PARTAGE



Dans le cadre du projet transfrontalier POCTEFA INCLUPYR, coordonné par le réseau Éducation Pyrénées Vivantes, j'ai participé à l'élaboration d'un guide d'activités "Nature et Autisme" et aux formations à destination des médiateurs. Avec le **Groupe d'Entraide Mutuelle Autisme et Partage** basé à Tarbes, une balade en raquettes a été proposée à 8 adhérents avec au programme du Land Art et d'autres activités sensorielles.



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTÉ À GWEN

Je connaissais l'hypersensibilité ou l'hyposensibilité sensorielle des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. J'ai pu expérimenter des activités sensorielles dont le résultat était décuplé avec ce public (écoute des sons de la nature en silence, reconnaissance des arbres par le toucher, dessins géants au sol en cheminant avec les raquettes, sculptures de neige, etc.).

Néanmoins, je devais avoir une vigilance renforcée par rapport à la perception du froid des personnes hyposensibles.

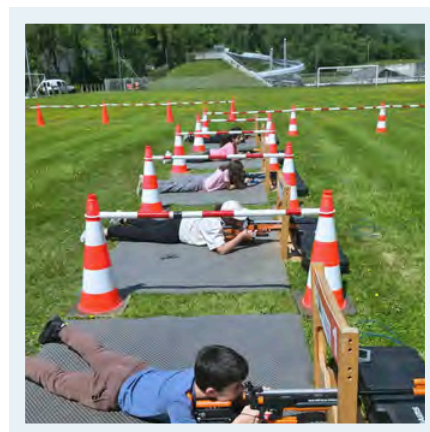
LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Découverte d'un environnement naturel et hivernal nouveau
- ✓ Un plus grand calme intérieur, loin de l'agitation sensorielle de la ville
- ✓ Mieux se connaître entre les adhérents, partager son expérience des difficultés de la vie quotidienne
- ✓ Une envie de réitérer l'expérience à d'autres saisons

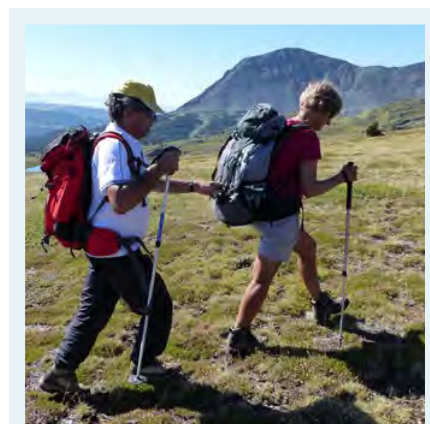


EXPÉRIENCES ... HANDICAPS SENSORIELS

- ▶ 7-BIATHLON SANS LA VUE !
- ▶ 8-OBJECTIF PITON DES NEIGES, PREMIÈRE ÉTAPE PYRÉNÉES !
- ▶ 9-SORTIE NATURE ET HUMAINE AU PIC DU CABALIROS
- ▶ 10-SPELEO....



- ▶ 11-A LA RECHERCHE DES TRACES AU PLATEAU DU LARY



"On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux."

Le Petit prince, Antoine de Saint-Exupéry 1943

7- BIATHLON SANS LA VUE !



Combiner tir de précision et activité physique dans le cadre naturel unique du Col de Couraduque, telle a été l'expérience d'une dizaine de participants adhérents au SACM (association sportive de Mérignac en Gironde), mêlant des **personnes mal et non voyantes et des personnes en situation de handicap mental léger**. Ce matériel innovant et fiable, combiné à un écran déporté, permet une progression rapide pour les participants !

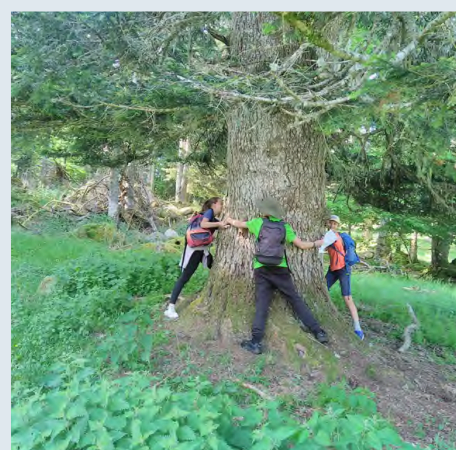


CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE A FLORENT

C'était la première fois que j'encadrais cette activité avec des personnes mal voyantes et non-voyantes. Le fait de disposer, pour chaque poste de tir, d'un écran déporté me permettait de suivre la visée en temps réel et de guider le pratiquant à la voix pour ajuster l'orientation de la carabine si besoin. Ce dispositif permet également une progression rapide dans la précision du tir. Cette expérience positive constitue une référence à laquelle je peux faire référence pour un public valide ...mais moins doué !

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Grande fierté d'utiliser du matériel utilisé pour les jeux paralympiques d'hiver (carabines optiques infrarouge)
- ✓ Satisfaction d'avoir réalisé le parcours chronométré comme les autres participants
- ✓ Satisfaction d'apprendre un geste technique, celui du tir en posture couchée



Pour les **7 enfants déficients visuels** du Centre de Soins et d'Education Spécialisée Alfred Peyrelongue à Ambarès en Gironde, le défi était grand ! Un projet sur une année avec l'objectif de gravir le Piton des neiges sur l'île de la Réunion ! Quoi de mieux pour s'entraîner, pour se tester, pour "faire groupe" qu'un séjour randonnée en Val d'Azun ? Relier Arrens-Marsous et le Col du Soulor par la GR 10, tel a été le petit défi du jour avant le grand...



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE A GWENAELE

Une rencontre du groupe la veille de la randonnée pour vérifier le matériel, présenter les caractéristiques et le déroulé de la randonnée, faire connaissance avec chacun des jeunes et son handicap, aura été bénéfique pour le succès de la randonnée du lendemain.

Pendant la randonnée, une attention de tous les instants. Deux jeunes présentant une cécité totale juste derrière moi avec des indications verbales basiques (pierres, hauteurs des marches). Les 3 encadrants répartis parmi les jeunes. Des arrêts fréquents pour sensibiliser en accentuant sur l'utilisation des autres sens.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Se rassurer sur ses capacités physiques pour le grand projet
- ✓ Faire groupe, développer la solidarité entre les jeunes
- ✓ Apprendre à gérer son effort dans la durée (journée)
- ✓ Être au contact de la nature et du vivant, découvrir un nouvel environnement

bmva.net - bmva65@gmail.com

 **06-95-20-30-03**

9- SORTIE NATURE ET HUMAINE SOUS LE PIC DU CABALIROS !



Dans le cadre des sorties nature organisées par l'association UMEN (Univers Montagne Esprit Nature), j'ai accompagné **un participant non-voyant d'une vingtaine d'années en groupe** avec d'autres personnes porteurs de divers handicaps. En chemin, sur les pentes du Pic du Cabaliros (Val d'Azun), il tenait mon épaule et suivait les mouvements de mon corps en pleine confiance, sans aucune appréhension de la nature du terrain et de la pente.

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE À CELINE

C'était une première expérience de guidage (savoir lire le parcours, anticiper et dire l'essentiel pour un franchissement des éventuels obstacles, pour signaler les changements de terrain et de pente, avec un guidage à la voix, et faire confiance à mon partenaire sur ses capacités). J'ai été beaucoup plus attentive aux caractéristiques du chemin, plus présente au réel pour ne pas me laisser happer par mes pensées. J'ai essayé d'équilibrer les informations liées au cheminement et la présentation de l'environnement par tous les autres sens.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Moment de partage de compétences, de sensations, de connaissances
- ✓ Prendre conscience que le handicap n'est pas une limite mais a le pouvoir de faire cohésion au sein d'un groupe
- ✓ Faire confiance aux accompagnants même inexpérimentés
- ✓ Ressentir de nouvelles sensations (vent fort, troupeaux en estives, sifflement de l'air au passage des vautours...)



Expérience unique sous terre.....

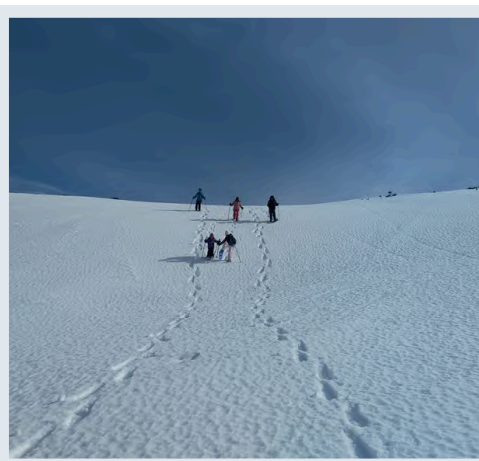


**CE QUE CETTE
EXPÉRIENCE A APPORTE
A THOMAS**

LES APPORTS POUR LE GROUPE



II- A LA RECHERCHE DES TRACES AU PLATEAU DU LARY



Avec le Cirque de Gavarnie pour horizon, l'objectif de cette randonnée en raquettes avec **6 sœurs malentendantes et sourdes**, basées à Lourdes, était de découvrir les empreintes laissées dans la neige par les animaux (renard, lièvre, sanglier, oiseaux...) et écouter, les pieds dans la neige, les fameux contes de Jeff !



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APORTE A JEFF

Moi qui pensais passer une journée dans le grand silence, cette journée a été riche en rires et en échanges ! Ne maîtrisant pas le langage des signes, j'étais attentif à mon positionnement par rapport au groupe, au rythme de mes mots et à la qualité de ma diction pour une lecture labiale facilitée..

Il m'a fallu penser encore plus "pédagogie" dans mes apports sur le milieu montagnard et m'assurer d'une bonne compréhension..

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Beaucoup de joie et de fous rires !
- ✓ Sortir du quotidien pour une expérience qui fut une grande première !
- ✓ Vivre une expérience immersive dans le légendaire pyrénéen
- ✓ Apprendre à lire les traces dans la neige



EXPERIENCES... MALADIES CHRONIQUES OU INVALIDANTES

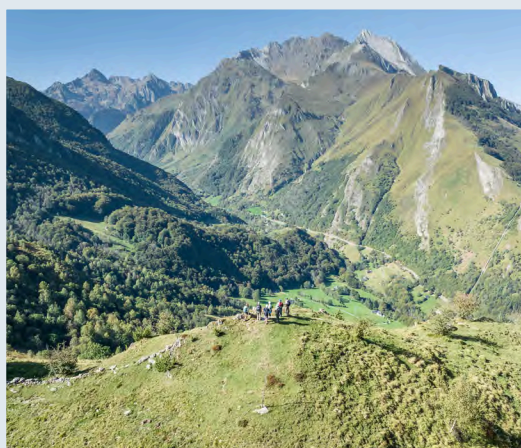
► 11-LA MONTAGNE COMME THÉRAPIE

"Le marcheur est un roi. Un roi qui souffre d'être à contrecourant mais qui a choisi, pour aller mieux, les grands espaces plutôt que le divan des rebouteux."

Bernard Ollivier



12- LA MONTAGNE COMME THÉRAPIE



Pour les **curistes en rémission ou en cours de traitement du cancer**, les deux sorties par semaine proposées par les thermes d'Argelès-Gazost avec les accompagnateurs en montagne du Bureau Montagne du Val d'Azun sont une occasion d'échanger en dehors du cadre médical avec d'autres patients. C'est aussi, réduire le stress et prendre conscience de ses capacités physiques et l'opportunité de réussir des petits défis à sa portée pour reprendre confiance en son corps et ses capacités..

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APORTE A JUSTINE

Kinésithérapeute en complément de mon activité d'accompagnatrice en montagne, je sais que, selon l'Organisation mondiale de la santé et la Haute Autorité de Santé, l'activité physique est une aide à la guérison des cancers.

La sédentarité et le stress sont les principales problématiques pour tout à chacun, je suis encore plus persuadée que la randonnée sous toutes ses formes est un atout pour la santé physique et la santé psychique,

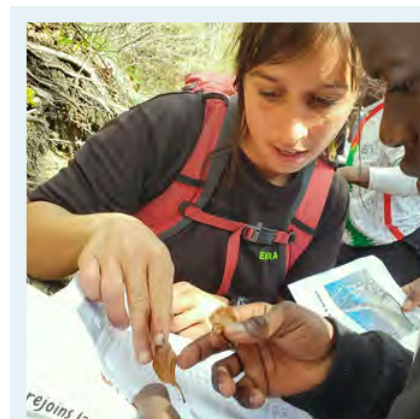
LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Echange entre les patients en dehors du seul contexte médical
- ✓ Se couper du quotidien, un moment ressourçant à soi
- ✓ Se donner des objectifs physiques et les atteindre sans stress
- ✓ Être au contact de la nature et du vivant



EXPÉRIENCES... HANDICAP SOCIAL

- ▶ **13-ENFIN LIBRES !**
- ▶ **14-ÉDUCATION RENFORCÉE
AU REFUGE DE LA GLÈRE**
- ▶ **15-DES JEUNES AU SOMMET
DE L'INTÉGRATION**
- ▶ **16-GRAND AIR MONTAGNE
ET VERTICALITÉ**



"Le contact avec la nature aide à guérir le stress et les grandes fatigues, quelque soit l'âge. Les activités en milieu naturel permettent d'éviter certains troubles médicaux comme l'obésité et le diabète. D'autre part, l'exposition à la nature possède aussi un effet direct sur le comportement des plus jeunes : les sorties éducatives en nature les aident à prendre de l'assurance, à améliorer leur estime d'eux-mêmes et à diminuer leur propension à l'incivilité et à la violence. Enfin, les activités en extérieur permettent le développement d'une plus grande créativité et d'une attitude coopérative dans leurs interactions avec les autres."

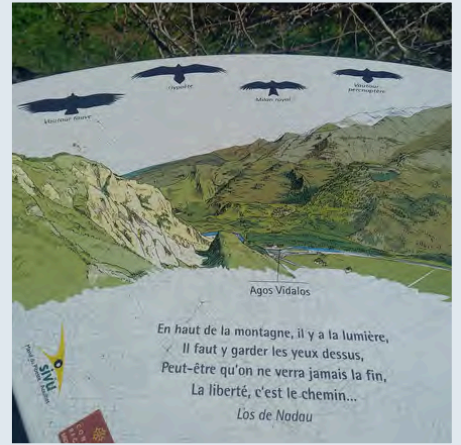
Groupe Sortir Réseau Ecole et Nature

bmva.net - bmva65@gmail.com

06-95-20-30-03



13- ENFIN LIBRES !



Pour **les détenus du Centre pénitentiaire de Mont de Marsan** en fin de peine, les séjours organisés par l'équipe de surveillants et professeure de sports en partenariat avec le Bureau Montagne du Val d'Azun sont un avant-goût de la liberté définitive. Une occasion d'un contact privilégié avec le silence et la nature. Une nécessité de respecter les règles en randonnée à pied ou en raquettes ou lors des sessions de biathlon, de spéléologie ou de VTT pour sa propre sécurité et celle des autres.

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APORTE A GWENAELE



Au cours de chacune des randonnées en raquettes ou à pied que j'ai encadrées avec les détenus, je propose, en accord avec leur encadrement, un temps de silence et de respiration pour initier chacun des participants à la méditation. Le but est de prendre conscience du possible calme intérieur. Permettre à chacun de trouver en soi et dans la nature un espace de silence et de liberté. La verbalisation des sensations par rapport à l'effort physique, à l'observation du vivant, à la sensation de liberté est décuplée aussi !

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Expérimentation de temps de silence, de respiration et de médiation pour un plus grand calme intérieur
- ✓ Se fixer des objectifs à atteindre et se donner les moyens de les atteindre
- ✓ Respecter les règles de sécurité dans la pratique sportive
- ✓ Être au contact de la nature et du vivant



14-ÉDUCATION RENFORCÉE AU REFUGE DE LA GLÈRE



J'ai accompagné **6 jeunes d'un centre de rééducation renforcée** accompagnés de leurs 3 éducateurs jusqu'au refuge de la Glère dans le massif du Néouvielle. L'objectif était de **renforcer la cohésion du groupe**, de reprendre goût à la liberté et de découvrir un milieu inconnu de tous !



CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE A JEFF

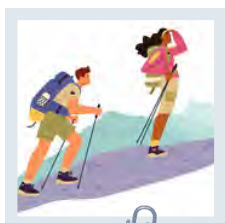
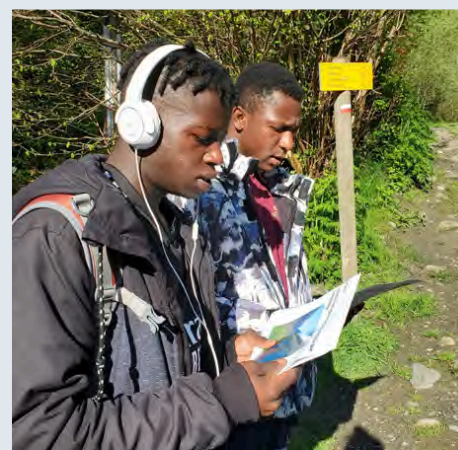
Au cours de mes randonnées, j'utilise souvent l'imaginaire et le conte comme outils pédagogiques. Dans cette expérience, je me suis appuyé sur les légendes, les morales des histoires comme déclencheur d'échanges, de réflexions sur soi, sur la société. L'environnement calme était très favorable à l'écoute des idées de chacun.

J'ai été encore plus attentif que d'habitude pour être à l'écoute de ce qui se passait dans le groupe, pour encourager, pour permettre une meilleure cohésion. Le but : garder en tête cette expérience "nature" pour leur donner envie, pour après, de se donner les moyens de pouvoir goûter à la vraie vie, la vie simple.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Aller au bout de son effort physique (terrain difficile, sacs à dos lourds...)
- ✓ Développer l'entraide, les encouragements mutuels, la cohésion de groupe
- ✓ Développer l'estime de soi par l'ascension d'un sommet (l'Ayré 2236 m)
- ✓ Plus d'échanges et de réflexions grâce au calme et au silence des montagnes

15- DES JEUNES AU SOMMET DE L'INTÉGRATION !



*Dans le cadre d'un séjour montagne organisé par 3A, une association du Val d'Azun œuvrant pour la protection, l'éducation, la formation et les loisirs des jeunes mineurs migrants non accompagnés, Justine a proposé une course d'orientation sur les hauteurs de Cauterets. mêlant cohésion de groupe, coopération, défi sportif, création artistique et connaissances naturalistes. Une montagne de découvertes pour **les jeunes migrants** !*

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTÉ À JUSTINE

Partage a été le maître mot de cette journée où la motivation et la curiosité des jeunes ont porté le groupe à travers les défis proposés.

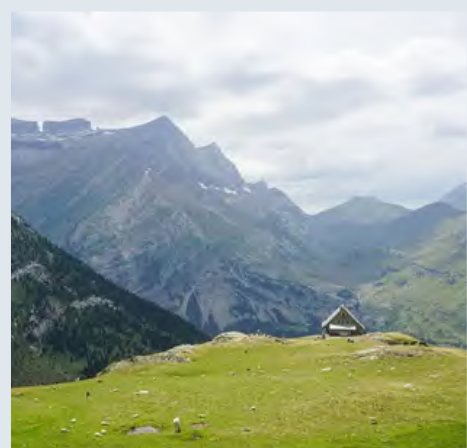
Être très attentive pour que chacun puisse trouver sa place, privilégier l'écoute, renforcer l'entraide dans le groupe et se respecter a été une priorité pour moi et les jeunes ont bien joué le jeu !

M'assurer de la bonne compréhension des consignes malgré la barrière de la langue a été une préoccupation permanente lors de ce jeu.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Découvrir un nouvel environnement de vie
- ✓ Tisser du lien entre les jeunes
- ✓ Prendre conscience de ses besoins et oser demander du soutien
- ✓ Pouvoir exprimer ses envies et partager des moments de joies et de rires

16- GRAND AIR MONTAGNE ET VERTICALITÉ



Un temps de répit, de beauté, de souffle. C'est ce que propose l'association 82-4000 Solidaires à ses vacanciers **en situation de grande précarité sociale** lors de séjours d'immersion en montagne. Le but : prendre conscience de son potentiel pour se donner un nouvel élan dans la vie. J'ai eu la chance d'encadrer une journée dans le cadre de ces séjours humainement très intenses avec 7 participants et 2 encadrants.

CE QUE CETTE EXPÉRIENCE A APPORTE A THOMAS

Le plus gros défi était de composer avec la très grande hétérogénéité du groupe (motivation, capacité physique, connaissance de la nature...) et de répondre en même temps aux attentes individuelles.

Je devais aussi m'assurer de la bonne compréhension des règles de sécurité et des consignes de vie en collectivité pour des participants qui ne maîtrisent pas forcément la langue ou issus de cultures qui n'ont pas les mêmes visions de la nature par exemple.

Enfin, pour renouer avec la prise d'initiatives, j'ai tenté de les responsabiliser par rapport à la gestion du matériel, de l'itinéraire ou de la ressource en eau.

LES APPORTS POUR LE GROUPE

- ✓ Expérience collective basée sur des valeurs humaines fortes : partage, confiance, solidarité
- ✓ Être en groupe : s'adapter, s'encourager, se soutenir dans l'effort physique
- ✓ S'écouter et échanger verbalement sur les ressentis de chacun
- ✓ Vivre un moment de déconnexion dans la nature en rupture avec un quotidien souvent difficile et citadin

PARTENAIRES ACCESSIBLES

POUR VOTRE HÉBERGEMENT



Gite Kairos, 12 places Estaing acoeurdhetre.com



Maison Sempé, Arrens-Marsous maisonsempé@orange.fr



Gite Eth Pecoumet, gite-pecoumet.com

POUR SE RESTAURER



Restaurant Le Couradue - Aucun - (+33)0562974216

POUR VOS VISITES



Maison du Parc national des Pyrénées - Vallée du Tech



Sentier de découvertes Vallée du Tech



Liberté condition'Ailes :club de parapente

liberteconditionailes@gmail.com



Pic du midi de Bigorre contact@picdumidi.com
(+33)0612735644

POUR VOTRE TRANSPORT ET L'ORGANISATION DE VOTRE SÉJOUR



Agence de voyages basée à Estaing qui organise pour vous, vos activités,, vos séjours et votre transport. Plus d'infos sur handroute.fr

ILS NOUS FONT CONFIANCE...



INSTITUTION RÉGIONALE
DES SOURDS ET DES AVEUGLES



Association
Nationale
de Recherche
et d'Action
Solidaire



ASSOCIATION
ESPÉRANCE

TARIFS

Tarifs ½ journée Randonnée 160 €

Tarifs journée Randonnée 220 €

Base 1 accompagnateur en montagne pour 12 participants (2026)

Pour connaître nos tarifs pour les autres activités (Randonnée en raquettes, Biathlon, VTT, Spéléologie, Escalad'arbre, Cani-rando, Escalade, Chien de traîneaux, Learn'O, etc), **contactez-nous** pour échanger sur votre projet !

CONTACTS



bmva.net **bmva65@gmail.com**



06 95 20 30 03



Bureau Montagne

Val d'Azun 65



@bmva65



BUREAU MONTAGNE DU VAL D'AZUN

06-95-20-30-03

CARNETS D'EXPÉRIENCES

SORTIES NATURE
POUR TOUS

bmva.net - bmva65@gmail.com



Annexe 16 : La fiche DMA / Parc National « rendre accessible à tous l'espace naturel montagnard de la vallée du Tech dans le Val d'Azun »



Rendre accessible à tous l'espace naturel montagnard de la vallée du Tech dans le Val d'Azun

Site

Vallée du Tech

Adresse

65400 Arrens-Marsous

Année de réalisation

Le projet a été livré en deux phases : une première en septembre 2010, puis une seconde en juin 2011. L'inauguration officielle s'est tenue le 13 juillet 2012, sous le parrainage d'Emmanuelle Laborit, comédienne et directrice de l'International Visual Theatre, ainsi que d'Éric Molinié, président du SAMU social de Paris et directeur délégué au développement durable d'EDF.

Environnement (forêt, littoral, milieu humide, montagne...)

Montagne



Sentier interprétation du Tech / © L. Jouve – Parc national des Pyrénées

Maître d'ouvrage

[Parc national des Pyrénées](#) et commune d'Arrens-Marsous

Maître d'œuvre (s'il y a)

[Polymorphe Design](#)

Gestionnaire

Parc national des Pyrénées

Méthodologie et stratégie (gouvernance, concertation, choix du site ; genèse du projet, grandes étapes...)

La vocation première d'un parc national est de préserver les espaces mais aussi d'accueillir sur son territoire tous les publics.

Le Parc national des Pyrénées s'est engagé, dans les années 2000, dans une politique en faveur de l'accessibilité : adaptation de ses Maisons du Parc national en rendant accessible leur accès, création d'outils pédagogiques, aménagement de sentiers d'interprétation accessibles à tous, etc.

La commune d'Arrens-Marsous accueille depuis de longue date des structures spécialisées : sanatorium entre les deux guerres, Centre Médico-Éducatif depuis 1973, ainsi qu'une MAS, des foyers et un ESAT depuis 1996. L'Association des Paralysés de France y est également implantée, avec des établissements représentant plus de 150 emplois.

Électricité de France est implantée dans le val d'Azun depuis les années 1950, notamment sur la commune d'Arrens-Marsous. Elle exploite une chaîne intégrée de production hydroélectrique, s'étendant du barrage de Migouélou jusqu'à Argelès-Gazost. La Fondation EDF, qui porte la politique de mécénat du Groupe EDF, structure son action autour de la lutte contre l'exclusion physique, en soutenant notamment des projets favorisant l'accès à la nature pour tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap.

Depuis 2003, la commune d'Arrens-Marsous, le Parc national des Pyrénées et EDF se sont associés pour accueillir tous les publics dans la vallée du Tech et rendre la montagne accessible à tous. Ils ont mené un projet d'interprétation de l'ensemble de la vallée, labellisé "Tourisme et handicap" pour les quatre types de handicap (moteur, visuel, auditif et mental).

Le projet comprend différents aménagements répartis tout au long de la vallée, depuis le village jusqu'à l'entrée du Parc national, sous la maîtrise d'ouvrage de la commune d'Arrens-Marsous pour les infrastructures et du Parc national des Pyrénées pour l'interprétation.

Cette initiative a permis de valoriser l'ancienne Maison du Parc national du Plan d'Aste, délaissée depuis l'ouverture de la Maison du Val d'Azun au centre du village, tout en positionnant la haute vallée comme l'un des premiers sites naturels montagnards accessibles à tous.



Maison du Plan d'Aste – extérieur / © M. Hervieu – Parc national des Pyrénées

La réalisation de ce programme global a favorisé le développement d'un véritable « tourisme pour tous », en s'appuyant sur les prestataires touristiques locaux et en renforçant significativement le volet éducation à l'environnement sur le site.

La concertation et les partenariats

Dès les premières réflexions entre la commune d'Arrens-Marsous et le Parc national des Pyrénées, un comité de pilotage a été constitué, regroupant les élus locaux (presque l'ensemble du conseil municipal d'Arrens-Marsous), les représentants institutionnels (Région, Département) ainsi qu'EDF.

Parallèlement, un comité de suivi a été mis en place, intégrant les représentants des associations locales œuvrant pour le handicap, à savoir l'APF France handicap 65 et la délégation de l'APF France handicap d'Arrens, le Comité Départemental Handisport, l'ADAPEI 65, l'association Voir Ensemble, ainsi que Mme Dosseto, qui travaille quotidiennement avec des personnes malentendantes.

Le comité de pilotage s'est réuni à chaque étape clé du projet (validation de l'avant-projet, validation du projet, réalisation de maquettes pour validation *in situ* avant le lancement des travaux).

Afin de garantir que cette opération, menée sur un petit territoire, soit reconnue comme totalement exemplaire, la commune d'Arrens-Marsous, avec l'appui du Parc national des Pyrénées et de la Direction Régionale du Tourisme de Toulouse, a commandité une étude réalisée par le cabinet Espitalié de Toulouse. L'objectif était de créer, au-delà des aménagements réalisés sur site, une dynamique favorisant un véritable « tourisme pour tous » dans l'ensemble de la vallée.

Pour que cette initiative profite au plus grand nombre, il est essentiel que les lieux d'hébergement, d'accueil et les services existants puissent également être accessibles à tous. Les personnes en situation de handicap doivent notamment pouvoir accéder à des hébergements adaptés ainsi qu'aux principaux services publics, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

L'étude poursuivait trois objectifs principaux :

- Évaluer, sur le plan technique et de l'accessibilité pour tous publics, l'état actuel du patrimoine concerné (hôtels, gîtes, commerces, établissements publics) et déterminer les besoins en travaux pour permettre un accueil inclusif ;
- Identifier le nombre de loueurs ou de propriétaires susceptibles d'être favorables à l'adaptation de leurs locaux et mesurer le niveau de prise de conscience existant ;
- Proposer une politique de communication et de sensibilisation auprès des partenaires potentiels de la vallée afin de les inciter à réaliser les aménagements nécessaires.

Budget d'investissement

Le coût total de l'opération s'élève à 1 million d'euros. Ce projet a bénéficié du soutien financier des Fonds Européens, du Conseil régional Midi-Pyrénées, du Conseil général des Hautes-Pyrénées, de la Direction générale du Tourisme et du Commissariat à l'Aménagement des Pyrénées. La Fondation EDF a également contribué au financement de cette initiative.

Élément / Poste	Parc national des Pyrénées (€ TTC)	Commune d'Arrens-Marsous (€ TTC)	Total (€ TTC)
Maison et sentier du Plan d'Aste (études et travaux)	307 975	–	307 975
Outils d'interprétation (études et travaux)	275 368	–	275 368
Alimentation en eau potable et traitement des eaux usées (études et travaux)	68 371	–	68 371
Accès au lac de Suyen (études)	53 820	–	53 820
Études générales	–	35 880	35 880
Travaux	–	447 304	447 304
TOTAL	705 534	483 184	1 188 718

Nature des financements

Maîtrise d'ouvrage / Source de financement	Pourcentage	Remarques
Parc national des Pyrénées		
FEDER	21,67 %	(*) Subvention sur montant HT, TVA non récupérable
Agence de l'Eau	1,84 %	(*) Subvention sur montant HT, TVA non récupérable
Total subventions	23,51 %	

Maîtrise d'ouvrage / Source de financement	Pourcentage	Remarques
Autofinancement	76,49 %	Dont 75 000 € de mécénat Fondation EDF (*)
Commune d'Arrens-Marsous		
FEDER	27,42 %	
DRT	18,46 %	
Région	13,21 %	
Département	10,90 %	
Total subventions	70 %	
Autofinancement	30 %	Dont 75 000 € de mécénat Fondation EDF

Fonctionnement



Intérieur de la maison du Plan d'Aste / © L. Jouve – Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées a initié, avec ses partenaires locaux que sont l'APF France handicap et la commune d'Arrens-Marsous, un accueil de qualité, dans une approche inclusive et d'intégration professionnelle.

Depuis l'été 2023, des personnes en situation de handicap, accompagnées par les professionnels d'APF France handicap, assurent l'accueil et l'information à la Maison du Parc national du Plan d'Aste. Sept jours sur sept, de 9 heures à 16 heures, les

visiteurs peuvent s'informer auprès d'un binôme d'hôtes accompagnés d'un professionnel de l'ESAT des 7 Vallées, sur les itinéraires de randonnée, la richesse patrimoniale alentours et les services et commodités à disposition.

Afin de faciliter leur intégration, une formation animée par les agents du Parc national, a été dispensée à ces adultes, en amont de leur prise de fonction. Une journée à l'ESAT des 7 vallées, une visite sur le site du plan d'Aste puis une découverte des installations de la Maison du Parc national de Cauterets leur ont permis de parfaire leur connaissance du territoire et des missions du Parc national.

Philippe LAROSE, directeur du pôle adulte d'APF France handicap, ESAT Des 7 Vallées / Pôle Adulte PIVAu 65 : « La co-construction de ce projet innovant, dans une démarche durable, est pour notre structure et les personnes en situation de handicap que nous accompagnons, une opportunité de développer une activité liée au tourisme fondée sur un principe de solidarité et d'utilité sociale, respectant le principe de l'économie sociale et solidaire. Certains profils de nos employés de l'ESAT trouvent ici une mission

jusqu'alors inaccessible, qui correspond à leur formation et/ou à leur appétence à travailler en lien avec le public, en contact, en communication, valorisant ainsi leurs compétences acquises. Cette prestation inédite avec le Parc National des Pyrénées est une offre complémentaire avec l'organisation et la gestion d'une aire de camping-car de vingt emplacements, sur la zone périphérique du parc National, au bord du Lac du Tech formalisé par un contrat de bail entre la mairie d'Arrens-Marsous et APF France handicap. Ce projet à 3, s'est réalisé en 3 mois ce qui prouve que l'envie est plus forte que tout »

Lilian DUCAMP, 34 ans, hôte au point d'information du plan d'Aste : « Cette première expérience d'accueil et de renseignements touristiques est vraiment enrichissante. Les débuts ne furent pas évidents car la formation fut dense et la quantité d'information à retenir



Sentier interprétation du Tech / © L. Jouve – Parc national des Pyrénées

importante mais ayant un bac pro en commerce, j'ai l'habitude de la relation avec les clients. Alors au fur et à mesure, j'ai été de plus en plus à l'aise, le contact avec les gens est plaisant. J'ai plaisir à les renseigner et ils semblent satisfaits de cette ouverture élargie du point d'information et de notre présence. »

Nicolas LACOSTE, 44 ans, hôte au point d'information du plan d'Aste : « Avec un DUT Tech de co et un IUP de management des métiers du sport, je suis à l'aise avec les gens. J'aime échanger avec eux, les renseigner. Déjà, en tant qu'autoentrepreneur – je louais des vélos - j'avais plaisir à les accueillir et leur expliquer les balades possibles. Les rendre heureux m'est agréable alors ce travail d'accueil et d'information correspond à ce que j'aime faire et est particulièrement gratifiant pour moi. Sportif, je vais randonner sur le secteur afin de les renseigner au mieux. Souffrant d'anxiété et de dépression, aller vers les gens me fait particulièrement du bien. Je prends plaisir à expliquer et à transmettre. C'est une formidable ouverture pour l'ESAT qui peut ainsi permettre à des gens qui ont certaines compétences, de les exprimer. »

Handicaps visés

4 handicaps

Label(s)

Tourisme et handicap

Caractéristiques du sentier

La vallée du Tech s'étend sur environ 15 km, depuis la sortie d'Arrens-Marsous (880 m d'altitude) jusqu'au parking du Plan d'Aste (1 470 m). La route n'est ouverte à la circulation publique que de mai à octobre.

L'objectif du projet était de mettre en place les aménagements nécessaires pour mieux valoriser la découverte des richesses naturelles de la vallée et en faciliter l'accès à l'ensemble des publics.

Les aménagements ont été répartis sur 8 km le long de la vallée, autour de six sites :

1. La Maison du Parc national et de la vallée d'Arrens-Marsous
2. Le lac du Tech
3. Le barrage du Tech
4. La cabane pastorale de l'Arcoèche
5. La Maison du Parc national du Plan d'Aste
6. Le sentier d'interprétation du Plan d'Aste

La Maison du Parc national et de la vallée à Arrens-Marsous

Dans le cœur du village d'Arrens-Marsous, la Maison du Parc national et de la vallée offre un espace d'accueil, d'information et une boutique. Une exposition permanente et des projections de films permettent également de découvrir le Parc national, la faune et la flore ainsi que le patrimoine valléen.

Le lac du Tech

À proximité du lac, un kiosque d'information présente l'ensemble des aménagements, les partenaires impliqués, les richesses de la vallée, ainsi que les sentiers de randonnée et les refuges.

Le sentier d'interprétation du lac du Tech

Situé à environ 1 270 mètres d'altitude, un premier sentier d'interprétation d'environ 800 mètres a été aménagé près du barrage hydroélectrique du Tech, construit par EDF. Cinq tables d'interprétation y ont été installées, abordant la géologie, le paysage, le pastoralisme, l'hydroélectricité et la forêt. Chaque thématique est également accompagnée d'un conte pyrénéen. Le parcours, parfaitement horizontal (pente inférieure à 1 %), nécessite environ 1 h 30 aller-retour en incluant les pauses.

La cabane de l'Arcoèche

En bordure de route, aux abords de la cabane pastorale de l'Arcoèche, deux panneaux d'interprétation présentent le pastoralisme d'hier et d'aujourd'hui.

La Maison du Parc national du Plan d'Aste

La Maison du Plan d'Aste offre un espace d'accueil et d'information. Une exposition aborde les thématiques d'interprétation développées sur le sentier : la forêt, la roche et l'eau. Sur chaque panneau d'interprétation, les textes sont écrits en braille et en français, anglais et espagnol et des maquettes permettent à tous de comprendre les thèmes traités.



Sentier d'interprétation du Plan d'Aste / © M. Hervieu – Parc national des Pyrénées

Le sentier d'interprétation du Plan d'Aste

Au Plan d'Aste, à 1 470 mètres d'altitude, un sentier d'interprétation d'environ 200 mètres serpente devant la Maison du Parc national. Ses sept stations abordent les thèmes de l'eau, de la forêt et de la roche. En une heure, pauses comprises, les visiteurs peuvent découvrir en autonomie le milieu montagnard environnant grâce à ce parcours dont la pente varie entre 1 % et 4 %.

Description (aménagements, équipements et services)

L'ensemble des sites est équipé de tables d'interprétation. Les informations y sont présentées en trois langues (français, anglais et espagnol), en braille et en caractères agrandis. La particularité des panneaux est de faire appel au toucher comme moyen de découverte de la nature. De nombreuses maquettes en résine ont été intégrées aux tables afin de permettre à tous les visiteurs, et en particulier aux personnes non ou malvoyantes, de percevoir ce qui est habituellement visible pour les voyants. Un câble métallique relie chaque table à l'élément naturel correspondant, offrant ainsi la possibilité de toucher et ressentir directement la nature (souche, granit, tronc, mousse...).

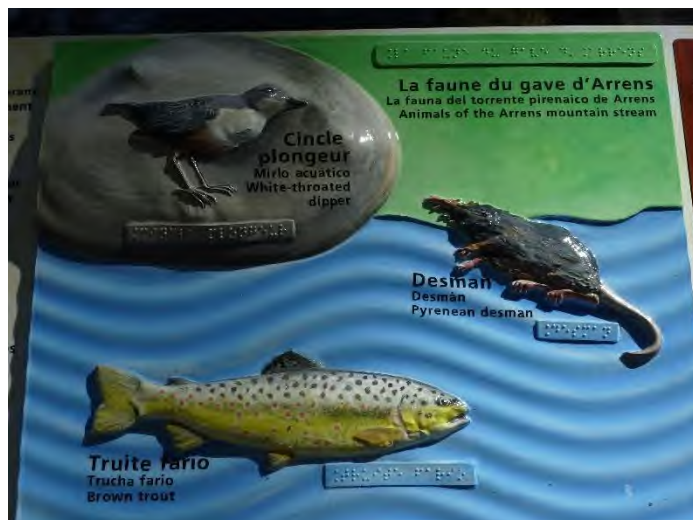


Sentier interprétation Plan d'Aste / © M. Hervieu – Parc national des Pyrénées

Les thématiques abordées sur les panneaux d'interprétation et dans le parcours scénographique de la Maison du Parc national reflètent les richesses naturelles du site. Elles établissent un lien direct entre les observations faites sur les sentiers aménagés, véritable immersion physique et sensorielle dans le milieu montagnard, et les contenus proposés sur le sentier d'interprétation ainsi qu'à l'intérieur de la Maison.

Sur le plan technique, les aménagements ont été conçus en privilégiant des matériaux rustiques et résistants aux intempéries, en évitant le recours à des

technologies complexes, et en mettant systématiquement l'accent sur le toucher et les sensations. Des bornes sonores, alimentées par des panneaux solaires, ont été installées au départ des sentiers.



À l'intérieur de la Maison du Plan d'Aste, une boucle auditive a également été mise en place pour permettre aux personnes malentendantes appareillées de s'y connecter.

Sentier interprétation Plan d'Aste / © M. Hervieu – Parc national des Pyrénées

Outil(s) numérique(s) et application(s)

Par ailleurs, des audioguides (proposés en trois langues) ainsi qu'un système de téléchargement Bluetooth permettent d'accéder à l'intégralité des textes des tables d'interprétation des sentiers et de la Maison. Le téléchargement s'effectue depuis une borne située à la Maison du Plan d'Aste. Les audioguides sont disponibles à la Maison du Plan d'Aste ainsi qu'à la Maison du Parc national et de la vallée à Arrens-Marsous.

Cependant, l'ensemble de ce matériel est aujourd'hui totalement obsolète sur le plan technologique et n'a pas été remplacé.

Fréquentation

6 530 personnes accueillies sur les deux mois d'été en 2023.

Les avantages

Ce projet a été porté conjointement par deux maîtres d'ouvrage : la commune d'Arrens-Marsous et le Parc national des Pyrénées. La répartition des responsabilités a été définie selon les compétences respectives : de manière générale, la commune prenait en charge les infrastructures, tandis que le Parc national s'occupait des outils d'interprétation, même si ce dernier est également intervenu directement sur certaines infrastructures dont il est propriétaire.

Le programme technique de l'opération a été élaboré conjointement. Sa rédaction a nécessité un important travail de concertation en amont, permettant de produire un document général unique, utilisé pour les consultations des différents maîtres d'œuvre. Les études ont ainsi pu démarrer avec une vision globale précise de l'ensemble de l'opération pour chaque maître d'œuvre.

Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés simultanément, ce qui a vraisemblablement contribué à obtenir des tarifs plus avantageux de la part des entreprises. De même, la présentation conjointe du projet aux organismes financeurs a probablement facilité l'obtention d'un meilleur financement.

Contacts

Marie Hervieu, cheffe du service Valorisation

marie.hervieu@pyrenees-parcnational.fr

Site internet

<https://www.pyrenees-parcnational.fr/fr/des-decouvertes>

Ressources

Lien vers une vidéo réalisée à l'été 2025 et présentant les actions du Parc national des Pyrénées, notamment la montagne et la vallée du Tech, depuis Arrens-Marsous jusqu'au Plan d'Aste.

https://www.youtube.com/watch?v=6Nj-0DqD_v4